3 1761 09624990 9

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/ungrandaptreduca00cham

LE R. P. JEAN-BAPTISTE DE LA BROSSE

UN GRAND APOTRE DU CANADA, ORIGINAIRE DE L'ANGOUMOIS

LE

R. P. J.-B. DE LA BROSSE

NÉ A JAULDES (Charente)

MORT A TADOUSSAC (Saguenay)

PAR

Alexandre CHAMBRE

ANCIEN PROFESSEUR DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS AU PETIT SÉMINAIRE, ANCIEN PROFESSEUR DE LETTRES ET DE PHILOSOPHIE A PARIS
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE
CURÉ DE JAULDES

68382
10/7/04

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR :
Villa des Chasseurs, à Jauldes, par Coulgens (Charente)

L'auteur se réserve le droit de traduction et la vente exclusive de cet ouvrage. Tout exemplaire non revêtu de sa signature sera réputé contrefait et le vendeur sera poursuivi.

DÉDICACE

A mes chers paroissiens de Jauldes.

C'est à vous tous, mes chers amis, que je dédie ces pages, en souvenir de ma mère et de mon père vénérés, que vous avez connus et aimés comme je les aimais moi-même et dont vous garderez désormais les cendres confondues. C'est pour vous surtout qu'elle est écrite cette histoire. Pendant les longues années de mon ministère au milieu de vous, vous n'avez cessé de répondre à mon affectueux dévouement par votre attachement et votre respect ; vous m'avez consolé dans mes peines et soutenu dans mes espérances, je serais un ingrat de l'oublier.

Que ce récit de la vie d'un illustre enfant de notre paroisse vous soit agréable et utile ! Qu'il instruise vos enfants et réjouisse vos vieillards. Que les pères et les mères surtout y trouvent un encouragement dans la direction pieuse à donner à leur famille. Ils peuvent ce qu'ils veulent ces chers parents pour l'avenir moral de leur progéniture bien-aimée. Je suis particulièrement heureux de leur montrer les bons effets d'une éducation religieuse sur un jeune cœur, qui fut aidé des exemples réfléchis d'un père et d'une mère, en même temps qu'entouré des soins assi dus de maîtres

croyants. Ils y verront aussi que la pensée du Ciel, constante dans le chemin de la vie, en faisant produire aux jeunes gens des fruits de bien-être et de salut pour leurs semblables, les fait marcher sûrement eux-mêmes à la gloire du temps et au bonheur de l'éternité.

Que ce petit volume, donc, vous fasse du bien à tous, mes très aimés paroissiens, c'est mon plus cher désir, avec celui de vivre au milieu de vous, jusqu'à l'heure où il plaira à Dieu de me donner la consolation d'y mourir.

Alexandre CHAMBRE,
Curé de Jauldes.

Pour d'autres motifs de reconnaissance, j'ajouterai deux noms à cette dédicace, celui de défunte Mme Ida de Joly de Bonnaud, qui m'a tant encouragé à l'entreprise de ce volume, et celui de M. Pierre Dubey, négociant à Paris, qui a bien voulu me décider à le faire paraître. Que Dieu rende au centuple à ces deux vrais amis les gracieusetés dont j'ai été l'objet de leur part! Qu'il donne à la défunte le bonheur du Ciel qu'elle a mérité du reste par ses vertus, et que M. Dubey vive encore longtemps et sans douleurs au milieu de sa charmante et toujours heureuse famille, pour sa terrestre récompense en même temps que pour la satisfaction de ses nombreux obligés.

A. C.

AVANT-PROPOS

Ce n'est pas un personnage ordinaire que je me propose de faire connaître, mais un homme distingué par sa science et par sa vertu, devenu remarquable par les souvenirs grandioses qu'il a laissés. Esprit admirablement cultivé, cœur français et chrétien, il a travaillé, avec zèle et succès, à la formation d'un des plus grands peuples du monde ; et si, depuis plus d'un siècle, la France, malgré ses défaites dans l'Amérique du Nord, est restée avec son prestige de nation intelligente et policée, si notre langue a résisté là-bas à toutes les guerres malheureuses, si nous avons encore, au point de vue catholique, le droit de cité dans les contrées magnifiques qu'arrosent le Saint-Laurent et les nombreuses rivières qui grossissent son cours, nous le

devons surtout au P. de La Brosse, que les Anglais ne craignent pas d'appeler la clef de voûte (1) de l'édifice immense élevé dans le Canada, pendant deux siècles, par tant d'apôtres civilisateurs. Son nom (2) résonne toujours avec une gloire sans pareille dans les vallées du lac Saint-Jean, sur les côtes du Labrador et dans les villages verdoyants qui s'étendent le long du plus grand fleuve du monde, de Cacouna à la Gaspésie et dans tout le Nouveau-Brunswick, de Québec à Montréal, dans tout le Saguenay et dans la Nouvelle-Écosse.

Partout, les pêcheurs (3) le répètent, ce nom béni, les bûcherons (4) le prient, les mères (5) l'implorent et apprennent à leurs enfants à le bégayer dans leurs invocations comme un nom

(1) « Father de La Brosse forms a sort of keistone to the arch so laboriously erected by many apostles during the space of two centuries. » (G.-M. Ward.)

(2) « His name resounds everywhere in the depths of Lake St John, on the lovely shores of Labrador, in the flourish, etc... » (Idem.)

(3) « The fisherman taking up his nets, etc. »

(4) « The woodman..., etc. »

(5) « The mother beside her child's cradle. »

de bénédiction et de salut. Les chasseurs (1) eux-mêmes lui confient leurs espérances ; tout le monde regarde le P. de La Brosse comme un saint (2) toujours capable d'écarter les dangers et d'apaiser les tempêtes. La confiance qu'on a en lui est si grande, qu'on n'hésite pas, dans les plus graves maladies, à se servir des plantes (3) dont il a fait connaître les noms et les vertus aux ancêtres, qui en ont transmis la mémoire à leurs descendants, et ceux-ci ne doutent jamais du succès merveilleux de ces remèdes privilégiés.

L'église dans laquelle il repose ne sert plus qu'à garder les restes de cet homme de bien, et un prêtre est désigné pour y recevoir les étrangers qui vont visiter le tombeau du populaire apôtre. 2,752 pèlerins sont venus cette année, de la mi-juin à la mi-août, demander des faveurs

(1) « The hunter during his hunting excursions..., etc. »

(2) « They all invoke him as a Saint in time of misfortune or when the storm is raging on the waters. » (G.-M. Ward.)

(3) « They recommend medicaments the use of which had been taught to their forefathers by the beloved and popular apostle. » (Idem.)

au saint missionnaire, dans sa chapelle. C'est le vénérable gardien lui-même qui m'en donne l'assurance dans une lettre que j'ajoute à mes autres nombreux documents.

Mon héros est donc un trésor pour l'Amérique, mais il est en même temps une gloire pour la France, dont le nom est encore béni dans ces immenses contrées, grâce au patriotisme du P. de La Brosse. Que doit-il être, ce savant zélé, pour l'humble paroisse de Jauldes, qui lui donna le jour? Car c'est bien au hameau de Magnac qu'il naquit. C'est dans le presbytère que j'habite qu'il commença ses études, et dans notre petite église qu'il fit sa première communion. Depuis les succès de mes recherches, le lieu de sa naissance n'est plus à discuter : si le Canada possède la tombe, nous avons ici certainement le berceau. J'ai la gloire, et j'en suis fier, d'avoir découvert l'origine de ce grand homme et de l'avoir aussi revendiquée victorieusement. Je veux y ajouter le plaisir de la faire partager, cette gloire, à tous mes paroissiens que je chéris. Car c'est pour eux particulièrement que j'ai fait ces études et

que je les ai livrées à l'impression, qui en perpétuera le fidèle souvenir. Les habitants de Jauldes me sauront gré, j'en suis sûr, d'avoir fait connaître notre belle paroisse et l'histoire de son passé, en même temps que le plus grand de leurs compatriotes, à la France, à l'Angleterre, aux contrées du Nouveau-Monde.

Il y a dix-sept ans que je cherche, et j'ai fouillé un peu partout : à Jauldes et dans les environs, à Angoulême et à Bordeaux, à Paris, jusqu'à Londres et jusqu'en Espagne ; et je ne me suis pas contenté de me transporter dans tous ces lieux où je soupçonnais quelque document, j'ai entretenu une correspondance suivie avec les principales villes canadiennes. On comprendra qu'il m'ait fallu du temps, surtout quand on saura que je n'ai jamais reçu le moindre renseignement de l'Amérique du Nord qu'un mois au moins après l'avoir demandé. Et que de lettres de ma part n'ont eu de réponse qu'à la deuxième et troisième prière, quand mes prières étaient entendues !

Enfin j'ai abouti, et mon travail va désormais

appartenir au public. Je ne demande que deux choses à mes lecteurs : d'être indulgents et généreux. Indulgents, en se souvenant que je n'écris pas pour des lettrés, mais principalement pour des gens de la campagne qui ont plus besoin d'explications que de phrases recherchées ; généreux, en n'oubliant pas que le bénéfice de mon ouvrage sera destiné à rendre vivante dans le pays la belle figure de cet illustre enfant de Jauldes.

Je ne serais pas complet si je ne disais ici les encouragements que j'ai reçus des autorités les plus capables de me convaincre. Mgr Frérot, de douce mémoire, dans sa réponse au compte rendu que j'eus l'honneur de lui faire à Jauldes, un jour de confirmation, et dans lequel naturellement je parlais de l'intéressant P. de La Brosse et des détails que j'avais recueillis sur ce savant, m'avoua qu'il en avait appris quelque chose et il me demanda de publier au plus tôt la vie « de cet Angoumoisin ». Je le promis au bon évêque.

Mgr Ricard, notre évêque actuel, m'a exprimé le même désir, à la table de M. le curé

de La Rochefoucauld, le jour de la première visite pastorale de Sa Grandeur à la paroisse de Saint-Cybard. Depuis, j'ai confié mon travail à notre sympathique vicaire général, M. Chaumet, autrefois doyen de La Rochefoucauld, canton dans lequel se trouve Jauldes, et M. le vicaire général m'a déclaré qu'il n'y avait rien à reprendre dans mon manuscrit, sous le rapport du dogme et de la morale, qu'il l'avait lu du reste avec un vif intérêt et qu'il me donnait volontiers l'*imprimatur*.

Enfin, je me suis adressé à M. l'abbé Blanchet, mon ancien professeur de rhétorique, dont la haute compétence en littérature ne fait de doute pour personne, et le savant historiographe du diocèse ne s'est pas contenté pour son élève d'un encouragement verbal, il a voulu enrichir ma préface de quelques pages bienveillantes que je suis heureux d'y ajouter. Voici ces pages précieuses ; elles termineront cet avant-propos très avantageusement :

« M. l'abbé Chambre, curé de Jauldes, dans ses recherches à travers notre histoire locale,

a eu l'heureuse fortune de retrouver un ancien paroissien que l'on peut regarder sans exagération comme une gloire de la paroisse. Il s'agit de M. Jean-Baptiste de La Brosse, prêtre de la Compagnie de Jésus, qui signala son zèle dans les pénibles missions de l'Amérique du Nord, vers la fin du XVIIIe siècle. Le curé de Jauldes a pensé avec raison qu'il était opportun de mettre en lumière les talents, les vertus et les travaux de ce vaillant Angoumoisin ; et tout d'abord, il a établi d'une manière irréfragable que c'est bien à nous qu'il appartient par sa naissance, et non pas au diocèse de Rodez ou à ceux d'Agen et de Poitiers, comme l'avaient prétendu des annalistes mal informés.

« Par l'examen des registres de catholicité et par le témoignage même de Jean-Baptiste de La Brosse, il est désormais démontré qu'il naquit, le 30 avril 1724, au hameau de Magnac, paroisse de Jauldes, d'une des familles les plus honnêtes et les plus influentes du pays. Il fut élevé par une mère intelligente et profondément chrétienne, qui ne se croyait pas autorisée, par le grand nom-

bre de ses enfants, à négliger leur éducation ; quoiqu'elle eût été privée de bonne heure de l'appui de son époux, elle remplit avec autant de succès que de courage ses multiples devoirs envers eux et sut défendre tout à la fois leurs intérêts temporels et leurs intérêts spirituels. Jean-Baptiste ayant montré, dès son bas âge, des dispositions marquées pour l'état ecclésiastique, elle lui prodigua les soins que commandait cet attrait particulier et, de concert avec le vénérable curé de Jauldes, son neveu, elle cultiva d'une main délicate et habile cette fleur déjà belle et embaumée, qui devait produire plus tard dans le champ de l'Église une riche moisson de fruits précieux.

« L'enfant commença ses études grammaticales et littéraires dans le presbytère de Jauldes, sous la direction de son oncle, et les acheva au collège des Jésuites d'Angoulême. Le spectacle de la piété de ses maîtres toucha son cœur et décida de sa vocation. Les Jésuites étaient en butte à des attaques passionnées, mais cela n'était point capable de l'arrêter; il était de ces âmes fortes et généreuses qui se sentent attirées par la

persécution même. Il entra donc au noviciat de la Compagnie à Bordeaux ; il y prononça ses premiers vœux, y fit ses études théologiques et y reçut les ordres. Ses supérieurs l'envoyèrent au Canada, qui était encore français, mais qui, par l'incapacité et l'incurie du Gouvernement, ne devait pas tarder à passer, pour son bonheur et pour notre honte, sous le joug de la plus habile Angleterre. M. de La Brosse eut la douleur de constater l'écrasement de nos intrépides soldats qui, dans la disette de toutes choses, de vivres et de munitions, se battirent en héros et ne cédèrent qu'à la force. M. Chambre croit que le grand Montcalm fut assisté à sa dernière heure par le prêtre angoumoisin.

« Malgré la suppression de la Compagnie de Jésus, M. de La Brosse continua d'évangéliser les territoires canadiens et d'y multiplier ses paisibles victoires de conquérant d'âmes pour le ciel. Il a laissé le résumé de quelques-unes de ses années de mission en des notes latines que M. Chambre a eu soin d'insérer dans sa brochure avec traduction française. Ces notes, sous leur forme simple et malheureusement trop concise,

sont extrêmement intéressantes ; quand on les a lues, on se prend à regretter qu'elles ne soient pas plus étendues.

« Non content de parcourir sans cesse les vastes espaces confiés à son zèle apostolique, d'y prêcher la parole divine et d'y administrer les sacrements, l'infatigable ouvrier de Jésus-Christ trouvait encore le loisir d'écrire en français ou dans la langue de ses sauvages divers opuscules, qu'il faisait imprimer et répandait parmi ses chrétiens ou ses néophytes, afin de rendre plus facile et plus durable leur instruction religieuse. Ses travaux en cette matière sont, paraît-il, fort estimés des connaisseurs et lui assurent une place honorable parmi les philologues, comme ses prédications lui en méritent une plus glorieuse encore parmi les apôtres, sauveurs d'hommes.

« M. Jean-Baptiste de La Brosse mourut à Tadoussac le 11 avril 1782, à l'âge de cinquante-huit ans, plus chargé de mérites que d'années. Son corps a été inhumé dans la modeste église de Tadoussac, où il avait si souvent célébré l'auguste sacrifice. Sa mémoire est restée en bénédiction et

on ne parle de lui que comme d'un saint, à qui même la voix publique attribue des miracles. Nous devons être très reconnaissants à M. l'abbé Chambre des recherches nombreuses, minutieuses et pénibles qu'il s'est imposées pour nous rendre et nous faire connaître le R. P. de La Brosse : c'est là une œuvre de patriotisme local ; mais ce n'est pas seulement pour étendre la renommée de ce saint homme qu'il n'a reculé ni devant la fatigue ni devant la dépense ; ses visées ont été plus hautes : il a voulu surtout le présenter comme un admirable modèle des vertus chrétiennes à notre diocèse et, en particulier, à la paroisse qui posséda son berceau et où vivent encore un grand nombre de personnes qui lui sont unies par les liens du sang. Il a moins songé à produire un travail littéraire, comme il le dit lui-même, avec une modestie très louable assurément, mais à laquelle il nous est difficile de souscrire, qu'à faire, à l'égard de son troupeau, une œuvre de pastorat. Assurément ses efforts ne seront point stériles : plusieurs de ses chers paroissiens à qui il ne peut, hélas ! faire entendre sa voix du haut de la chaire sacrée, ne

refuseront pas de l'écouter dans la notice sur le P. de La Brosse, élaborée, composée et imprimée pour eux avant tout autre. Ils étaient présents à son esprit et à son cœur, il se préoccupait des besoins de leurs âmes, quand il réunissait, dans cette notice, les enseignements les plus élevés sur la doctrine chrétienne, les réflexions pieuses, les exhortations au bien, les épisodes attrayants ; il pensait alors surtout aux foyers des différents hameaux de Jauldes, où la notice sur Jean-Baptiste de La Brosse, l'enfant du pays, sera lue pendant les soirées d'hiver. Aussi me semble-t-il qu'on pourrait la définir une suite d'entretiens familiers, instructifs et édifiants adressés par le pasteur à ses ouailles, au sujet de l'un des membres les plus illustres et les plus aimables de la famille paroissiale. Il ne s'ensuit nullement qu'elle ne puisse plaire et profiter qu'aux seuls habitants de Jauldes ; tout lecteur chrétien y puisera en abondance de précieuses lumières, d'utiles exemples et de puissants encouragements. »

J.-P.-G. Blanchet.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

DÉCOUVERTE DU BERCEAU DU P. DE LA BROSSE

Il y avait un siècle que le P. de La Brosse reposait dans l'humble chapelle de Tadoussac. Autour de ses restes précieux se conservait seulement, avec le souvenir des vertus dont il avait donné l'exemple, la confiance qu'inspirait toujours sa grande influence auprès de Dieu. On répétait bien qu'il était venu de France, la patrie des cœurs généreux, mais le nom béni du village où se trouvait la demeure qui avait abrité son berceau restait toujours inconnu. Des savants avaient entrepris des recherches, dans le but de satisfaire une très légitime curiosité et de répondre aux multiples demandes qui se produisaient de toutes parts ; mais rien de sûr ne se présentait à leurs démarches ; un seul nom de localité suffisait même pour autoriser des prétentions, dont l'autorité ne dépassait jamais les bornes incertaines d'une hypothèse.

Jusqu'en 1886, un triple courant d'opinions s'était établi sur le lieu d'origine de notre héros. Les

uns le faisaient naître dans le département de la Vienne, à La Trémouille, parce qu'ils avaient trouvé ce nom joint à celui du Père dans plusieurs écrits. Les autres transportaient son berceau dans le Lot-et-Garonne, à Agen, parce que cette ville était indiquée comme le lieu de naissance du Père dans le *Répertoire du Clergé,* on ne sait ni pourquoi ni comment. D'autres enfin le revendiquaient pour l'Aveyron, parce qu'il y a un village du nom d'Agen dans l'arrondissement de Rodez, et que les habitants de ce département se croyaient autorisés, aussi bien que ceux du Lot-et-Garonne, à prêcher pour leur pays. Personne ne songeait à l'Angoumois, la véritable terre natale du saint. Dieu, qui procède avec sagesse et mesure, permet l'erreur qui fait éclater la vérité, comme l'ombre dans les tableaux fait ressortir les figures.

Un instant, j'avais eu la pensée de reproduire les arguments de chacun des écrivains dont je possède les articles, et puis je ne m'en suis plus senti le droit quand j'ai vu avec quelle loyauté humble et digne tout à la fois ils ont abandonné leur thèse dès le premier jour de ma découverte ; l'erreur de bonne foi se retire ainsi confuse devant la vérité et disparaît, comme les brouillards du matin s'évanouissent en présence du soleil. Dieu a ses heures pour glo-

rifier ses saints aux yeux du monde. Il laisse bien souvent les siècles s'appesantir sur leur mémoire que les années semblent parfois dérober, mais un jour vient où, par un concours de circonstances d'autant plus remarquables qu'elles ont été plus imprévues, cette mémoire apparaît radieuse.

Celui qui restera le plus étonné des événements qui ont amené la découverte de ce berceau est certainement l'auteur de ces pages. Il s'est demandé, bien souvent autrefois, pourquoi Dieu l'avait enlevé presque malgré lui à l'affection visible de sa famille en même temps qu'à la sympathie d'une charmante paroisse, et l'avait transplanté en plein Paris, dans un florissant collège de Jésuites persécutés? Pourquoi tant de bontés et tant de confiance lui étaient-elles témoignées par ces admirables religieux ? Pourquoi ses relations avec les Pères des Provinces? Pourquoi ses succès et ses épreuves, et pourquoi, quand la fortune paraissait le plus lui sourire, un frère mourant, une vieille mère infirme, un vieux père en larmes, le rappelaient-ils dans son diocèse d'origine? Enfin, pourquoi sa venue dans cette paroisse et son séjour de dix-sept années alors qu'il ne devait y passer que quelques mois?

Il est resté longtemps sans comprendre la raison principale de ces états divers ; il voit clairement

aujourd'hui que la Providence le préparait à cette découverte et disposait ses yeux, son esprit et son cœur, à la révélation de la vie admirable de Jean-Baptiste de La Brosse, la gloire de ce pays.

Mais il est temps de raconter comment je fus amené à cette importante trouvaille.

Dès que je fus installé à Jauldes, je me mis à faire connaissance avec les paroissiens qui venaient de m'être confiés. Une famille primait les autres, un nom rayonnait entre tous, dans le passé surtout, c'était celui de *Labrosse*, que certains écrivaient encore *de La Brosse*. Ce nom, me disait-on de tous côtés, avait été porté par de vénérables prêtres, qui avaient autrefois gouverné pendant longtemps la paroisse, porté aussi par des médecins, des chirurgiens, des notaires, des savants. Il y avait eu, dans cette famille, un personnage remarquable entre tous, « qui s'était couvert de gloire dans les pays étrangers », et puis ce fut tout pendant quelque temps.

Je revins à Paris rendre visite à mes anciens vénérés collègues. On parla de Jauldes, des principales familles de la paroisse ; je citai des noms parmi lesquels celui de *de La Brosse*. « Nous avons eu dans la Compagnie un saint missionnaire de ce nom, me dit le charmant P. Argant, et, de fait, il serait peut-être de chez vous. On le fait naître dans plusieurs

départements, mais on n'a pu jusqu'à ce jour trouver l'acte de son baptême. »

J'étais à peine de retour qu'un bon Père Jésuite de Toulouse m'écrivit pour me demander si les vieux registres de la paroisse existaient et si je n'y trouverais pas l'acte de baptême « d'un Jean-Baptiste de La Brosse, fils de Jean de La Brosse et de Louise Duboiscuvier, né dans l'année 1724 ». C'était un de leurs Pères les plus remarquables, et il n'avait pas été possible jusqu'alors de découvrir ni le lieu ni le jour précis de sa naissance.

Je me rendis de suite à la mairie de Jauldes, je priai M. l'instituteur Texier, l'aimable secrétaire, de mettre à ma disposition les archives paroissiales dont il avait le dépôt, ce qu'il fit avec une obligeance dont je me plais à garder le bon souvenir. Je ne dirai pas la peine qu'il me fallut endurer pour classer des lambeaux de cahiers et des feuilles disparates ainsi que pour déchiffrer des lignes et des mots à moitié rongés, avant d'arriver à l'acte qui me préoccupait. Je fus, du reste, assez récompensé par ma réussite, et le plaisir de ma découverte me fit oublier vite ce que mes recherches avaient eu d'ennuyeux. Car c'est une joie véritable, les chercheurs ne me contrediront pas, que de trouver une date, un nom, un fait, à plus forte raison un acte tout entier,

surtout quand il doit décider la solution d'un problème et rétablir à sa place légitime une gloire depuis longtemps égarée. Oui, je me sentis vraiment heureux quand j'aperçus au bas d'une page à gauche le nom de *de La Brosse* dont m'avait parlé le P. Argant et que je le vis accompagné des noms du père et de la mère que m'avait fait connaître le jésuite de Toulouse. Je lus et je relus cet écrit tant recherché : c'était bien le baptême du remarquable missionnaire. Cet acte était celui qu'on demandait depuis un siècle! Le voici tel que je l'adressai sur l'heure aux Pères de Toulouse et de Paris :

Magnat. — Aujourd'hui premier may 1724, dans l'église de Saint-Martin de Jauldes a été baptisté Jean-Baptiste de La Brosse né du jour d'hier environ les huit heures du soir, fils naturel et légitime de Jean de La Brosse, sieur de la Chabrouillère et de Magnat, et de demoiselle Louise Duboiscuvier, ses père et mère. A eu pour parrain Jean de La Brosse et marraine dame Jeanne Mayou, hospitalière de la Rochefoucauld, damoiselle Marie-Françoise de La Brosse faisant pour elle. De La Brosse, archiprêtre de Jauldes.

Le silence seul répondit pendant de longs mois à mon empressement et à mon bonheur. Je dois avouer, à ma confusion, que je me sentis découragé par cette tournure des choses et que je résolus de laisser dans

l'ombre à nouveau la découverte qui m'avait procuré tant de joie. Dans mon dépit, je souriais même à la pensée que je l'avais considérée comme un triomphe. Sans doute, me disais-je ensuite, le personnage n'a pas la valeur que mon enthousiasme se plaisait à lui supposer ; il est étonnant que je sois seul à me réjouir de ma trouvaille ; Paris et Toulouse parleraient, s'ils partageaient encore l'admiration qu'ils m'ont inspirée. Et pendant plusieurs jours mon esprit ennuyé se fit entendre à lui-même les réflexions décourageantes, qui allèrent en s'affaiblissant jusqu'au moment où elles se dissipèrent tout à fait pour faire place à un oubli profond qui dura pendant plus d'une année.

La Providence cependant n'avait pas dit son dernier mot. Comme la lumière du jour se cache quelquefois derrière les nuages et nous réapparaît plus radieuse, de même l'action divine se montre plus pressante à l'heure où nous l'avons jugée plus disparue. Nous étions à la fin d'avril 1888, je disais mon bréviaire dans le chemin que suit le facteur pour se rendre du bureau de poste au bourg de Jauldes. Tout à coup j'aperçois le brave employé qui me sourit de loin et me montre avec empressement un paquet volumineux. En un instant, je suis en possession de mon courrier : c'était Québec qui me répondait

généreusement au nom de Toulouse et de Paris.

Quels ne furent pas de nouveau mon étonnement et ma joie, en trouvant dans les colonnes de l'*Union libérale* (car c'était ce journal, dont on m'adressait plusieurs numéros) des articles nombreux sur le P. de La Brosse, toute la polémique engagée et suivie pour la revendication de son berceau, l'acte de baptême que j'avais adressé à mes amis de France et mon nom avec mon témoignage pour affirmer désormais que les prétentions émises jusqu'à ce jour par la Vienne, le Lot-et-Garonne et l'Aveyron étaient erronées, que l'illustre Père était de l'Angoumois, que Jauldes était certainement la paroisse et Magnac le hameau qui l'avaient vu naître. Je repris courage alors, et sentant bien que le ciel me le demandait, je résolus de poursuivre mes recherches et d'ajouter à cette heureuse naissance tous les détails qui pouvaient rendre intéressante la vie admirable dans laquelle elle s'est épanouie.

PLAN DU LIVRE

Je le partage en trois parties :

Dans une première, je fais voir au lecteur ce qu'a été autrefois et jusqu'à nos jours le pays natal de l'apôtre.

Dans une deuxième, je fais connaître toute sa famille.

Dans une troisième, je raconte toute sa vie.

PREMIÈRE PARTIE

JAULDES OU LE PAYS NATAL DE L'APOTRE

Quelques lecteurs, familiarisés avec l'histoire de notre Angoumois, pourront trouver trop détaillée cette première partie de mon ouvrage, mais outre qu'en rappelant tout ce qu'a été Jauldes dans le passé, je réveille des souvenirs qui sont chers à mes paroissiens et à leurs voisins qu'ils intéressent, je suis glorieux de montrer à mes lecteurs de l'Amérique, qui seront, j'en ai déjà l'assurance, de beaucoup les plus nombreux, un lieu de naissance digne du grand homme qu'ils vénèrent toujours.

J'ai donc donné à cette première partie trois chapitres : un premier, qui rappellera ce qu'a été Jauldes dans le passé et qui montrera ce qu'il est de nos jours. Un deuxième, qui fera connaître les paroisses qui en dépendaient avec les noms de leurs prêtres. Enfin un troisième, qui sera la description détaillée de la paroisse de Jauldes et de ses nombreux hameaux.

CHAPITRE PREMIER

GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE DE JAULDES

§ I. — *Jauldes archiprêtré.*

Le diocèse d'Angoulême était primitivement contenu presqu'en entier dans la province d'Angoumois. On distinguait alors le Bas-Angoumois, partie située au-delà de la ligne de Houlette à Criteuil ; le Petit-Angoumois, qui n'était que l'enclave de Baignes, Chevanceaux, etc. ; les Marches de l'Angoumois, pays frontière de Chabannais à Aubeterre ; l'Angoumois proprement dit, qui comprenait la ville d'Angoulême et les environs, et le Haut-Angoumois, qui s'étendait au-delà des sources de la Bonnieure.

Jauldes était dans le Haut-Angoumois.

Dès les premiers temps ce fut un archiprêtré.

Le titre d'archiprêtre remonte au IVe siècle. Il était donné au premier (1) des prêtres, qui était ordinairement le plus ancien d'ordination, dans une

(1) Goschler : *Dict. de Théol.*

église épiscopale (1). Souvent aussi c'était le plus éminent en science et en vertu (2). Les fonctions de l'archiprêtre consistaient avant tout, quand l'évêque était malade, à le remplacer dans l'office solennel. Il tenait la place de l'évêque dans les cérémonies du culte, comme l'archidiacre dans l'administration du diocèse. Il n'y eut d'abord qu'un archiprêtre dans chaque cathédrale, mais au VIe siècle on en créa plusieurs et on plaça les uns dans la ville épiscopale, les autres à la campagne, notamment dans les petites villes de la province (3). De 752 à 987, les archiprêtres résident dans les *vigueries, vigeria, vicaria,* que viennent de créer les premiers rois carlovingiens (4). Les *viguiers* ou *vicaires* des Comtes avaient pour mission de rendre la justice à la place de leurs maîtres, dans les causes de médiocre importance (5). Le diocèse d'Angoulême, qui n'avait qu'un archidiacre, était divisé primitivement en treize archiprêtrés, classés dans l'ordre suivant, en raison sans doute de leur ancienneté ou de leur importance : 1° Saint-Jean d'Angoulême ; 2° Rouillac ; 3° Ambérac ; 4° Saint-Projet, avec Saint-Pierre de La Roche-

(1) Goschler, déjà cité.
(2) Thomassin.
(3) Goschler.
(4) M. Nanglard : *Pouillé,* t. I, p. 27.
(5) A.-S. Lièvre : *Bulletin archéologique de la Charente.*

foucauld pour chef-lieu ; 5° Garac ; 6° Jauldes ; 7° Pérignac ; 8° Vouzan ; 9° Chasseneuil ; 10° Jurignac ; 11° Saint-Genis-les-Meulières ; 12° Orgedeuil ; 13° Saint-Cier. Comme on le voit, l'archiprêtré de Jauldes occupe le sixième rang. Le 24 janvier 1764, une ordonnance épiscopale en établit quatre autres : Vars, Torsac, Saint-Claud et Châteauneuf. L'ordonnance de 1761 de l'évêque de Broglie attribue à l'archiprêtre la charge de faire tenir aux curés de l'archiprêtré les actes épiscopaux, de notifier à l'évêque le décès de ses prêtres et de présider leurs funérailles, de veiller à ce que l'instruction soit donnée et les prières du prône faites chaque dimanche dans toutes les églises et de signaler au prélat les faits intéressant le service religieux dans son archiprêtré (1).

L'archiprêtré de Jauldes était situé entre ceux de Saint-Cier, Chasseneuil, Saint-Projet, Garac, Vars et Ambérac. Il était arrosé au nord-est par la Tardouère (2) et par l'Argence (3).

Au moyen âge la forêt de la Boixe le couvrait en

(1) M. Nanglard, déjà cité.

(2) Rivière qui a sa source près de Chalus (Haute-Vienne), se dirige de l'est à l'ouest, puis du nord-est au sud-ouest jusqu'à Montbron, remonte au nord-ouest, arrose La Rochefoucauld et se jette dans la Charente au-dessus de Mansle. (Marvaud : *Géographie.*)

(3) Ruisseau qui coule au nord d'Angoulême et se jette dans la Charente. (Idem, *Ibid.*)

entier, mais, au XVIIIe siècle, elle n'en occupe plus que l'extrémité occidentale et, sous le nom de Braconne, la partie orientale. Cet archiprêtré ne comptait anciennement que six paroisses : Anais, Aussac, Coulgens, La Rochette, Tourriers et Saint-Martin de Jauldes. Villejoubert en 1730 et Brie en 1761 furent détachés d'Ambérac à son profit. De 1761 à la Révolution, l'archiprêtré de Jauldes comprit donc huit paroisses.

§ II. — *Jauldes canton.*

Quand l'Assemblée constituante partagea la France en départements, les départements en districts et les districts en cantons, La Rochefoucauld devint district et Jauldes fut canton dépendant de La Rochefoucauld. Le canton alors n'avait été formé que pour l'établissement de la justice de paix et pour la tenue des assemblées primaires (1790). Le canton de Jauldes comprenait neuf communes dans son ressort : 1° Jauldes, où l'on avait trouvé 191 citoyens actifs ; 2° Agris, qui en avait 193 ; 3° Anais, qui en comptait 104 ; 4° Aussac, 134 ; 5° Brie, 312 ; 6° Coulgens, 130 ; 7° La Rochette, 146 ; 8° Nanclars, 102 ; et 9° Tourriers, 115.

On sait que l'Assemblée constituante avait donné le

nom de *citoyen actif* à tout Français, âgé de vingt-cinq ans accomplis, domicilié dans le canton au moins depuis un an et qui était en état de payer une contribution directe de la valeur de trois journées de travail. Ces citoyens étaient les électeurs du premier degré. Les autres citoyens du canton étaient appelés *passifs*. Cette distinction disparut après le 10 août 1792. Après la Constitution de l'an III (1795), Jauldes ne fut plus qu'une simple *commune* dépendant du canton de La Rochefoucauld. La Constitution de l'an VIII (1800), qui réduisit La Rochefoucauld et les autres cantons au siège de la justice de paix, rattacha Jauldes pour le reste à l'arrondissement d'Angoulême. Comme paroisse, Jauldes fut maintenue en 1803, et reconnue sans annexe les 27 mars 1805 et 30 septembre 1807.

CHAPITRE II

PAROISSES DE L'ARCHIPRÊTRÉ DE JAULDES

§ I. — *Anais.*

Saint-Pierre d'Anais, de *Anesia,* est traversée par l'Argence, et ce ruisseau, formé de plusieurs sources, y baigne encore de bonnes prairies. Cette paroisse était limitée au sud-ouest, sur une longueur de quelques centaines de mètres, par la voie romaine de Périgueux à Nantes. Cette voie porte sur le cadastre le nom de Chemin-Chaussé. A la fin du XIIe siècle (1160-1164), Guillaume de Anès cède avec Itier et d'autres ses droits sur les dîmes de Touzac, à Saint-Pierre d'Angoulême (1). L'église d'Anais fut démolie par les Protestants en 1568. Le service religieux se fit alors dans une grange, et cet état de choses dura soixante ans. En 1629, une peste épouvantable sévit à Anais et y fit de nombreuses victimes parmi les paroissiens. Ceux qui échappè-

(1) *Cartulaire de l'église d'Angoulême,* p. 162.

rent au fléau témoignèrent leur reconnaissance à Dieu en contribuant à la réédification de l'église de la localité (1630). Le 20 avril 1665, a lieu la bénédiction d'une cloche qui a pour parrain un Pierre de La Haye, seigneur de Magnac (hameau de Jauldes), servant du Goblet du roi, et pour marraine Marie Viète, épouse de Pierre Le Coq, seigneur de Torsac (autre hameau de Jauldes). Cette cloche fut refondue en 1759. Le presbytère d'Anais, démoli en même temps que l'église, fut rebâti comme elle en 1630. Une partie de cette nouvelle construction fut aliénée en messidor an IV (1796), au prix de 2,190 livres. La fête patronale d'Anais avait lieu le 1er août. Une chapelle domestique fut autorisée dans la maison noble de la Clavière, le 7 avril 1764. On signale des vestiges d'habitations romaines à Puy-Français (1). Vers 1811, entre La Clavière et Le Breuil, on retira de terre une statue en pierre d'un mètre environ de hauteur, représentant Jupiter avec divers attributs (2). Entre La Touche et La Pijardière, il y a un souterrain-refuge. Le village des Rivauds, dont une partie est sur Jauldes, date de 1468, époque où Jean de La Rochefoucauld concéda quelques terres à la

(1) Gauguié : *La Charente communale,* p. 183.
(2) Michon : *Statistique,* p. 194.

famille Rivaud, à charge d'y construire (1). Voici les noms des prêtres connus qui ont desservi cette paroisse : 1° Pierre Mauvilhan (1403) ; — 2° Pierre Martin (1435) ; — 3° Vital Bianier, ordonné en 1601, dessert de 1602 à 1620 ; — 4° Jean de Tallerant de Grignaulx, de 1639 à 1664. Nous le trouvons *définiteur* des députés du Clergé en 1641. — 5° Martial Tardat, curé de Courgeac, installé à Anais le 31 mai 1664, se retire aussitôt ; — 6° Gabriel Dumont, docteur en théologie, ancien curé de Saint-Martin d'Angoulême, vient à Anais le 21 juin 1664. Il fait bénir une cloche en 1665 et résigne au suivant. — 7° Jean Maslieuriat, docteur en théologie, curé de Cellettes, est fait curé d'Anais le 12 février 1694. Il finit en 1734. Il assiste au mariage et aussi à l'enterrement du père de notre héros, et se trouve en contact habituel avec cette belle famille. — 8° Philippe Brunelière de Puydenelle, ancien curé de Juillaguet et de Villejésus, est installé à Anais en mars 1733. Il connut Jean-Baptiste au presbytère de Jauldes, qu'il fréquentait assez souvent. Qui nous refusera de croire que ce prêtre distingué ne fut pas le directeur du pieux enfant quand celui-ci fit sa première communion ; qu'il lui donna ses conseils encore

(1) *Inventaire des titres de Montignac et de Tourriers.*

quand Jean-Baptiste partit pour le collège et qu'il l'encouragea surtout au moment décisif de son entrée au noviciat? M. de Puydenelle ne quitta Anais qu'en 1748. Il se retira alors, pour vivre dans une retraite plus profonde, au séminaire de Brière, près Domfront, où il mourut en 1757. — 9° Jean-Baptiste Jousset, neveu du précédent, était régent de Saint-Étienne de Montignac quand il fut appelé à la cure d'Anais le 18 juin 1748. Il fut fait chevalier de l'Éperon (1) en 1771. Au moment de la Révolution, Jousset fit les serments de la Constitution civile et de Liberté-Égalité. Il se rétracta et mourut le 1er décembre 1792.

Après la Révolution, Anais fut maintenue comme paroisse en 1803, reconnue en 1805 et 1807, sans annexe. Il s'y est trouvé quelques adhérents au schisme de la *Petite Église*. On sait qu'on a donné ce nom à l'essai d'Église anticoncordataire que tentèrent quelques prêtres mal inspirés, suivis de quelques laïques égarés, en résistant aux injonctions de Pie VII qui réclamait la démission des évêques de France, comme l'exigeait le Concordat.

(1) L'ordre de l'Éperon, dont les membres se nommaient *Chevaliers dorés,* parce qu'ils portaient une croix et des éperons dorés, fut institué par le pape Pie IV (1559). Cet ordre fut supprimé par Grégoire XVI et remplacé par l'ordre de Saint-Sylvestre qu'on appelle aussi l'Éperon réformé. (Glaire, Larousse.)

Voici les noms des curés d'Anais depuis la Révolution : 1° François David, ancien Carme, et ancien curé intrus de Plaisac, nommé en 1801, va à Saint-Front ; — 2° Jean Aymerat, transféré de Sainte-Colombe, le 1er août 1825, meurt le 6 août de la même année ; — 3° Jean Ducham, prend possession le 1er juillet 1826, démissionne en 1828 ; — 4° René Lecoq, 1er juillet 1828, exerce parfois le ministère à Jauldes, va à Beaulieu ; — 5° Pierre Lemarchand, transféré de Marsac le 1er novembre 1830, dessert Jauldes en binage pendant son séjour à Anais et va à Vars ; — 6° Augustin Vacher, ancien vicaire de la cathédrale, vient à Anais le 1er janvier 1834 et va à Rouillac ; il dessert aussi Jauldes ; — 7° Jean Deffis, nommé à Anais le 14 juin 1835, dessert Jauldes toujours en vacance, et meurt le 18 avril 1840 ; — 8° Mathieu Journy, ancien vicaire de Ruffec, est nommé à Anais le 15 janvier 1841. C'est pendant son pastorat que fut bénite, par Mgr Cousseau, le 11 février 1862, la chapelle domestique de Puy-Français. M. Journy a exercé très souvent le ministère à Jauldes, où il a laissé le précieux souvenir d'un prêtre zélé et plein de caractère. Il fut nommé curé-doyen de Mansle en 1871. — 9° Jean-Baptiste Noailles, transféré de Saint-Gervais, fut installé à Anais le 9 novembre 1871. L'état de sa santé, com-

promise à la suite de son long ministère dans cette paroisse, a nécessité, il y a un an, l'adjonction d'un vicaire. M. Noailles a laissé gracieusement la maison curiale à son auxiliaire, M. Guillout, et s'est retiré dans le bourg, avec son titre et son traitement de desservant pensionné.

De nos jours, Anais est une précieuse petite paroisse, aux mœurs douces, aux habitudes religieuses. Il y a quelques années, on a découvert dans l'église une litre de François VI de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, et cette découverte a donné à un descendant de ce bienfaiteur l'idée d'un don généreux qui a été employé à l'achat d'une cloche de 250 kilos placée en 1893 à côté de l'ancienne. Le hameau le plus important d'Anais est Churet, dont les maisons citadines s'alignent en longues files des deux côtés de la belle route de Paris. C'est là que s'est transportée la plus grande vie industrielle de la commune. Le plus poétique séjour est Puy-Français. Anais fait partie du canton de Saint-Amant-de-Boixe et est desservie par le bureau de poste de Tourriers. Sa superficie est de 985 hect. 46 ares, et sa population de 459 habitants.

§ II. — *Aussac.*

Parmi les paroisses soumises à la juridiction de l'archiprêtré de Jauldes, Aussac est bien celle dans laquelle s'étaient concentrés le plus d'éléments religieux et qui nous a laissé les plus importants souvenirs. Au XIe siècle (1060-1075), cette localité est désignée sous le nom de *Terre d'Autier* (*terra de Auterio.*) Cet Autier avait pour épouse Ermensende (*Ermensendis*) et vivait dans le Xe siècle (940-952) (1). En 988, ou environ, le comte Guillaume, rebâtissant l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, lui donne ou restitue des biens que ses ancêtres s'étaient, dit-il, frauduleusement appropriés au détriment du prince des Apôtres, et au milieu de ces terres figure l'église d'Aussac (*ecclesia de Alterio*) (2). Au XIIe siècle, nous trouvons la même église (*ecclesia de Alterio*) désignée dans la bulle du pape Pascal II (14 avril 1110), approuvant la séparation des menses de l'évêque Girard et du Chapitre d'Angoulême (3). Vers 1150, on trouve pour la première fois le nom d'*Aussac*

(1) *Cartulaire de l'église Saint-Pierre d'Angoulême.*

(2) *Archives de la Charente, cartulaire de Saint-Amant,* art. 5, 8, 118, 121.

(3) *Cartulaire,* déjà cité.

(*terra de Aussac*) (1). M. Marvaud prétend, avec plusieurs, que ce nom d'Aussac est venu à cette paroisse du petit ruisseau qui l'arrose (2. Dans une charte d'environ 1180, et dans beaucoup d'autres titres (3), est mentionnée la pierre de Chaufront ou Chauférant en Aussac. Cette pierre, qui a la forme d'un bloc prismatique de $0^m,60$ à $0^m,75$ d'épaisseur et de 3 mètres de longueur, est placée sur la lisière de la Boixe, près d'une clairière où aboutissent sept ou huit chemins, dont quatre servent de limites aux paroisses d'Aussac, du Maine et de Nanclars. Elle est aujourd'hui couchée sous une touffe de taillis. Sa renommée jointe à sa forme permet d'y voir une borne ou un menhir. Le nom de Pierre-Levade, que portait, au XIIe siècle, un tènement voisin, indique qu'il y avait aussi un dolmen près de là.

Jusqu'à la Révolution, le curé d'Aussac est décimateur des trois quarts du revenu de la paroisse. Le reste du bénéfice est partagé entre le prieuré de Raveau, dont nous dirons un mot plus loin, et l'abbaye de Grosbos qui possédait Puymerle. L'église d'Aussac est rebâtie vers 1600, et sans art, sous le

(1) *Cartulaire,* déjà cité.
(2) *Géographie de la Charente.*
(3) A.-P. Lièvre.

pastorat de Jean de Nèze. Le presbytère, très beau et bien pourvu au moment de la Révolution, fut aliéné le 26 messidor an IV (14 juillet 1796), au prix de 8,584 livres. Son revenu, en 1630, était de 400 livres et de 2,200 livres en 1780. Ses charges n'étaient que de 17 livres en 1516, de 8 écus et demi en 1596 et de 140 livres en 1789. Il y avait à Aussac un vicaire amovible. Le titre était conféré par l'évêque seul (*pleno jure*). Les curés d'Aussac, avant la Révolution, ont été : 1° Jacques Dutheil, bachelier et licencié, chanoine de La Rochefoucauld, installé à Aussac en octobre 1483, y meurt le 26 juillet 1506 ; — 2° Jacques Guy, août 1506, permute avec le suivant en 1528 et est à Juillaguet jusqu'en 1540 ; — 3° François Bléville ; — 4° Jacques Forges, qui fut transféré à Notre-Dame de Montignac en 1544 ; — 5° Jean Gandobert, qui était sacriste de la cathédrale. En avril 1586, il fut transféré à Chadurie. — 6° Jean de Nèze, d'août 1586 à 1602 ; — 7° Adam Poyrier, natif de Jauldes, ordonné le 18 décembre 1589, transféré d'Orival en avril 1602, résigne au suivant ; — 8° Isaac Fayou, ordonné le 8 mars 1603, nommé en 1610, fait vicaire de Saint-André en 1613 et aumônier de l'hôpital Saint-Michel ; — 9° Étienne Guillebaud (1628) ajoute à son titre celui de chanoine de la cathédrale (1629), résigne au suivant,

sous réserve de 150 livres de rente ; — 10° Jean Béchade, installé en décembre 1645, est en même temps chapelain de Notre-Dame-en-Saint-Juste de Marennes ; — 11° Geoffroy Guillebaud, de décembre 1655 à 1680 ; — 12° Léonard de Ligoure, docteur en théologie, transféré d'Aubeville le 19 novembre 1680, fit en 1705 le mariage de Jean de La Brosse, de Jauldes, qui fit souche à Aussac ; il résigne au suivant en 1710 ; — 13° François de Ligoure, docteur en théologie, transféré de Bouex en août 1710. Il assista, à Jauldes, au mariage du père de notre héros et probablement au baptême du futur apôtre. Il dut voir souvent cet enfant de prédilection, soit au presbytère de Jauldes que fréquentait le curé, soit à Aussac où le jeune homme était attiré par la famille de son oncle. François de Ligoure mourut le 15 mai 1741, à l'âge de soixante-huit ans. — 14° F. Guy de Pontlevin, transféré de Saint-Coutant le 16 mai 1741, meurt le 12 septembre 1775, à soixante-seize ans ; — 15° Martial Clément, transféré de Vars le 13 septembre 1775, assermenté, se retire, abdique en 1793 et reprend en 1800. On trouve les noms des six vicaires amovibles suivants : 1° Maurice de La Fougière (1629-1632) ; — 2° Pierre Polligné (1635-1650) ; — 3° Bonnet (1650-1652) ; — 4° Jean Maillard (1652-1655) ; — 5° Julien Vassal (1681) ; — 6° F.-C. Pinot, desservant (1752-1760).

Après la Révolution, la paroisse Saint-Pierre d'Aussac fut maintenue en 1803 ; mise à la charge de la commune avec Maine-de-Boixe et Nanclars pour annexes, le 26 décembre 1804 ; à la charge de l'État, le 12 septembre 1806. La cloche de 250 kilos fut bénite le 5 juillet 1865, ainsi que le cimetière ; le chemin de croix fut placé en 1880. L'église ancienne fut restaurée en 1883 ; le maître-autel, l'autel de la Sainte-Vierge, datent de cette époque. Les curés, depuis le maintien de la paroisse, ont été les suivants : 1° Pierre Dupuy-Fondousse (1803) ; — 2° Charles Barbier (1818-1822) ; — 3° Joseph Badie (1822-1824) ; — 4° Jacques Thibeyraud du Sable (1824-1825) ; — 5° Thomas Quintanilla (1825-1830) ; — 6° Dubreuil (1830) ; — 7° Léon Chambaud (1864-1866), auteur de la belle traduction en vers de *Notre-Dame de Lourdes,* par Henri Lasserre, et mort à Jérusalem le 16 mai 1882 (1) ; — 8° Dominique Hourie (1866-1867) ; — 9° Pierre Aubert (1867-1870) ; — 10° Louis Noailles (1871-1875) ; — 11° Pierre Gayraud (1875-1883) ; — 12° François Briand (1883-1899) ; — 13° Paul Dabzat (1899-1900) ; — 14° Moïse Martinaud (15 mars 1900)... L'histoire d'Aussac ne s'arrête pas à son chef-lieu, mais s'étend jusqu'à ses hameaux

(1) Voir l'intéressant ouvrage de M. l'abbé Castagnier : *Impressions et souvenirs d'un pèlerin,* pp. 231 et 232.

dont quelques-uns nous ont laissé des faits et des noms qu'il nous est agréable de reproduire. Ils ont du reste plusieurs rapports avec l'objet principal de notre récit.

HAMEAU DE RAVEAU (*de ravello*)

Raveau est, parmi les hameaux d'Aussac, celui qui s'offre avec la page d'histoire la plus intéressante. L'Ordre de Grammont (1) y possédait un prieuré conventuel, qui avait été fondé vers le milieu du XIIe siècle et où se trouvaient, en 1295, quatre ou cinq religieuses seulement (2). Après la réorganisation de l'Ordre par Jean XXII en 1317, la maison compta une vingtaine de membres, dont quelques-uns étaient détachés dans ses annexes. Les annexes de Raveau étaient alors au nombre de quatre : Badeix, dans le diocèse de Limoges ; Gondalric, dans celui de Saintes ; l'église de Rouzet, dans l'archiprêtré de

(1) Grandmont ou Grammont *(Grandis Mons, Grandimontium)*, Ordre religieux fondé, l'an 1073, par saint Étienne de Muret, né dans la Basse-Auvergne. Cet Ordre commença à Muret, village du Limousin, dans le désert. Après la mort de saint Étienne (1124), ses religieux portèrent son corps à Grand'Mont, sur le territoire de Limoges et s'y établirent. (GLAIRE : *Dictionnaire des Sciences Eu.*

(2) A.-F. LIÈVRE, déjà cité.

Peyrat, même diocèse; et Beausault, dans la paroisse de Saint-Chrystophe-de-Tude, diocèse de Périgueux. Le prieuré de Raveau est resté conventuel jusqu'en 1600. On ne connaît pas la composition de son Chapitre. Trente ans après, son église et son logis prieural ont encore belle apparence, mais sont très endommagés. Les ressources manquent pour les restaurer, et, à cause de cela, le prieur demande dispense de résidence qu'il obtient en 1650. La communauté de Raveau se transporta alors à Badeix, où elle possédait des bâtiments plus commodes et en meilleur état que ceux du prieuré. Les domaines propres de ce prieuré étaient à Raveau et autour du village. Il possédait aussi quelques droits à Angoulême, dans le quartier dit Prieuré de Raveau, entre la rue du Cheval-Blanc et les murs de la ville. Les revenus, estimés 400 livres en 1630, en valent 700 en 1760. Le 20 juillet 1796 (2 thermidor an IV), les bâtiments du prieuré de Raveau, son église et le logis prieural sont vendus 2,992 livres, le reste est mis à prix à 6,500 livres. Voici les noms des prieurs connus : 1° Itier paraît en 1200, dans un traité, signé à Ruelle, entre l'évêque Jean de Saint-Val, Guichard de Vars et les Tizon, neveu de ce dernier; — 2° Étienne Chavialle (17 juillet 1683); — 3° Pierre Millet de La Haye, dont la famille a eu le titre de seigneurs de Magnac

en Jauldes, fut nommé en 1716 est et encore prieur le 18 mars 1737. Il connut certainement la famille de La Brosse et l'apôtre en particulier. On trouve son nom dans les registres de Jauldes. — 4° Gibaud de Chastelux, commandataire, meurt après résignation au suivant; — 5° François Boniton, qui est chanoine d'Angoulême, reçoit *visa* en février 1752. Il est contesté par Gibaud de Chastelux, neveu, qui s'installe le 12 février 1753 et se retire en 1758. François Boniton revient le 2 mai 1758 et est encore en titre en 1773.

A Raveau, une petite source, appelée la Font-Bénite, est depuis longtemps, dans les grandes sécheresses, un lieu de rendez-vous pour de nombreux et intéressants pèlerinages. La paroisse de Jauldes, sur mon invitation, s'y est rendue en 1890. Jamais procession ne fut plus belle. Il y avait 600 personnes, dont 200 hommes au moins. Pendant notre retour, quelques gouttes d'eau tombées du ciel ont animé notre espérance, et dès le lendemain une pluie bienfaisante a rafraîchi nos campagnes désolées.

PUYMERLE

Un autre hameau, qui n'a plus que quelques maisons, offre encore aux visiteurs des ruines intéres-

santes. C'est d'abord une petite chapelle bâtie, disent les uns, par les comtes d'Angoulême, par les moines de l'abbaye de Grosbost (1), disent les autres avec plus de vraisemblance. Cette chapelle a intérieurement 17 mètres de longueur sur 4^{m},50 de largeur. Elle est peu élevée et à moitié engagée dans le sol : les baies latérales, effilées comme des meurtrières, plongent du dehors en dedans à travers la voûte. L'autel, placé au sud-est, était éclairé par une fenêtre double à ouverture extrêmement étroite.

A côté de cette chapelle est une habitation dont les ouvertures anciennes sont aussi fort étroites et, un peu plus loin, une citerne voûtée en ogive, comme la chapelle et de dimensions à peu près égales. Le tout paraît être du XIIIe siècle. Les ruines sont les restes d'une cénobie dépendant de l'abbaye de Grosbost. Elle portait le nom de Sainte-Quitterie-de-Puymerle (*Sanctæ Quitteriæ de Podio Merulo*). Tout ce que l'on sait de cette cénobie, c'est qu'elle payait au seigneur de Montignac une redevance qui était de 20 sols au XIVe siècle. Les religieux ont cessé

(1) A 2 kilomètres environ du bourg de Charras, sur les bords d'une source et au milieu d'un frais bosquet, se trouve une jolie habitation qui servait d'abbaye avant la Révolution. Au début, elle fut appelée Font-Vive (*Fons vivus*); puis Grosbost (*Grossus boscus*, gros bois).

(Abbé MONDON : *Baronnie de Marthon*, p. 215.)

d'y habiter et n'y reparaissent plus après les ravages des Protestants (1558). En 1639, ils y font quelques réparations, mais ne peuvent, faute de ressources, y établir d'une manière régulière le service religieux, réclamé par les habitants du pays. Tous les ans, un moine s'y rendait le jour de la fête patronale (22 mai) et y célébrait les saints mystères en présence d'une foule immense venue de tous les points du département. Le culte de sainte Quitterie, très en honneur dans la contrée, parce qu'on était convaincu que la vierge martyre protégeait contre la rage et la guérissait, même chez les animaux, était le motif principal de ces assemblées qui fêtaient avant tout la patronne de ces lieux, mais il y avait aussi une foire et une frairie. On y trafiquait surtout de futailles et de menues denrées ; on y louait des domestiques ; on y mangeait en famille, on y dansait sur l'herbe jusqu'à la nuit. Depuis longtemps, Puymerle n'avait plus que sa frairie, redevenue peu à peu la plus fréquentée du pays. Cette année a recommencé la foire. Dans un avenir prochain, sans doute, la messe sera dite encore dans la chapelle restaurée, et la fête sera complète.

VADALES

Ce hameau, qui paraît de nos jours lutter d'importance avec le chef-lieu, a aussi une histoire fort ancienne. Son nom n'a pas changé depuis le XIIe siècle. Nous trouvons, en effet, dans le *Cartulaire de Saint-Amant,* article 3, *Villa quæ Vadales vocatur in sylva vocitata Buxia.* Vers 1124, Vadales fut le lieu choisi pour un duel judiciaire (1), entre l'abbé de Saint-Amant et une famille qui lui contestait une donation. Deux cents personnes se réunirent à l'occasion de cette affaire, qui paraît s'être terminée par une transaction (2).

§ III. — *Brie.*

La paroisse de Brie (*de Bria*) portait le nom de Saint-Médard-de-Brie et se trouvait située en grande partie dans la forêt de la Braconne. L'église (*ecclesia de Bria*) se trouve mentionnée dans la bulle de Pas-

(1) Le duel judiciaire était encore bien en honneur sous le règne de Louis VI. Les ecclésiastiques ne prenaient pas les armes, mais se faisaient représenter par des *procureurs* qui se battaient pour eux.

(2) *Archives de la Charente,* II...

cal II à l'évêque Girard (14 avril 1110). Avant cette date, Bonhomme de Brie (*Bonus Homo de Bria*) et Gaubert, son fils (*et filius suus Gaubertus*), donnent à Saint-Pierre d'Angoulême deux *joints* (1) de bois, situés à Brinat (*in Brianaco*) (2). En 1146, Hélie de Brie et Bernard de Brie, neveux de Guillaume de Saint-Aulais, donnent, conjointement avec leur oncle, leur terre de Juillaguet à Saint-Pierre d'Angoulême et à ses chanoines. La même année, Hélie de Brie et son oncle prennent en fief la même terre avec droit de la racheter, moyennant le prix de 200 sols, monnaie d'Angoulême. Itier de Brie signe ces deux actes (3). A la fin du XIIIe siècle, la cure de Brie fut annexée à celle de Champniers et en 1621 unie comme elle à l'abbaye des Bénédictines de Saint-Ausone. Elle reprend son autonomie, mais avec le titre de vicairie perpétuelle, et est pourvue d'un titulaire en février 1683. Un Duboiscuvier, grand-oncle de notre apôtre, habita vers cette époque la paroisse de Brie où il se maria et fit souche, comme on le verra au chapitre IVe de cet ouvrage. Il faut mentionner aussi l'importante famille de Nesmond, propriétaire du vieux château de Brie dont les restes abritent encore plusieurs

(1) *Joint,* mesure agraire à capacité inconnue.
(2) *Brinat,* aujourd'hui hameau de la commune de Fléac.
(3) *Cartulaire de Saint-Pierre d'Angoulême.*

ménages. Un de ces Nesmond, Philippe, monsieur maître, écuyer, sieur de Brie et de la Jouvigière, fut conseiller du roi et lieutenant général d'Angoulême. Il fut nommé le 24 septembre 1612 pour recevoir les déclarations des tenanciers de Sa Majesté (1). Un traité du 13 décembre 1758 attribue au vicaire perpétuel de Brie un quartier de dîmes à la place de la portion congrue fixée précédemment. Il y avait à Brie 1,500 habitants en 1760 et 349 feux en 1789. — L'église, sans caractère, paraît remonter au XIIe siècle. Il y avait deux cloches : l'une bénite en 1776 et qui est maintenant à Jauldes, et l'autre installée le 28 avril 1782. Le presbytère de Brie fut acquis en 1700. Les prêtres qui ont desservi Brie avant la Révolution appartiennent à trois catégories : 1° Les vicaires *conductifs ;* 2° les vicaires perpétuels, et 3° les vicaires amovibles.

On appelait vicaires conductifs des desservants de paroisse délégués par le titulaire pour la diriger. Ils prenaient à tort quelquefois le titre de *curés ;* ils étaient nommés avec mention *de regendo,* et ils étaient amovibles *ad nutum.* La différence d'avec le vicaire amovible était que le premier desservait

(1) Abbé Tricoire : *Château d'Ardenne, ibid., Bulletin archéologique,* année 1902.

sans le curé, tandis que le second desservait avec lui.

Les vicaires *conductifs* de Brie ont été : 1° L. Friconnet (1601-1616); — 2° Delestang (1616-1619); — 3° F. Galleboys (1623-1625); — 4° Fourestier (1625-1627); — 5° L. Seys (1637-1641); — 6° Jean Barre (1647-1649); — 7° J. Giraud (1664-1672); — 8° H.-J. Gontier (1673-1675); — 9° Labourier (1676); — 10° P. Moyneau (1676); — 11° Mulot (1677-1678); — 12° Duroux (1678-1680); — 13° Genty (1680-1683).

On appelait *vicaire perpétuel* le prêtre inamovible faisant le service d'une paroisse et recevant son traitement, appelé *portion congrue,* du curé primitif.

Les vicaires perpétuels de Brie ont été : 1° Pierre Roy (1683-1718); — 2° Jean Collain, qui prit possession de la cure de Brie le 27 mars 1719, n'étant encore que simple diacre ; il avait le titre de docteur en théologie. Il quitta Brie pour Saint-Angeau en 1729. Il a laissé un ouvrage très intéressant, manuscrit intitulé : *Mémoire sur le diocèse d'Angoulême* (1). — 3° Guillaume-Joseph Leclerc (1729-1756); — 4° Jean-Pierre Vergereau de Renclaud (1757-1775); —

(1) En voir la description par M. l'abbé Nanglais dans le *Bulletin mensuel de la Société archéologique de la Charente,* 1902-1903, n° 7, annexe.

5° Léonard Rousseau ou du Rousseau, de Magnac, bachelier en théologie (1775-1778), va à Champniers, revient à Brie, meurt en 1785 ; — 6° François Jolly (1785) ; — 7° Martial Guilhaud du Cluzeau (1785), émigré en 1791, revient et est à Saint-Laurent-de-Céris en 1802 ; — 8° Briand (1791), disparaît ; — 9° Jacques Gervais (1791), devient officier public en 1793 et se sécularise.

Les vicaires amovibles de Brie étaient rétribués par l'abbesse de Saint-Ausone. Voici leurs noms : 1° P. du Plessis de La Morlière (1742) ; — 2° F. Bouhier (1757) ; — 3° Louis Birot (1758) ; — 4° Jacques David (1759-1762) ; — 5° Pierre Fouchier (1762-1764) ; — 6° J.-B. Moizan (1764-1766) ; — 7° Étienne Penot (1766-1767) ; — 8° Varin (1768-1771) ; — 9° J.-J. L'Houmeau-Dupont (1772-1774) ; — 10° Béchade Gaborit (1775) ; — 11° Marc Houmeau de Beauregard (1775-1777) ; — 12° Phil. Dumas de Besse (1777-1779) ; — 13° P. Grassin (1779-1780) ; — 14° Deborde (1781) ; — 15° Armand (1782) ; — 16° Jacques Jaulin (1785) ; — 17° L. Chevigny (1785) ; — 18° Jacques Guilhaud (1785-1788) ; — 19° Delpeux (1788-1791) ; — 20° Barraud (1792).

Il y avait à Brie, en 1620, une confrérie de Saint-Antoine qui comptait 250 membres. On trouvait aussi dans cette paroisse autrefois des châteaux im-

portants, outre celui du bourg, ceux de la *Prévoterie* et de la *Jauvigière*, dont il ne reste que quelques ruines. Une commanderie (1) des Templiers existait au lieu encore appelé le *Temple*. Le bourg de Brie, situé à l'est de la Braconne, est bâti sur le penchant d'un coteau. Deux fontaines y alimentent le petit ruisseau *le Jouany*, qui est un affluent de l'Argence.

C'est sur cette commune que se trouve, dans la forêt de la Braconne, une dépression du sol appelée la Grande-Fosse, qui a cent mètres de profondeur et cinq cents mètres environ de circonférence. C'est un des sites les plus curieux de France (2). On peut voir, dans la même forêt, le polygone d'artillerie. Le champ de tir a deux lieues de longueur, et le camp est alimenté par des eaux puisées à la Touvre. Du hameau des Rassats, à l'entrée de la forêt, on a une vue splendide. La superficie de cette commune est de 3,404 hect. 60 ares, et la population de 1,228 habitants.

Après la Révolution, Brie fut maintenue comme paroisse en 1803, reconnue et mise à la charge de la commune le 26 décembre 1804, à la charge de

(1) La commanderie était une sorte de prieuré appartenant à un Ordre à la fois religieux et militaire ou hospitalier. Lorsqu'elle était peu importante, on l'appelait *Temple*.

(2) Lugeol : *Annuaire de la Charente* (1889).

l'État le 30 septembre 1807, sans annexe. L'église a été restaurée en 1883-1885, sous le pastorat de M. Simon Léger. Le devis s'est élevé à la somme de 3,165 francs. Elle avait été réparée une première fois en 1877-1880, quand on a reconstruit la sacristie. La cloche, qui avait appartenu au Chapitre de La Rochefoucauld, a été refondue et portée à 300 kilos, en 1877. Le cimetière a été bénit en 1846. Le presbytère, presque en ruines en 1840, a été restauré en 1845 et réparé plusieurs fois depuis. Les curés de Brie depuis la Révolution ont été : 1° Gilles Pouthier (1803) ; — 2° Maurice Chevrier, dit Lafaye (1804) ; — 3° J.-Jacques Lhoumeau-Dupont (1806) ; — 4° Jean Marquet (1811) ; — 5° Fortuné Rieunier (1812) a desservi Jauldes au grand mécontentement du Conseil municipal (1) ; — 6° Antoine Lafaye (1813-1821) ; — 7° Charles Poussard (1813-1828) ; — 8° Louis Valette (1829) ; — 9° Jean-Baptiste Fournier (1832) ; — 10° Joseph Coustet (1835), vacance ; — 11° Jean-Baptiste Sarthe (1839) ; — 12° Pierre Héral (1848) ; — 13° Paul Raymond (1849-1850), vacance ; — 14° Louis Léger (1853-1859), connaissait la médecine, a soulagé beaucoup de personnes

(1) Voir une intéressante délibération qui relate tous les griefs. (*Archives de Jauldes.*)

de Brie et des environs; — 15° Frédéric Besset (1859-1863); — 16° Alexandre Renaud (1863); — 17° Dominique Pujo (1864); — 18° Antoine Brugerolles (1868); — 19° François David (1871-1878); — 20° Simon Léger (1878-1888); — 21° Francisque Delcros (1888)...

§ IV. — *Coulgens.*

La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Coulgens (*de Colgante, de Colgento*) était située sur la Tardoire (1). Au XIIe siècle, Wulgrin II, comte d'Angoulême, qui venait de s'emparer de Mansle, fortifia le bourg de Coulgens pour s'en servir de position militaire contre le seigneur de La Rochefoucauld, son plus redoutable ennemi. Le 26 mai 1489, cette cure devint une vicairie perpétuelle, dépendant du Chapitre cathédral d'Angoulême, qui devait y faire dire chaque jour une messe basse, avant le lever du soleil.

L'église, du XIe siècle, avec son clocher carré à deux étages, fut restaurée en 1685, par les soins des chanoines de la cathédrale d'Angoulême qui furent bien aidés par le seigneur de Sigogne. Sigogne, hameau de Coulgens, avait depuis longtemps une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Nativité. Dès 1615,

(1) On trouve tantôt Tardoire et tantôt Tardouere.

les chanoines et le seigneur l'avaient remise à neuf. Cette chapelle servait aux offices pour la partie de la paroisse située de ce côté. Le titre de cette chapelle, donné quelquefois par erreur à l'église paroissiale, a fait croire que la fête patronale de Coulgens se célébrait le 8 septembre (cette erreur subsiste pour la frairie), tandis qu'elle est en réalité le 24 juin. Le presbytère de Coulgens fut ruiné à la fin du XVIe siècle. Relevé en 1670, il fut aliéné le 26 messidor an IV (11 juillet 1796) au prix de 2,556 livres. Coulgens avait 130 feux en 1789. Voici les noms des curés avant la Révolution : 1° Mathurin Bilhonnet (1590-1593) ; — 2° Guillaume Laurent (1594) ; — 3° Léonard Constantin (1597) ; — 4° François Galbois (1612-1669) ; — 5° Médéric Mouchet (1669-1721) ; — 6° Mary Mouchet (1721), évincé ; — 7° Jean de La Brosse (1722-1726), oncle et parrain de notre apôtre, devint archiprêtre de Jauldes ; — 8° Jean Bonnet (1726-1753) était cousin germain du père de l'apôtre ; — 9° Jean-Joseph Girard (1753-1760) ; — 10° Jean Ruillier (1760-1765) ; — 11° Jean Ruillier frère (1765-1794). On connaît les noms des deux vicaires amovibles : 1° Dussouchet (1785-1786) ; — 2° Séguin (1787-1791).

Après la Révolution, Coulgens fut maintenue comme paroisse en 1803, reconnue en 1805, avec la Rochette pour annexe, supprimée et annexée à la

Rochette en 1807 ; enfin rétablie en 1869. L'église ancienne a été restaurée et pourvue de vitraux en 1884. La cloche est de 1808. Le cimetière date de 1879. Il n'y a pas de presbytère ; l'ancien, racheté par le maire en 1804, lui fut laissé pour compte par le Conseil municipal mal disposé. Un seul curé a résidé à Coulgens depuis la Révolution, c'est Guillaume Duval (1803-1808). Les autres prêtres appelés curés de Coulgens n'ont eu que des titres fictifs.

De nos jours, Coulgens a l'aspect d'une petite ville. Toute l'activité industrielle de la commune se centralise de plus en plus au bourg. C'est la dernière commune au nord du canton de La Rochefoucauld ; elle forme une pointe de territoire entre les cantons de Mansle et de Saint-Amant-de-Boixe. Elle possède de belles et de bonnes prairies au milieu desquelles est le lit presque toujours à sec de sa rivière, malgré les eaux qui lui viennent continuellement fraîches de la jolie source de Sigogne. Il y a à Coulgens un bureau de poste et un télégraphe. Sa superficie est de 1,170 hect. 28 ares, et sa population de 529 habitants.

§ V. — *La Rochette.*

Cette cure, sur la Tardoire, portait anciennement le nom de Saint-Sébastien de la Rochette (*Sanctus*

Sebastianus de Rocheta). Ses revenus étaient partagés entre le curé et le Chapitre de La Rochefoucauld. Son église était surtout remarquable par le portail orné de sculptures symboliques. La cloche, qui existe encore, mais fêlée, et qui pèse 346 livres, fut bénite en 1722, le 7 octobre, par Pierre de La Brosse, archiprêtre de Jauldes, oncle de notre apôtre. La marraine fut Madeleine Rousselet, dame de La Rochette (1), épouse de Frottier-Tison, dont la famille était originaire de Torsac-de-Jauldes. En 1789, la population de La Rochette était de 162 feux. Le presbytère, en très bon état, fut vendu, le 22 thermidor an IV (8 juillet 1796), 2,686 livres. Les curés de La Rochette avant la Révolution furent : 1° Giles Vinson (1532) ; — 2° Jean Tizon (1538-1555) ; — 3° Pierre Chaume (1623-1636) ; — 4° Pierre Aultin (1636) ; — 5° François Huydelaine de l'Isle-Fort (1636-1675) ; — 6° Gabriel du Rousseau (1675-1702), — 7° Martin Lambert, bachelier en théologie (1702-1706) ; — 8° Pierre Palissière (1706-1742) ; — 9° Marc Dexmiers, ancien avocat, licencié dans les deux droits (1742-1744) ; — 10° Jean Cheylard

(1) La famille des de La Rochette s'est éteinte en 1734. Leur château et leurs terres ont passé successivement des *de Pâris* et des de La Garelli aux Guittard de Ribérolles, qui les eurent par une rente payée aux demoiselles de La Garelli. (Renseignement de M. l'abbé Bourdu, curé de La Rochette).

(1745-1746) ; — 11° Élie Jourdain (1746-1783) ; — 12° François Séguin (1783-1784) ; — 13° Jean Séguin (1784-1792). On connaît à La Rochette cinq vicaires amovibles avant la Révolution : 1° Pierre Malassie (1638) ; — 2° Pierre Chantême (1646) ; — 3° P. Patrue (1745) ; — 4° Jean Galliot (1746) ; — 5° J. Estève (1779-1793).

Après la Révolution, La Rochette fut maintenue comme paroisse en 1803, supprimée et annexée à Coulgens le 27 mars 1805 ; rétablie, avec Coulgens pour annexe, le 30 septembre 1807. Elle a gardé son vieux cimetière autour de l'église. Le presbytère actuel a été bâti en 1829 et a coûté 4,000 francs. Il a été réparé depuis plusieurs fois. Les curés depuis la Révolution ont été : 1° François ou Pierre-Paul Séguin, ancien curé réinvesti (1803-1804), vacance ; — 2° Jean-Baptiste Machenaud des Plantes (1807-1828) ; — 3° Jean-Baptiste Sismondino (1828-1840) ; — 4° Toussaint Boissière (1842-1848) ; — 5° Louis Gau (1849-1879) ; — 6° Pierre Dumas (1879-1880) ; — 7° François-Régis Déléage (1880-1894) ; — 8° Antoine Bourdu (1894...). La superficie de la commune est de 1,099 hect. 16 ares, et la population est de 575 habitants.

§ VI. — *Tourriers.*

Au commencement du XIIe siècle, Pierre Baudrand donne à Saint-Pierre d'Angoulême et à ses chanoines le Breuil des Deffends (1), avec moitié d'un droit de pacage dans la forêt de la Boixe, et confirme le don, fait aux mêmes par son père, de douze quartiers de vignes au Puy d'Engelbert (2). Dans la première moitié du XIIe siècle (1138-1150), Hugues de Tourriers et Guillaume Itier abandonnent à Saint-Pierre d'Angoulême des droits litigieux sur le Breuil des Deffends, donné auparavant par Pierre Baudrand. Vers le milieu du XIIe siècle, Aénor de Tourriers (*de Thaureis*) épouse de Gaucelme Loire, abandonne à Saint-Pierre d'Angoulême sa part de la prévôté (3) du Breuil des Deffends (*de Brolio quod appellatur Lodefes*) qui, selon les dires du donateur Pierre Baudrand, ne comportait pas de prévôté. En retour, les chanoines assurent un anniversaire à Aénor. Avant 1160, Pierre Raoul, parent d'Aénor, donne à son tour sa part de la même prévôté. En 1331, le sei-

(1) Hameau de la commune de Fonteuille, près Mansle.

(2) Cet Engelbert, prêtre, était le premier propriétaire.

(3) La prévôté était une subdivision du bailliage, les prévôts étaient, dès le règne de Philippe-Auguste, les lieutenants des baillis.

gneur de Tourriers jouissait du péage de Montignac-Charente (1). La paroisse de Tourriers, qui portait le nom de Saint-Hilaire-de-Tourriers (*Sancti Hilarii de Taureis* ou *Thaureis*), était située au sud de la Boixe. Le curé percevait les trois quarts des revenus, le reste revenait à l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême. Un petit domaine augmentait les revenus des décimateurs. L'église de Tourriers, sans caractère, était en ruine en 1630. Le presbytère, avec de belles dépendances bordant la route de Paris en Espagne, fut aliéné le 25 messidor an IV (13 juillet 1796), au prix de 7,876 livres.

Il y avait à Tourriers une aumônerie qui paraît remonter aux fondations faites dans cette région par l'abbaye de Saint-Cybard. L'abbaye distribuait des secours dans cette aumônerie, y recueillait des malades, des pèlerins et des mendiants. L'aumônier, qui en touchait les revenus, avait la charge d'en entretenir les bâtiments et le mobilier et de pourvoir aux besoins temporels et spirituels des pauvres qui s'y réfugiaient. Elle a un aumônier encore au milieu du XVIIe siècle, mais, dans la suite, elle est unie à la cure dont les titulaires sont dits indistinctement curés et aumôniers. On ne connaît que deux

(1) A.-P. Lièvre.

aumôniers non curés du lieu, savoir : 1° René Festiveau ; — François Minguet (1635).

Au xve siècle, un prieuré, portant le nom de Saint-Hilaire de Tourriers, fut créé dans cette paroisse par l'abbaye de Saint-Cybard, pour être uni à la Chambrerie, en remplacement de celui de l'Age-Monjau, qui existait précédemment dans la paroisse de Jauldes, au hameau de l'Age, et qui avait été ruiné par les Anglais. Ce prieuré de Tourriers ne fut jamais bien important. En 1721, sa ferme est de 195 livres. Les chambriers étaient titulaires de droit. Enfin, Tourriers fut autrefois le siège d'une baronnie dépendant du duché-pairie de La Rochefoucauld. On y voit encore quelques restes du château et les traces des fossés qui l'entouraient. Les de Corgnol de La *Touche,* seigneurs de Tourriers, qui avaient des parents à Jauldes, fréquentaient beaucoup les de La Brosse.

Voici les noms des curés de Tourriers avant la Révolution : 1° Pierre de Nanclars (1153-1170) ; — 2° Guillaume de Lignières (1342) ; — 3° Michel Gautier (1472) ; — 4° Louis Labarre (1476) ; — 5° Pierre de La Tour (1478-1518) ; — 6° Étienne Chasteau (1518) ; — 7° Jean Boissot (1524-1538) ; — 8° Robert Bauldoin (1538) ; — 9° Pierre Allard (1553-1556) ; — 10° Hélie Remburge (1575-1578) ; — 11° François

Boissot (1579-1582); — 12° Aimé de Macheto (1590-1593); — 13° Pierre Audoin (1593-1617); — 14° Alexandre Maria (1617); — 15° Étienne de Voyon; — 16° René Croissant (1635); — 17° François Bastard (1635); — 18° Jean Martinet (1636); — 19° Jacques Pigner (1681-1693); — 20° Nicolas Lelong (1700); — 21° Jean Nouveau (1702); — 22° Louis Leclerc, chanoine de la cathédrale d'Angoulême (1729-1753); — 23° François Hériard (1754); — 24° François Lecomte, bachelier en théologie (1754-1784); — 25° Simon-Pierre de La Laurencie (1784-1792). Fut incarcéré comme insermenté le 17 brumaire, an IV (8 novembre 1796). On ne connaît qu'un vicaire amovible : François Mathelon (1752).

Après la Révolution, la paroisse de Tourriers fut maintenue en 1803, reconnue en 1805, avec Villejoubert pour annexe. L'église, que d'aucuns disent être l'ancienne chapelle du château, a été réparée à plusieurs reprises. La cloche date de 1807. Le cimetière est ancien. Le presbytère, qui est à 200 mètres de l'église, a été acquis en 1876, pour la somme de 12,120 francs. On y a fait un puits en 1880. Les curés de Tourriers depuis la Révolution ont été : 1° Antoine Bonafous (1830), vacance; — 2° J. Mousson-Lanauze (1852-1860) a été curé de Jauldes; —

3° Paul Castets (1860-1874); — 4° Jules Perret (1874-1895); — 5° Enguerrand de Perry (1895-1900); — 6° Jean Préneuf (1900...).

De nos jours, le bourg de Tourriers, qui est à 108 mètres d'altitude, s'étendant gracieusement sur les deux côtés de la belle route de Paris, a tout l'aspect d'une petite ville. Le bien-être, l'élégance, l'industrie, l'activité, y sont plus sensibles qu'aux alentours. Plusieurs courriers le traversent. Il y a un bureau de poste et un télégraphe, une étude de notaire et une perception. La superficie de la commune de Tourriers est de 979 hect. 16 ares. Sa population est de 519 habitants.

§ VII. — *Villejoubert.*

Cette paroisse portait anciennement le nom de Saint-Lazare-de-Villejoubert (*Sancti Lazari de villa Jauberti* ou *Joberti*). C'était une vicairie perpétuelle. L'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe la reçut en 1163 du comte Guillaume IV et fut confirmée dans sa possession, en 1163, par l'évêque Pierre Lomond, son ancien abbé. Transformée en prieuré simple au XIVe siècle, elle est rétablie et passe de l'archiprêtré d'Ambérac à celui de Jauldes vers 1730. Le bourg est

situé au sud de la forêt de la Boixe. L'église est du XIe siècle, et a une abside circulaire. Le presbytère, très petit et sans jardin, fut aliéné le 28 messidor an VI (16 juillet 1796), au prix de 900 livres. On trouve dans cette paroisse les débris d'une ancienne église, appelée *la Macarine,* bâtie au moyen âge par un chevalier nommé *Macarius,* qui partait pour un pèlerinage en Palestine. Adhémar, évêque d'Angoulême, la consacra en 1074. Elle sert aujourd'hui de grange à fourrages. On croit qu'une abbaye de l'Ordre de Citeaux aurait été fondée là, par saint Bernard, en 1153. Au-dessus du château de La Barre, qui existe encore et appartient à la famille du même nom, un bois couvre un monticule où se trouvait le château fort d'*Anzonne,* aujourd'hui *Andonne.* Il fut pris et détruit par Guillaume Taillefer, comte d'Angoulême, et les débris servirent à construire celui de Montignac (1). En 1789, Villejoubert comptait 67 feux. Cette petite paroisse est, dans l'archiprêtré de Jauldes, celle qui a son histoire de la Révolution la plus documentée. Deux prêtres y furent persécutés, mais à des titres bien différents. Le premier, *Jean Clément,* fut victime de son innocence, et le second, *Gellé,* paraît l'être de sa légèreté. Jean Clément était

(1) Marvaud.

depuis vingt-trois ans dans la paroisse de Villejoubert quand la *Constitution civile* du clergé vint mettre sa conscience à l'épreuve. Il résista d'abord, puis, s'autorisant de conseils et d'exemples qui lui vinrent de prêtres estimables, il prêta le serment avec des restrictions, des explications ou des préambules qui le rendaient innocent (1). Il fut déporté en Espagne, où probablement il mourut. Jean Gellé, natif de Montetot, commune de Parzac, arrondissement de Confolens, entra fort jeune dans les Ordres. Il était Récollet à Bordeaux. Au moment de la fermeture des couvents, il rentra dans son pays et fut nommé curé intrus de Villejoubert, à la place du vénéré Clément (1791). Gellé fit tous les serments qu'on exigea de lui, ce qui lui mérita un certificat de civisme. Il ne trouva pas dans ces concessions le salut qu'il espérait. Un jour, le 22 nivôse an II (7 janvier 1794), s'étant rendu au district de La Rochefoucauld pour faire viser son certificat de civisme et offrir son abdication, il n'eut pas l'avantage de plaire aux administrateurs du district qui lui trouvèrent « un petit air muscadin » et le dénoncèrent au Comité révolutionnaire. Gellé fut arrêté, mis en prison à La Rochefoucauld. Dans une enquête faite à Villejoubert, le maire,

(1) M. Blanchet : *Le Clergé charentais pendant la Révolution.*

Jean Rollet, et les deux officiers municipaux, Jacques Marvaud et Jacques Pingaud, l'accusèrent d'incivisme relativement au culte de la Raison. Il fut alors emmené à Paris, condamné à mort et exécuté le 24 floréal an II (11 mai 1794) (1).

Voici les noms des curés de Villejoubert avant la Révolution : 1° Déodat (1062) ; — 2° Antoine Vouzeleau (1731-1751) est en même temps curé de Saint-Amant ; — 3° Jacques Bonnet (1751) ; — 4° Antoine Verrier (1752) ; — 5° Élie Vinson (1759) ; — 6° Dominique Tardat (1763) ; — 7° Jean Merceron (1764-1770) ; — 8° Jacques Vinet (1770-1777) ; — 9° Jean Clément (1778-1791) ; — 10° Jean Gellé (1791-1792). — On cite deux vicaires amovibles : 1° Jean Lebesgue de Lespine (1751) ; — 2° F.-A. Jussé (1758-1763).

Après la Révolution, la paroisse de Villejoubert fut supprimée en 1803, annexée à Tourriers le 27 mars 1805, rétablie par décret du 6 et ordonnance épiscopale du 28 août 1863. L'église ancienne, délabrée, fut interdite en 1844, restaurée et rendue au culte en 1848. Elle a toujours l'ancienne cloche. Le cimetière fut bénit le 23 janvier 1876 et la chaire installée en 1879. Villejoubert n'a pas de presbytère,

(1) Dr Gigon, p. 406.

fait partie du doyenné et du canton de Saint-Amant et est restée annexée à Tourriers. Il n'y a eu depuis la Révolution que des titulaires dispensés de la résidence.

De nos jours, Villejoubert n'est qu'une toute petite paroisse réduite de moitié depuis cinquante ans. En 1850, elle comptait 351 habitants ; de nos jours, elle n'en a plus que 185. Mais elle a gardé sa bonne humeur d'autrefois et son enthousiasme pour les idées libérales. Sa superficie est de 783 hect. 30 ares.

CHAPITRE III

LA PAROISSE DE L'ARCHIPRÊTRE DE JAULDES

§ I. — *Saint-Martin de Jauldes.*

Si je m'en rapporte à certains renseignements qui m'ont été fournis par des personnes compétentes, je dois dire que le nom de Jauldes, dans les premiers siècles de notre ère, aurait été *Gald,* et qu'il serait venu d'un sénateur romain (Galda) qui possédait ici une villa. En dépit de mes recherches, je n'ai trouvé rien qui pût autoriser cette antiquité d'origine et j'en transmets la déclaration gratuitement comme elle m'a été donnée. Ce qui est plus sûr, c'est que, dès le XIIe siècle, Saint-Martin de Jauldes était une cure dans la Braconne, et qu'à la fin du XIIIe un certain Pierre d'Adémard de Jauldes (*Ademari de Jaudis*) fit hommage plein (*hommagium planum*) (1) à l'évêque d'Angoulême, Guillaume IV, de 12 journaux de terre

(1) L'hommage *plein* ou de *fief* n'entraînait pas le serment de fidélité. On le rendait debout. (P. Larousse : *Dictionnaire du XIXe siècle.*)

situés à Bouffanais, au Lobier, à Chez-Grataud et à Jauldes. Ce qui est vrai encore, c'est qu'Hélie de Salabou de Jauldes fit au même évêque un hommage lige (*hommagium ligium*) (1) de sa terre de la combe de Grataud et de sa vigne de la Barrière ou Barrérie, appelée aussi des Maines (*de Meynis*), de sa terre de Choumillas, de celle des Tilles, qui touchait celle d'Audoin de Magnac au maine qu'il a acheté du sieur de La Mornière, de sa terre qui borde la prairie d'Arnaud de Bruinessart (*sic*), et de sa terre qui se trouve entre Jauldes et la Bunzachière (la Jonchère) et pour son jardin de Jauldes qui touche le dit Arnaud de Brunessart (2).

Le bourg de Jauldes, si l'on en juge par les débris de constructions qu'on découvre sans cesse dans les champs qui l'entourent, devait être beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui, mais aussi moins régulier et moins bien bâti. Les restes du passé nous indiquent, comme bourg, une agglomération de demeures étroites et basses, adossées les unes aux autres sans alignement et sans plan général pré-

(1) L'hommage lige engageait le vassal à défendre son seigneur envers et contre tous. On le rendait à genoux. (P. Larousse : *Dictionnaire du XIXe siècle.*)

(2) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. le vicaire général Nauglard, que j'ai à remercier pour bien d'autres détails.

conçu, aérées par de petites ouvertures donnant sur quatre chemins à peine dignes du nom de rues. Une seule maison à deux étages est restée de cette époque : c'est le presbytère. Il y avait pourtant dans ce bourg des familles importantes : celle de Faneau, sergent du roi, les de Villemandy, les Bloin, sieurs de La Mercerie, les Poyrier et les Galloux, dont l'un, François Galloux, fils de Jean, eut pour parrain et marraine le seigneur de Fayolle et sa dame, Mlle de Montbron. Il faut donc supposer que la simplicité dans le logement était dans leurs goûts ou bien que leurs demeures, depuis longtemps disparues, n'ont pas laissé trace de leur importance.

L'église de Jauldes, dédiée à saint Martin de Tours, appartient à l'architecture romano-byzantine. Elle est de cette période qu'on appelle *tertiaire* ou de transition et qui va du XIIe au XIIIe siècle. Elle a été restaurée dans ce sens avec le grand appareil de ses pierres, ses voûtes et ses fenêtres à ogives, et surtout sa rosace tout enguirlandée de feuilles de vigne et de chêne. Où l'architecte me paraît s'être moins inspiré de l'époque qu'il a voulu rappeler, c'est dans le peu d'élévation qu'il a donnée aux voûtes. Le but constant des bâtisseurs d'église au XIIIe siècle était d'élever à des hauteurs prodigieuses des voûtes légères et solides tout à la fois.

On prétend que l'église de Jauldes fut brûlée par les Huguenots quand ils vinrent au nombre de cent mille, sous la conduite du prince de Condé, d'Henri de Navarre, plus tard Henri IV, et du duc de La Rochefoucauld, dans la ville de la Rochefoucauld et dans les environs, massacrer les prêtres, souiller les églises, les piller et les brûler, détruire tous ceux qui n'acceptaient pas leur doctrine et ravager les champs (1568) (1). Les pierres calcinées qui se font voir dans les murs de notre église au fur et à mesure que se détache le crépi qui les recouvrait nous autorisent à admettre cette tradition comme fondée. Il n'y eut alors de détruites que la voûte de la nef et celle du chœur, avec la flèche du clocher. La coupole fut épargnée et elle existe encore dans toute son élégance et sa régularité des premiers jours. La partie endommagée de l'église fut restaurée par le soin des archiprêtres, mais les voûtes en pierres ne furent remplacées que par du bois ; elle est déclarée en bon état en 1630. C'est vers cette époque et un peu plus tard qu'elle reçoit à l'occasion de mariages et de baptêmes tout ce que la contrée rassemble de grandeurs. Le 26 novembre 1662, Noël Faneau fait bapti-

(1) Voir dans le *Bulletin de la Société archéologique,* année 1851-1852, p. 40, le lamentable récit du chanoine Pillard.

ser son fils et invite à la cérémonie toute la noblesse des environs ; j'ai compté vingt-deux signatures à l'acte de ce baptême, et parmi toutes, celles des seigneurs de Fayolle, de Brie, de La Touche, des de Villemandy, des du Tillet, etc. Deux ans plus tard, le 15 avril, un sieur Bloin et sa femme Marguerite *Lériget* font baptiser leur fille *Claire,* et tout le château de La Rochefoucauld assiste à la cérémonie ; j'ai trouvé à l'acte de ce baptême les signatures de M.-C. de La Rochefoucauld, de François de La Rochefoucauld, de C. de La Tour, d'Antoine de Marcillac, parrain, de J.-T. du Plesseys et de Tallerant. Pendant la Révolution l'église de Jauldes, comme la plupart des églises de France, devint temple décadaire. Nous la trouvons indiquée comme telle dans les délibérations de la municipalité de cette époque. Elle y est même déclarée dans un délabrement presque complet : la couverture s'effondre, la charpente menace, les fenêtres tombent, les portes ne ferment plus. On y fit des réparations urgentes et partielles en 1795. On en fait d'autres en 1805, en 1826 et en 1852. Mais c'est en 1875 qu'elle est entièrement restaurée. Alors des voûtes gracieuses remplacent le tillage vermoulu et menaçant ; les murs intérieurs sont crépis et appareillés ; on fait de nouvelles fenêtres, on remplace les cadres de bois par des grisailles de

plomb. On installe un baptistère neuf, une porte neuve extérieure à deux vantaux; le vieux rétable de l'autel est redoré et placé sur un tombeau de marbre blanc. Les dalles irrégulières de tout le pavé sont couvertes d'une couche de ciment qui les aligne; et, dans le chœur, au chevet, on pratique une grande ouverture en forme de rosace où l'on place un très beau vitrail qui représente la Charité de Saint-Martin. C'est un arrière-neveu du bon P. de La Brosse qui a fait don de ce vitrail, et les deux petits anges ailés qu'on aperçoit dans le lobe supérieur représentent exactement les figures enfantines des deux filles du donateur.

Le clocher dans sa restauration n'a pas retrouvé ses dimensions primitives. Il avait anciennement deux cloches : leur emplacement est encore visible ainsi que les deux passages de leurs cordes dans la coupole. Ces cloches furent enlevées, comme beaucoup d'autres ailleurs, en 1793. La tradition rapporte que les administrateurs du district de La Rochefoucauld ne purent trouver à Jauldes personne qui voulût se rendre coupable de ce que tous les Jauldois regardaient comme un sacrilège. Il s'agissait, en premier lieu, de descendre les cloches et, ensuite, de les conduire à Angoulême où elles devaient être embarquées pour Rochefort. De là, elles seraient transpor-

tées jusqu'à La Rochelle, à l'atelier de la fabrication des monnaies de bronze. On dut aller à Brie pour rencontrer des gens mieux disposés. En effet, ce furent des Briauds qui se rendirent à Jauldes avec des charrettes, qui descendirent les cloches et les emmenèrent à Angoulême. Les Jauldois, vexés dans leur amour-propre et dans leur foi, formèrent aussitôt la résolution de se venger. Quand les Briauds furent partis, les Jauldois prirent une charrette à leur tour, se rendirent chez leurs voisins trop complaisants, et sous prétexte de remplir la même mission qu'on venait d'exercer chez eux, ils descendirent du clocher de Brie une des deux cloches qui s'y trouvaient, la chargèrent au plus vite, mais au lieu de se diriger vers Angoulême, ils reprirent la route de Jauldes par un chemin détourné. Au bout de quelques heures, ils purent installer avec joie la nouvelle cloche dans le clocher de Jauldes et elle y est encore. J'étais dans la paroisse depuis quelques jours seulement quand plusieurs anciens me firent ce récit. Je voulus alors, à titre de contrôle, consulter l'inscription de la cloche, et ce ne fut pas sans étonnement que je pus y lire ce qui suit : *Saint Paul, priez pour nous — 1776 — M. du Rousseau, curé ✝ Joseph de Nesmon, parrin ✝ marr. Gabrielle de Nesmon, dame de La Breville ✝ fils et fille de Messire André de Nesmon, seigneur de Brie,*

baron des Estangs et de dame Magdeleine de Gilibert † M. Barau fondeur, — Fougeron, G. Barrusseau fabriceurs. — Cette inscription n'empêche point d'accueillir l'intéressante légende. Le curé de Brie en 1776 était bien un Rousseau, et quant aux de Nesmond, il n'y a pas à discuter. Dans tous les cas : *Si non e vero e bene trovato...* Et pourquoi ne serait-ce pas vrai?

Le presbytère de Jauldes était autrefois beaucoup plus important qu'aujourd'hui. Il ne reste pour cure actuelle que la maison principale de l'ancien archiprêtré ; les granges, les remises, les écuries ont disparu, les celliers sont à la commune. De grandes terres étaient la propriété de la cure ; elles nécessitaient ses vastes dépendances. Et cependant, malgré cette apparence d'importance, le revenu de cette cure n'était pas exagéré. La totalité du bénéfice proprement dit ne dépassait pas 700 livres chaque année. C'était donc surtout un poste d'honneur : le curé inamovible avait juridiction sur les paroisses de son archiprêtré, mais il avait grand besoin de ses biens patrimoniaux pour en ajouter la valeur à celle de sa charge. Il était, d'autre part, tenu aux réparations du chœur de l'église, et pour les dîmes, au lieu de les recevoir avantageuses, il ne lui restait bien souvent, comme à ses paroissiens, que des décep-

tions au bout de l'année. A cause de tout cela et grâce à la résignation en Cour de Rome, le curé pouvait se donner facilement le successeur de son choix; en sorte qu'une cure demeurait souvent aux mains d'une même famille pendant de longues années. Il n'était même pas nécessaire que les successeurs fussent de la famille de celui qui abandonnait le bénéfice pour obtenir quelque portion du patrimoine de leur prédécesseur. La pensée de laisser la charge avec une aisance qui maintenait sa dignité et la préoccupation de voir se soutenir les œuvres charitables portaient souvent les dignes prêtres à agir de cette façon. Il ne faut pas nous étonner si nous trouvons le presbytère de Jauldes légué de la sorte tantôt à des étrangers et tantôt à des parents. Le 15 janvier 1698, c'est Clément de La Ruelle, dit Charpentier, curé de Saint-Pierre de Montbron, qui reçoit ce presbytère, ainsi que ses dépendances, des mains de son oncle, Clément Charpentier, alors archiprêtre. Le presbytère comprenait à cette époque un mobilier complet, et ses dépendances se composaient de plusieurs immeubles : bâtiments et terres. Il avait de plus, avec ce qu'il possède de nos jours, les vastes terrains qui l'avoisinent et qui sont devenus : la place de la mairie, l'emplacement des écoles et de leurs préaux, et de la halle. Clément de

La Ruelle, à son tour, choisit pour son successeur Pierre de La Brosse *oncle,* et en lui résignant son bénéfice, lui abandonna le presbytère dans l'état que nous venons d'indiquer. Le nouveau titulaire y ajouta une partie de ses biens patrimoniaux, c'est-à-dire les bois du Prêtre, les vignes du Prêtre et les champs du Prêtre. Trois ans après, Pierre de La Brosse *oncle,* résigne à son neveu, Pierre de La Brosse et lui abandonne le presbytère avec les dépendances que nous venons de faire connaître. Celui-ci y ajoute presque aussitôt, venant de son patrimoine, les terres de l'Aiguille-de-Jauldes, et les vastes prairies qui s'étendent entre le bourg et la forêt de la Braconne, le long de la route de Saint-Cybardeau à Chasseneuil. C'est avec cette importance que Jean de La Brosse reçoit la cure des mains de son frère en 1726. Il est facile de comprendre comment les revenus de cet archiprêtré se sont élevés de 700 livres à 3,590 que nous trouvons en 1790. La fortune personnelle des archiprêtres y avait ajouté les quatre cinquièmes. Jusqu'en 1640 le prieur de Saint-Florent de La Rochefoucauld présente les titulaires de ce bénéfice à l'évêque, qui les nomme. Ce droit est enlevé au prieur, puis rendu ; malgré tout, l'évêque, sans conteste, finit par conférer de plein droit.

Le presbytère de Jauldes, je veux dire absolument la maison curiale, a toujours été plus remarquable par ses grandes dimensions que par l'élégance de son aspect ou la distribution de ses appartements. Qu'était-il quand le P. de La Brosse s'y trouvait comme écolier? Bien simple, sans doute, si l'on remarque que toutes les modifications et les réparations qui le rendent maintenant habitable ne remontent pas à plus de quarante ans. Je dois avouer aussi par reconnaissance, que l'Administration de la commune de Jauldes, dont la bienveillance ne s'est jamais lassée, n'a cessé d'y faire des dépenses depuis que j'y suis installé.

Après la Révolution, ce presbytère ne fut plus habité par ses prêtres : la paroisse n'ayant plus de pasteurs résidents, la maison curiale devint maison d'école et servit à tous les besoins communaux. A l'époque où l'on fit la route d'Angoulême, l'élargissement de la rue principale de Jauldes s'opéra au détriment de la cure. Une seconde aile, faisant pendant à celle qui sert de cuisine aujourd'hui, fut supprimée. Déjà en 1794, ses jardins étaient devenus la place actuelle de la Mairie, plus tard la Mairie elle-même avec les écoles et les préaux. Les granges, abandonnées, sont tombées en ruines, et leur emplacement avec celui des anciennes cours est devenu le

jardin actuel. En 1875, le chai a été converti en halle par suite de l'abandon qu'en a fait la Fabrique à la Commune en échange des voûtes de l'église.

Le bourg de Jauldes s'est aussi depuis un demi-siècle remis à neuf. Ses rues se sont élargies pour laisser passer librement de nouvelles et larges routes qui se croisent à l'entrée et à la sortie ; les maisons ont été reconstruites dans des proportions qui indiquent mieux l'aisance et le progrès, et, soit qu'on arrive d'Angoulême ou de La Rochefoucauld, de Vars, de Saint-Amant-de-Boixe ou de Mansle, Jauldes apparaît maintenant, à la belle saison surtout, comme un gracieux paysage, où tout semble respirer à l'aise dans la verdure et le soleil.

§ II. — *Les hameaux de Saint-Martin de Jauldes.*

La paroisse Saint-Martin de Jauldes, outre le bourg, comprenait vingt-trois hameaux, dont voici les noms : 1° Le Bois de Jauldes ; — 2° Le Grand-Cherves ; — 3° Le Petit-Cherves ; — 4° Cussac ; — 5° Fayolle ; — 6° Glanges ; — 7° La Grenouillère ; — 8° La Jonchère ; — 9° L'Age ; — 10° Margnac ; — 11° La Mercerie ; — 12° Chez-Morand ; — 13° La Mornière ; — 14° La Motte ; — 15° Nouailles ; — 16° Portal ; — 17° Puy-Guichard ; — 18° Chez-Quil-

let ; — 19° Chez-Renard ; — 20° Les Rivauds ; — 21° Torsac ; — 22° Treillis ; — 23° Magnac de Jauldes.

Nous allons dire un mot de chacun de ces hameaux, réservant nos plus complets détails pour le plus célèbre de tous et qui fera l'objet d'un paragraphe particulier.

LE BOIS DE JAULDES

Ce charmant petit hameau a été de tout temps richement encadré dans les plus beaux arbres de la Braconne. Il y a notamment à son entrée, du côté de la forêt, une clairière immense au milieu de laquelle paraissaient vivre en souverains de ces lieux des chênes séculaires. Malheureusement, la hache administrative a fait disparaître progressivement ces verdoyants témoins des temps passés. Il en reste peu de nos jours, et leur aspect a l'air plutôt triste que glorieux de leur ancienne origine. C'était sous l'ombrage épais du feuillage de tous ces géants décimés et sur les verts tapis qui s'étendaient à leurs pieds, que les habitants de toute la paroisse, accompagnés chaque année de leurs parents, de leurs voisins et de leurs amis, allaient joyeux célébrer la frairie de Jauldes, le jour de la Pentecôte. Ces usages ont dis-

paru comme les vieux arbres, et, comme les anciens habitants, sont devenus victimes des révolutions ou des siècles. Je regarde comme un devoir de signaler au lecteur une famille vénérée qui habita longtemps ce hameau. L'exil et le martyre en même temps que sa parenté avec notre apôtre imposent désormais son nom à nos pieux souvenirs. C'est la famille de Crozant.

Concernant cette lignée, le premier nom que l'on rencontre dans les registres de la paroisse est celui d'un Léonard de Crozant, né vers 1652, mort en 1782 à soixante ans environ. Il laissa un fils, Maximin, qui épousa une demoiselle Jeanne de Lavergne. De ce mariage naquirent deux enfants : François et Anne. Anne devint l'épouse de Jean de La Brosse, frère de notre héros, et François fut le père de l'époux d'Anne-Marguerite Normand de La Tranchade, veuve de Crozant, guillotinée à Paris le 9 mesidor an II (28 juin 1794). La tradition rapportait que deux demoiselles de Crozant, de ce pays, après avoir fait pendant toute leur vie l'édification du peuple par leur charité, furent dénoncées comme conspiratrices en 1793. Arrêtées aussitôt par les ordres du district de La Rochefoucauld, elles furent conduites dans le château de cette ville et l'on n'entendit plus parler d'elles.

Grâce à des recherches minutieuses, j'ai pu reconstituer cette légende. Il est probable que la première victime de ce nom fut Anne de Crozant, veuve de Jean de La Brosse. Les anciens du hameau m'ont affirmé que leurs ancêtres l'avaient vue partir pour la prison. Qu'est-elle devenue? On pense que, vu son grand âge (elle avait soixante-dix-huit ans), elle périt de suite de douleur et d'effroi dans le cachot où elle fut reléguée. Quant à la seconde, son histoire est en détail dans *Les Victimes de la Terreur* (1). J'extrais de cet ouvrage ce qui regarde le hameau du Bois, et j'y ajoute certains renseignements qui ne concordent pas absolument avec ceux de l'auteur (2).

Mme Anne de Crozant de La Brosse était veuve et sans famille. Par respect pour sa mémoire, le domaine du Bois avec le logis fut acheté par un de ses neveux, Louis de La Brosse. Le nom du propriétaire saisi est Jean-François de Crozant, émigré, l'aîné des deux petits-fils du frère d'Anne de Crozant.

Le fils de Louis de Labrosse qui ne signe alors que Louis *Labrosse,* Pierre dit Bellefond, se bâtit pour lui seul un hameau : l'Aiguille de Jauldes, qui n'est pas mentionné dans la nomenclature que nous

(1) *Les Victimes de la Terreur,* deuxième série, pp. 231 et suiv., du Dr Gigon.

(2) Voir aux Pièces justificatives.

avons faite parce que notre intention était surtout de parler des hameaux qui existaient au temps de notre missionnaire. Cette demeure, qui se compose d'une maison d'habitation, une des plus belles de la commune, et de vastes dépendances est gentiment située à 200 mètres du bourg, sur la route de Jauldes à Angoulême. M. Bellefond (c'est ainsi qu'on appelait M. Pierre de La Brosse) y a laissé, comme dans toute la contrée, du reste, le souvenir d'une charité qui ne se lassait pour personne. Tous les jours, on entend répéter encore, par des personnes reconnaissantes ou sympathiques, qu'il a sauvé par ses soins assidus du jour et de la nuit, là, un père, ici, une mère, ailleurs un fils, quelqu'un partout, plusieurs personnes dans chaque partie de la commune. Aussi ses funérailles furent-elles l'occasion de la manifestation d'un deuil général et son nom reste-t-il dans le pays avec le souvenir toujours vivant de son dévouement et de son grand cœur. J'ai eu la douleur d'être devancé par la mort auprès de son fils unique, M. Gustave Labrosse, ancien notaire à Cognac, le donateur du vitrail de Saint-Martin ; mais la pieuse épouse qu'il a laissée et ses deux filles, qui rappellent, dans la paroisse, les souvenirs de vertus des demoiselles de Crozant, auront, par leurs mérites anticipés, disposé le cœur du bon Dieu en faveur du père et de l'époux.

LE GRAND-CHERVES ET LE PETIT-CHERVES DE JAULDES

Le Grand-Cherves de Jauldes et le Petit-Cherves ne formaient autrefois, habituellement, qu'un seul hameau ; il est même très rare, avant 1830, de trouver un acte sous le nom particulier de l'un d'eux. Ces hameaux doivent l'importance qu'ils ont prise, surtout depuis un demi-siècle, à la prospérité des vignes et au commerce qu'elle favorisait. C'est de ce temps d'abondance que datent les coquettes habitations aperçues le long des routes d'Angoulême et de la Braconne, ainsi que dans l'intérieur des hameaux. Il existe encore dans le Grand-Cherves une maison dont les fenêtres indiquent l'époque de la Renaissance ; c'était peut-être la demeure des de Zherces, une des plus importantes et des plus anciennes familles connues.

CUSSAC

Cussac, autrefois Cussat, a toujours été un petit hameau. Il fut habité par une sœur du P. de La Brosse, Anne de La Brosse, qui épousa Briand, sieur du Courret. Elle y mourut en 1769, à l'âge de cinquante ans. Le sieur Briand, déjà beau-frère de notre

apôtre, épousa en secondes noces Anne Duboiscuvier, cousine du bon Père. Elle mourut à Cussac en 1789, à l'âge de quarante-neuf ans, et son mari en avait soixante-quinze quand il la suivit dans la tombe, la même année. Ce hameau est à cent mètres de la route de Chasseneuil à Saint-Cybardeaux et à 1,500 mètres du bourg de Jauldes.

FAYOLLE

Ce hameau appartenait tout entier à la plus riche famille du pays. Le beau château qui s'y trouvait et qui ne fait plus voir depuis longtemps que des ruines, a gardé pour lui seul tous les souvenirs de Fayolle. Les anciens parlent encore avec un certain enthousiasme de l'aspect imposant de ses tourelles et de ses tours comme les décrivaient leurs pères, de ses portes bardées de fer et soulevées par des chaînes puissantes, des fossés profonds, des arbres gigantesques qui l'entouraient, de ses prairies immenses, des larges avenues bordées d'arbres de toute essence, qui conduisaient, l'une à l'immense étang qui subsiste encore, l'autre à l'église de la paroisse. Il ne reste de cette magnifique construction que des pans de murs et des ronces, mais ces débris sont encore importants. On peut les apercevoir de presque tous

les points de la commune. Les visiteurs, qui ont la hardiesse de gravir ces restes que la Révolution et la rapacité n'ont pu descendre encore de leur base, ont devant eux la magnifique vallée qui s'étend jusqu'aux portes d'Anais et de Tourriers et à leur gauche la ville d'Angoulême où l'on peut distinguer et les arbres de Beaulieu et les flèches les plus élevées des édifices de la ville. Le soir, le coup d'œil est féerique, quand la cité s'éclaire des milliers de feux de ses gaz. Fayolle était un arrière-fief dépendant de la baronnie de La Rochefoucauld. Il appartint dans le principe aux Tizon d'Argence, qui ont donné leur nom à une rue d'Angoulême. Il fut légué par eux à Foulques de Lubersac, qui le laissa en héritage à son fils, un capitaine de Fayolle qui mourut au siège de Metz en 1552. En 1662, un François Duvignaud, sieur de Vaucaise, et son frère, Fayolle Duvignaud, possèdent le château de Fayollè. Ils avaient épousé les deux sœurs de Guitard : Fayolle, l'aîné, avait épousé Marie, et François épousa Louise, en 1668. En 1672, Vaucaise a un fils Henry, qui a pour parrain un de Feydeau, sieur de La Rochebertier, et pour marraine Marie de Curzay, de Jauldes. En 1673, de Feydeau épouse Marie de Curzay, et, parmi leurs témoins, figurent C. de France, Dassier, de Nesmon, etc... Un autre capitaine de Fayolle mourut à Mantoue en

1702. On trouvera à la fin du volume copie d'une pièce qui l'atteste. En 1714, Henry Duvignaud, seigneur de Fayolle et Sigogne (1), épouse une demoiselle Élisabeth-Charlotte de Montbron. De ce mariage naquirent deux enfants : 1° Marie-Louise, le 17 janvier 1715, et 2° François, le 26 janvier 1717. A cette époque, vivait à Fayolle une famille alliée aux de La Brosse : Samuel Briand, sieur de Montplaisir, marié avec Anne Duboiscuvier. Briand y meurt en 1722, et sa veuve s'y remarie en 1724 avec un marchand d'Anais, Vouillat, parent des Duboiscuvier. En 1733, un d'Andignac est bailliste de Fayolle. Enfin un acte (2) daté du 20 avril 1789 indique, comme dernier propriétaire du château et de ses dépendances, Marc-René Bareau de Girac, chevalier et seigneur de Fayolle. On raconte tous les jours que ce de Girac émigra, que son château fut dévasté et incendié et que les terres furent vendues comme biens de la nation, l'an II de la République.

(1) Hameau de Coulgens, dont le nom figure souvent dans nos registres paroissiaux de cette époque.

(2) Voir à l'Appendice.

GLANGES

Ce hameau est en pleine Braconne. La route qui le traverse depuis quelques années et qui va aboutir au château de La Rochefoucauld, lui a donné un aspect moins sauvage. On y trouve des restes de voie romaine. La tradition rapporte, et l'histoire du pays semble lui donner raison, que les Huguenots, en 1568, établirent à Glanges leur quartier général, pendant quelque temps, et que de là ils portèrent l'épouvante et la dévastation dans toute notre contrée. Ils avaient une armée formidable évaluée à cent mille hommes et ils marchaient sous les ordres de François III de La Rochefoucauld, comte de Rouey, qui périt dans les massacres de la Saint-Barthélemy en 1576, sous la conduite de Henri de Navarre, qui devint Henri IV, et sous celle du prince de Condé, qui périt à Bassac. Au XVIIe siècle, il y avait à l'entrée de ce hameau, près du chemin de Jauldes à la Braconne, une maison importante habitée par une puissante famille, les de Corgnol. Ce qui reste de cette demeure sert de maison de chasse à mon cher condisciple de Richemont, Ernest Robert, de Ruelle. Elle s'appelait, cette habitation, le Vallon-de-Glanges; en 1681, y mourut nonagénaire Isaac de

Corgnol, qui fut inhumé dans le chœur de notre église. Il avait eu, avant de mourir, la consolation de marier sa fille Marguerite avec Florent de Raymond, sieur du Peyrat, originaire de Saint-Angeau, et d'assister au baptême d'une petite-fille en compagnie de toute la noblesse des environs : les de Raymond, les de Mascureau, les le Querroy, les de Crozant, les de La Grèze, les de Torsac de Jauldes, les Callière, etc. Je pensais à cette réunion princière, un matin que je visitais là mon ami, en remarquant dans l'ancien vestibule, à la place des vêtements supplémentaires des hôtes d'autrefois, soixante peaux de lièvres suspendues en rang pour attester les succès du chasseur. Ainsi s'en vont la gloire et les hommes. Les deux familles les plus anciennes et les plus importantes après les de Corgnol étaient les Bourabier et les Roudeau. Le camp de la Braconne, qui avoisine ce hameau et qui s'étend de plus en plus de ce côté, donne à penser aux habitants qu'ils sont appelés à abandonner quelque jour leurs maisons et leurs terres.

LA GRENOUILLÈRE

Ce hameau a disparu sans laisser de traces.

LA JONCHÈRE

Grâce à l'obligeance de M. le vicaire général Nanglard, j'ai appris que ce hameau s'appelait La Bunzachiera (1) à la fin du XIIIe siècle. La Jonchère a toujours été un hameau de peu d'importance, si l'on ne tient compte que du nombre des habitants. De nos jours, il se réduit à trois ou quatre feux. Les familles qui s'y firent remarquer furent celle des Prévot-Desvalins, et celle des Clément.

L'AGE

Il y eut dans ce hameau un prieuré, saint... de L'Age-Monjau, *Sancti... de Agia-Monacali,* dépendant de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême. Ce prieuré était une des plus anciennes possessions de l'abbaye. Il fut conventuel à l'origine et jusqu'au XIIIe siècle. Une bulle du 17 septembre 1337, dont l'exécution est confiée à l'abbé de La Chaise-Dieu (Clermont) l'unit à La Chambrerie. En 1449, il est représenté comme ayant été ruiné par les guerres et la mortalité, et le chambrier en abandonne la jouissance, qui

(1) Voir à l'Appendice, les Pièces justificatives.

ne lui impose que des charges sans profit. L'abbé le confère cependant, le 21 août de la même année, à un Nicolas Aubert, régulier. Mais, peu après, celui-ci, y voyant trop de ruines à relever, l'abandonne à son tour. Ce bénéfice, ayant perdu sa chapelle et ses bâtiments, est transféré à Tourriers. L'Age, qu'on écrivait aussi Lâge et Laage, est près de Fayolle. Ce hameau était en quelque sorte absorbé par le château. Il l'a bien absorbé à son tour. C'est, en effet, après la Révolution que ses terres élargies et ses coteaux bien cultivés l'ont enrichi par le vin délicieux qu'ils se sont mis à produire, et que des constructions plus élégantes et plus vastes se sont élevées à côté des anciennes toutes basses et confondues les unes dans les autres. Les voyageurs qui le regardent de la route de Jauldes à Anais le prennent toujours pour un hameau très important. Les deux familles les plus anciennes sont les Piffre et les Jonquet.

MARGNAC

Ce hameau est formé par un joli groupe de maisons qu'on rencontre en amphithéâtre, à 1,500 mètres du bourg de Jauldes, quand on suit la route d'An-

goulême. La plus ancienne famille de Margnac est celle des Bois. La plus importante de nos jours est celle de notre aimable adjoint, M. Pierre Bois-Roulet.

LA MERCERIE

La Mercerie, autrefois si bien habitée, est de nos jours un des hameaux les plus réduits de la commune de Jauldes. Quand, sur la route de Chasseneuil, on se trouve en face de L'Age, on peut apercevoir, à gauche d'un chemin qui conduit de Fayolle à Magnac, quelques pans de murailles envahis par les ronces et trois ou quatre maisons qui composent les deux feux actuels du hameau. C'est toute la Mercerie. Là, pourtant, fut autrefois une des plus grandes familles du pays, les Briand dont quatre frères : le sieur du Courret, le sieur de Monplaisir, le sieur des Essarts et le sieur des Vallons, étaient alliés aux autres familles importantes de la contrée : aux Duboiscuvier, aux de La Brosse, aux Gervais, et qui invitaient à leurs fêtes les châtelains de Fayolle, les de Corgnol de La Touche et les de Crozant du Bois-de Jauldes.

CHEZ-MORAND

Ce hameau, qui est près du Bois de Jauldes en Braconne, est de date récente.

LA MORNIÈRE

La Mornière est un de nos hameaux les plus anciens. Je trouve en effet qu'au XIIIe siècle un sieur de La Mornière (de La Mourineyra) vendit une propriété au sieur Audoin de Magnac (1). Traversé de nos jours par la route de Jauldes à Angoulême, ce hameau a perdu beaucoup de son importance d'autrefois. La famille ancienne la plus distinguée a été celle des Mayoux dont un fils épousa une demoiselle de La Lande. Cette famille, qui a donné plusieurs prêtres à l'église, parmi lesquels, trois curés à Agris (2), a fourni aussi la marraine de notre apôtre, Jeanne Mayoux, entrée au couvent de l'hospice de La Rochefoucauld où elle est conseillère en 1716, et où elle meurt le 9 mars 1753 à l'âge de soixante-cinq ans. Elle avait trente-six ans quand elle fut marraine de Jean-Baptiste.

LA MOTTE

La Motte, qu'on écrivait aussi La Mothe, était au commencement du XIIIe siècle un des hameaux les

(1) Voir aux Pièces justificatives.
(2) *Pouillé*, t. II, p. 35.

plus populeux de la paroisse. Les familles Bonvaslet, Fougerat et Lavenat y donnaient alors l'exemple des patriarches par le nombre de leurs enfants et par la bonne entente qui régnait entre toutes les personnes de chaque maison. Un Moreau et un Favreau épousèrent deux filles Bonvaslet en 1734 et en 1736. Au milieu de ces bonnes familles vivaient celle des Constantin et celle des de Bort. Ces derniers étaient parents des de La Brosse (1). Constantin, notaire royal, avait succédé, dans cette charge, à son père Jacques Constantin. Il épousa une demoiselle Boissier, fille du Sieur des Combes, dont il eut plusieurs enfants qui s'établirent dans la paroisse de Jauldes et dans les environs. Un Constantin de Villars a été maire de Jauldes et convoquait son conseil à La Motte, dans sa maison. Cette demeure et les terres qui en dépendent appartiennent aujourd'hui à M. Georgeon, le célèbre avocat d'Angoulême. La famille Fougerat survit encore dans celle de notre excellent maire M. François Bois-Roulet.

(1) J'ai entendu mon père raconter souvent l'histoire de notre grand'tante, Mlle de Bort, qui fut dénoncée pour avoir tricoté dans son grenier un jour de décade et emmenée en prison à La Rochefoucauld, où elle n'a plus donné signe de vie. (Thérèse Lesenne, de Magnac).

NOUAILLES

Ce hameau, beaucoup plus rapproché d'Anais que de Jauldes, était, surtout à l'époque qui nous occupe, bien peuplé. Une demoiselle Marie de La Glaye de Nouailles fut enterrée dans l'église de Jauldes, devant l'autel de Saint-Eutrope « environ deux brasses dudict ». Elle avait épousé un Lair, dont la maison reste importante pendant de longues années, et se partage ensuite par des alliances entre les Basset et les Fradet. Des Basset sont parrains d'enfants de la famille de La Brosse et réciproquement, et un Fradet Pierre épouse une Marguerite de La Brosse, le 6 février 1769. Nouailles est un des hameaux de Jauldes qui présentent le mieux le mélange du contemporain et du passé. Il n'est pas rare d'y rencontrer des constructions modernes adossées à d'anciennes maisons qu'elles semblent soutenir ; image touchante de souvenirs bien conservés et d'une bonne entente entre les deux âges. Avec cela, Nouailles est encore un grand et beau hameau, qui se tourne de plus en plus vers la route de Chasseneuil. Ses pieds se baignent sans cesse dans les eaux murmurantes et limpides de sa fontaine précieuse, de son beau lavoir et de son fécondant ruisseau.

PORTAL

Il est mieux de dire Portail. C'était un tout petit hameau dont il ne reste pas la moindre pierre. Il était près de L'Age, sur la route de La Clavière où l'on trouve toujours les champs du Portail. Ce hameau fut habité par la famille Jamain, dont le chef Nicolas mourut à quarante-cinq ans et dont la fille Marie épousa un Jean Blanchet, d'Anais, en 1702.

PUY-GUICHARD

Puy-Guichard, qu'on trouve aussi écrit Puy-Quichard, était dans la direction de Jauldes à Fayolle, par le chemin du château. Il ne reste plus de ce nom qu'un bois, appelé par corruption *Pichard,* et le chemin de Puy-Guichard mentionné sur le cadastre. Le premier propriétaire de ce hameau paraît être un de Guichard, dont une fille épousa un Constantin de La Jonchère. Le dernier est un Jean Mesnard, marié à une Pâquet, dont la fille unique mourut le 5 juin 1787.

CHEZ-QUILLET

Ce hameau de très petite importance était situé entre Chez-Renard et Treillis. Il a disparu sans lais-

ser autre chose que les noms de deux familles qui l'habitaient : les du Theil et les Galloux.

CHEZ-RENARD

C'est un des hameaux qui est resté le plus longtemps stationnaire dans la simplicité de ses maisons d'autrefois. Il paraît prendre son essor et nous fait voir depuis quelque temps des constructions vastes et bien bâties. Les familles les plus anciennes sont les du Theil, les Galloux, les Billat et les David.

LES RIVAUDS

Je n'ai trouvé ce nom que deux fois dans les anciens registres de la paroisse. Ce hameau ne comprenait en effet qu'une demeure sur le territoire de Jauldes. La plus grande partie appartenait à Anais. La situation est la même aujourd'hui.

TORSAC

Le nom de ce hameau est presque toujours écrit *Torsat*. Il s'étendait entre le Grand-Cherves et Magnac. Il ne reste plus rien des demeures qui le com-

posaient et qui abritèrent dans le passé des familles remarquables. Quelques murailles, qu'on dit les ruines d'un château, de grandes plaines et de vieux chemins disent seuls encore son nom. Ce fut là que se maria un ancêtre de notre apôtre avec une Marthe de La Croix. Un Pierre de La Brosse y épousa aussi une Jane Séguin en 1702. Les de La Croix, les Tison et les Séguin sont les plus anciennes familles; puis viennent les Constantin, sieurs de Romefort, et les *Sibillet* ou *Cibilet*. Anne Constantin a pour marraine, en 1726, une Marguerite de Chalais. En 1733, a lieu le solennel mariage de Jean Bouniceau, de Saint-Amant-de-Boixe, et de Marie Frotier-Tison, de Torsac-de-Jauldes. Et puis, plus rien que quelques noms rares et sans importance en attendant le silence définitif, preuve évidente d'une complète dispersion des habitants de ce hameau dès le milieu du XVIIIe siècle.

TREILLIS

Vu du chemin de Jauldes à une certaine distance, Treillis présente l'aspect d'un village important et bien bâti. Il est resté un des hameaux les plus habités de la commune. Il a paru de tout temps un des plus aisés, en ce sens que l'ensemble des familles

a montré plus de bien-être que la généralité des autres.

Au XIe siècle (1038-1043), d'après une charte que l'on trouvera à l'Appendice de ce volume, Guillaume Guichard et Itier, son frère, avec plusieurs membres de leur famille, donnent à Saint-Pierre-d'Angoulême des biens qu'ils ont à Tresliz et qui proviennent de leur aïeul, Eblon de Tresliz. Treillis est appelé *Villa* dans cette charte, et ce hameau dépendait alors de la Vicairie de Montignac-Charente. Après ces noms, les premiers qui se rencontrent dans les actes concernant Treillis sont ceux des de Villemandy, venus du bourg, des de Bort, venus de La Mothe, des Bonamy, des Mesnard, des Blanchard et des de Dieu. En 1702, un Jean de Dieu, praticien de la paroisse de Saint-Jacques de L'Houmeau, épouse à Treillis une Françoise de Bort. Ce Jean de Dieu, devenu procureur fiscal de la juridiction de Jauldes et Fayolle, fut surpris par la mort, n'eut que le temps de recevoir l'Extrême-Onction et fut enterré dans l'église de Saint-Martin de Jauldes devant l'autel de la Sainte-Vierge (septembre 1725). Son beau-père, Jacques de Bort, l'y avait précédé en 1716. En 1727, un Pierre de La Brosse, d'Aussac, se marie, à Treillis, avec Marguerite Joubert, née en 1703, de Pierre Joubert et de Marguerite Beaudet. Ce mariage, qui fut très solennel, attira

dans ce hameau plusieurs nobles familles. Les Joubert avaient leur sépulture dans l'église de Jauldes, du côté de l'autel de la Sainte-Vierge. Marguerite Beaudet et son époux Pierre Joubert y furent enterrés : la première en 1723 et le second en 1726. En 1728, il se fit à Treillis un autre mariage remarquable : Pierre Fureau, sieur des Fontenelles, qui habitait ce hameau avec son père venu de La Rochette, y amena comme épouse une demoiselle Magdeleine Frottier-Tison, de Torsac-de-Jauldes. Puis ce sont les Sérier, les François, les Chambaud et les Basset qui continuent avec les autres descendants des familles précédentes l'histoire très intéressante de Treillis. De nos jours, cet endroit est encore plein de vie, d'une vie agricole surtout. La route de Saint-Amant-de-Boixe, qui le traverse, permet au voyageur d'admirer sa belle fontaine avec sa source abondante et mystérieuse, ses lavoirs toujours occupés, son charmant petit ruisseau et les hauts peupliers qui en protègent les bords.

§ III. — *Magnac de Jauldes.*

Magnac est le hameau remarquable entre tous, celui où naquit l'homme distingué qui donne de la gloire à tous les autres. Son nom brillera désormais

avec celui de Jauldes à côté du nom du célèbre compatriote que les siècles mieux informés n'oublieront plus. Je voudrais le décrire avec des expressions de particulière piété. Il me semble que les sentiers qui y conduisent sont plus bénis, que ses fleurs sont plus belles, que sa verdure est plus douce, que ses eaux sont plus limpides, que son aspect est plus riant qu'ailleurs, parce que ses souvenirs sont plus sacrés.

J'ai interrogé le plus possible le passé, relativement à ce hameau, il ne m'a rien fourni au-delà du XIIIe siècle, mais au déclin de cette centurie des âges, j'ai trouvé qu'une famille Audoin habitait (1) Magnac. Deux autres familles importantes se sont greffées sur celle-là et ont donné dans la suite naissance à notre héros : les de La Brosse et les Dubois-cuvier. Au moment où naquit Jean-Baptiste de La Brosse, le hameau tout entier appartenait à ces deux derniers noms et les autres habitants n'étaient que des serviteurs. Mais quelle fut précisément la maison où l'apôtre reçut le jour, il n'est pas possible de l'indiquer aujourd'hui, puisque le vaste logis des de La Brosse a été divisé et remplacé par deux habitations, depuis longtemps indépendantes l'une de l'autre. Il est presque sûr cependant, et c'est l'avis

(1) Voir à l'Appendice.

des anciens de la famille, que ce fut dans la partie occupée de nos jours par les Garraud. Il reste en effet dans cette demeure une chambre qui date du temps de cette naissance. Tandis que dans la partie qui est aujourd'hui la propriété de M. Louis Lesenne, il n'y a qu'une salle voûtée, qui rappelle plutôt une ancienne servitude qu'une maison d'habitation. Le principal corps du logis des de La Brosse était donc dans les immeubles partagés aujourd'hui entre Théophile Garraud et Chopinard. Il n'y a pas de doute que ces immeubles viennent tous des de La Brosse. Le père de Théophile Garraud en a acheté la première moitié des héritiers de cette famille et l'autre moitié leur appartenait aussi ! Les Lesenne sont eux-mêmes des héritiers par leur grand-père qui épousa une de La Brosse en 1793 (1). Les Duboiscuvier habitaient la maison de M. Victorien Lesenne.

Magnac est un des hameaux les mieux situés de la paroisse. Le voyageur qui suit la route de Chasseneuil à Saint-Cybardeaux, après avoir laissé le bourg de Jauldes à deux kilomètres derrière lui, aperçoit, à sa gauche, ce petit nid, encore plein des plus anciens et des plus touchants souvenirs, largement établi sur un mamelon bordé de murailles et qui se perd en

(1) Voir l'état-civil à la mairie de Jauldes.

pentes douces dans de vastes et fraîches prairies. Les constructions les plus importantes sont aujourd'hui celles de M. Claude Lesenne, (dit M. Numa), notre dévoué président du bureau de la Fabrique. M. Claude Lesenne est aussi un descendant des de La Brosse par sa grand'mère, au même titre que M. Victorien et M. Alexis Lesenne (1). Son fils, M. Maurice, ancien officier d'infanterie, a épousé, il y a quelques années, Mlle Thérèse Lesenne, sa cousine. Les bénédictions du ciel sur cette union des mieux assorties et des plus heureuses se sont épanouies dans trois charmants enfants : Léonide, Ludovic et Henri. Si ces chers petits n'ont pas le nom de leur grand-oncle, ils seront à même d'acquérir assez de mérites pour devenir les dignes héritiers de sa gloire et de ses vertus.

Mes chers paroissiens, glorieux de leurs ancêtres, et mes lecteurs du Canada, si avides de tout ce qui rappelle le bon P. de La Brosse, ne me reprocheront pas la petite histoire de Jauldes qui fait l'objet de cette première partie. C'est du reste pour les intéresser les uns et les autres que je l'ai entreprise. Il m'a

(1) M. Alexis Lesenne, ancien percepteur à Mansle et ancien président du Conseil de Fabrique de Jauldes, est décédé depuis peu de temps, laissant trois enfants : Mme Vve Bonnet, Mme Maurice Lesenne, et M. Louis Lesenne.

semblé aussi qu'en présentant, émaillée de ces grands noms du passé et de ces beaux souvenirs, cette paroisse devenue plus humble, je la rendrais aux yeux de tous, plus digne encore du grand personnage dont elle fut le berceau, au temps de sa gloire.

DEUXIÈME PARTIE

LA FAMILLE DE L'APOTRE

La première partie de ce livre est comme la moulure extrême du cadre dans lequel j'ai l'intention de présenter mon héros. Cette seconde en formera les lignes plus rapprochées. Elle contiendra seulement deux chapitres. Dans le premier que j'intitule : la famille spirituelle de l'apôtre, je donnerai les noms de tous les curés de Jauldes. Personne ne s'étonnera de cette manière de procéder; tout le monde comprendra en effet, qu'outre le plaisir qu'éprouveront les habitants de cette paroisse à lire les noms des prêtres qui ont vécu avec leurs aïeux, il n'y a pas de véritable histoire du passé qui ne donne une place marquée aux personnages religieux. De plus, dans la circonstance, notre illustre compatriote compte les plus célèbres des anciens recteurs de la paroisse de Jauldes parmi les membres aussi de sa famille temporelle. Pour plus de clarté, je partage-

rai ce chapitre en trois paragraphes : le premier, qui fera connaître les archiprêtres de Jauldes, c'est-à-dire l'époque la plus glorieuse de la paroisse; le deuxième, spécialement consacré au temps de la Révolution, dira l'époque douloureuse et consolante tout à la fois ; enfin le troisième indiquera les curés depuis la Révolution. Cette dernière époque ne sera pas la moins intéressante.

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE SPIRITUELLE DE L'APOTRE

§ I. — *Les archiprêtres de Jauldes.*

On connaît les noms de quatorze archiprêtres, qui ont été à la tête de la paroisse de Jauldes, jusqu'à la Révolution. Les sept derniers seulement sont mentionnés dans nos registres : j'emprunte les noms des sept premiers au *Pouillé* de M. le vicaire général Nanglard.

1° Le premier archiprêtre de Jauldes dont le nom nous soit parvenu est Pierre Bernard, en 1170. Ce fut lui qui dut bâtir l'église.

2° Le deuxième fut Jean Toyon, qui exerça en même temps les fonctions de vicaire général. Il administra la paroisse de Jauldes pendant dix-sept ans, de 1450 à 1467.

3° Le troisième, Arnaud Vidaud, devint chanoine de Saint-Émilion (*in Dordoniam*). Il demeura à Jauldes pendant onze ans, du 10 mai 1578 à mars 1589.

4° Puis vint Hercule-Barthélemy des Massues qui

fut transféré d'Échallat. Il passa à Jauldes cinq années, de 1630 à 1635, pendant lesquelles il fut en même temps curé du Petit-Saint-Cybard, une des paroisses d'Angoulême. Il devint chapelain à la cathédrale et à Chazelles et se retira avec pension.

5° Le cinquième archiprêtre fut Jean Garis, qui exerça le ministère pendant sept ans, du 10 novembre 1635 à 1642.

6° Le sixième, Nicolas Thibaud, demeura à Jauldes douze ans et fut en même temps chanoine de l'église collégiale de La Rochefoucauld.

7° Le septième, que nos registres ne mentionnent pas encore, fut Pierre Lesueur, transféré de Negret, cure de l'archiprêtré de Saint-Claud, et qui demeura deux ans à Jauldes, du mois d'août 1659 à 1661.

Nous possédons les actes et les signatures de tous ceux qui suivent :

8° Le premier archiprêtre dont font mention nos registres paroissiaux est Clément Charpentier, qui administra la cure de Jauldes pendant trente-sept ans, de 1661 à 1698. Il était bachelier en théologie, ce qui prouve qu'il était à la hauteur de sa mission surtout à cette époque si troublée par le *Jansénisme* et par le *Quiétisme*. Il fut le contemporain de Louis XIV, de Bossuet et de Fénelon. Il administra sa paroisse sous les évêques François de Péricard et Bernard de

Rezay. Il avait été transféré de Lussac, paroisse de l'archiprêtré de Chasseneuil. Il fut pendant son séjour à Jauldes, en même temps qu'archiprêtre de Saint-Martin, chapelain de la Trinité en Saint-Claud. C'est du temps de cet archiprêtre que naquit près de Paris (1694) François-Marie Arouet, dit Voltaire, qui devait être le dernier des hommes par le cœur, qui n'en fut pas moins le roi de l'opinion au XVIIIe siècle, et qui en s'adressant aux esprits superficiels entretint dans l'Europe une vaste conspiration contre l'Évangile. Clément Charpentier résigna son bénéfice en janvier 1698. Il mourut à Jauldes en mars 1702. Voici l'acte de sa sépulture : *1702 — 25 mars — Sépulture de Clément Charpentier, prêtre, âgé de 80 ans et enterré sous la lampe de l'église, par dessous la balustrade. Tous les prêtres de l'archiprêtré, tous les doyens, Sainte-Colombe, Saint-Angeau, Brie et Champniers ont assisté à ses funérailles. — Signé Laruelle, archiprêtre.*

9° Le successeur de Clément Charpentier fut son neveu, Clément de La Ruelle, appelé aussi Charpentier. On le transféra de Saint-Pierre de Montbron. Il fut archiprêtre de Jauldes pendant huit ans : de janvier 1698 au 9 novembre 1706. Il mourut en 1707, le 16 octobre, et fut enterré le 17, à l'âge de quarante-six ans. Le registre donne ainsi l'acte de la sépul-

ture : *1707 — 17 octobre a été enterré et est mort le jour précédent, après avoir reçu tous les sacrements, M. Clément de La Ruelle, archiprêtre de Jauldes, âgé de 46 ans, regretté et pleuré de tous ses paroissiens.* Suivent les signatures de dix prêtres présents à sa sépulture. L'archiprêtre de La Ruelle laissait à Jauldes un frère établi comme chirurgien, Jean, et une sœur, Louise, qui tint sur les fonts du baptême, à la place de Louise Duboiscuvier, le frère aîné du P. de La Brosse.

10° Le dixième archiprêtre de Jauldes fut Pierre de La Brosse oncle. Il avait cinquante-un ans quand il succéda à Clément de La Ruelle. Il était déjà chanoine de l'église collégiale de La Rochefoucauld. Après trois ans de ministère à Jauldes, de 1707 à 1710, il choisit pour son successeur son neveu Pierre de La Brosse (1), et se retire à La Rochefoucauld pour se consacrer uniquement aux obligations de son canonicat. Je n'ai pu trouver l'acte de sa sépulture. Il paraît au nombre des chanoines jusqu'en 1712 seulement (2).

11° Le onzième archiprêtre fut donc Pierre de La Brosse, le neveu du précédent. Né à Magnac de Jauldes en 1678, il avait trente-deux ans quand

(1) Voir l'appendice.
(2) Voir *Pouillé*, t. I, p. 312.

il prit la direction de la paroisse en 1710. Il en était le vicaire depuis trois ans et desservait en même temps la cure de Coulgens. Il était à Jauldes depuis deux ans quand naquit à Genève Jean-Jacques Rousseau, le futur philosophe des esprits forts. L'Église de France était toujours tourmentée par les querelles du Jansénisme. Les *Réflexions morales* du P. Quesnel et le *Cas de conscience* de Jansénius troublaient encore beaucoup de cœurs chrétiens. L'archiprêtre de La Brosse eut le bonheur, au commencement de son ministère, de voir le triomphe de la vérité catholique obtenu par l'intervention du Souverain Pontife Clément XI, qui condamna cent une propositions des *Réflexions morales,* par sa bulle *Unigenitus* mémorable à jamais. Le *Cas de conscience* avait déjà trouvé sa mort dans la bulle *Vineam Domini,* et le curé de Jauldes fut compté parmi ces cent mille prêtres français qui, à la suite de plus de cent évêques, acceptèrent avec joie la sentence du chef de l'Église et la publièrent avec solennité.

En 1714, il maria son frère, Jean de La Brosse, sieur de La Chabrouillère et de Magnac, avec Mlle Louise Duboiscuvier. Il baptisa les sept enfants qu'eut cette famille privilégiée et en particulier le plus jeune qui devint le grand, le célèbre, l'immortel apôtre de La Brosse. Il eut la douleur, la même

année (1724), de conduire à sa dernière demeure son cher frère qu'il avait marié dix ans auparavant. La Providence permit qu'il demeurât à Jauldes deux années encore pendant lesquelles il prodigua à sa belle-sœur éplorée les consolations et le courage dont elle avait besoin. En 1726, il abandonne son bénéfice à son frère, Jean de La Brosse, qui était son vicaire, et se retira à La Rochefoucauld, comme son oncle. Il devint chantre du Chapitre en 1728 (1) et mourut en 1732 à l'âge de cinquante-quatre (2) ans. Il fut enterré dans le chœur des chanoines, « du côté gauche, au bout et au bas de leurs sièges, après la grand'messe du chœur (3) ».

Quelques lecteurs se demanderont sans doute pourquoi ces vénérés archiprêtres abandonnaient ainsi leur cure et leur famille pour se retirer l'un comme chanoine et l'autre comme chantre au Chapitre de l'église collégiale de La Rochefoucauld. Il est très facile de les édifier sur le principal motif de cette détermination en leur indiquant ce qu'étaient ces positions et surtout ce qu'elles valaient. Grâce

(1) C'est évidemment le même que celui porté au *Pouillé* sous le nom de Pierre de Labrousse. Voyez tome I, p. 308.

(2) L'acte de sépulture lui donne par erreur quarante-trois ans.

(3) *Archives municipales de La Rochefoucauld.*

aux précieux et complets détails que nous a fournis M. le vicaire général Nanglard (1), nous savons qu'à cette époque les ressources du Chapitre n'étaient pas exagérées. Un simple chanoine avait 600 livres de revenu, un chantre 900, et le doyen 1,200 livres. Ce n'était donc pas l'intérêt qui faisait agir ainsi ces vénérés prêtres, mais plutôt l'encouragement au bien et la plus grande facilité qu'ils trouvaient dans cette vie pour leur salut. Ils y avaient moins de responsabilités que dans le ministère, n'ayant charge que de leur âme, et ils pouvaient aller voir leur famille et la recevoir, quand les convenances le demandaient. C'était donc en même temps que de repos un poste de retraite et de prière. Nos deux archiprêtres y furent attirés aussi par le souvenir de leur oncle, Guillaume de La Brosse, et par les instances de leur grand ami, Pierre Sautereau de Chillac, qui était alors le doyen.

12° Le douzième archiprêtre de Jauldes fut encore un de La Brosse, Jean, frère du précédent. Il était fils de Jean de La Brosse et de Louise de Bort. Il naquit à Magnac de Jauldes en 1681. Il devint vicaire de son frère en 1717 et il remplit en même temps les fonctions de curé de Coulgens. Il

(1) Voir *Pouillé,* t. I, p. 303, sq.

avait alors trente-six ans. Après neuf ans de vicariat à Jauldes et de service à Coulgens, il devint le successeur de son frère dans notre paroisse. Il avait quarante-cinq ans quand il fut nommé archiprêtre. Il exerça le saint ministère avec ce titre pendant vingt-huit ans, et ses paroissiens ne cessèrent jamais de le vénérer et de l'aimer. En 1724, il fut le parrain de son neveu Jean-Baptiste, de celui qui devait être un apôtre si glorieux. Il fut aussi choisi de Dieu, le bon archiprêtre, pour être le premier maître de son intéressant filleul. Il reçut l'enfant des mains de sa mère, l'initia à la vie chrétienne après elle, lui fit faire sa première communion et lui donna les premières leçons de latin et de grec, indispensables alors comme de nos jours à ceux qui veulent entrer dans la carrière ecclésiastique. Il le garda dans le presbytère et lui donna ses soins jusqu'à l'âge de onze ans et demi (1735). Il le plaça ensuite chez les Jésuites à Angoulême et le reçut chez lui pendant les vacances des cinq années de ses études au collège Saint-Louis. Il eut la consolation de le voir entrer au noviciat et de le voir partir pour les missions canadiennes. Quelques années après le départ de ce cher neveu, ce saint prêtre rendit à Dieu sa belle âme. Voici l'acte qui nous informe de son décès et de sa sépulture : *Du 24 novembre 1754, est décédé*

Messire Jean de La Brosse, archiprêtre de Jauldes, âgé de 73 ans, a été inhumé le 26 du même mois, après avoir reçu les secours de l'Église. Dix prêtres et tous ses paroissiens éplorés assistèrent à ses funérailles.

13° L'acte de décès de Jean de La Brosse est suivi de celui de la prise de possession de l'archiprêtré de Jauldes, en ces termes : *Aujourd'hui 28 novembre 1754, j'ai pris possession de l'archiprêtré de Jauldes, en vertu de la nomination de Monseigneur l'Évêque.* — Signé : Albert, archiprêtre de Jauldes, ex-curé d'Angeac-Charente. Pierre-Étienne Albert, originaire de La Rochefoucauld, était non seulement curé d'Angeac, quand il fut nommé archiprêtre de Jauldes, mais encore chanoine de La Rochefoucauld, prieur du Bousquet dépendant de l'abbaye du Bournet, paroisse de Courgeac, dans l'archiprêtré de Pérignac, chevalier du Saint-Esprit et pensionnaire du roi. Il administra la paroisse pendant vingt-huit ans et résigna son bénéfice de la manière suivante : *Le 3 juillet 1782, j'ai mis en possession de mon archiprêtré Monsieur Noël Coulaud, prieur de Beaulieu, près Cellefrouin, après lui avoir résigné uniquement à cause de son mérite généralement connu et pour l'avantage de ma paroisse. Je désire ardemment que ce soit pour de longues années.* — Signé : Albert, pensionnaire du roi, prieur du Bousquet et cy-devant

archiprêtre de Jauldes. Il mourut à La Rochefoucauld sept ans après (1789).

14° Comme nous venons de le voir, le successeur de M. Albert à l'archiprêtré de Jauldes fut M. Noël Coulaud. Il fut transféré de Beaulieu et passa à Jauldes dix années, pendant la dernière desquelles éclata la Révolution française. Il vit vendre en mars 1790 toutes les terres données au presbytère par ses prédécesseurs. La Constituante rendit obligatoire le serment des ecclésiastiques à la Constitution civile du Clergé, le 4 janvier 1791. Le 23 du même mois, Noël Coulaud, effrayé, fit le premier pas dans l'erreur et jura avec restriction. Poussé encore par la crainte, il jura sans restriction le 13 mars. Quelques mois après, sa conscience fut réveillée par les lettres éloquentes de Mgr d'Albignac de Castelnau, évêque d'Angoulême, qui ne pouvait entrer dans son diocèse, à l'intrus Joubert et à tous les fidèles, et le 12 octobre, le pauvre archiprêtre rétracta son serment par-devant Me Sicard, notaire à La Rochefoucauld, préférant alors subir la persécution que compromettre son salut. Mais l'Assemblée législative avait remplacé la Constituante. Déjà tout costume religieux était prohibé ; les menaces contre les prêtres réfractaires s'accentuaient tous les jours. Coulaud eut peur de nouveau et, le 23 mars 1792, il rétracta

sa rétractation. Dieu voulait pourtant que ce prêtre, consciencieux au fond malgré ses craintes, remportât la victoire ; huit jours après, il se repent de sa dernière lâcheté, se rétracte de tous ses mauvais serments et préfère l'exil à la honte : il est déporté en Espagne. Au dire d'une famille à laquelle il fit parvenir de ses nouvelles, il ne fut pas heureux sur la terre hospitalière de ce pays. « Le bouillon qu'on nous sert ne vaut pas notre eau de vaisselle de Jauldes, écrivait-il à la grand'mère Favreau (1), qui avait été sa cuisinière, mais nous sommes à l'abri des cruautés de vos maîtres et nous avons l'espoir que notre exil finira. » Son exil finit en effet ; après la Révolution, il put rentrer en France. Il devint aumônier des troupes en 1800 et, en 1803, il fut nommé curé de Saint-Claud. Nos registres paroissiaux portent son nom jusqu'au mois de mars 1792, sans interruption. Ce fut le dernier archiprêtre de Jauldes.

§ II. — *L'intrus de Jauldes.*

15° J'ai voulu laisser à cet égaré toute la place de la période révolutionnaire et le parquer à part

(1) Rapporté par Favreau, de La Mothe de Jauldes, petit-fils.

dans un paragraphe spécial. Jauldes eut malheureusement son intrus comme la plupart des paroisses de France. On appelle ainsi les prêtres qui occupèrent des paroisses sans institution canonique ; autrement dit, qui y furent appelés par le pouvoir civil à l'exclusion du pouvoir religieux. Le pauvre quinzième curé de Jauldes avait un nom de circonstance : il s'appelait *Sauvage*. Il était vicaire de Cellefrouin, quand il prêta le premier serment, celui de la Constitution civile. Le 18 septembre 1791, il refusa la cure de Saint-Sornin, à laquelle on l'appelait. Il voulait mieux ; il avait fait assez pour mériter davantage ; apprenant que la cure de Jauldes est vacante, il la demande et s'y installe le 1er avril 1792. Il exerce le culte toute l'année régulièrement et ne fait qu'un mariage. En 1793, il devient officier public. Il exerça de nouveau, en dehors de Jauldes, les fonctions ecclésiastiques sans rétracter ses erreurs. On le trouve à Beaulieu en 1800.

§ III. — *Les curés de Jauldes après la Révolution.*

16° Le premier curé de Jauldes après la Révolution fut Jean Veyret-Barusseau, qui y avait été vicaire. Il fut nommé le 25 juillet 1803, et transféré à Cher-

ves-Chatelars en avril 1813. Il n'eut pas de successeur jusqu'en 1817, et le service fut fait par Reunier, curé de Brie, qui mécontenta de suite la population de Jauldes par ses exigences et par ses allures trop cavalières. On lui reproche, dans un acte public (1), de ne dire le dimanche qu'une petite messe et de monter à l'autel avec ses éperons.

17° Le deuxième titulaire fut Antoine Defayet qui vint de La Rochelle le 1er octobre 1817 et fut transféré à Écuras.

18° Le troisième fut François Lopez, ex-franciscain espagnol. En 1820, des émigrés d'Espagne vinrent chez M. de Villars à La Motte-de-Jauldes et s'y louèrent pour la culture des champs. Un prêtre les avait suivis. Il se nommait Lopez et était né à Lucsia, dans la province d'Aragon. Les habitants de Jauldes, qui n'avaient pas de curé en ce moment, demandèrent à cet exilé de leur servir de pasteur. Il y consentit, s'établit dans le presbytère, avec l'assentiment de l'évêque, se fit naturaliser Français en 1822 et exerça le culte dans la paroisse pendant dix années jusqu'en 1831. Une petite révolution, occasionnée par des paroles irréfléchies de sa domestique, Zabèle, « sur la politique », et dont le

(1) Voir les délibérations du Conseil municipal de Jauldes.

premier résultat fut une tuerie en règle des pigeons, des poules, des canards et des dindons de la cure, eut aussi pour conséquence le déplacement du pasteur. Il alla à Saint-Angeau.

19° Après le départ de M. Lopez, il n'y eut pas de curé résidant à Jauldes pendant dix années; M. Marchand, curé d'Anais, desservit la paroisse de Jauldes de 1831 à 1841.

20° M. Journy, successeur de M. Marchand à Anais, le remplaça aussi à Jauldes de 1841 à 1842.

21° Enfin, le jour de la Toussaint 1842, Jauldes eut un curé résidant, M. Pascal, originaire de l'Auvergne. Le presbytère étant occupé par l'instituteur, le curé se fixa provisoirement au Bois de Jauldes, avec son père, scieur de long, dans la maison Roux. M. Pascal fut curé de Jauldes pendant trois ans et retourna dans son pays en 1845. Son départ, précipité par les habitants de Jauldes, résulta de la grossière interprétation d'un simple oubli. La nuit de Noël, à la messe, le prêtre prit les ablutions et, le lendemain, ne dit pas la messe ; il monta en chaire pour expliquer sa conduite, qui n'était dans l'espèce qu'une délicatesse de conscience, mais, au lieu de le comprendre, on s'indigna, on le traita d'ivrogne, et il partit. M. le vicaire général Nanglard, qui l'entendit comme prédicateur de sa première commu-

nion à Saint-Angeau, nous a déclaré que c'était un prêtre de mérite et qui avait la réputation d'un orateur.

22° Louis Gardette, vicaire de Ruffec, fut nommé curé de Jauldes le 22 juin 1845, et en novembre 1847 il laissa la paroisse, pour aller vicaire à Saint-André d'Angoulême.

23° Jacques Riffaud vint de Saint-Eutrope le 13 novembre 1847 et démissionna neuf ans après, le 30 juin 1856.

24° M. Riffaud fut remplacé, le 1er juillet 1856, par un jeune prêtre, Dominique Marcassus, originaire des Pyrénées. Le caractère du nouveau pasteur, doux, maladif, pieux, lui conquit vite toutes les sympathies de ses paroissiens. Malheureusement il avait une maladie qui ne pardonne pas. Il mourut phtisique le 4 mars 1858. Sa mort fut un véritable deuil pour la paroisse. On le regardait comme un saint. M. Salles d'Escoublanc, de Foix (Ariège), percepteur à Jauldes, voulut l'ensevelir, autant par piété que par sympathie. Ce jeune et digne prêtre est enterré dans le cimetière de Jauldes près de sa sœur, institutrice, morte du même mal quelques mois avant lui.

25° Stanislas Morgant, transféré de Mazerolles, ne resta à Jauldes que quelques mois, du 1er juillet au

31 décembre 1859. Il se retira à Arras, son diocèse d'origine.

26° Onésime Mousson-Lanauze, qui était curé de Tourriers, fut nommé curé de Jauldes le 1er janvier 1860. Il fut obligé de démissionner la septième année de son ministère, après avoir perdu la confiance de ses paroissiens. Ses prétendus écarts, exagérés sans doute, ont été expiés dans un couvent de Trappistes où il vécut quelque temps.

27° Après être restée un an sans titulaire, la cure de Jauldes, desservie par M. Journy, encore curé d'Anais, fut occupée par M. Adolphe Couzy, enfant de la Charente, natif du canton de Chalais, et qui venait de Saint-Germain de Montbron. M. Couzy fut installé le 1er août 1868. Il mourut le 29 novembre 1870, victime de son dévouement, pendant une épidémie de variole charbonneuse, qui fit de grands ravages dans la paroisse. Les allures franches, simples et dignes tout à la fois de ce prêtre, son talent de menuisier et de tourneur, son caractère affable, sa grande bonté, lui avaient acquis une sympathie générale dont on garde toujours le vivant souvenir. J'ai pu découvrir ses restes abandonnés dans notre cimetière et les ai marqués d'une croix que j'espère rendre plus remarquable avant longtemps.

28° Alcide Ferrand, Charentais aussi, né à Nan-

teuil-en-Vallée, fut appelé du vicariat de Châteauneuf-Charente à la cure de Jauldes le 1er janvier 1871. Il y demeura pendant treize ans, jusqu'en juillet 1883. De l'administration communale, à qui la Fabrique abandonna pour cela les chais de la cure qui sont devenus la halle, il obtint la réfection des voûtes de l'église, l'appareillage des murs et le nivellement du pavé. Depuis son départ de Jauldes, M. Ferrand est curé d'Abzac.

29° Jean Desbouchages, originaire des Deux-Sèvres, après avoir été Trappiste, curé de Salles-de-Villefagnan, devint curé de Jauldes, où il resta trois ans, du 29 juillet 1883 au 20 septembre 1886. Il démissionna pour aller vicaire à Sainte-Marguerite de Paris.

30° Alexandre Chambre, né le 13 août 1850 à Saint-Maxime de Confolens, ancien professeur de français et d'anglais au petit séminaire de Richemont, ancien vicaire de Saint-Léger de Cognac, ancien curé de Pillac, ancien professeur chez les Jésuites, à Paris, au moment des décrets de 1880, a pris possession de la cure de Jauldes le 15 octobre 1886.

§ IV. — *Les Vicaires de Jauldes.*

Ils sont au nombre de 15 : 1° Chaulme (1617) ; — 2° Deproges (1619) ; — 3° Martin (1621) ; — 4° P. Thibier (1623), qui devint vicaire de Saint-Amant-de-Boixe ; — 5° Ravaud (1640) ; — 6° Lebas (1661) ; — 7° J. de La Brosse (1717), fut curé de Coulgens ; — 8° J.-J. Giraud (1752) ; — 9° Pierre Dumas (1754), avait été vicaire de Chasseneuil, devint curé du Grand-Madieu ; — 10° François Caillaud (1763), avait été vicaire de Hiersac, devint curé de Saint-Angeau, prêta serment et ne se rétracta pas ; — 11° François Vinsac, prêtre du 16 juin 1764, fut nommé en 1767, était en même temps aumônier de l'hôpital général d'Angoulême, exerça le ministère à Jauldes jusqu'en 1778, devint archiprêtre de Saint-Genis-les-Moulières. Il est à Condac en 1798. M. de Chabrignac, ignorant sa présence à Condac, dit de lui : *Vinsac, assermenté, non rétracté, n'exerce pas* (1). — 12° Lambert (1782) ; — 13° J. Joubert (1783), devint vicaire de Ruelle ; — 14° Étienne Ferrand (1789), fit tous les serments demandés par la Révolution, devint curé intrus de Saint-Martial

(1) *Le Clergé charentais pendant la Révolution,* par M. l'abbé Blanchet.

d'Angoulême, le 12 juin 1791, et se sécularisa; — 15° P.-J. Gervais (1790), devint vicaire de Champniers, prêta le serment à la Constitution civile du Clergé, devint curé de Valence, se rétracta, fut banni de France, alla en Espagne et y mourut. En 1786, il est parrain à Jauldes, n'étant que diacre, d'un neveu, de la Mercerie, fils de Pierre Gervais et d'Anne Briand, avec Marie de La Brosse, cousine de l'enfant, marraine.

CHAPITRE II

LA FAMILLE TEMPORELLE DE L'APOTRE

§ I. — *Ascendants paternels.*

I. — Le nom des de La Brosse est très ancien dans l'Angoumois : nous trouvons en effet un Pierre de La Brosse, *de Broscià*, curé de Saint-Ausone, d'Angoulême en 1275 : ce qui prouve que les sentiments religieux marchent depuis longtemps de pair avec ce nom. A la fin du XVIe siècle, un Pierre de La Brosse existait dans la paroisse de Jauldes : il eut trois fils, François, Jacques *Senior* et Jacques *Junior*. L'aîné épousa une Louise Audoin, de Magnac-de-Jauldes, et il est à croire que Jacques *Senior* et Jacques *Junior* sont les mêmes que les deux Jacques de La Brosse que nous trouvons l'un curé d'Agris, de 1634 à 1667, et l'autre curé de Saint-Front, de 1652 à 1680.

II. — Du mariage de François de La Brosse et de Louise Audoin naquirent encore trois enfants mâles, du moins les seuls connus : Pierre, Jean et Guillaume.

1. Le premier, Pierre de La Brosse épouse une Marthe de La Croix, de Torsac, de Jauldes.

2. Jean s'établit à Saint-Projet comme notaire royal et procureur de la Duché de La Rochefoucauld (1). Il a un fils, Jean, qui épouse en 1681 une Jeanne de Villemandy, et une fille, Marguerite, qui meurt en 1708 (2). Jean, époux de Jeanne de Villemandy, a d'elle un fils, qui est baptisé le 20 décembre 1682 et qui se nomme aussi Jean.

3. Guillaume devient chanoine du Chapitre de La Rochefoucauld de 1692 à 1695. Il meurt en 1699.

III. — Du mariage de Pierre de La Brosse et de Marthe de La Croix naquirent quatre enfants : 1° Jean ; 2° Pierre ; 3° Pierre ; 4° Anne.

1° Jean épousa une Louise de Bort, de la Motte, de Jauldes, en 1671, et mourut en 1707, à l'âge de trente-six ans ;

2° Pierre, l'aîné des deux du même nom, fut archiprêtre de Jauldes et résigna à son neveu ;

3° Pierre, le second, épousa Marie Seguin de Torsac ;

4° Anne mourut à Magnac en 1738.

IV. — Du mariage de Jean de La Brosse et de

(1) Voir à l'appendice l'acte de son décès.
(2) Voir l'acte de son décès.

Louise de Bort naquirent six enfants : 1° (Pierre-Samuel) ; 2° Catherine ; 3° Marie-Françoise ; 4° Pierre ; 5° Jean ; 6° Jean.

1° *Pierre* l'aîné se marie à Aussac vers 1700 et y fait souche. Il a un fils *Pierre* qui vient se marier à Treillis de Jauldes avec une Marguerite Joubert, en 1727. Pierre et Marguerite, son épouse, habitent d'abord à Aussac où ils ont quatre enfants : 1° Marguerite, née le 3 février 1729 ; 2° Pierre, né le 15 octobre 1730 ; 3° Anne, née le 9 décembre 1733, et 4° Cosme, né le 12 juillet 1735. Ils viennent ensuite demeurer à Treillis où ils ont une petite fille, Madeleine, née le 28 janvier 1738.

2° *Catherine,* la sœur de Pierre, qui naquit en 1674, mourut le 28 novembre 1748.

3° *Marie-Françoise* naquit en 1676, nous la retrouverons au presbytère avec Jean-Baptiste.

4° *Pierre,* né en 1678, fut archiprêtre de Jauldes et mourut en 1704.

5° *Jean,* qui fut le père de l'apôtre (1680), et dont nous parlerons en détail ; et 6° *Jean,* qui naquit l'année suivante (1681) et qui devint aussi archiprêtre de Jauldes. Nous avons déjà fait connaître ce dernier et nous le retrouverons.

§ II. — *Ascendants maternels.*

Il y avait à Magnac, près des de La Brosse, une famille qui n'était pas originaire de Jauldes, les Duboiscuvier.

I. — Jean Duboiscuvier eut deux fils : Henri et Pierre. Henri épousa Louise Lebesgue (1), de Saint-Cybardeaux, et vint résider à Magnac de Jauldes comme garde général des eaux et forêts d'Angoumois. Il était né en 1654, il s'était marié en 1679 ; il mourut à Magnac en 1704, à l'âge de cinquante ans, et fut enterré dans l'église de Jauldes, devant l'autel de Saint-Eutrope (Saint-Joseph). Louise Lebesgue, son épouse, était née en 1656 ; elle mourut cinq ans après son mari, le 10 mars 1709, à l'âge de cinquante-trois ans et fut, enterrée près de lui : Henri Duboiscuvier est le grand-père et Louise Lebesgue la grand'mère de notre apôtre.

II. — Pierre Duboiscuvier se marie avec Marie Robin en 1685 et s'établit comme garde aussi à Tartassonne de Brie-la-Rochefoucauld, où il eut trois enfants : 1° Élisabeth, qui épouse Pierre Raymond, sieur de La Croix, d'Anais ; 2° Pierre, qui épouse

(1) Voir la famille des Lebesgue à la fin du volume.

Anne Marginet, des Roulies de Brie-la-Rochefoucauld, laquelle a pour fille Élisabeth. Cette Élisabeth épouse François Degorce et donne le jour à Élisabeth Degorce en 1770; 3° Jean, qui épouse une Lacouture en 1749 et qui habite chez Godeau. Il a un fils *Pierre,* marié avec une Rizald, de Niort; une fille : Thérèze « née dans la loge de la forêt », et deux autres filles : *Élisabeth* et *Marie.*

Du mariage de Henri Duboiscuvier et de Louise Lebesgue naquirent quatre enfants : 1° Anne; 2° Louise, l'aînée; 3° Louise, la plus jeune, et 4° Jean.

1° Anne naquit en 1680, à Magnac de Jauldes. Elle épousa, en 1703, Samuel Briand, sieur de Montplaisir, qui mourut le 18 juillet 1722. Anne Duboiscuvier n'eut qu'un enfant, Jean Briand, qui avait huit ans à la mort de son père. Seule avec ce jeune fils, à la tête de sa maison et de ses terres de la Mercerie, elle se décida à prendre un second époux, et, en 1724, elle devint la femme d'un de ses cousins d'Anais, un Vouillat, qui exerçait la profession de marchand; ils habitèrent Fayolle.

2° Louise l'aînée devint la mère de notre apôtre. Nous la ferons mieux connaître dans un article à part.

3° Louise jeune n'avait que trois ans de moins que sa sœur. Elle naquit en 1685. Elle avait dix-

neuf ans quand mourut son père et vingt-quatre quand mourut sa mère. Elle avait nourri le secret dessein d'embrasser la vie religieuse ; les charges de famille la retinrent dans sa maison jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans. Ce fut en 1714 qu'elle alla rejoindre au couvent des Sœurs hospitalières de La Rochefoucauld, sa voisine et amie Jeanne Mayou. En 1720, nous la trouvons supérieure à l'hôpital de Notre-Dame de Pitié de Montbron ; sous le nom de Louise de Boiscuvier de Magnac, elle meurt en 1740, à La Rochefoucauld, à l'âge de cinquante-cinq ans.

4° Le quatrième enfant de Henri Duboiscuvier et de Louise Lebesgue fut un fils Jean, qui remplaça son père dans sa charge et qui se maria en 1713 avec une Louise de Bort, probablement une sœur de l'épouse de Jean de La Brosse. De ce mariage naquit un fils, Pierre, qui se maria, en 1739, avec Anne Lebesgue, et qui en eut une fille : Anne, mariée, en 1770, avec Briand du Courret, et morte en 1789, à l'âge de quaranteneuf ans.

§ III. — *Le père et la mère de l'apôtre, ses frères et ses sœurs.*

Le père de notre apôtre, comme on l'a déjà vue, fut Jean de La Brosse, cinquième enfant de Jean de La Brosse et de Louise de Bort. Il naquit à Ma-

gnac de Jauldes en 1680. Après de sérieuses études au collège Saint-Louis d'Angoulême, où affluait alors la jeunesse aristocratique de l'Angoumois, il s'adonna à l'étude du droit, désirant suivre la carrière d'avocat et se faire attacher au présidial d'Angoulême. Sa santé délicate en même temps que ses goûts l'avaient engagé danscette voie, des épreuves de famille l'en firent sortir avant l'heure.

D'abord, c'est son père qui meurt en 1707 et, trois ans après, le seul oncle capable de prendre en main la direction de la maison, Pierre, meurt aussi à l'âge de trente-deux ans. Jean de La Brosse dut renoncer à ses rêves. La maison paternelle n'était plus habitée que par sa mère et par ses sœurs ; son frère aîné était établi à Aussac, ses deux autres frères étaient prêtres, le moment était venu de sacrifier ses goûts les plus chers : il n'hésita pas ; il s'installa à Magnac en 1710 et y occupa tout son temps à la surveillance de ses terres et au salut de son âme. Il avait alors trente ans. Sa vaste intelligence et sa grande bonté lui conquirent rapidement tous les cœurs autour de lui. Il devint le conseil obligeant et empressé de ses voisins et de ses amis et il aurait passé volontiers ainsi son existence dans le silence de sa demeure et dans le calme de ses champs, se dévouant pour les autres en se perfectionnant lui-même, si Dieu, dans

sa providence, n'en avait décidé autrement. Nous verrons bientôt qu'il devait être l'époux de la plus vertueuse des femmes, pour devenir le père du plus illustre des enfants.

Louise Duboiscuvier, que le Seigneur réservait pour compagne à ce digne jeune homme, se préparait, dans la vertu, sans le savoir, à la grande et belle mission qui devait lui être confiée. Elle était née deux ans après celui qui devait être son époux. Ni l'un ni l'autre n'avaient jamais songé à cette union de leurs personnes. Des goûts exclusivement religieux s'étaient emparés de l'un et de l'autre dès leur enfance. Louise, dans sa jeunesse, ne s'était occupée qu'à servir le bon Dieu et ne faisait point un mystère à personne de ses intentions de rentrer au couvent quand les circonstances le lui permettraient. Tous les matins, levée de très bonne heure, elle se rendait au bourg, assistait à la messe et faisait la sainte communion. Il n'était pas rare de la revoir après midi passer de longs moments devant la sainte Eucharistie. Jusqu'à la mort de son père, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, ce fut la même vie, sans avoir la pensée d'en changer le milieu, mais quand son père eut quitté ce monde, alors la résolution de Louise s'accentua. Des amis lui conseillèrent de se marier et lui parlèrent même d'un parti très avan-

tageux. Elle les pria résolument de ne pas insister dans leurs démarches et leur déclara qu'elle n'avait d'autre idée que de se consacrer à Dieu. Elle promit de rester auprès de sa mère tant que le Ciel la lui conserverait, mais dès qu'elle aurait eu le malheur de la perdre, elle suivrait l'inspiration de ses goûts. Sa mère mourut en 1709, Louise avait alors vingt-sept ans. Ses résolutions étant toujours les mêmes, elle croyait venue l'heure de s'enfuir à jamais. Il en fut fait autrement. Dieu la réservait toujours pour une mission également sublime, et en l'attendant, cette mission, la fille vertueuse continua pendant cinq années à croître dans la perfection et à édifier la paroisse. Elle est désormais de toutes les fêtes religieuses, son nom se trouve à la plupart des actes de baptême de cette époque, elle est très souvent marraine aussi, on la regarde comme un gage de protection et de bonheur.

On a remarqué dans l'indication des enfants de cette bonne famille que Louise Duboiscuvier avait une sœur de trois ans plus jeune qu'elle et qui portait le même prénom. Le lecteur pourrait nous demander pourquoi cette plus jeune fille n'aurait pas suffi à la famille et permis à sa sœur aînée de suivre les goûts qu'elle manifestait. Je répondrai que la plus jeune sœur suivait l'exemple de l'aînée : la vertu

réelle a tant de charmes pour les âmes jeunes et pures ! Dans le secret de leur conscience ces deux sœurs pensaient la même chose : se consacrer à leur famille d'abord et au Seigneur ensuite définitivement. Or, après la mort du père et de la mère, il restait avec ces deux filles leur jeune frère qui avait vingt et un ans, Jean Duboiscuvier. N'eût-il pas été cruel de l'abandonner à cet âge? Les deux sœurs le pensèrent et elles décidèrent d'un commun accord qu'elles quitteraient enfin la maison paternelle quand le ciel aurait donné à Jean une épouse qui les remplacerait. C'était en 1709. Quelques mois après, Jean de La Brosse venait s'installer à Magnac. La Providence voulait que les deux cœurs distingués qu'Elle avait résolu d'unir fussent témoins réciproquement de leur dévouement et de leurs vertus.

Ce voisinage de Jean de La Brosse et de Louise Duboiscuvier, où l'on ne vit que les rapports délicats de gens bien élevés, dura cinq années, c'est-à-dire jusqu'au moment où Jean Duboiscuvier épousa Louise de Bort, de La Motte-de-Jauldes en 1713.

Il semblait aux deux sœurs que l'heure bénie de la liberté était enfin venue et que c'était pour elles le moment tant attendu de réaliser leur pieux rêve. Elles s'ouvrirent de suite de leur résolution au directeur de leur conscience, le vénérable, le saint archi-

prêtre de Jauldes. Que se passa-t-il dans les solennels entretiens qui eurent lieu entre le Pasteur et ces âmes? Quelles raisons de part et d'autre furent échangées? C'est le secret de Dieu ; nous savons seulement que la plus jeune, au bout de quelques jours, prit joyeuse le chemin du couvent, tandis que l'aînée accepta, heureuse aussi, de devenir l'épouse de Jean de La Brosse, sieur de La Chabrouillère et de Magnac, frère de l'archiprêtre.

Le prêtre influent qui venait de décider l'union intime de ces deux cœurs, paraissant jusqu'à ce jour rapprochés seulement par leurs demeures et par leurs goûts religieux, était Pierre de La Brosse. Il remplaçait à la tête de la paroisse son oncle devenu depuis deux ans exclusivement chanoine du Chapitre de La Rochefoucauld. Il avait cinquante-quatre ans. Il était grave, digne, soucieux même, à cause des désordres qui se glissaient déjà dans les principales familles de la haute société, et il se préoccupait constamment de fermer l'entrée de sa paroisse et aussi celle de sa famille à toutes les erreurs du siècle. Il eut la pensée que ce mariage, qui allait mettre ensemble un jeune homme de trente-quatre ans et une demoiselle de trente-deux, en même temps qu'il ferait leur bonheur, serait un exemple et une protestation : un exemple, car les conjoints seraient l'un

pour l'autre une occasion de dévouement et une garantie de vertu ; une protestation contre ces mariages ridicules d'époux mal assortis ou d'enfants en bas âge.

En effet, dès la fin du siècle précédent, il se jouait, dans le grand monde, une comédie qui ne paraissait pas près de finir : celle du mariage des enfants. Bussy-Rabutin avait écrit à Mme de Sévigné, en 1687, qu'il trouvait la noce des petites personnes fort jolie et fort commode et que la mode en pourrait bien venir (1). Or, la mode en était venue et s'ajoutait tous les jours aux autres ridicules du XVIIIe siècle. Mlle de Neufchâtel, fille du prince de ce nom, fut demandée en mariage à six ans par le fils du prince de Rohan, âgé de dix-neuf ans (2). On veut, écrit Dangeau, le 9 janvier 1704, mettre un gros dédit pour celui qui rompra le mariage. Le mariage ne se fit pas, et Mlle de Neufchâtel à treize ans et demi épousa le duc de Luynes qui en avait quatorze. Il se passait à ce sujet des choses odieuses : des hommes de plus de trente ans épousaient des enfants (3)... Il n'était pas rare de voir marier des filles à huit ans et même à six, aussi rarement encore il arrivait que

(1) Bussy-Rabutin : *Correspondance*, t. VI.
(2) Bertin : *Les Mariages dans l'ancienne société*, p. 522.
(3) *Mémoires* de Saint-Simon, XI, p. 289.

ces enfants une fois engagées dans les liens du mariage ne s'attachaient jamais à leurs époux : « J'épouserai M. d'Arvaux, disait Mlle de Bourbonne, qui avait à peine douze ans, car papa le veut, mais je ne l'aimerai pas, c'est une chose sûre (1). » On sait qu'elle tint parole. Ces quelques faits, pris entre mille, montrent assez combien devaient réagir les familles vraiment chrétiennes contre ces tendances devenues de bon ton. Ce fut la pensée de l'archiprêtre. La position des personnes qu'il allait unir, leurs relations dans tout le pays et au delà, les invités de distinction que ce mariage appellerait, tout cet ensemble de circonstances accentuerait dans la paroisse le principe des convenances et en porterait au loin le salutaire enseignement. Aussi ce fut avec bonheur qu'il décida ce mariage et qu'il en devint le ministre du reste bien autorisé. La cérémonie eut lieu le 6 février 1714, dans l'église Saint-Martin de Jauldes. Toute la haute société de la paroisse et des paroisses voisines y fut représentée. Voici dans toute sa teneur l'acte bien conservé qui nous en a gardé le souvenir. Il est écrit tout entier de la main de l'archiprêtre de Jauldes :

Aujourd'hui, sixième février, mil sept cent qua-

(1) *Histoire d'une grande dame au XVIIIe siècle,* par L. Perey.

torze, après les fiançailles et la publication des bans de mariage entre Jean de La Brosse, sieur de La Chabrouillère, mon frère et mon paroissien, et damoiselle Louise Duboiscuvier, l'aînée, aussi ma paroissienne, à trois différents jours de dimanche ou feste, sans avoir découvert aucun empêchement, je les ay mariés et leur ai donné la bénédiction nuptiale, selon les formes prescrites par notre mère la sainte Église en présence des soussignés.

Et cet acte est signé des plus beaux noms du pays et de l'époque :

1° J. de La Brosse, de La Chabrouillère (l'époux) ;

2° L. Duboiscuvier (l'épouse) ;

3° Hélie Lebesgue, sieur de La Raimondière, grand-père de l'épouse, qui y assista avec ses petits-enfants : Antoine Lebesgue, sieur de La Pinote et d'Andreville, et Judith Lebesgue, d'Andreville, qui se maria en 1719 à François de Massougue, seigneur de Saint-Romain ;

4° F. Dulastet ;

5° Marie-Françoise de La Brosse (sœur de l'époux);

6° De La Brosse, prêtre (frère de l'époux), qui fait les fonctions de vicaire ;

7° De Crozant (du Bois de Jauldes) ;

8° Duboiscuvier (frère de l'épouse) ;

9° Anne Duboiscuvier (sœur aînée de l'épouse) ;

10° Judith Lebesgue, déjà connue ;

11° Mayoux (ami des deux familles) ;

12° Briand (beau-frère) ;

13° Sautereau, doyen du Chapitre de La Rochefoucauld ;

14° Chenevière ;

15° La Touche (de Corgnol) ;

16° La Pigeardière ;

17° Fr. de Fayolle (seigneur du dit) ;

18° Jeanne Mayoux (la religieuse) ;

19° Sautereau du Layrat ;

20° De La Brosse, archiprêtre de Jauldes.

Il eût été difficile de trouver plus belle escorte dans le pays, surtout escorte plus sérieuse et plus digne.

Le ridicule qui se faisait voir dans l'assortiment des époux, à l'aurore de ce malheureux siècle, se montrait souvent aussi à l'occasion des cérémonies du mariage. Il avait lieu généralement pendant la nuit. Il était précédé « d'une très magnifique collation, d'un souper non moins superbe, servi sur plusieurs tables, d'un grand concert de violons et de hautbois, d'un bal ou d'une comédie ». Les divertissements finissaient à minuit, la cérémonie religieuse « des épousailles commençait ». Pas de discours aux fiancés, les simples prières du rituel étaient récitées ;

après cela, « le curé disait la messe quand les futurs époux avaient dit *oui,* et on s'en allait comme on était venu (1) ». Voilà comment se faisaient la plupart des mariages dans la noblesse et dans la bourgeoisie, au commencement du XVIIIe siècle. Tel ne fut pas celui qui nous occupe. La préparation la plus religieuse y fut apportée ; les fiancés savaient bien qu'ils avaient à faire plus qu'une démarche de convenance en se rendant à l'église ; ils attendaient d'un sacrement les grâces nouvelles et puissantes qui devaient maintenir leurs âmes à la hauteur de leurs devoirs, et l'archiprêtre, leur oncle selon la chair, leur père selon la foi, ne manqua pas de les instruire et de disposer leurs consciences. Ce fut le matin, à la messe, solennellement chantée, qu'eut lieu cette union pieuse, et après un repas convenable où régna la plus délicate et la plus franche gaieté, repas offert par l'oncle et servi dans le presbytère, les invités se retirèrent, laissant les époux regagner à Magnac l'antique demeure des de La Brosse qu'ils devaient habiter ensemble désormais (2).

Ce mariage si noblement, si dignement fêté, témoigna, par une admirable fécondité et un bon-

(1) Bertin, déjà cité.
(2) Archives de famille.

heur parfait de dix années, que Dieu l'avait bien voulu et qu'il l'avait bien béni.

I. — Un an après, Mme de La Brosse, de la Chabrouillère et de Magnac, mit au monde une fille : Marie-Françoise, qui naquit le 2 novembre 1714. La mère avait alors trente-trois ans et le père trente-cinq. L'enfant fut baptisée le lendemain de sa naissance par l'archiprêtre, son oncle, et eut pour parrain un autre oncle Briant, sieur de Montplaisir, et pour marraine Marie-Françoise de La Brosse, qui habitait le presbytère.

II. — L'année suivante, l'heureuse mère eut un fils, Pierre, qui vint au monde le 17 septembre 1715. Il fut baptisé le 19 du même mois par son oncle Jean de La Brosse, vicaire de Jauldes, eut pour parrain l'archiprêtre, son oncle aussi, et pour marraine sa tante Louise Duboiscuvier, religieuse hospitalière de la Charité en la ville de La Rochefoucauld, représentée par dame Louise Charpentier. Dès que l'âge le permit, cet enfant reçut les premières leçons de son père, continua ses études chez l'archiprêtre et les acheva au collège Saint-Louis d'Angoulême où le père avait été si bien instruit. Il vint plus tard se fixer à Magnac et y exerça la profession de maître chirurgien. A trente-trois ans, il épousa Anne Quentin, fille de Jacques Quentin, sieur de Puybolier.

Anne avait vingt-cinq ans. Ils eurent dix enfants, dont je ne dirai que les noms avec l'année de la naissance : 1° Léon-Louis (1749); — 2° Marie (1750); — 3° Jean-Louis (1751); — 4° Anne (1752); — 5° Jean (1754); — 6° François (1755); — 7° Pierre (1756); — 8° Louis-Rémi (1757); — 9° Pierre (1759); — 10° Marie (1761). Pierre de La Brosse, le père de ces dix enfants, était un homme très intelligent et bien rangé. Il était célèbre dans son art; on le demandait au loin, et pour des cas difficiles : un livre qu'il nous a laissé nous renseigne sur ce point. Il est en effet l'auteur d'un ouvrage très curieux que d'heureuses circonstances nous ont fait parvenir entièrement écrit de sa main et commencé en 1748. Il avait alors trente-trois ans. Il indique dans cet écrit les remèdes à employer dans un très grand nombre de maladies, la composition de ces remèdes et très souvent les résultats obtenus (1).

Le maître chirurgien, à cette époque, était un personnage très important dans la campagne. Il savait employer les simples des prés, saigner, purger, panser les plaies, remettre en place les membres luxés, réunir les os cassés, arracher les dents et raser.

(1) J'ai parlé de cet ouvrage à la *Société archéologique* d'Angoulême, et j'ai pris l'engagement de le présenter avec une notice dès que mes occupations me le permettront.

Après avoir appris son métier chez un maître chirurgien, il se perfectionnait ordinairement en faisant son tour de France, et finalement était reçu maître en passant une série d'examens devant la corporation des chirurgiens d'Angoulême. Le chirurgien ne pouvait exercer que dans les paroisses pour lesquelles il avait été reçu, à moins d'une tolérance qu'autorisait sa célébrité. Il ne fallait pas le confondre cependant avec le docteur en médecine, qui faisait des études réputées plus sérieuses et passait ses examens devant une faculté. Les docteurs, en ce temps-là, étaient rares dans l'Angoumois. Le maître apothicaire était aussi quelqu'un dans la paroisse. Son ambition était d'avoir une officine bien montée, d'y rassembler les plantes médicinales étrangères et celles recueillies par lui-même dans le pays. Les chirurgiens et les apothicaires avaient des apprentis. Certaines notes de Pierre de La Brosse nous autorisent à penser qu'il cumulait ces deux fonctions. Sa digne épouse s'éteignit à la fleur de l'âge, à quarante-cinq ans, le 28 septembre 1767. Six prêtres assistèrent à ses funérailles. Je trouve dans l'acte de ce décès un titre, inconnu à Jauldes jusqu'à ce moment (du moins d'après les *Archives*), attribué à Pierre de La Brosse : celui de *subdélégué* de M. l'intendant. Quelque temps après la mort de sa femme,

Pierre de La Brosse épousa Madeleine Bois, dont il eut une fille, Anne, en 1772. Il mourut l'année suivante, à l'âge de cinquante-huit ans, et fut enterré dans l'église à main gauche en entrant. Trois prêtres assistèrent à ses funérailles. Mais revenons à sa mère.

III. — L'épouse de M. Jean de La Brosse eut un troisième enfant, un fils encore, qui eut le prénom de son père. Il vit le jour le 27 janvier 1717. Il se maria avec Élisabeth de Crozant, du Bois de Jauldes. Il mourut à l'âge de vingt-sept ans (1744) et ne laissa pas de postérité. Nous pensons que sa veuve fut cette victime de la Révolution dont le pays parle toujours, et qui mourut dans le château de La Rochefoucauld où elle avait été enfermée. Ce serait dans ce cas la belle-sœur de cette dame de Crozant dont le Dr Gigon raconte avec détail l'arrestation et la mort (1). En 1793, les deux fils de cette dernière ayant émigré, le logis du Bois de Jauldes, vendu au profit de la nation, fut acheté par un cousin, Louis-Rémi de La Brosse, fils de Pierre, chirurgien comme son père, et qui s'installa au Bois de Jauldes dans l'ancienne demeure de son oncle.

IV. — Mme de La Brosse, de La Chabrouillère, eut

(1) *Les Victimes de la Terreur*, t. II.

un quatrième enfant : Pierre, qui vint au monde le 11 janvier 1718 et mourut à l'âge de neuf ans (1727).

V. — Cette famille toujours bénie eut un cinquième enfant, qui fut une fille, Anne. Elle naquit le 21 janvier 1719. Elle fut baptisée le 24 du même mois et eut pour parrain François Mayoux, sieur de Beaumont, et pour marraine sa tante, Anne Dubois-cuvier. Cette Anne de La Brosse épousa en 1748, à l'âge de vingt-neuf ans, Briant du Courret et habita Cussac avec lui. Elle mourut dans ce hameau à l'âge de cinquante ans et fut enterrée dans l'église de Jauldes à droite en entrant.

VI. — Anne de La Brosse n'avait pas cinq ans quand elle eut un autre petit frère, Pierre, qui vint au monde le 16 mars 1723 et qui mourut le 11 octobre de l'année suivante.

VII. — Enfin, apparut au jour le septième et dernier enfant de cette famille privilégiée, celui qui devait surpasser tous ses aînés par la sainteté de sa vie, la grandeur de ses travaux et l'éclat de ses vertus. Jean-Baptiste naquit à Magnac, comme ses frères, le 30 avril 1724.

Jusqu'à ce moment nous avons eu le plaisir de voir M. et Mme de La Brosse jouir, avec leurs enfants, du bonheur le plus doux que puisse éprouver une nombreuse et charmante famille quand elle correspond

en toutes choses aux désirs du Seigneur. Pendant dix ans, tout leur sourit, leur félicité demeura sans mélange, jamais elle ne fut troublée ni par la maladie, ni par le malheur. Il n'en sera plus de même désormais. Le bonheur et la joie ne peuvent être qu'un état passager dans la vie de ce monde. L'œuvre de Dieu, quand elle doit être grande, ne s'arrête jamais à ces sourires du bien-être.

Une nouvelle mission sera donnée à la pieuse mère, celle du père est terminée, et tandis que l'époux jeune encore ira recevoir dans le ciel la récompense de ses vertus et n'aura plus d'action que sur le cœur de Dieu en faveur de sa famille abandonnée, son épouse désolée deviendra plus forte et plus pure sous les coups de la douleur qui brisera progressivement son âme et la soumettra sans retard aux plus cruels déchirements de la nature.

Quand Notre-Seigneur a voulu ramener le monde à ses destinées, il a choisi l'épreuve comme principal élément de son action, et quand il a désigné ses apôtres et ses disciples pour le remplacer, il ne leur a pas indiqué d'autre moyen de se rendre dignes de ce divin travail que de laisser leurs âmes se courber obéissantes sous les coups journaliers de la tristesse et des mécomptes. « Si vous n'êtes semblables au grain de froment qui tombe dans la terre et meurt,

vous ne pourrez produire de bons fruits. » Et de quoi est capable, en effet, un cœur qui n'a pas souffert? Que sait l'âme de la vie, si elle n'en connaît que les joies? Il faut l'épreuve à une créature pour devenir vraiment forte, il lui faut la douleur pour élevers on amour : souffrir, c'est se perfectionner, c'est vraiment aimer. Si la foi est le premier élément de la vie chrétienne, le sacrifice en est le second ; la foi éclaire l'âme, le sacrifice l'épure.

Ces pensées sont vraies surtout appliquées à la grande œuvre de l'éducation de l'enfance. L'éducation de l'enfant appartient essentiellement à son Créateur qui s'y trouve la source de l'autorité. « Qui a le droit d'élever cette créature? dit un maître dans l'éducation (1). La réponse est bien simple, c'est Dieu lui-même qui l'a formée. » Mais Dieu, quand il veut faire atteindre à cet être débile des sommets extraordinaires, se fait remplacer auprès de lui par le membre de la famille à qui il a départi plus d'amour, et c'est pour l'étendre encore, cet amour, pour le fortifier, pour l'élever jusqu'à la perfection, qu'il le soumet à toutes les épreuves de la vie. Une mère au cœur plein des amertumes de la terre et des brisements du malheur, voilà l'apôtre qui a

(1) Mgr Dupanloup.

façonné dans l'enfance et dans la jeunesse nos plus grands hommes et nos plus illustres saints. Qui a converti saint Augustin? Sainte Monique et ses larmes. Qui a élevé saint Jean Chrysostome? Sa mère toujours tremblante pour sa vertu. Qui a sauvé saint Basile? Sa mère encore. Qui a sanctifié saint Louis? Sa mère, Blanche de Castille. Ce sont les mères, au milieu des alarmes et des tourments, qui ont formé cette race sublime et tendre des martyrs, « mélange de l'agneau et du lion ». Ce sont les mères qui ont créé cette génération de croisés, « poitrines bardées de fer, cœurs revêtus de charité, apôtres soldats qui, comme Bayard, faisaient un crucifix avec le pommeau de leur épée ». Dans le monde moderne, les noms de Schiller, d'André Chénier, nous parlent de leurs mères en nous parlant de leur génie. C'est une mère à qui nous devons cette pure gloire qui s'est levée sur notre poésie comme un beau soleil de mai, Lamartine! C'est une mère qui a inspiré à Victor Hugo les plus touchantes beautés de son œuvre, ces peintures vraiment divines des enfants. Jamais un homme n'aurait découvert à lui seul ces ineffables mystères. « C'est bien Victor Hugo qui a écrit, mais c'est sa mère qui a dicté (1). »

(1) Legouvé : *La Femme en France,* p. 161.

Aussi dans quels termes de tendresse parle-t-il de sa mère :

...Je vous dirai peut-être quelque jour
Quel lait pur, que de soins, que de vœux, que d'amour
Prodigués pour ma vie en naissant condamnée
M'ont fait deux fois l'enfant de ma mère obstinée,
Ange, qui sur trois fils attachés à ses pas
Épandait son amour et ne mesurait pas...
Oh ! l'amour d'une mère ! amour que nul n'oublie !
Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie,
Table toujours servie au paternel foyer !
Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.
. . . . . .
Je vous baise, ô pieds froids de ma mère endormie
. . . . . .
Et, souvenir sacré, ma mère rayonnait...
. . . . . .
Où donc est ce sourire ? où donc est cette voix ?
Vous fuyez donc ainsi que les feuilles des bois,
O baisers d'une mère ?...

Mme de La Brosse, dont le cœur a déjà bien souffert de la perte de son père et de sa mère, va être de nouveau brisée dans deux autres tendresses qui faisaient sa force et sa joie. D'abord, c'est un enfant que la mort lui ravit, son avant-dernier-né. Il avait dix-sept mois, l'âge des angéliques sourires, des caresses prodiguées que rendent plus chères encore les premières lueurs d'une intelligence qui se montre et qui veut déjà tout nommer. Elle allaitait encore Jean-

Baptiste. Ce fut le 11 octobre 1724 que ce premier malheur accabla cette pauvre mère.

Il fut bientôt suivi d'un autre dont les conséquences parurent plus épouvantables : la douleur atteignit ses sentiments d'épouse. Six jours après la pénible cérémonie qui la priva de son enfant, il lui fallut pleurer la mort du plus cher des époux : M. Jean de La Brosse, sieur de La Chabrouillère et de Magnac, rendit sa belle âme à Dieu le 17 octobre 1724. Il avait quarante-quatre ans. Il laissait sa compagne âgée de quarante-deux ans, avec six enfants en bas âge. Que d'épreuves en peu de jours ! La voilà désormais cette pauvre mère privée de son enfant chéri, cette épouse infortunée privée de son meilleur ami, de son soutien le plus naturel et le plus dévoué. L'aîné de ses chers petits enfants a neuf ans à peine, le plus jeune n'a pas huit mois. Elle reste seule à la tête de sa maison et à la direction de sa famille, mais sa foi inébranlable et sa confiance en Dieu en feront une femme plus forte que jamais. Sous l'action de la grâce divine, avec les conseils du vénérable archiprêtre de Jauldes, elle sera la veuve chrétienne et la mère ferme et aimante qui saura conduire tous ses enfants dans la vie, sans leur permettre jamais d'oublier les enseignements de la religion et les lois de l'honneur.

La mort de M. Jean de La Brosse produisit un

deuil public. Toute la paroisse fut représentée aux funérailles, qui furent des plus solennelles et des plus tristes tout à la fois. On ne pouvait assez déplorer le malheur de la pauvre mère et surtout de la veuve accablée, et tous les assistants mêlaient leurs larmes bien sincères à celles de cette infortunée et aux sanglots des cinq petits enfants qui suivaient avec elle le cercueil de leur père.

L'église de Jauldes ne put contenir la foule. Après la cérémonie, on inhuma les restes vénérés de cet homme de bien sous les dalles du saint temple. Sa vie exemplaire, son titre de bienfaiteur du peuple et de l'église lui valurent l'insigne honneur de reposer près des reliques de saint Eutrope, où se trouvaient déjà, dans l'attente de la résurrection, les corps de son père et de sa mère et de plusieurs de ses ancêtres. Voici l'acte de sa sépulture :

Aujourd'hui 17 octobre 1724, dans l'église de Saint-Martin de Jauldes, au-devant l'autel de Saint-Eutrope, le long de la muraille au-dessous du vitrail, a été enterré Jean de La Brosse, sieur de La Chabrouillière et de Magnac, décédé du jour d'hier, âgé de 44 ans, après avoir reçu les sacrements des mourants. Signé : De La Brosse, *archiprêtre de Jauldes.*

L'autel de Saint-Eutrope est devenu l'autel de Saint-Joseph. Le vitrail dont il est question dans l'acte

précédent a disparu. Quand on a remplacé le tillage de l'église par la voûte actuelle, l'architecte, pour donner aux arcs-doubleaux des assises plus solides, a fait murer deux fenêtres de ce côté de l'église et n'en a fait ouvrir qu'une au milieu. Un de mes plus chers désirs est de rappeler le souvenir de saint Eutrope par une statue à la place de l'ancien vitrail et celui de cette sépulture par une plaque de marbre au-dessous de la statue. C'est un devoir d'associer la mémoire d'un père à la gloire de son fils, surtout quand toutes deux portent avec de grands souvenirs des enseignements de vertu.

La perte de M. de La Brosse laissait un bien grand vide, non seulement dans sa famille, mais aussi dans la paroisse et dans tout le pays. C'était l'époux irréprochable, le père toujours attentif à ses enfants en même temps qu'à ses affaires, le conseiller prudent et sûr que tous les jours on venait interroger et dont la haute compétence en matière de droit traçait à chacun la ligne qu'il devait suivre.

Sa vie, au milieu de ses enfants qu'il chérissait et dont il recevait les plus douces caresses, contrastait étrangement avec les mœurs de ce malheureux siècle. Alors, en effet, dans la haute société, c'est d'Aguesseau qui nous le raconte, les pères ne se contentaient pas de mépriser leurs épouses et de les

abandonner, ils allaient jusqu'à oublier leurs propres enfants et se conduisaient vis-à-vis d'eux comme de véritables étrangers : « Bien loin de s'appliquer au pénible travail de former leurs mœurs, ils se donnent à peine le loisir de les voir. Leur présence importune, leur souvenir même est amer et corrompt toute la douceur d'une vie molle et délicieuse, etc. (1) »

J'abrège la citation pour faire suivre ces quelques lignes d'un tableau plus complet de la triste époque qui nous occupe. Cette ombre dans le siècle fera mieux ressortir les deux belles figures que nous avons à contempler. C'est une lettre écrite, par un personnage intelligent, secrétaire d'un grand seigneur, à un ami de province, au momeut où nous considérons la remarquable famille de notre héros.

« Le séjour de Paris me devient insupportable. Tout ce que je vois autour de moi me fait mal au cœur. Je ne saurais plus longtemps trouver agréable la vie dissipée qu'on mène ici. Le système de Law, dont je t'ai parlé dans une lettre, a fait une révolution dans les positions, les fortunes et les mœurs, et a complètement transformé, en mal s'entend, la société parisienne. La richesse a passé du palais à

(1) D'Aguesseau : *Mercuriale,* prononcée en 1702.

l'échoppe : c'est le monde renversé. Versailles est désert, depuis que les faveurs n'y pleuvent plus ; la noblesse est retournée dans ses châteaux. La Cour est aujourd'hui partout où la fortune jette des plaisirs et des fleurs : le plus bel écusson est une pièce d'or. « Qu'importe à l'État, disait Mgr le Duc d'Or-« léans, que ce soit moi ou mon laquais qui aille en « carrosse? » La corruption du goût a suivi celle des mœurs ; on ne voit dans les ateliers de peinture que des tableaux de boudoir : ce sont les seuls qui se vendent par le temps qui court. Les sujets sévères et grandioses ont fait place à de petites scènes d'amour baignées de rose et d'azur ; l'histoire a cédé le pas au roman, le héros à la bergère, Le Brun à Boucher. Les lettres ont subi la même décadence. On ne voit plus d'écrivains de génie, on ne rencontre que des gens d'esprit. Je me trompe : Voltaire a publié *Œdipe*, et Montesquieu les *Lettres persanes*, deux premiers coups de bélier à notre vieil édifice social. L'accueil enthousiaste qu'ont reçu ces deux ouvrages prouve la révolution profonde qui s'est faite dans les idées. La brèche est ouverte, et la partie sera d'autant plus belle pour les assaillants que la misère est universelle. Pour un riche des milliers d'indigents : ils pullulent à Paris comme dans les provinces. Qui leur donnera du pain ? Sera-ce le roi

Louis XV, qu'on vient de déclarer majeur? Hélas! qu'attendre d'un enfant élevé à l'école de l'immoralité et déjà corrompu par les discours et les exemples de tous ceux qui l'environnent? Dans l'état déplorable de nos affaires, il nous faudrait un Richelieu et nous n'avons qu'un Dubois. J'ai joué de bonheur dans l'affaire de Law. Entraîné comme tout le monde vers la rue Quincampoix, je me suis ravisé à temps et j'ai réalisé une assez belle fortune que je veux placer en un bien-fonds de terre. Cherche-moi quelque chose. N'y aurait-il pas dans ton voisinage quelque vieux manoir, avec une forêt et des terres incultes qu'on puisse défricher? J'aime la vie patriarcale. Mais tout cela doit être éloigné des grands centres de population. Je veux imiter les oiseaux qui se cachent au fond des bois à l'approche de l'orage (1). »

Cet état des mœurs dans la capitale avait sa répercussion dans les provinces; le désordre était à son comble dans toute la France, et son plus cruel effet était d'exercer aussi ses ravages jusque dans les cœurs de la plupart des mères. Voici ce qu'écrivent en effet les auteurs de la *Femme au XVIIIe siècle :* « L'âme des enfants ne croît pas sur les genoux des mères. Les

(1) *La France avant 1789,* p. 193.

mères ignorent ces liens de caresses qui renouent une seconde fois l'enfant à celle qui l'a porté, et font grandir pour la vieillesse d'une mère l'amitié d'une fille. La maternité d'alors ne connaît point les douceurs familières qui donnent aux enfants une tendresse confiante. Elle garde une physionomie sévère, dure, grondeuse, dont elle se montre jalouse ; elle croit de son rôle et de son devoir de conserver avec l'enfant la dignité d'une sorte d'indifférence. Aussi la mère apparaît-elle à la petite fille comme l'image d'un pouvoir presque redoutable, d'une autorité qu'elle craint d'approcher. La timidité prend l'enfant ; ses tendresses effarouchées rentrent en lui-même ; son cœur se ferme. La peur vient où ne doit être que le respect (1). »

Tout entière à elle-même et à ses plaisirs, la mère alors considérait ses enfants comme des obstacles et les écartait le plus possible de ses yeux et de son cœur.

Voilà dans quelle situation lamentable étaient en France la société et la famille au moment où la plus soudaine des épreuves imposait à Mme de La Brosse l'éducation des six enfants que la mort venait de priver de leur plus fort soutien. Époque

(1) Ed. et J. de Goncourt, pp. 6, 7.

effrayante et malheureuse où Dieu de plus en plus méconnu, abandonné, rejeté, se trouvait vengé par des malheurs terribles qui eussent dû ramener les plus égarés et réveiller les plus endormis. Qu'on me permette de rappeler que c'est dans ce temps qu'éclata la terrible peste de Marseille, qui sévit du même coup à Arles, à Aix, à Toulon et dans soixante-trois villes ou villages de moindre importance. 80,000 personnes succombèrent dans les quatre grandes villes de la Provence et 8,000 dans les petits endroits... Ah ! c'est alors qu'il apparut clairement que la religion seule sait inspirer le sacrifice, et qu'en dehors d'elle on ne trouve dans les cœurs que l'égoïsme le plus abject avec la plus révoltante lâcheté. « Dès que le mal fut connu, nous dit Mme de Witt, tous les habitants riches s'enfuirent d'un même accord. Tout d'un coup le lazaret se trouva sans surveillants, les hôpitaux sans intendants ; les juges, les fonctionnaires publics, les notaires et la plupart des bons ouvriers dans tous les métiers nécessaires avaient fui. Le prévôt resta seul, avec quatre fonctionnaires municipaux et 1,100 livres dans le trésor, en face d'une ville complètement désorganisée et d'une immense population sans ouvrage, sans police, sans nourriture, en proie à la plus horrible des épidémies. Je me

trompe en disant que le prévôt resta seul sur ce champ de bataille, car on vit autour de lui le clergé tout entier, consacré à cette œuvre de miséricorde, et, à la tête du clergé, son évêque, Henri-François-Xavier de Belzunce, neveu du duc de Lauzun et Jésuite rigide.

« L'épouvante dura cinq mois. Tous les Oratoriens périrent victimes de leur dévouement ; 18 Jésuites périrent avec eux, 26 Récollets et 43 Capucins. L'Évêque visitait sans cesse les pestiférés, veillait à leurs besoins spirituels et temporels. Il vendit ou engagea tous ses biens, pour soulager son troupeau, et alla un jour jusqu'à conduire lui-même le tombereau des cadavres, pour leur rendre les derniers devoirs de la sépulture chrétienne. L'hiver arrêta le fléau, mais ne corrigea pas la licence. Au contraire, jamais les villes de Provence n'avaient retenti d'une gaieté si insensée et si coupable ! On remarqua même que les endroits qui avaient souffert le plus cruellement étaient plus que les autres livrés à la licence et à la folie (1). »

Mais revenons à Mme de La Brosse et demandons-nous comment elle répondit à la mission pénible que lui confiait le Ciel dans ces temps si troublés.

(1) Mme de Witt née Guizot.

Nous l'avons laissée tout à l'heure près de la tombe de son cher époux. La longue et pénible cérémonie terminée, le peuple se dispersa et la mère revint avec ses cinq enfants dans sa triste demeure, auprès de son dernier-né. Que de larmes furent répandues sur cet innocent visage, au souvenir du père qui n'était plus et que le pauvre enfant ne connaîtrait pas ! Mais la foi vint raffermir le courage de cette mère, et sa grande douleur se tut. Toute la jeunesse de cette chrétienne exemplaire s'était passée, comme nous l'avons dit déjà, dans la méditation de la loi divine et dans des pratiques journalières de religion et de vertu. Elle n'avait point, depuis son mariage, modifié sensiblement sa vie. Si les nombreux enfants qu'elle avait eus et les occupations toujours croissantes qu'ils lui procuraient ne lui permettaient plus de venir tous les matins s'unir à Dieu dans son église, elle y suppléait par de fréquents exercices de piété dont elle entremêlait chez elle ses divers travaux. C'était une âme forte que soutenait sans cesse dans le devoir l'examen constant de ses obligations diverses, et plus que jamais, le poids des malheurs qui avaient fondu sur elle et la vue de la société qui s'égarait tous les jours mettaient sa volonté à l'abri de toute faiblesse. Elle comprit de suite la situation qui lui était faite et la mission

qu'elle avait à remplir ; elle savait que le chrétien n'est inférieur à aucun travail voulu de Dieu ; elle se mit résolument à l'œuvre et, sans se laisser distraire par les appels du monde pas plus que par ses égarements, elle devint tous les jours et à toutes les heures l'éducatrice de ses enfants et la directrice de ses serviteurs.

Nous avons fait entrevoir précédemment l'orientation qu'elle inspira à ses cinq premiers enfants. Comme ce n'est pas sur eux que doit s'arrêter particulièrement notre attention, nous n'en parlerons pas davantage, réservant toutes nos recherches au plus jeune pour lequel surtout la Providence avait disposé les événements heureux et malheureux, dont nous venons de faire le récit.

Mme de La Brosse élèvera et instruira Jean-Baptiste jusqu'à l'âge des premières études sérieuses. En 1727, comme si Dieu voulait raviver dans ce cœur l'esprit de sacrifice, elle perdit un autre enfant à l'âge de huit ans. Jean-Baptiste avait quatre ans. Ce fut le premier deuil qui fut sensible au futur apôtre. Il aimait tant son petit frère, qui était le compagnon le plus assidu de ses jeux !

En 1734, sur les instances de l'archiprêtre, Jean-Baptiste prit au presbytère la place que son frère Jean avait laissée vacante deux ans auparavant.

Mme de La Brosse resta seule dans sa maison avec sa fille Anne qui avait alors quatorze ans. Sa fille aînée, Marie-Françoise, s'était mariée l'année précédente. Pierre, l'aîné, faisait son stage de chirurgien, et Jean achevait ses humanités au collège Saint-Louis.

Quels trésors de grâces ne fallut-il pas à cette mère éplorée pour rester à la hauteur d'une tâche pareille ! Une piété sincère et profonde pouvait seule donner la force et l'intelligence indispensables à un tel but. La nature abandonnée à elle-même serait impuissante à produire ces résultats. Elle pourrait les entrevoir dans un clair-obscur de la raison, mais il lui est impossible d'inspirer ces efforts sublimes, encore plus de les réaliser, surtout d'une manière continue et dans des proportions si étonnantes. La grâce de Jésus-Christ peut seule donner la force constante, quotidienne et inébranlable pour supporter les labeurs d'une pareille vie, pour en produire les dévouements. Il faut savoir mourir à soi, à tous ses désirs de bien-être humain si naturels à l'infirmité de la chair, renoncer à ses relations les plus douces, à ses habitudes les plus chères, pour retrouver, avec une nouvelle vie, les saintes joies de cette double maternité.

Mme de La Brosse fut cette mère. Je dois ajouter qu'elle était bien secondée dans le milieu où elle

vivait. Des familles nombreuses donnaient alors fièrement dans la paroisse et aux environs l'exemple des sentiments élevés et des pratiques religieuses. Loin de laisser entamer leurs bonnes habitudes de noblesse pieuse et de bonne éducation par l'impiété de l'époque qui les sollicitait de toutes les manières, elles affectaient de s'y montrer plus soumises. « Ici, on se lève de bonne heure, écrivait, en 1737, le chef d'une de ces familles conservées, et le maître de la maison, qui n'a point l'honneur de penser que nous sommes semblables aux bêtes, fait la prière en commun. On déjeune à huit heures ; on se disperse à neuf pour travailler ; on dîne à midi. Le souper est toujours à neuf heures. Onze heures rassemblent les domestiques avec les maîtres, et la journée se termine, comme elle s'est commencée, par la prière en commun. Le dimanche nous conduit à la messe de la paroisse, dont nous ne sommes point éloignés, et l'après-midi, selon la coutume de nos pères, nous allons bourgeoisement à vêpres. Après les vêpres, nous allons voir le curé et nous l'amenons pour souper avec nous. C'est un homme épais en apparence, mais plein de science et de raison, qui possède la foi d'un apôtre. »

Cette force que Mme veuve de La Brosse recevait des bons exemples des pieuses familles s'augmentait

encore par les encouragements qui lui venaient du presbytère. Jean-Baptiste respira donc dès sa plus tendre enfance le parfum suave de la vertu dans cette atmosphère privilégiée. Les noms sacrés de Jésus et de Marie furent les premiers mots balbutiés par ses lèvres enfantines, et au fur et à mesure qu'il grandit, à côté du programme de sa première instruction, se développa aussi celui plus utile de ses devoirs envers lui-même, envers ses semblables et envers Dieu.

Une mère pieuse et tendre fait entrer tout le bien qu'elle veut dans l'âme de son enfant. Le jeune cœur s'ouvre et devient pénétrable sous le souffle chaud et léger de la tendresse maternelle, et il prend facilement alors toutes les impressions de la vertu. L'intelligence elle-même, baignée à ces sources du cœur, devient de plus en plus lumineuse, et c'est avec une ardeur toujours nouvelle qu'elle travaille et qu'elle arrive à produire des fruits merveilleux. Et quand cette habitude est prise, l'enfant ne trouve plus rien d'insurmontable, voire même de pénible dans la vie. Jean-Baptiste put jouir de l'avantage d'une telle mère jusqu'au jour où il devint l'hôte assidu de la cure.

TROISIÈME PARTIE

L'APOTRE

CHAPITRE PREMIER

JEAN-BAPTISTE AU PRESBYTÈRE

§ I. — *L'année préparatoire à la première communion*

Ce fut à l'âge de dix ans que Jean-Baptiste fut placé définitivement au presbytère de Jauldes, en 1734. Son départ de Magnac, qu'il devait revoir quelquefois, laissait la maison maternelle réduite à sa plus simple expression.

La maison curiale, par sa position et ses hôtes, convenait parfaitement à l'éducation sérieuse du nouveau venu. Bien que placée au milieu du bourg, la demeure de l'archiprêtre n'avait avec la rue aucune communication directe, et les personnes qui l'habitaient pouvaient offrir les sérieuses garanties de leur âge, de leur savoir et de leur piété. L'archiprêtre, homme de cinquante-trois ans, avait la renommée d'un prêtre remarquable par sa science et par sa vertu et comme si la Providence le préparait à sa mission nouvelle, il avait déjà préparé aux études du collège les deux frères de Jean-

Baptiste, Pierre et Jean. Les deux tantes, dont la première, Catherine, avait soixante ans, et la deuxième, Marie-Françoise, cinquante-huit, remplissaient les rôles de Marie et de Marthe dans cette autre maison de Béthanie. Marie-Françoise était surtout Marthe et toutes deux remplaçaient la mère avec un dévouement affectueux pour les soins à donner à l'âme et à la santé de l'enfant.

Pendant un an, Jean-Baptiste fut occupé principalement à la préparation sérieuse du premier grand acte de sa vie : la première communion. Déjà bien instruit par sa mère, il compléta, sous la direction de ses tantes et particulièrement de son oncle, l'instruction religieuse très étendue qu'on exigeait alors des enfants.

§ II. — *La première communion.*

Ce fut au printemps de 1735 que Jean-Baptiste eut le bonheur, bien grand sans doute, de recevoir son Dieu pour la première fois.

Je n'ai pu trouver en dehors de la date de l'année, aucun détail particulier sur ce fait important de la vie du jeune élève ; mais, bien secondé par tous ceux qui me sont fournis d'autre part, il m'est assurément

permis de penser et de dire que rien ne fit défaut de la part de l'enfant, comme de la part de ses maîtres, pour que cette démarche fût accomplie dans toute sa perfection.

Nous lisons dans la vie de saint Jean Berchmans qu'à l'âge de dix ans son père le mit en pension chez le vénérable curé de Sainte-Marie à Diest et que celui-ci le garda trois années. Jean s'habitua si bien à obéir à ce bon prêtre, qu'il le révérait comme un père et ne le quittait pas. Bien que la maison paternelle ne fût pas très éloignée du presbytère, il n'y allait que rarement ; il semblait dès lors trouver des douceurs dans le silence et la solitude, et il restait dans sa chambre pour y lire et pour y prier. Il fallait souvent que son maître l'arrachât à ses livres et l'envoyât jouer par obéissance, pour éviter « qu'il se fatiguât trop la tête ». Nous savons encore que le même saint, dans sa onzième année, résolut de communier, n'ayant pas encore eu ce bonheur. Il se prépara alors à la confession par un examen très attentif de sa vie, puis alla trouver son digne maître pour lui demander de l'entendre. Le religieux curé fut bien édifié de cette « simplicité de colombe ». Il l'écouta et le trouva si pur qu'il hésitait à lui donner l'absolution parce qu'il ne rencontrait pas en lui de faute assez importante.

Saint Berchmans fut le modèle de notre Jean-Baptiste; n'est-il pas admissible que notre futur Apôtre cherchât à l'imiter surtout à l'occasion de la cérémonie qu'un enfant pieux juge la plus sérieuse de son existence? La vie du saint venait de paraître en un livre qui révélait toutes les vertus de cette « fleur de sainteté » ; le pieux curé de Jauldes mit vite le volume entre les mains de son studieux élève, et nul doute que celui-ci n'en mît en pratique les leçons. Du reste, l'impression générale qui m'est restée des actions connues de notre héros m'autorise à penser que, dès ce jeune âge, il apportait dans sa conduite une extraordinaire maturité. On devait donc apercevoir en lui, au moment de sa première communion, une douceur de mœurs relevée par une certaine vivacité modeste, et ce tempérament le rendait aimable et lui gagnait tous les cœurs. Il montrait surtout une inclination marquée pour le service des autels, une affection tendre pour toutes les choses de piété. Ses manières étaient simples, son extérieur contenu, son air affable, de sorte qu'il était aisé de juger déjà le personnage sérieux qu'il serait un jour. Quand de bons parents et un saint prêtre n'épargnent rien pour l'éducation religieuse d'un enfant, il arrive toujours qu'un naturel docile répond à tous leurs soins, au-delà même de leurs espérances. On peut dire que l'élève se sent

de l'amour pour la vertu avant même de la bien connaître, amour qui augmente en son cœur à mesure que se développe sa raison. Saint Pierre Claver avait coutume de dire, dans ses entretiens familiers avec ceux de son âge, que ce qu'on apprend de bonne heure ne s'oublie jamais et qu'on retrouve toujours à la mort ce qu'on a sucé avec le lait. Jean-Baptiste de La Brosse a confirmé par son exemple la vérité de cette maxime.

Depuis longtemps, sa pieuse mère l'avait consacré au Seigneur et, d'accord avec son beau-frère l'archiprêtre, elle le destinait à l'état ecclésiastique. Le motif qui engageait Mme de La Brosse dans ces conseils était moins le désir de faire marcher son enfant sur les traces de ses oncles, dont l'influence passée et présente pouvait faire espérer au neveu d'avantageuses dignités, qu'une secrète inspiration de Dieu, qui voulait se réserver cet enfant pour en faire un vase d'élection.

Jean-Baptiste demeura au presbytère de Jauldes pendant dix-huit mois. La chambre qu'il habita pendant ce séjour et qu'il retrouvait chaque année pendant les vacances existe encore sous le nom qui lui restera de *chambre du P. de Labrosse.* Elle était contiguë à celle de ses tantes, et ces deux appartements occupaient la moitié du presbytère.

L'autre moitié, plusieurs fois modifiée depuis, était occupée par l'archiprêtre.

Les études du nouveau pensionnaire pendant ce familial internat eurent pour but principal de le préparer à la première communion et pour but secondaire de le disposer à entreprendre ses classes de grammaire. Il fut décidé qu'il irait comme ses frères chez les Révérends Pères Jésuites, qui tenaient alors à Angoulême un très prospère établissement.

Dieu, qui dès l'éternité marque un être humain, quand il veut en faire un prêtre, l'entoure, quand il est né, de soins en rapport avec l'élévation des vertus qu'il lui destine. A quelle hauteur devait être appelé Jean-Baptiste, qui avait été nourri, dès l'aurore de sa vie, des exemples de trois dignes prêtres, membres de sa famille, des souvenirs édifiants d'un père vertueux, dont la bonne mort avait été le glorieux couronnement d'une sainte vie, et des leçons de la plus pieuse et de la plus tendre des mères; qui avait pu, dans le recueillement sacré d'une église et dans les murs silencieux d'un presbytère, sous les yeux vigilants d'un maître vénéré, son parent et son pasteur, se faire une idée des perfections de Dieu en même temps que du bonheur qu'on trouve à le servir et qui était sorti de ces mains déjà si favorables pour se trouver encore confié à de plus expérimentées !

CHAPITRE II

JEAN-BAPTISTE AU COLLÈGE SAINT-LOUIS D'ANGOULÊME

§ I. — *Le Collège Saint-Louis.*

Au commencement d'octobre 1735, Jean-Baptiste entra au collège Saint-Louis d'Angoulême, où son père et probablement un de ses oncles, où deux de ses frères avaient été instruits. Ce collège, qui se trouvait dans le lieu où l'on voit aujourd'hui la caserne de gendarmerie et la salle philharmonique, formait un ensemble de constructions et de jardins clos de murs qui partaient du carrefour des rues d'Arc, Corneille et de l'Évêché, suivant la rue Corneille jusqu'à la place de la Gendarmerie, prolongement de la rue Molière, jusqu'à la rue d'Arcole, alors rue d'Artois. Il était dirigé par les Jésuites, à qui il fut cédé le 11 juin 1622, et s'appela dès ce moment collège Saint-Louis, en l'honneur de S. M. Louis XIII.

§ II. — *Les classes au collège Saint-Louis.*

On enseignait alors, au collège Saint-Louis, la Grammaire, la Rhétorique et la Philosophie. Quand le P. de La Brosse y entra comme élève à l'âge de onze ans, le collège était dans toute sa gloire. On y comptait 20 Jésuites comme maîtres et plus de 450 élèves. Le recteur ou précepteur, comme on disait encore, était le P. Lacroix, qui resta en fonction de 1734 à 1737. Jean-Baptiste entra en première année de grammaire. Il fit les quatre ans de cette classe, comme il était d'usage alors. En 1737, il eut pour recteur le P. Baranguet jusqu'en 1739, et, pendant son année de rhétorique, ce fut le P. Laffitte qui fut à la tête de la maison. Nous avons éprouvé le vif regret de ne pouvoir ajouter à ces détails, sur le jeune collégien, ceux de ses études. Il est à croire que ses succès furent remarquables, puisqu'il fut trouvé capable de faire sa probation pendant son année de rhétorique et qu'il fut admis au noviciat sans passer par la philosophie.

CHAPITRE III

JEAN-BAPTISTE AU NOVICIAT D'AQUITAINE

§ I. — *Le Noviciat d'Aquitaine à Bordeaux.*

Dès le commencement du XVIIe siècle, les Jésuites avaient un noviciat à Bordeaux. Ce noviciat, d'abord établi dans leur collège qui était placé où se trouve maintenant le Lycée de Bordeaux, fut transféré en 1607 rue du Hâ, dans la maison du R. P. Fronton-Duduc, où il fut maintenu pendant quatre ans. En 1611, il fut établi dans le quartier Sainte-Croix, où il est encore (1).

Ce fut le 9 octobre 1740 que Jean-Baptiste y entra. Voici comment il nous l'apprend lui-même : « Je suis entré au noviciat le 9 octobre 1740. J'y ai apporté un habit, une veste, des culottes de cadis à boutons de la couleur, un chapeau fin, quatre chemises, neuf cols, sept mouchoirs, des souliers, un bonnet rouge et deux paires de bas noirs et marrons.

« Jean-Baptiste DE LA BROSSE (2). »

(1) Renseignements fournis par notre cher ancien élève Frédéric Massonnet, interne médaillé des hôpitaux de la ville.

(2) *Archives départementales de Bordeaux, fonds des Jésuites.* — Registre n° 816, intitulé Noviciat, entrées de 1672 à 1762.

On s'étonnera de la précaution et des articles indiqués par cet acte. Le novice devait agir ainsi pour reprendre, en cas de sa sortie de l'ordre, tout ce qu'il avait apporté à son entrée dans la maison.

Un peu plus loin, dans le même registre, à un article intitulé : Jésuites — Vœux — 1716. On trouve ce qui suit :

Je, Jean-Baptiste de La Brosse, natif de Magnac, paroisse de Jauldes, diocèse d'Angoumois, fils naturel et légitime de feu Jean de La Brosse et de Louise Duboiscuvier, né le 30 d'avril 1724, suis entré au noviciat le 9 octobre 1740, ayant fait quatre ans de grammaire et un an de rhétorique, ayant lu les bulles, reigles et examens, ayant été content de tout ce qui m'a été proposé de notre institut. En foy de quoi j'ai signé, en présence des témoins soussignés. Fait à Bordeaux, 21 octobre 1740.

Jean-Baptiste DE LA BROSSE. AD. LAMORÉLIE. C.-A.-L. NECTOUX, *recteur*.

S'il restait quelque doute sur le lieu ou la date de la naissance de notre Apôtre, il se dissiperait vite quand on remarque le rapport d'exactitude qui se trouve entre les deux actes qu'on vient de lire et ceux que nous avons tirés des registres de la paroisse de Jauldes et que nous avons cités au commencement de ce volume.

Il est facile de comprendre aussi comment il s'est fait que plusieurs localités du nom de La Trémouille revendiquaient son berceau. Il y avait près de Jauldes, dans la paroisse de Saint-Angeau, un hameau qui se nommait La Trémouille et où Jean-Baptiste avait des oncles maternels, les de La Borde (1) de La Trémouille, dont l'un habita le Mônat, dans la paroisse d'Agris (2). Il est certain que ce nom de La Trémouille fut écrit souvent par le P. de La Brosse, soit à Bordeaux, soit dans les missions, et resté sans détails après lui, on en fit, à défaut d'autre, le lieu de son origine.

Je ferai remarquer enfin que Jean-Baptiste de La Brosse avait exactement seize ans quand il entra au noviciat, au lieu de vingt-quatre qu'on lui donne dans certains écrits (3).

§ II. — *Les Jésuites.*

Au moment ou le rhétoricien Jean-Baptiste de La Brosse entrait au noviciat, il y avait presque deux

(1) Un de La Borde avait épousé une Duboiscuvier, probablement la grand'tante de Jean-Baptiste.

(2) Renseignements dus à l'obligeance de M. Gauthier, curé d'Agris. Voir aussi l'inscription de la cloche d'Agris à l'Appendice.

(3) Voir l'*Union libérale de Québec.* (Août 1888.)

siècles que saint Ignace avait obtenu la confirmation authentique de son Ordre, confirmation qui lui fut accordée le 27 septembre 1554 par la bulle *Regimini militantis Ecclesiæ*. Cette bulle autorise la Compagnie à porter le nom de Société de Jésus, *Societas Jesu,* d'où provient le nom de ses membres *Jésuites,* titre que ces religieux portèrent surtout quand l'église du *Gésu* à Rome leur fut donnée (1).

L'Ordre des Jésuites se composait en ce temps-là comme de nos jours de *Clercs* réguliers faisant une profession particulière de travailler au salut du prochain par l'instruction de la jeunesse, la prédication, l'administration des sacrements et les missions chez les hérétiques et les idolâtres. Il comprenait cinq sortes différentes de personnes : 1° Les *Novices;* 2° Les *Frères laïques* qui s'appelaient coadjuteurs temporels; 3° Les *Écoliers approuvés* ou *Scolastiques;* 4° Les *Coadjuteurs spirituels;* 5° Les *Profès.*

L'Ordre a toujours eu à sa tête un Général possédant sur tous les membres et sur chacun une triple juridiction, qui est dite *directive,* quand elle s'exerce par la force des vœux ; *coercitive* ou *coactive,* quand elle s'exerce à imposer des peines ; *dispensative,* quand elle donne au Général le droit d'accorder des dis-

(1) Abbé J.-B. Glaire : *Dictionnaire,* art. *Jésuites.*

penses à ses religieux, comme l'évêque en accorde aux séculiers. Le Général des Jésuites est nommé à perpétuité par la Congrégation générale des Profès. Il réside à Rome dans la maison dite de Jésus (*Gésu*).

Le R. P. Général a cinq assistants généraux : un pour l'Italie, un autre pour la France, un troisième pour l'Espagne, un quatrième pour l'Allemagne, et un cinquième pour le Portugal. Ces assistants n'ont que voix consultative. Le Général a en outre près de lui un *Admoniteur* qui a pour mission de l'avertir en secret, s'il trouve quelque chose d'irrégulier dans sa conduite.

Au-dessous des *Assistants* se trouvent les *Provinciaux,* préposés à des Provinces, indépendants dans leurs pouvoirs, sauf à rendre compte de leur gestion une fois par an au Général. Il y a aussi les *Visiteurs* et les *Commissaires,* chargés des inspections; les *Supérieurs* de maisons professes; les *Recteurs* des Collèges; les *Procureurs,* chargés des affaires temporelles et de l'administration des biens. Les titulaires de toutes les charges doivent être renouvelés tous les trois ans.

Afin de faire comprendre au lecteur jusque dans ses détails la vie de notre illustre compatriote, nous donnerons quelques détails sur les trois principaux

degrés de la remarquable Compagnie à laquelle il voulait appartenir. Nous le verrons avec plus d'intérêt parvenir à chaque élévation.

§ III. — *Le novice jésuite.*

Les novices jésuites sont en général des jeunes gens instruits et recrutés avec soin. Le *novice* est admis chez ces religieux après un temps de *probation,* c'est-à-dire une année environ d'épreuve et d'examen de sa vocation, passée dans n'importe quelle maison de l'Ordre, ordinairement dans un collège. Accepté comme tel, il doit vivre pendant deux ans dans la plus profonde retraite; durant ce temps, toute étude lui est interdite. C'est pendant cette période qu'il soumet son esprit « à ces exercices écrits dans la grotte de Manrèze, avec cette main naguère friande de l'épée et peu accoutumée encore à tenir la plume (1) ».

Celui qui s'est fait ouvrir un noviciat de Jésuites avec l'intention d'en suivre le règlement peut s'attendre à y mener la vie la plus sérieuse. Qu'on y entre jeune ou vieux, on y est soumis à la même règle. D'abord, une pauvre petite cellule dans laquelle

(1) R. P. Dulac, France.

se trouve le strict nécessaire : voilà le logement et les vertus d'*humilité*, d'*obéissance* et de *mortification* à acquérir dans un degré suprême : voilà le but à poursuivre, tous les jours, de 4 heures du matin à 9 heures du soir, l'été comme l'hiver, dans le repos comme dans le travail.

L'*humilité !* Saint Ignace lui assigne trois degrés : le premier, qui repose sur l'indifférence de volonté : vouloir une chose ou une autre, peu importe au sujet ; le deuxième, qui porte le cœur à l'indifférence d'affection à l'égard des créatures ; le troisième, qui renferme les deux premiers et qui fait accepter, désirer, rechercher joyeusement, à la suite de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les humiliations et les souffrances. Le type du vrai Jésuite est l'homme du troisième degré d'humilité de saint Ignace (1) ; le novice doit y réfléchir continuellement.

L'*obéissance !* Elle doit être absolue pour être parfaite. Le novice doit s'habituer à ne plus vivre en lui-même, mais à laisser vivre son supérieur en lui au nom de Jésus-Christ. Il doit se plier comme s'il n'avait aucune volonté propre et se tenir comme un *cadavre* sous la volonté de son Maître. Je me rappelle l'histoire d'un bon novice, ancien officier de cavalerie,

(1) R. P. DE PONTLEVOY.

qu'on avait affublé d'une soutane d'un tiers trop grande, sale et déchirée, et qu'on avait chaussé d'une paire de vieux souliers tout détournés. Le Maître commanda à ce novice de se mettre sur l'épaule un petit sac plein de lait caillé et de le porter à une maison qu'il lui désigna. Le novice devait traverser la ville (1), etne pas s'inquiéter de l'effet qui se produirait. L'ancien lieutenant obéit sans mot dire.

Le novice doit chercher en outre à pratiquer la mortification de tous les sens. D'abord l'*indifférence* pour la vue, l'ouïe, l'odorat, le goûter et le tact : voir du même œil une belle personne et une personne laide ; entendre avec la même insignifiante émotion une harmonie ou une cacophonie ; respirer avec la même égalité de sensations un parfum délicieux ou une odeur désagréable; manger avec la même humeur un plat vulgaire ou un mets succulent ; et ainsi du toucher. Il doit ensuite habituer ses sens à la *contradiction :* les yeux veulent voir tels objets, ils ne les verront pas; l'oreille veut entendre telle chose, elle ne l'entendra pas, etc. Enfin il doit les maîtriser jusqu'à la *contrariété :* un sens aspire à une chose, on lui donne la chose contraire.

Les moyens employés par le novice pour arriver

(1) de Poitiers.

à cet état de vie sont : des *méditations* journalières sur chacune des vertus précitées et sur la disposition de l'âme du religieux vis-à-vis d'elles ; des *conférences,* qui sont faites tous les jours aussi par *l'Instructeur* ou Père Maître et qui apportent à l'aspirant une lumière nouvelle que lui impose une autorité reconnue ; enfin, des *lectures,* qui montrent par des exemples la possibilité d'obtenir les vertus dont il s'agit et les avantages qu'elles procurent.

Mais les méditations, les conférences, les lectures spirituelles, n'empêchent pas de réserver un temps convenable aux exercices manuels. Le novice balaie les chambres et les corridors, nettoie la maison de haut en bas, aide les Frères coadjuteurs dans les offices domestiques au réfectoire, à l'infirmerie, à la cuisine. En 1870, un lieutenant de vaisseau en retraite (1) va rendre visite à un ancien commandant près duquel il avait vécu sur le *Solférino.* Le commandant, devenu novice chez les Jésuites, était à leur maison de Saint-Eusèbe à Rome. — Que demandez-vous? dit sèchement le R. P. Curci, maître du noviciat. — Le commandant de Plas ! mon Révérend Père, dit le lieutenant. — Il n'y a pas de commandant chez nous... Le novice de Plas,

(1) M. Julien, ancien secrétaire de l'amiral Bouët-Villaumez.

peut-être... : dans ce cas, vous allez voir un bien modeste personnage. Et tout de suite le visiteur aperçut se dessinant au fond du cloître la silhouette d'un religieux qui s'avança vers lui, laissant dans un coin de mur un objet auquel le lieutenant ne prit pas garde d'abord. Ce religieux était le commandant, et l'objet qu'il abandonna près de la muraille, était un balai. « Il me tendit la main avec un fin sourire... » ajoute l'officier qui a fait ce récit « cette main naguère élégamment gantée était devenue rude et calleuse, elle trahissait un genre de travail auquel elle n'avait point été habituée (1). »

Du temps du Fr. de La Brosse, existaient encore tous les *expériments* du noviciat. Les Frères étaient envoyés de temps en temps visiter les malades et les prisonniers et même demander l'aumône sur la voie publique. Ces usages, depuis longtemps modifiés en France, étaient conservés à Rome il y a un tiers de siècle.

« J'ai été à 2 heures et demie aux prisons, écrit le Fr. de Plas, le 15 avril 1870, pour faire le catéchisme à un pauvre détenu que j'ai gardé plus d'une heure... Je ne puis oublier, écrit-il plus tard, le plaisir que j'ai eu à servir les malades à l'hôpital où saint Louis de Gonzague les soignait, et où il con-

(1) *Marin et Jésuite.*

tracta la maladie qui l'emporta. Je me rappelle aussi avec bonheur la matinée où j'ai dû mendier avec un bissac dans la rue du Corso, jusque dans les cafés, recevant ici un bon accueil, là des marques de mépris et de dédain, et rentrant à Saint-Eusèbe avec un pain, une brioche et 3 fr. 50 (1). »

Avec quelle surnaturelle jouissance l'esprit sérieux et déjà si bien préparé du Fr. de La Brosse dut s'enfoncer dans ces contemplations et se livrer à ces expériments ! Et après avoir reconnu les deux vérités que le saint Fondateur des Jésuites place au frontispice de son œuvre : la première, que l'on doit faire consister l'amour de Dieu dans l'oubli de soi-même et, la seconde, que cet amour tourné vers le prochain réside dans la communication mutuelle des biens, avec quelle générosité ne dut-il pas répéter cette offrande sublime de celui qu'il choisissait pour son père :

Prenez, Seigneur, et recevez toute ma liberté, ma mémoire, mon entendement et toute ma volonté ; tout ce que j'ai et tout ce que je possède. Vous me l'avez donné, Seigneur, je vous le rends : tout est à vous, disposez-en selon votre bon plaisir. Donnez-moi votre amour, donnez-moi votre grâce, elle me suffit (2).

(1) *Marin et Jésuite,* t. II, p. 245.
(2) *Exercices spirituels* de saint Ignace. Poussielgue.

Il fallait une vocation bien désintéressée pour aller à cette époque se faire ouvrir la porte d'un noviciat de Jésuites. Cet Ordre, qui, depuis deux siècles, avait déployé une activité aussi féconde qu'éclatante dans toutes les contrées de l'Europe et fondé une foule de missions parmi les païens de toute la terre, était plus que jamais poursuivi par les Protestants. Ce n'était pas en vain qu'un chef huguenot, Calvin, avait autrefois demandé que les fils de Saint-Ignace fussent *tués,* ou, si on ne le pouvait facilement, *chassés,* ou au moins *accablés* par les mensonges et les calomnies (1). De tous côtés, à cette heure, se révélaient des ennemis. Les francs-maçons se montraient des adversaires aussi implacables que les Protestants et plus cachés, pour être plus mauvais ; l'auteur des *Provinciales* bafouait, plusieurs membres de la compagnie, enfin une formidable et double catastrophe, qui allait ébranler la Péninsule Ibérique et troubler la France, se préparait pour faire abolir cet Ordre estimable par l'autorité de l'Église elle-même.

C'est juste au moment où Jean-Baptiste de La Brosse devient novice, que la Franc-Maçonnerie éta-

(1) « Jesuitæ verò, qui se maximè nobis opponunt aut *necandi,* aut si hoc fieri non potest *ejiciendi,* aut certè mendaciis et calumniis opprimendi sunt. » Calvin. (Glaire, art. *Jésuites.*)

blit sa première loge à Paris, réunit des milliers d'adeptes, se moque de la bulle de Clément XII qui la condamne et fait son entrée dans les Cours. Dans le même temps, les philosophes, Voltaire, Rousseau, s'acheminent vers la corruption de l'esprit par celle du cœur et se déclarent les persécuteurs les plus acharnés des Jésuites, parce que ceux-ci étaient les défenseurs les plus habiles et les plus solides de la foi positive des chrétiens.

Ces événements dont notre novice avait connaissance, ces orages qu'il entendait s'annoncer à tous les points de l'horizon social, loin de l'abattre, le fortifiaient. Rien ne peut l'ébranler, ni les menaces du présent, ni les craintes de l'avenir ; il avait compris que la vie de ce monde doit être une lutte surtout pour le juste, et que la couronne est d'autant plus belle que le courage a été plus grand.

C'est ainsi qu'ont toujours pensé les nobles cœurs. « Je viens de lire avec plaisir, écrit en 1878 le P. de Plas, qu'un des motifs qui décidèrent la vocation du P. Olivaint pour la Compagnie de Jésus fut la haine manifestée par l'opinion publique à la suite des événements en 1844 et 1845. Je crois pouvoir affirmer que j'ai été également entraîné par la haine manifestée dans les clubs en 1868 et 1869 contre les Jésuites. Je me dis alors : Pour que les impies les

aient en telle horreur, il faut qu'ils soient excellents (1). »

Afin de faire voir toute l'importance de ce témoignage, j'ajouterai le jugement d'un ancien chirurgien de marine, devenu Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie, sur celui qui nous l'a laissé :

« Je ne suis pas sympathique aux Ordres religieux, mais je ne puis refuser quelque estime aux Jésuites depuis l'entrée du commandant de Plas chez eux. Il est trop intelligent pour s'être laissé berner et trop loyal pour prêter son concours à une mauvaise œuvre (2). » C'est dans ces conditions et dans ces circonstances que Jean-Baptiste de La Brosse entra au noviciat des Jésuites à Bordeaux et qu'il y demeura deux années (1740-1741, 1741-1742).

§ IV. — *Les premiers vœux.*

Le Fr. Jean-Baptiste de La Brosse passa ses deux années de noviciat dans une piété telle qu'il fut jugé digne, aussitôt qu'il les eut terminées, d'être appelé aux premiers vœux de la Compagnie. C'est lui-même encore qui nous apprend cette promotion

(1) *Marin et Jésuite,* t. II, p. 224.
(2) *Marin et Jésuite.*

dans un acte très détaillé écrit de sa main et qui se trouve dans les mêmes archives, à la suite de ceux que j'ai déjà communiqués. Le voici dans toute sa teneur :

Je, Jean-Baptiste de La Brosse, né le 30 avril 1724, à Magnac-de-Jauldes, diocèse d'Angoumois, après mes deux mois de noviciat et après avoir été examiné selon la forme ordinaire de notre Compagnie, ay fait dans la chapelle intérieure de notre noviciat de Bordeaux les premiers vœux de ladite Compagnie, en qualité d'écolier approuvé, le R. P. Nectoux, recteur du dit noviciat, disant la messe, le 10 octobre 1742, et je déclare avoir clairement entendu que dans les paroles je promets d'entrer dans la Compagnie de Jésus, est compris un quatrième vœu par lequel je me suis obligé d'accepter le degré de profès ou de coadjuteur formé selon qu'il semblera bon à notre Révérend Père Général, pour la plus grande gloire de Dieu. Je déclare aussi avoir fait les dits vœux conformément à l'Institut de notre Compagnie, dans lequel il est dit que les vœux n'engagent celui qui les fait qu'autant qu'il demeurera, et en cas qu'il fût congédié il retournera dans le monde aussi libre que s'il n'avait pas fait les premiers vœux. En foy de quoi, j'ai signé en présence des témoins soussignés qui ont été présents à l'émission de mes vœux. — J.-B. DE LA BROSSE, PIGEROL, VER-

NET. *A Bordeaux, le 10 octobre 1742.* C.-A.-L. NECTOUX, *recteur.*

Avant d'offrir à mes lecteurs quelques explications sur la nature et sur l'importance des vœux dont il est question dans l'acte intéressant que je viens de produire, je leur demanderai de me permettre une petite digression à propos du nom de famille de notre apôtre. Je l'ai rencontré ce nom pour tous les membres de cette importante Maison écrit de trois manières, aussi souvent d'une façon que d'une autre, tantôt avec la particule séparée, tantôt avec la particule confondue, enfin sans la particule.

Tous les catalogues des Révérends Pères Jésuites portent : P. Labrosse (Père Labrosse). La signature du Père elle-même ne tient pas toujours compte du titre nobiliaire, qu'elle confond souvent avec le nom. Pour se faire une idée vraie de cette irrégularité, il faut se rappeler qu'à cette époque l'emploi de la particule devant un nom propre « était souvent le fait d'un vaniteux, quand il n'était pas aussi celui d'un sot ». On ne sait pas, dit M. Lorédan-Larchey, l'auteur des *Excentricités* du langage et de six volumes *pittoresques* sur l'histoire de nos mœurs, ni quand, ni comment la particule *de* est devenue une distinction. On peut croire que la noblesse s'en servit pour établir une ligne de démarcation entre

elle et la bourgeoisie et que celle-ci essaya constamment de franchir cette ligne.

Dès qu'elle fut surveillée comme un prétexte à équivoque, cette particule dut constituer par cela même une distance *chère à tous les mortels désireux de paraître.* Taboureau s'en moque dès la fin du XVIe siècle à propos de M. du Cornet (1562) et Molière a fustigé cette prétention en reprochant à M. de La Souche et à M. Gros-Pierre de penser s'anoblir, « l'un avec le vieux tronc pourri de sa métairie, l'autre avec son carré de terre entouré d'un fossé boueux ». Au XVIIIe siècle, Richelet, La Bruyère et Saint-Simon ont ri, comme Taboureau et Molière, de cette vanité. Il n'est pas besoin après cela de faire remarquer pourquoi notre intelligent et pieux novice et plus tard notre saint missionnaire se souciait si peu, de sa particule et pourquoi la Compagnie remarquable à laquelle il appartenait n'en a pas tenu compte pour lui. Je l'ai maintenue parce que je l'ai trouvée dans les principaux actes de cette ancienne famille et aussi par la raison que les écrits nombreux reçus du Canada portent tous : de La Brosse.

Mais revenons aux vœux de notre Apôtre et, afin de bien comprendre l'étendue et l'importance de son sacrifice, demandons-nous ce que ces vœux lui impo-

saient. Le monde, trop occupé par les affaires ou trop distrait par les plaisirs, ne réfléchit pas à tout ce qu'il y a de grand dans cet engagement d'un jeune homme de dix-huit ans, au printemps de la vie pour une carrière toute d'abnégation, en même temps que de générosité. Beaucoup d'hommes, ignorants de leur immortelle destinée, ne répondent que par des sourires de dédain ou des paroles de pitié à la nouvelle d'une résolution aussi sublime, et presque tous passent avec indifférence, quand ce n'est pas avec moquerie, devant ces nobles héros qui vont avec courage au plus glorieux des combats, celui qui a pour résultat de se vaincre soi-même. Combien y a-t-il aussi de chrétiens, reconnus fervents, vraiment disposés à admirer comme il le mérite un pareil héroïsme?

Il est rapporté dans les chroniques de l'Ordre de Saint-François, nous raconte le P. Rodriguez, que Jésus-Christ étant une fois apparu à ce saint et lui ayant commandé de lui faire trois offrandes : Vous savez, Seigneur, lui répondit-il, que je me suis tout offert à vous, que je suis tout à vous et que je n'ai rien que cet habit et cette corde qui sont encore à vous : que puis-je donc vous offrir? Je voudrais avoir pour cela un autre cœur et une autre âme, mais, puisque je n'ai rien que je ne vous aie déjà offert,

donnez-moi, Seigneur, quelque chose de nouveau, afin que je vous en fasse une offrande et que je vous obéisse. Alors Jésus-Christ lui commanda de mettre la main dans son sein et de lui offrir ce qu'il y trouverait ; et le saint ayant obéi en retira une grande pièce d'or, qu'il lui offrit aussitôt. Le Sauveur lui fit encore le même commandement par deux fois, et le saint ayant tiré chaque fois une semblable pièce d'or qu'il offrit de la même sorte, le Sauveur lui déclara que les trois pièces d'or marquaient l'obéissance, la pauvreté et la chasteté, dont ce grand saint fit une offrande à Dieu pour être un religieux accompli.

Notre-Seigneur Jésus-Christ ne s'est pas contenté de conseiller ces trois vœux, il en a donné l'exemple, et s'il est venu sur la terre c'est uniquement pour apprendre aux hommes à tarir en eux-mêmes les sources qui les empoisonnaient. La première de ces sources, l'*orgueil* produit par l'amour de la volonté propre, Notre-Seigneur la fait disparaître en s'humiliant depuis la crèche jusqu'à la croix. Pendant sa vie divine, il n'agit jamais que par la volonté de son père ; il fut obéissant jusqu'à la mort. La deuxième source empoisonnée à laquelle s'abreuve l'humanité pour sa ruine est l'*avarice*. Le divin Modèle lui oppose la *pauvreté*. Il n'a voulu rien posséder pendant son existence terrestre, pas même une pierre

sur laquelle sa tête divine pût se reposer. Enfin la troisième source de perdition, qui était la *volupté,* c'est-à-dire pour l'homme l'amour exagéré de sa chair, Notre-Seigneur la remplace par la *chasteté*. Il est resté pur, immaculé, vierge, pendant tous les instants des trente-trois années de sa vie mortelle.

Depuis Notre-Seigneur, l'Évangile et les saints ont toujours regardé comme la triple source de la perdition des hommes : les biens de la terre, la volonté propre et les plaisirs. C'est saint Thomas d'Aquin qui indique les trois vœux d'*obéissance,* de *pauvreté* et de *chasteté* comme le moyen sûr pour le religieux d'arriver à la perfection, parce que, dit le R. P. de Rodriguez, ils détruisent seuls tous les obstacles qui s'y opposent.

Et qu'on ne s'imagine pas que tout s'arrête dans cette détermination à une cérémonie extérieure ou à des paroles dites solennellement, enregistrées même avec des témoignages. Qui dit *vœu,* dit promesse réfléchie, serment librement manifesté. C'est l'esprit et surtout le cœur qui agissent convaincus. Après cette solennité, la vie du Fr. de La Brosse devient désormais greffée sur ces trois branches que la sève divine va faire pousser et qui produiront des fleurs et des fruits merveilleux pour la terre et pour le Ciel.

L'appel du divin Maître, quand il invite à prendre la croix, à se renoncer et à le suivre, est général, et s'adresse à tous les hommes, mais le conseil des vœux est spécial aux religieux, et parce qu'ils sont appelés particulièrement, ils doivent pousser la perfection de la vie jusqu'aux hauteurs où le Sauveur l'a placée ; or tandis que la vocation ordinaire des hommes est d'user modérément des biens de l'existence terrestre, de s'en détacher raisonnablement, d'espérer une récompense au Ciel d'autant plus grande qu'ils se seront détachés davantage du bien-être, de la liberté et des plaisirs, la vocation des religieux est de s'en affranchir absolument, parce que leur but est de servir exclusivement le Seigneur ; ceux que Dieu appelle à cet état, il les prédestine à devenir semblables à son divin Fils.

Quelle sagesse dans le triple but que ces vœux font atteindre, et quelle logique dans leurs résultats ! Si on le remarque bien, comme c'est la volonté même de l'homme, son propre esprit, sa manière de voir personnelle, qui le trompent et qui l'égarent, il soumet ses jugements à ceux plus éclairés de personnes choisies, par le vœu d'*obéissance*. Il abandonne ainsi le gouvernail de sa vie à des mains plus expérimentées que les siennes et il pourra marcher sans crainte vers le port assuré où le condui-

ront ses aspirations soutenues et dirigées sans faiblesse. De la plus grande influence de sa vie, celle qu'exerce son esprit, le religieux passe à celle provoquée par les choses extérieures, et il s'en sépare absolument par le vœu de *pauvreté*. Enfin il arrive à ses sens et il les enchaîne par le vœu de *chasteté*. Quelle sublime vie, et comme il ne faut pas s'étonner que peu d'esprits la comprennent !

Notre novice qui la méditait assidûment et qui la pratiquait, depuis deux années surtout, s'y engageait définitivement et avec bonheur. Il savait très bien cependant que par son vœu d'*obéissance* il devenait comme un cadavre, *perinde ac cadaver*, entre les mains de ses supérieurs. Il n'ignorait pas aussi qu'en promettant d'être *pauvre* il n'entendait pas être détaché seulement des biens inutiles et superflus, mais des choses nécessaires elles-mêmes, et qu'il devait se trouver aise désormais de souffrir sans cesse par amour pour la pauvreté, de « porter avec plaisir un vieil habit tout usé et plein de pièces, de vivre avec plaisir dans une cellule mal accommodée, de peu s'inquiéter s'il manquait à table quelque chose, et de prendre de préférence à son repas ce qui conviendrait moins à ses goûts ». Enfin il était assuré qu'en prenant la résolution d'être *chaste*, comme doit l'être un religieux, il devait travailler tous les jours et à toutes les heures « à la destruction de son corps de

péché », pratiquer sans cesse la tempérance, le silence et le recueillement absolu des yeux, et tous les autres actes de mortification inhérents à cette vertu.

Mais il savait avec cela que tous ces combats contre la nature rebelle donnaient à l'âme la sérénité, qu'ils fortifiaient le courage par l'assurance de la victoire et préparaient dans le Ciel une couronne brillante et immortelle pour les vainqueurs. Aussi peu lui importait qu'autour de lui dans le monde, à cette heure, la pauvreté fût abhorrée, la mortification sifflée, l'obéissance blasphémée, la vue des horreurs qu'engendraient les vices contraires suffisait à le raffermir, et il marchait au sacrifice avec la générosité et l'espérance qu'inspirent toujours les accents du Maître entendus par les âmes dévouées : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous aurez le repos en vous mêmes. Bienheureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux leur sera donné. Bienheureux ceux qui gardent leur cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.*

§ V. — *Le Scolasticat et les Ordres.*

Le Fr. de La Brosse a fait ses trois vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Il n'est plus novice, il devient dès ce moment *écolier approuvé* ou *scolas-*

tique. Sa vocation a été reconnue. Les écoliers approuvés recommencent leurs études dans des maisons appelées *scolasticats*, ou dans des collèges de la Compagnie. Le Fr. de La Brosse dut passer cette période d'exercices, au collège des Pères Jésuites de Bordeaux. Il y fit en qualité de professeur toutes les classes du temps, comme le demandait la règle, et il y reçut chaque année un ordre comme le portaient les statuts.

Les ordres ecclésiastiques forment deux groupes : Les ordres mineurs qui sont au nombre de quatre : 1° L'ordre d'*Acolyte*, 2° celui d'*Exorciste*, 3° de *Lecteur* et 4° de *Portier*; et les ordres sacrés qui sont au nombre de trois : 1° le *Sous-Diaconat*, 2° le *Diaconat* et 3° la *Prêtrise*. La première catégorie de ces ordres n'engage pas irrévocablement celui qui en est investi, mais, dès que le clerc a reçu le sous-diaconat, il ne lui est plus loisible de retourner dans le monde.

Vraisemblablement le Fr. de La Brosse fut appelé à l'ordre d'*Acolyte* en 1743. L'office de cet ordre, le premier des ordres mineurs de l'Église, est de suivre et de servir les diacres et les sous-diacres à l'autel, et de préparer le vin et l'eau dans les burettes pour le saint sacrifice, de porter l'encens, d'allumer et de porter les cierges, surtout quand le diacre chante l'évangile. Autrefois les acolytes suivaient les

évêques partout, faisaient leurs messages, portaient leurs eulogies et même l'Eucharistie.

L'année suivantef (1744), le jeune Minoré fut ordonné *Lecteur*. Les lecteurs ont été institués dans l'Église pour lire les saintes Écritures ou les Actes des martyrs, les homélies des Pères, les lettres des évêques adressées aux églises; pour instruire les catéchumènes et les enfants des fidèles; pour lire à la place du prédicateur; pour chanter les leçons; pour bénir les fruits. La matière de cet ordre est le livre sacré des leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament, que l'évêque leur fait toucher. La forme, ce sont ces paroles de l'évêque : *Recevez ce livre, et ne manquez pas de lire aux fidèles la parole de Dieu; car si vous vous acquittez fidèlement de ce ministère, vous aurez part avec ceux qui auront au commencement administré avec fruit cette divine parole.*

En 1745, il fut *portier*. Les fonctions du portier sont de sonner les cloches, de distinguer les heures de la prière, de garder fidèlement l'église jour et nuit, d'avoir soin que rien ne s'y perde, d'ouvrir et de fermer à certaines heures l'église et la sacristie, d'ouvrir le livre à celui qui prêche. Pendant l'ordination, l'évêque leur fait toucher des clefs en leur disant : *Conduisez-vous comme devant rendre compte à Dieu des choses qui sont renfermées sous ces clefs.*

Or, l'attouchement des clefs est considéré comme la matière de cet ordre, et les paroles prononcées par l'Évêque comme la forme.

Enfin, en 1746, il fut *exorciste*. Par cet ordre, le clerc a le pouvoir de chasser les démons des corps et des lieux qu'ils obsèdent. Mais ce pouvoir est lié.

Les évêques confèrent presque toujours à la même ordination ces quatre ordres, aux clercs séculiers ; ils les donnent quelquefois deux à deux ; chez les religieux, et particulièrement chez les Jésuites du temps du Fr. de La Brosse, on les recevait un à un annuellement pendant les quatre années de l'enseignement de la grammaire.

Le sous-diaconat est le premier des ordres sacrés ou majeurs. La matière du sous-diaconat est la patène et le calice vide que l'évêque fait toucher aux ordinands, les burettes pleines, le bassin, le linge ; la forme consiste dans les paroles que l'évêque adresse en leur faisant toucher le calice et la patène. Les fonctions du sous-diacre se réduisent à six : 1° Avoir soin des vases sacrés qui servent au saint sacrifice ; 2° Verser le vin et l'eau dans le calice ; 3° Chanter l'épître aux grand'messes ; 4° Soutenir le livre de l'évangile au diacre et le porter à baiser aux prêtres ; 5° Porter la croix aux processions ; 6° Donner à laver aux prêtres, servir le diacre, et recevoir les

offrandes du peuple. D'après le Concile de Trente il faut être âgé de vingt-deux ans commencés pour être admis à l'ordre majeur du sous-diaconat. Il faut de plus donner les preuves d'une innocence de vie admise, de l'esprit ecclésiastique, de la science et de l'amour de l'étude. Les sous-diacres contractent à leur ordination l'obligation de garder la continence, de réciter le bréviaire et de porter l'habit de leur vocation. Le Fr. de La Brosse reçut le sous-diaconat en 1747. Il enseignait la rhétorique.

L'année suivante il fut nommé professeur de philosophie, et pendant les vacances il fut admis à l'ordre du diaconat (1748). Il avait alors vingt-quatre ans. L'ordre du diaconat est le deuxième des ordres sacrés. Les diacres furent institués par les Apôtres. Le Concile de Trente n'exige que vingt-trois ans pour recevoir cet ordre majeur. La fonction principale du diacre est de servir le prêtre à l'autel. Les diacres peuvent aussi baptiser et prêcher solennellement. Le P. de La Brosse enseigna la philosophie pendant deux années.

Comme il est facile de le remarquer, peu d'ordres religieux apportent à la formation de leurs professeurs tous les soins des Jésuites. Aussi quels maîtres ces enfants de Saint-Ignace ne deviennent-ils pas !

Jamais ils ne perdent un instant ; leurs classes sont toujours bien préparées et ils arrivent par leur savoir et leur vertu à faire, d'élèves ordinaires, de brillants sujets. Je les ai vus à l'œuvre pendant une période d'enseignement, ces éducateurs méconnus, j'ai vécu dans leur intimité en partageant leurs travaux ; j'ai pu les apprécier à l'aise. Je ne me contentais pas de les admirer alors, j'allais jusqu'à leur envier leur valeur incontestable. Ils m'ont fait voir toujours et naturellement une aptitude peu ordinaire pour l'enseignement de la jeunesse en même temps qu'une autorité qui résultait surtout de leur conscience et de leur dévouement. Instruits et pieux, toujours disponibles pour leurs élèves, les suivant sans cesse des yeux et du cœur, modérant les plus emportés, travaillant les plus inhabiles, ils les poussaient tous au même niveau d'études et de succès. Ils m'ont inspiré dans ce temps heureux, l'idée vraie de l'Éducateur et du Maître, et je dois ajouter qu'ils m'ont laissé avec ce souvenir d'admiration une confiance affectueuse que rien ne détruira jamais. Le Fr. de La Brosse fut certainement ce qu'ils sont tous.

Après la revision et l'enseignement des classes profanes, le Fr. de La Brosse se livra à l'étude des sciences théologiques. Il passa quatre années,

dans ces travaux d'un nouveau genre, qui lui servirent de préparation, non seulement pour l'esprit mais aussi pour le cœur, à l'ordre sacré de la prêtrise. Les Jésuites ont, comme les saints, une idée très élevée du sacerdoce. Les lèvres du prêtre, surtout chez eux, doivent garder la science, et le ministre du Seigneur doit être façonné de manière à être utile aux hommes et agréable à Dieu : « toujours grave sans faste, indulgent sans faiblesse, humble sans bassesse et doux avec fermeté. Son extérieur doit être simple, mais imposant, sa société agréable et facile, sans rien perdre de sa dignité. Il faut qu'un prêtre soit aussi pur que s'il vivait dans les Cieux au milieu des anges et en commerce immédiat avec les puissances célestes (1). » Notre scolastique voulut assurément réaliser ce programme du vrai prêtre, et il y travailla pendant les quatre années qui le séparaient de l'onction sacerdotale. Il fut ordonné le 2 février 1753. Il n'avait pas encore vingt-neuf ans révolus.

A ce moment, les querelles du jansénisme battaient leur plein. Voltaire et Rousseau faisaient gémir les âmes chrétiennes en même temps que la presse. D'Alembert et Diderot commençaient leur

(1) Saint Jean Chrysostome : *De sacerdotio.*

épouvantable encyclopédie. Le Parlement de Paris supprimait les billets de confession et dispensait de tenir compte de la bulle du Pape. Le roi Louis XV, anéanti par sa faiblesse et par l'entraînement de ses passions, non moins qu'égaré par de vils courtisans, vivait dans un abîme dont la profondeur l'effrayait. Les scandales étaient partout, surtout à la Cour, où la marquise de Pompadour, Jeanne-Antoinette Poisson, fille d'un écuyer du duc d'Orléans, disposait en souveraine et du roi et de l'État. Et Machault d'Arnouville, contrôleur général des finances, protecteur des encyclopédistes, portait son édit de main-morte dont la rigueur contre les membres du clergé est déjà comparable à celle des décrets de nos jours.

Telle était la France au moment où le Fr. de La Brosse allait recevoir l'ordre sacré de la prêtrise. Mais ces plus imminents dangers n'arrêtèrent pas encore sa grande âme ; elle y trouva, au contraire, une invitation nouvelle à se sacrifier davantage, espérant apaiser plus sûrement le courroux du ciel par une immolation plus méritoire et diminuer l'influence du mal par la générosité d'un sacrifice plus élevé.

Ce fut donc avec une joie à laquelle ne s'ajoutait aucune crainte que notre scolastique reçut l'ordre sacré de la prêtrise.

§ VI. — *La mission et la langue du Canada.*

Dès qu'il fut prêtre on désigna le P. (1) de La Brosse pour les missions d'Amérique.

Nous avions à cette époque, dans l'Amérique du Nord, une colonie magnifique. Le plus noble sang de la France y avait été versé pour la civiliser comme pour la découvrir. Jacques Cartier l'avait nommée *Canada,* ou Canata, mot qui signifie : royaume des cabanes. Verazzoni l'avait appelée la Nouvelle France, et par cette appellation il entendait la représenter comme une fille d'avenir à notre Mère-Patrie.

Vallée immense, bornée par des plateaux ombragés, elle était traversée par le plus gigantesque des fleuves. C'était un nouvel Eden de 270.000 lieues carrées (plus grand que vingt fois la France), d'où une nouvelle Ève, hélas ! allait, par son influence diabolique, faire sortir les héritiers de la foi et de l'honneur français. On se sent le cœur brisé au souvenir de ces contrées délicieuses autant qu'étendues, où nos marins de France, aidés d'apôtres saints, avaient porté la civilisation avec la croyance de leurs

(1) On donne le nom de Père au Jésuite dès qu'il est prêtre.

aïeux, quand on pense que nous les avons perdues au profit des Anglais plus avisés, par l'incurie, fruit de la débauche de Louis XV, notre roi très catholique. Le Saint-Laurent roule toujours ses ondes dans un lit majestueux qui a tantôt 20 et tantôt 250 kilomètres de largeur. Il verse sans cesse ses soixante millions de mètres cubes d'eau dans l'océan, toutes les secondes, et la vaste mer d'eau douce, la plus grande du monde, formée par les mêmes lacs, l'alimente sans cesse ; mais ce n'est plus pour notre patrie qu'il féconde ces riches contrées.

Le P. de La Brosse allait partir au moment où se préparait le suprême combat qui devait rendre les Anglais définitivement vainqueurs. Les Jésuites de France, qui assistaient par la pensée à ce duel fratricide et qui gémissaient de son inégalité à notre désavantage, cherchaient à envoyer dans la colonie des hommes au cœur d'apôtres, animés du patriotisme le plus intelligent et le plus dévoué. Le P. de la Brosse parut remplir toutes les conditions demandées. Ses supérieurs, depuis longtemps, avaient senti tout le bien qu'il pouvait faire dans les circonstances si difficiles qui se présentaient, et le Père Général le choisit pour cette mission dès qu'il le vit en état de la bien servir.

Ce fut avec une joie réelle que le nouveau prêtre

apprit qu'il était désigné pour l'évangélisation des sauvages. On ne lui donna point l'ordre de se fixer absolument dans une résidence déterminée, comme il nous le dit lui-même, mais il fut envoyé avec le titre de missionnaire auprès des diverses peuplades (*apud varias gentes*) du Canada. Il était difficile en effet d'indiquer un point précis à ce moment où les incertitudes de la guerre suivaient leur cours. Il mit six mois à se préparer, c'est-à-dire à étudier la langue de ce pays.

Deux langues mères se partageaient alors les vastes territoires qui forment la Nouvelle-France : la langue huronne-iroquoise et la langue algonquine. Chacune de ces langues se divisait en plus ou moins de dialectes, suivant le nombre de nations particulières qui la parlaient. La langue huronne-iroquoise, est-il dit dans les relations des missionnaires, est noble, énergique et abondante, la langue algonquine a moins de force, mais elle possède plus de douceur et d'élégance. Toutes deux ont une richesse d'expressions, une variété de tours, une propriété de termes qui étonnèrent les premiers apôtres de ces contrées.

La langue huronne-iroquoise n'avait à proprement parler que des verbes qui en composaient tout le fonds, de sorte que tout se conjuguait et rien ne se déclinait. Mais dans ces verbes il se

trouvait un artifice admirable, qui suppléait à tout le reste, et c'est cet artifice qui faisait toute l'économie de cette langue. Elle avait du reste ses beautés comme les nôtres. « Avec leur régularité, les langues des Hurons et des Iroquois ont beaucoup d'irrégularités, et c'est ce qui les rend difficiles et épineuses (1). » La plupart des mots de la langue huronne-iroquoise étaient composés presque entièrement de voyelles. Cela venait de ce que plusieurs consonnes leur manquaient; ainsi, ils n'avaient pas une seule labiale. Un missionnaire remarquait que ces sauvages avaient toujours les lèvres séparées et que, lorsqu'ils parlaient bas, il était impossible de les comprendre, si l'on n'était très accoutumé à leur langage.

Les Algonquins étaient pareillement privés de plusieurs lettres; ils ne pouvaient prononcer les consonnes f, l, v, x, z; aussi défiguraient-ils les mots français dans lesquels se rencontraient ces lettres. Comme les Hurons et les Iroquois, ils conjuguaient les noms et les adjectifs ; ils multipliaient les verbes pour exprimer la même action, selon qu'elle se rapportait à un être animé ou à une chose sans vie. Le verbe changeait encore si l'action tombait sur un

(1) Lafiteau.

objet ou sur plusieurs, si elle se passait sur l'eau ou sur la terre, si elle s'exerçait envers une chose appartenant à celui qui parle ou à une autre personne. Chacun de ces rapports demandait une conjugaison différente. On comprend que cette variété et cette abondance aient présenté des difficultés qui, dans les premiers temps, paraissaient insurmontables. Aussi le P. Le Jeune, après avoir étudié la langue algonquine pendant deux ans, désespérait-il de la pouvoir jamais maîtriser. « Ils ont une richesse si importante dans leur langage, dit-il, qu'elle me jette quasi dans la créance que je serai pauvre toute ma vie en cette étude. »

Cependant, à force de travail et de persévérance, les missionnaires réussissaient à apprendre l'algonquin et le huron-iroquois, et il y en avait plusieurs qui parlaient les deux langues plus purement que les plus habiles sauvages. Au bout de six mois d'étude, le P. de La Brosse fut jugé capable de se faire comprendre de ces peuplades, et il partit pour la mission qu'on lui avait réservée. On s'embarquait alors généralement à Brest et on atterrissait à New-York. La durée de la traversée variait entre quarante et vingt-cinq jours.

Notre missionnaire quitta la France dans les derniers jours du mois de mai, puisqu'il arriva sur

la terre canadienne le 30 juin 1754. Le P. Félix Martin et avec lui M. l'abbé Tanguay se trompent, quand ils nous indiquent le 24 septembre comme date de son arrivée. L'annuaire du Père donne le 30 juin et nous verrons plus tard le bon religieux lui-même confirmer cette date, dans le registre paroissial de Chicoutimi, où il écrit le 5 mai 1766 : « Étant arrivé sur ces plages de la rive canadienne depuis onze ans dix mois et cinq jours, etc. » Or, du 30 juin 1754 au 5 mai 1766, il y a bien absolument onze ans, dix mois et cinq jours.

Le P. de La Brosse était désormais rangé parmi les membres de la Compagnie de Jésus de la Province de France, à laquelle la mission du Canada était échue. Son nom est porté en 1754 conjointement avec celui du P. Étienne Thomas de Villeneuve Girault, arrivé la même année sur les catalogues de cette province. Son premier poste fut à la Rivière-Saint-Jean, et il commença son apostolat chez les Abénaquis.

CHAPITRE IV

LE PÈRE DE LA BROSSE CHEZ LES ABÉNAQUIS

§ I. — *Le poste de la Rivière-Saint-Jean.*

Le lecteur me saura gré sans doute des recherches pénibles que j'ai faites sur le caractère, les mœurs et les origines de ce petit peuple que la Providence confiait aux bons soins du P. de La Brosse. Les livres de France en disaient peu de chose et ceux d'Amérique me paraissaient pleins de contradictions surtout dans les détails relatifs aux contrées qu'habitaient les Abénaquis et dans les descriptions soit des coutumes, soit des voyages de ces enfants du désert.

J'ai dû me ranger du côté des historiens du Canada qu'on m'a fait connaître comme les plus dignes de confiance et c'est d'après ces auteurs recommandés que jai pu fournir ce qui fait l'objet de ce chapître.

Les Abénaquis étaient des peuplades sauvages, disséminés au sud et sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, sur les bords des rivières Saint-Jean,

Saint-Georges et Kennebeq ou Kinibeki, au sud du Pentagouet. Sans cesse poursuivis par les Iroquois, leurs ennemis de nature, ou par les Anglais, leurs ennemis de croyance et de position, ils erraient de l'Acadie à Québec.

Je n'entreprendrai pas de raconter leurs pérégrinations et leurs luttes tantôt dans un pays et tantôt dans un autre, je me suis attaché au seul poste qui nous intéressait : celui où le P. de La Brosse avait exercé son zèle et sa foi. Ce poste, qui s'appelait la *Rivière-Saint-Jean,* comprenait cinq bourgades : 1° Saint-François ; 2° Bécancour, sur le Saint-Laurent ; 3° Narantchouak, sur la rivière de Kinibeki ; 4° Panaouamski, sur la rivière du Pentagouet ; 5° Médekek, sur la rivière Saint-Jean.

§ II. — *Les Abénaquis.*

Ces sauvages appartenaient à la grande tribu algonquine ou algique, qui était regardée comme la plus noble parmi les peuples américains. Ils préféraient les combats et la chasse à la culture de la terre. Ils étaient généralement bien formés et de belles proportions ; on rencontrait rarement chez eux des personnes naturellement difformes, et l'on

attribue cette particularité à la liberté dont ils jouissaient dès l'enfance et qui était le principal programme de leur vie. Leurs sens étaient d'une grande perfection. Leurs cheveux, presque toujours noirs, étaient soigneusement graissés. Les femmes disposaient leur chevelure en tresses qui leur pendaient sur le dos ; celle des hommes était arrangée selon le goût de chaque individu. En général, ils portaient les cheveux liés par derrière, et, pendant le deuil, ils les laissaient flotter dans toute leur longueur. Ils croyaient ajouter à leur beauté en se peignant le visage et en tatouant les parties du corps exposées à la vue. Le P. Le Jeune rapporte que, lors de son arrivée dans ce pays, il vit des sauvages qui avaient le nez peint en bleu, le tour des yeux, les sourcils et les joues en noir, et le reste du visage en rouge. D'autres avaient des raies noires, rouges et bleues, tirées des oreilles à la bouche, ou bien une bande noire de la largeur d'un ruban s'étendant d'une oreille à l'autre en passant par les yeux. Plusieurs avaient mis tant d'art à se peindre le corps, qu'à la première vue on les aurait crus couverts de vêtements véritables, tandis qu'ils étaient complètement nus.

En été, les hommes ne portaient d'autre vêtement qu'un pagne, descendant depuis le milieu du corps

jusqu'aux cuisses. En hiver, leurs habits étaient faits de peaux de bêtes sauvages, soit préparées, soit laissées dans leur état naturel. Pendant les grands froids ils ajoutaient un manteau fait de peau d'ours, de cerf ou de castor. Ils y joignaient de longs bas qui montaient jusqu'à la ceinture et des manches qu'ils attachaient avec des cordons sur le dos du manteau. Les femmes étaient vêtues modestement. Leurs robes aussi de peaux étaient liées sur les épaules avec des cordes et tombaient jusqu'aux genoux ; elles étaient arrêtées autour des reins par une bande servant de ceinture. La vanité avait inventé des ornements pour les jours de fêtes : on garnissait les corsages et les jupes de bandes enjolivées de couleurs brillantes et brodées avec des poils de porc-épic. Les Abénaquises excellaient dans ces sortes d'ouvrages.

Les Abénaquis avaient deux sortes de cabanes, celles qu'ils construisaient dans les courses ou les chasses, et celles des villages où il séjournaient surtout l'hiver. Les premières s'édifiaient à chaque nouveau campement. La base était un grand trou creusé dans la neige, sur lequel on plantait une charpente légère formée de perches recouvertes d'écorces de bouleau cousues ensemble. De petites branches de sapin répandues sur le sol servaient de plancher et

de lit. On ne pouvait se tenir debout dans cette maison, non seulement à cause du peu de hauteur de la toiture, mais aussi à cause de la fumée qui suffoquait, et voilà pourquoi les sauvages étaient toujours couchés ou assis sur la plate terre.

Les cabanes des villages n'étaient pas beaucoup mieux construites ni bien mieux aménagées. Elles avaient toujours comme les premières de grandes incommodités; quand ce n'était pas le froid qui tombait sur la tête ou qui entrait par mille endroits, c'était le chaud qui tourmentait par le grand feu du milieu, et il fallait de plus se garer de la fumée et des chiens. La fumée était quelquefois si intense qu'elle brûlait absolument les yeux et qu'il fallait mettre la bouche contre terre pour pouvoir respirer. Les chiens, qui ne sortaient jamais sans leurs maîtres, allaient se loger partout et passaient sur tout le monde, tantôt sur les pieds ou sur le ventre, quelquefois même jusque sur la figure des personnes enfermées dans ces demeures. Les Abénaquis vivaient de leur chasse et de leur pêche, quelquefois avec abondance, bien souvent avec pénurie.

Au point de vue du caractère, les Abénaquis étaient surtout orgueilleux. On n'obtenait rien d'eux par menaces, mais tout par la persuasion et la prière. D'un tempérament naturellement froid et

tranquille, ils agissaient beaucoup par raison. Ils montraient une force d'âme extraordinairequi leur faisait supporter avec courage et patience les misères les plus affreuses. Ils exerçaient l'hospitalité à la manière des patriarches. L'étranger, quel qu'inconnu qu'il fût, recevait toujours l'accueil le plus fraternel dans la cabane où il entrait. Ils étaient d'une patience étonnante et d'une prudence qui tenait de la pusillanimité. Ils étaient portés à l'ivrognerie, au soupçon, à la vengeance; ils ne se trompaient pas entre eux, mais dans les affaires avec les étrangers ils étaient fourbes et menteurs. Quand ils ne se livraient pas à la chasse ou à la pêche, le jeu et la paresse remplissaient tout leur temps. Mais la guerre leur faisait tout oublier.

Un homme avait presque toujours deux ou trois femmes pour compagnes de sa vie, et très souvent ces femmes étaient sœurs; leur principale occupation était de préparer la nourriture, de cultiver les champs et de confectionner les vêtements et la chaussure pour toute la famille. Les sauvages abénaquis étaient très faibles pour leurs enfants ; ils leur faisaient rarement des reproches pour ne les pas attrister.

Quand l'enfant avait cinq ou six mois, le père donnait un grand festin, faisait venir un jon-

gleur (1) pour percer le nez et les oreilles du pauvre petit.

C'était l'occasion d'une série de prières ou d'invocations à quelque esprit. C'était aussi l'époque où les parents donnaient à leur enfant un nom, dont on ne se servait presque jamais du reste, la politesse demandant qu'on appelât toujours quelqu'un par les mots généraux de frère ou de neveu, d'oncle ou de cousin, suivant l'âge ou la position de l'interpellé.

Dès huit ans, les enfants mâles allaient à la chasse, un peu plus tard à la pêche, et dans l'intervalle on les accoutumait à tous les exercices qui pouvaient leur donner de la souplesse et de la force. Les Abénaquis reconnaissaient pour divinités principales le Grand-Lièvre, le Soleil et les démons qu'ils nommaient *Manitous*. Leurs divinités inférieures étaient la lune, le tonnerre et les éclairs, les bêtes nuisibles, venimeuses, difformes. Les cieux étaient habités par un *oki* ou puissance qui réglait les saisons et tenait en bride les vents et les flots. Ils offraient à leurs

(1) Le jongleur chez les Abénaquis exerçait en même temps la médecine et la magie. Il s'adressait à son démon familier, au moyen duquel il prétendait trouver la source et la nature des maladies et obtenir la connaissance des remèdes propres à les guérir. Il expliquait les songes et faisait réussir les entreprises des guerriers et des chasseurs, enfin il prédisait les événements futurs. (Belcourt.)

Dieux des sacrifices et des feuilles de tabac, qu'ils jetaient dans l'eau ou dans le feu. Ils croyaient absolument aux songes. La fête des songes s'appelait : le *renversement de la cervelle,* et rappelait les bacchanales. Ils croyaient l'âme divisible et lui donnaient une tête, des bras ; après la mort, elle demeurait, pensaient-ils, quelque temps près du corps qu'elle avait animé, le suivait au tombeau et se tenait aux environs du cimetière. Pendant la nuit, elle visitait les cabanes et se nourrissait de ce qui restait des repas.

Après la fête des morts (1), les âmes quittaient les cimetières, se paraient des robes neuves et des colliers qu'on avait mis sur les fosses et, devenues plus vigoureuses, allaient de compagnie dans un grand village situé vers le soleil couchant.

Les âmes des vieillards et des enfants demeuraient dans les petits villages. La vie des âmes, dans le pays des morts, se passait dans des festins, des

(1) La fête des morts chez les Abénaquis était la principale des fêtes. Elle se célébrait tous les dix ans, toujours dans une seule bourgade, jamais la même. Le lieu en était désigné par un vote du conseil général. Dès qu'elle était annoncée, chaque famille ramassait les ossements desséchés de ses défunts ; les femmes les nettoyaient et les garnissaient d'ornements ; on les portait dans des sacs à la bourgade indiquée, et après de grandes réjouissances, le jour de la fête, on les ensevelissait dans une grande fosse commune avec quantité de présents. (Belcourt.)

danses et des divertissements de toute nature, qui se succédaient sans interruption.

Voici comment les Abénaquis expliquaient la création du monde :

Michabou ou le Grand-Lièvre, chef des esprits, est l'architecte de l'Univers. Au commencement, la terre était toute couverte d'eau. Michabou flottait sur un amas d'arbres, avec les animaux dont il était le chef. Souhaitant obtenir un grain de sable pour en former le noyau d'une terre nouvelle, il fit plonger la loutre et le castor sans obtenir de résultat. Le rat musqué se dévoua enfin pour la cause publique et s'enfonça sous les eaux. Vingt-quatre heures après, il reparaissait à la surface, mais sans vie. A la suite d'une recherche minutieuse, on trouva un grain de sable attaché à l'une de ses pattes. Saisissant ce grain de sable, le Grand-Lièvre le laissa tomber sur l'amas de bois, qui se couvrit de terre et s'étendit peu à peu. Quand la masse ainsi formée fut de la grosseur d'une montagne, le Grand-Lièvre en fit le tour à plusieurs reprises, et la terre grossissait à mesure. Le renard fut chargé de surveiller les progrès de l'opération, et d'avertir ses compagnons, lorsqu'il croirait la terre suffisamment étendue pour fournir la vie et le couvert à tous les animaux. Il se pressa trop de faire un rapport favorable. Le

Grand-Lièvre, ayant voulu connaître la vérité par lui-même, trouva la terre trop petite ; il continua donc et continue encore d'en faire le tour et de l'agrandir de plus en plus (1).

Après la formation de la terre, les animaux se retirèrent dans les lieux qu'ils jugèrent les plus commodes. Quelques-uns moururent et de leur corps le Grand-Lièvre fit naître des hommes, auxquels il apprit à faire la pêche et la chasse.

A l'un d'eux, il présenta une femme en lui disant : « Mon fils, pourquoi crains-tu ? Je suis le Grand-Lièvre, je t'ai donné la vie ; aujourd'hui, je veux te donner une compagne.

« Toi, homme, tu chasseras, tu feras des canots et tout ce que l'homme doit faire ; et toi, femme, tu prépareras la nourriture à ton mari, tu feras tes souliers, tu passeras les peaux et tu fileras ; tu t'acquitteras de tout ce qui regarde la femme (2). »

Ces récits de la création du monde et de l'origine de l'homme, quelque extravagants qu'ils puissent paraître, sont aussi raisonnables que les fables débitées sur les mêmes sujets par les peuples civilisés de l'ancienne Grèce et de la vieille Italie. Il n'y a rien

(1) D'après les *Mémoires* de Nicolas Perrot.
(2) D'après J.-B.-A. Ferland : *Cours d'histoire.*

en cela qui nous puisse surprendre ; car partout où le flambeau de la révélation s'est éteint, la pauvre raison humaine, livrée à elle-même, s'est égarée dans un dédale d'erreurs et de mensonges, dès qu'elle a voulu expliquer les mystères de l'univers.

La forme du gouvernement des Abénaquis n'était pas compliquée. Le peuple était libre. Chaque bourgade était indépendante, et dans la bourgade, chaque chef de famille était maître de ses actions. Chaque enfant même avait une liberté illimitée. Les chefs n'avaient d'autre moyen de gouverner que la persuasion, la libéralité ou la confiance qu'ils pouvaient inspirer. Le chef s'appelait sagamo, *capitaine*. Sa fonction était héréditaire. Il y avait un capitaine par village. Les affaires publiques se traitaient dans un conseil composé des anciens et des principaux de la bourgade. Le conseil se tenait dans la cabane du capitaine. Un long silence pendant lequel s'allumaient tous les calumets (1) précédait la séance. Puis, se présentaient tour à tour les orateurs que personne ne pouvait interrompre. Après les discours, les votes, indiqués par des pailles ou des joncs. Même après les votes, on pouvait faire prévaloir une idée contraire à la majorité, c'est alors que le capi-

(1) Pipes des sauvages de l'Amérique du Nord.

taine ramenait les récalcitrants par des largesses ou des louanges.

Le code criminel des Abénaquis était peu étendu. Ils n'étaient pas voleurs. Le principal châtiment était celui du meurtrier : on mettait sur une claie le cadavre de sa victime et on étendait le criminel dessous. Il devait recevoir sur lui les lambeaux de chair qui tombaient en se pourrissant.

Voilà le pays où la Providence appelait le P. de La Brosse et les hommes qu'il avait à évangéliser. Mais pour donner une idée plus exacte de ce milieu à l'époque qui nous occupe, je dois ajouter que les mœurs sauvages dont je viens de parler, et qu'on a pu juger plus douces que beaucoup d'autres, avaient été travaillées depuis un siècle par des missionnaires qui avaient précédé le P. de La Brosse au poste de la Rivière-Saint-Jean et qui avaient exercé leur saint zèle chez les Abénaquis des postes rapprochés.

§ III. — *Prédécesseurs du P. de La Brosse.*

Je puis citer plusieurs noms de ces précurseurs. Je puis apporter aussi quelques faits édifiants qui montreront quel attachement avait déjà ce peuple pour la France et pour la foi chrétienne. Ce n'était pas un pays vierge de traditions religieuses, mais

des peuplades abandonnées que trouvait là notre missionnaire. Les quelques détails qui suivent montreront qu'il avait été bien précédé.

Le premier missionnaire dont l'action dans ces contrées soit restée historique est le sieur Jessé Fléché, prêtre du diocèse de Langres, homme instruit et vertueux, envoyé par Robert Ubaldini (1), nonce du Pape à Paris (1610).

Le roi Henri IV avait offert au baron de Poutrincourt, gentilhomme picard, deux Jésuites pour cette mission, mais Poutrincourt les avait refusés par crainte de déplaire aux Anglais et aux huguenots. Environ un mois après son arrivée, M. Fléché commençait sa mission en baptisant un capitaine de village ainsi que ses enfants et ses plus proches parents au nombre de vingt et un. Ils avaient tous été instruits par Lescarbot. Il en baptisa plusieurs autres quelque temps après, mais au lieu de les instruire suffisamment pour les convaincre, il céda trop vite à leurs importuns désirs et eut la douleur, après leur baptême, de les voir revenir à leurs habitudes de polygamie, sans qu'ils voulussent désormais céder aux remontrances qu'il leur faisait à ce sujet.

M. Fléché reçut pourtant de ses ouailles sauvages

(1) Le Pape était alors Paul V (1605-1621).

le surnom de *patliasse,* qui signifie *patriarche* et qui a passé aux missionnaires ses successeurs. Aujourd'hui encore, chez les Abénaquis et chez les Micmacs, le prêtre est toujours appelé patriarche.

Bientôt, grâce au dévouement de Mme de Guercheville, épouse de La Rochefoucauld de Liancourt, gouverneur de Paris, les deux Jésuites refusés par Poutrincourt furent emmenés par son fils, M. de Biencourt.

Ce furent les PP. Pierre Biard, professeur de théologie à Lyon, et le P. Edmond Masse, compagnon du P. Cotton. La Reine-mère, Marie de Médicis, au nom de son fils, leur fournit cinq cents écus pour frais de voyage et d'établissement. Plusieurs dames de la Cour, imitant l'exemple de Mme de Guercheville, offrirent des ornements et du linge aux religieux.

Ils partirent de Dieppe le 26 janvier 1611, et arrivèrent seulement le 22 mai. Ils furent arrêtés par les glaces et durent séjourner sur plusieurs points de la côté d'Acadie.

Poutrincourt mit son fils à sa place et se disposa à revenir en France. Mais il désirait porter à la Cour une longue liste de sauvages baptisés, et il attendait que les deux nouveaux missionnaires eussent fait de nombreux baptêmes. Il fut trompé

dans son attente. Les Jésuites, plus avisés que M. Fléché, sentirent que les sauvages n'étaient pas assez instruits, qu'ils ne comprenaient pas l'importance et les obligations du baptême comme sacrement, mais qu'ils le regardaient comme une pure cérémonie civile qui les attachait aux Français, et ils les firent attendre.

Poutrincourt voulait que les religieux tolérassent la polygamie ; Lescarbot lui-même, homme ordinairement juste, reprochait aux Pères leur intolérance, alléguant que Dieu même avait toléré la polygamie.

Les Révérends Pères Jésuites furent inflexibles, comme ils devaient l'être, et, chose remarquable, ils furent soutenus dans leurs justes prétentions par le *sagamo* (le capitaine) Maubertou. Celui-ci fit plus, il enseigna aux religieux la langue algique, pour leur permettre de mieux convaincre ses sujets. Tant de foi et de dévouement méritèrent à Maubertou la mort la plus édifiante.

En 1616, le P. Quentin et le Fr. Gilbert du Thet furent adjoints aux PP. Biard et Masse.

Ces Pères furent remplacés par des missionnaires *Récollets* (1), appartenant à la province d'Aquitaine.

(1) Les Récollets étaient des religieux réformés de l'Ordre de Saint-François d'Assise.

De la Rivière-Saint-Jean, ils visitaient les principaux postes établis déjà par les Français.

Les Anglais chassèrent les Récollets de leur mission. Ces fils de Saint-François y revinrent en 1633, pour y rester quelques années encore.

En 1646, les Abénaquis n'avaient plus de missionnaires. Ils envoient alors trente députés à Québec pour demander aux autorités un *chef de la prière*. On leur accorda le P. Druillètes, de la Compagnie de Jésus.

Ce Père obtint, en 1651, la cessation de la guerre des Abénaquis avec les Iroquois et les Anglais. C'est à cette époque que les Anglais introduisirent dans la Nouvelle-France l'eau-de-vie et le vin, sources de tous les maux et de tous les crimes. En 1663, les Abénaquis passèrent aux Anglais avec l'Acadie. En 1668, ils redeviennent Français ; mais ils restent sans missionnaires déterminés pendant seize ans.

Enfin, la Providence leur envoie M. Petit en 1686, et M. Thury, prêtre du séminaire de Québec, en 1689. M. Trouvé s'était adjoint à M. Petit. Mais les Anglais deviennent encore les maîtres de ce malheureux peuple et M. Trouvé est fait prisonnier par les vainqueurs.

Après ces vénérables prêtres, nous trouvons dans

cette mission le P. Simon, récollet (1696) ; l'abbé Beaudoin, le P. Bigot, en 1701. En 1708, les Anglais et les Iroquois étaient encore en guerre avec les Abénaquis. Ceux-ci triomphèrent, grâce aux prodiges de valeur de leur chef Nescambiouit, qui se montra toujours courageux en faveur des Français, mais qui fit merveille, cette fois, avec le sabre que le roi de France lui avait donné. Nescambiouit était venu, quelques années avant cette guerre, rendre visite à Louis XIV, à Versailles.

Enfin, nous trouvons le R. P. Rasle, jésuite, en 1710, et avec lui M. Gaudin, prêtre du séminaire de Québec. Les Abénaquis passent de nouveau aux Anglais.

Dans l'espérance de gagner définitivement cette peuplade infortunée, le gouverneur anglais essaie de la détacher de ses missionnaires.

Dans ce dessein, il envoie un des ministres les plus habiles de Boston ouvrir une école pour les sauvages, dans un village, sur les bords du Kinibéki. Rien ne fut oublié pour captiver les enfants et les familles. Le ministre allait chercher les enfants, les caressait, leur faisait des présents ainsi qu'à leurs parents. Aux pères, il adressait des questions sur leurs croyances, et ridiculisait les pratiques de la religion catholique.

Le P. Sébastien Rasle, nouveau missionnaire des Abénaquis, venait de s'établir à Narautchouak, sur la rivière Kinibéki. Il écrivit de suite au ministre anglais une lettre fort polie dans laquelle il l'engageait à communiquer ses objections au missionnaire pasteur de ce peuple et non aux pauvres néophytes sauvages qui croyaient les vérités catholiques, mais n'étaient pas habitués à les discuter. Il ajoutait dans sa lettre qu'il s'offrait volontiers à conférer avec le ministre, soit par écrit, soit de vive voix et en public.

Après la réception de cette lettre, le ministre anglais se retira à Boston. Là, il fit de concert avec ses confrères une réponse en latin, si peu intelligible que le P. Rasle ne put rien y comprendre. A l'aide de cette arme que l'ennemi lui mettait entre les mains, le missionnaire catholique imposa un silence absolu au ministre protestant, et celui-ci ne se départit de sa réserve que pour rendre hommage au P. Rasle, qu'il appelait « *un homme* habile, mais peu accommodant en matière de religion ».

Un traité est conclu entre les Anglais et les Abénaquis à Arrowsike, le 15 août 1717. Beaucoup d'Anglais s'établirent alors dans le pays ; ils menaçaient même de l'envahir, à tel point que les indigènes se plaignirent au gouverneur de Boston. Ce

fut en vain. Les Anglais répondirent à ces plaintes en enlevant de nuit le commandant général des Abénaquis, nommé par le roi de France, le baron de Saint-Castin fils, et l'emmenèrent à Boston. Le roi de France s'en plaignit à l'Angleterre ; le commandant fut remis en liberté au bout de cinq mois.

Mais la fureur des Anglais se tourna contre le P. Rasle ; ils en firent un martyr.

En effet, vers la fin de janvier 1722, sur la nouvelle que le P. Rasle était resté au village de Narautchouak avec les vieillards et les infirmes, tandis que les autres étaient allés à la chasse, les Anglais envoyèrent un détachement de deux cents hommes pour le surprendre. Heureusement, deux jeunes gens, qui chassaient à l'entrée de la rivière Kinibéki, les ayant aperçus, se hâtèrent de remonter au village pour avertir le Père du danger qu'il courait. Avant de se réfugier dans la forêt, le missionnaire eut le temps de consommer les hosties consacrées qui étaient dans sa chapelle et de mettre les vases sacrés en lieu sûr. Les Anglais trouvèrent le village abandonné et s'avancèrent dans la forêt à la recherche du P. Rasle. Ils ne purent le découvrir. Pris de fureur, ils retournèrent au village et pillèrent l'église ainsi que la pauvre maison du missionnaire. Les Abénaquis décidèrent de prendre les armes. Tous

les villages se rassemblèrent. On conseilla au patriarche de partir. « Retire-toi, lui disaient ses enfants, va à Québec. Si, par malheur, tu tombais entre les mains des mauvais Anglais, ils te feraient périr ou te garderaient dans leurs prisons, et tu subirais là une dure captivité plus pénible que la mort. »

A ces instances d'une affection si franche et si vive, le Père répondit par les paroles de saint Paul : « Je n'estime point ma vie plus précieuse que moi-même, pourvu que j'achève ma course et que j'accomplisse le ministère de la parole qui m'a été confié par le Seigneur Jésus. »

Les dangers prévus par les Abénaquis ne tardèrent pas à se présenter. Deux cent quatre-vingts Anglais, conduits par les capitaines Multon, Starman et Bourne, et soutenus par une bande d'Iroquois, entreprirent de « *débarrasser* leurs compatriotes d'un si terrible adversaire. » Pendant la nuit du 22 août 1724, ils campèrent près de Narautchouak. De bonne heure, le 23, ils s'approchèrent et surprirent les Abénaquis qui dormaient tranquillement, sans soupçonner que le danger fût si proche. A peine était-il 3 heures du matin, que Multon entra dans le village silencieux, après avoir recommandé à ses hommes de ne point décharger leurs fusils inutilement.

Enfin, un Abénaquis sortit de sa cabane. Apercevant les Anglais tout près de lui, il poussa le cri de guerre, et soixante guerriers s'élancèrent de leurs demeures à cet appel. Ils furent criblés de balles. Tout le village fut bientôt debout. Les hommes se défendirent quelques heures, pendant lesquelles les femmes, les enfants et les vieillards s'enfuirent. Mais les guerriers sauvages, se sentant trop inférieurs en forces, gagnèrent le fleuve, qu'ils essayèrent de traverser pour atteindre les bois placés sur l'autre rive. Plusieurs d'entre eux, en traversant les eaux, furent tués par les balles des Anglais, qui tiraient à loisir sur les malheureux. Le R. P. Rasle était en prières dans sa chapelle. Voyant que le moment était venu, il s'avança vers les assaillants et chercha à attendrir leurs âmes en faveur des femmes et des enfants.

A peine les Anglais l'eurent-ils aperçu que tous leurs fusils furent tournés contre lui. Une grêle de balles l'atteignit, et il tomba mort au pied d'une croix qu'il avait plantée. Sept sauvages qui s'étaient portés à son secours tombèrent à ses côtés. Et puis ce ne fut plus qu'une tuerie horrible; les femmes, les enfants, les vieillards, rien ne fut épargné ; les barbares Anglais pillèrent et brûlèrent les cabanes, profanèrent les vases sacrés, foulèrent aux pieds les saintes espèces renouvelées, enfin ils incendièrent le

temple de la prière, proférant, nouveaux sauvages, plus dégradés et mille fois plus féroces que ceux du pays, des chants de triomphe et de gloire faits pour une cause meilleure. Il ne resta que cinquante Abénaquis échappés au massacre. En s'asseyant sur les ruines de leur village, ils pleuraient au souvenir de leurs morts et en particulier à celui de leur patriarche bien-aimé. Ils cherchèrent son corps et le trouvèrent percé de coups, la chevelure enlevée, le crâne brisé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés et tous les membres mutilés.

Après avoir vénéré les précieux restes d'un père si tendrement et si justement chéri, ils l'inhumèrent à l'endroit même où la veille il avait célébré les saints mystères, c'est-à-dire à la place où était l'autel avant que l'église fût brûlée (1).

Le Gouvernement français aurait pu demander compte de cette mort et de l'infraction des Anglais au traité d'Utrecht, il trouva plus avantageux d'abandonner les Abénaquis à leur malheureux sort.

Le P. Rasle disparu, nous trouvons comme missionnaire entre la Rivière-Saint-Jean et l'Acadie,

(1) D'après Charlevoix, passim.

l'abbé Le Loutre, qui avait une grande influence sur les sauvages. Après la prise de Beauséjour, il s'embarqua à Québec pour revenir en France, mais il fut pris en route par les Anglais et conduit à Plymouth.

Il n'y eut plus de missionnaires dans ce malheureux pays jusqu'à l'arrivée du P. de La Brosse. C'étaient des prêtres de Québec qui y faisaient un service très irrégulier. Parmi ces prêtres, je dois mentionner le P. Coquart, qui fut le prédécesseur immédiat de notre héros et dont nous aurons à indiquer les relations avec son successeur.

§ IV. — *Installation du P. de La Brosse et situation des missionnaires.*

On pourra comprendre par les détails qui précèdent à quel peuple avait affaire le P. de La Brosse et dans quel état se trouvait la mission quand il s'y installa le 30 juin 1754 : le désordre partout, la guerre toujours à l'état latent, les Anglais à subir et dont le joug sans mesure rendait souvent impossible toute action sur les sauvages, d'ailleurs faciles à persuader. Il passa au milieu de cette population si éprouvée et de ces ruines les années 1754

et 1755. On trouve encore son nom dans les registres de cette mission pour ces deux années d'apostolat, mais on n'y rencontre que son nom ; aucun fait de son zèle de missionnaire n'a été conservé. A défaut de détails personnels, on lira avec plaisir, j'en ai la conviction, la description, qui nous a été laissée, de la vie des missionnaires de cette époque dans cette contrée.

« Les voyages que l'on fait dans ce pays ne doivent pas se comparer à ceux que vous faites en Europe. Vous trouvez de temps en temps des bourgs et des villages, des maisons pour vous retirer, des ponts ou des bateaux pour passer les rivières, des sentiers battus qui vous conduisent à votre terme, des personnes qui vous mettent dans le droit chemin si vous vous égarez. Ici rien de tout cela ; nous avons marché pendant douze jours sans rencontrer une seule âme. Tantôt nous nous trouvions dans des prairies à perte de vue, coupées de ruisseaux et de rivières, sans rencontrer un seul sentier qui nous guidât ; tantôt il fallait nous ouvrir un passage au travers des forêts épaisses, au milieu de broussailles remplies de ronces et d'épines ; d'autres fois, nous avions à passer des marais pleins de fange où nous enfoncions quelquefois jusqu'à la ceinture. Après avoir bien fatigué pendant le jour, il nous fallait

prendre le repos de la nuit sur l'herbe ou sur quelques feuillages, exposés au vent, à la pluie et aux injures de l'air : heureux encore quand on se trouve auprès de quelque ruisseau ; autrement, quelque altéré qu'on soit, la nuit se passe sans pouvoir éteindre sa soif. On allume du feu, et quand on a tué quelque bête chemin faisant, on en fait griller des morceaux qu'on mange avec quelques épis de blé d'Inde, si l'on en a. Outre ces incommodités, communes à tous ceux qui voyagent dans ces déserts, nous avons eu celle de bien jeûner pendant tout notre voyage. Ce n'est pas que nous ne trouvassions quantité de chevreuils, de cerfs et surtout de bœufs ; mais nos sauvages n'en pouvaient tuer aucun. Ce qu'ils avaient ouï dire la veille de notre départ, que le pays était infesté de partis ennemis, les avait empêchés de prendre leurs fusils de peur d'être découverts par le bruit des coups qu'ils tireraient, ou d'en être embarrassés s'il leur fallait prendre la fuite ; ainsi ils ne se servaient que de leurs flèches, et les bœufs qu'ils dardaient s'enfuyaient avec la flèche dont ils étaient percés et allaient mourir fort loin de nous. Du reste, ces pauvres gens avaient grand soin de moi ; ils me portaient sur leurs épaules, lorsqu'il fallait passer quelque ruisseau ; et, quand il y avait de profondes rivières à traverser,

ils ramassaient plusieurs morceaux de bois sec qu'ils liaient ensemble, et, me faisant asseoir sur cette espèce de bateau, ils se mettaient à la nage et me poussaient devant eux jusqu'au bord.

« Dès qu'on est arrivé à l'endroit où l'on doit passer la nuit, on plante des perches d'espace en espace, de la forme d'une chapelle ; on l'entoure d'une grande tente de coutil, et elle n'est ouverte que par devant. Tout est dressé en un quart d'heure. Je fais toujours porter avec moi une belle planche de cèdre, longue de quatre pieds, avec ce qui doit la soutenir. C'est ce qui sert d'autel ; au-dessus duquel on place un dais fort propre. J'orne le dedans de la chapelle de très belles étoffes de soie ; une natte de jonc teinte et bien travaillée, ou bien une grande peau d'ours, sert de tapis. Au jour, on appelle les catéchumènes à la chapelle, où ils font la prière ; ils écoutent une instruction et chantent quelques cantiques. Quand ils se sont retirés, on dit la messe, à laquelle tous les chrétiens assistent, les hommes placés d'un côté et les femmes de l'autre ; on y fait aussi la prière, qui est suivie d'une instruction ; après quoi chacun va à son travail. Nous nous occupons ensuite à visiter les malades, à leur donner les remèdes nécessaires, à les instruire et à consoler ceux qui ont quelque sujet d'affliction. Après midi se fait le catéchisme,

où tout le monde se trouve, chrétiens et catéchumènes, hommes et enfants, jeunes gens et vieillards, et où chacun, sans distinction de rang ni d'âge, répond aux questions que lui fait le missionnaire. Comme ces peuples n'ont aucun livre, et que naturellement ils sont indolents, ils auraient bientôt oublié les principes de la religion, si on ne leur en rappelait le souvenir par des instructions presque continuelles. La visite des cabanes nous occupe le reste de la journée. Le soir, tout le monde s'assemble encore à la chapelle pour y entendre une instruction, faire la prière et chanter quelques cantiques. Les dimanches et les fêtes, on ajoute aux exercices ordinaires une instruction qui se fait après vêpres. La ferveur avec laquelle ces bons néophytes se rendent à l'église à toutes ces heures est admirable ; ils interrompent leur travail et accourent de fort loin pour s'y trouver au temps marqué. Ils terminent d'ordinaire la journée par des assemblées particulières qu'ils font dans leurs maisons, les hommes séparément des femmes, et là ils récitent le chapelet à deux chœurs et chantent, bien avant dans la nuit, des cantiques. Ces cantiques sont de véritables instructions qu'ils retiennent d'autant plus aisément que les paroles sont sur des airs qu'ils savent et qui leur plaisent. Ils s'approchent souvent des sacrements, et

l'usage parmi eux est de se confesser et de communier de quinze en quinze jours (1). »

Il eût été difficile de trouver mieux en Europe ; aussi ne faut-il point s'étonner du dévouement de ces bons chrétiens aux missionnaires et à la France, leur patrie. « Nous nous mettons toujours au-devant des ennemis de nos patriarches, disaient-ils, il faudra nous passer sur le ventre pour aller à eux et nous frapper nous-mêmes au cœur avant de leur donner un seul coup. » Il est vrai que le dévouement des missionnaires était à l'unisson. Celui du P. Rasle, dont nous avons déjà parlé, nous servira d'exemple. Ce rude montagnard du Jura, doué d'une santé robuste, supporta pendant trente-sept années les rigueurs du climat. Il savait la plupart des langues sauvages. Dur à lui-même, ferme et courageux dans toutes les épreuves, il était tendre et compatissant à l'égard des autres. Il travaillait avec les sauvages, leur avait appris à tirer parti de la terre en la cultivant lui-même, préparait son bois de chauffage, rapiéçait ses habits déchirés, avait monté un tour, peint son église, le tout afin d'entraîner ses néophytes, qui avaient, comme tous les sauvages, horreur du travail des mains. Quoique grave et

(1) *Lettres édifiantes,* passim (1750).

sévère par tempérament, il les égayait, parce que les sauvages aiment la gaieté. Réduit à manger du gland pendant plusieurs années de disette, il distribuait ses provisions aux malades et aux enfants, pour supporter avec les guerriers le jeûne rigoureux auquel ils se trouvaient condamnés. Il était tellement estimé et aimé, que des familles errantes faisaient jusqu'à cent lieues pour venir prendre ses conseils. Le R. P. de La Brosse, tout heureux de trouver ces encourageantes traditions, se disposait à les continuer quand l'insatiable Angleterre vint mettre obstacle à ses pieux desseins.

§ V. — *Destruction de la mission.*

A peine le nouveau missionnaire était-il installé que le ministère britannique invitait ses colonies à agir de concert pour exécuter le programme conçu en vue de l'invasion du Canada. Sept gouverneurs, réunis à Albany (1), avaient renouvelé leur alliance avec les Iroquois, et l'Angleterre envoyait des sommes considérables avec un plan d'attaque dressé par le duc de Cumberland et dont l'exécution fut confiée

(1) Capitale de l'État de New-York.

au général Braddock. Et en face de ces préparatifs, le Gouvernement français restait inactif dans l'état de décrépitude où il était tombé. Toutefois, sans déclarer la guerre, Louis XV envoya pendant l'hiver douze vaisseaux et 3,150 hommes commandés par 209 officiers, sous les ordres de M. de Dieskau (1). En dépit des promesses qu'avait faites l'Angleterre de garder les traités qui nous assuraient le libre passage des mers, une flotte anglaise partit pour arrêter nos secours le 27 avril 1755. L'amiral français ne sortit de Brest que le 3 mai. Le 8 juin, les Anglais croisaient à Terre-Neuve ; ce même jour la flotte française arrivait près d'eux. Bientôt les navires sont en présence. A cause des brouillards, les Anglais n'aperçurent pas les nôtres, et les deux plus avancés, l'*Alcide* et le *Lys,* allèrent s'égarer au milieu de nos ennemis. Le commandant de l'*Alcide,* se voyant à portée de la voix du vaisseau anglais, le *Dunkerque,* qu'il reconnut, s'écria en anglais : « Sommes-nous en paix, ou en guerre? — Nous n'entendons pas », fut-il répondu. Alors, le commandant Hocquart répéta la question en français, et le capitaine anglais lui répondit deux fois : « La paix, la paix ! » Et cependant, le *Dunkerque*

(1) Général allemand entré au service de la France.

avançait toujours et bientôt il lâcha sa bordée. Au bruit de cette inique agression, les autres vaisseaux anglais accoururent. L'*Alcide* et le *Lys* furent pris et la guerre déclarée. La perfide Albion fit enlever aussitôt trois cents navires marchands, et Louis XV, qui voulut réclamer, n'eut d'autre satisfaction que celle de rappeler son ambassadeur. Monckton se présente à Beauséjour avec 3,000 hommes. Il est vite maître du fort que gardaient seulement 185 soldats et 300 Abénaquis. Puis ce fut le fort de Gaspareaux, sur la baie Verte, qui capitula, et le fort de la Rivière-Saint-Jean, ne pouvant être défendu, fut détruit par les Français à l'approche des ennemis.

Les Abénaquis, avec les Acadiens et les Micmacs, formaient alors une population de huit mille personnes. Les prendre par la force était impraticable. Monckton résolut de les avoir par la ruse. Au moyen d'une proclamation générale, il invita tous les hommes, sous les peines les plus sévères, à se rassembler dans l'église de leurs villages respectifs afin d'y recevoir communication des ordres du Gouvernement. Le jour fixé était le vendredi 5 septembre. Il n'y avait d'exceptés que les enfants au-dessous de dix ans. Or, voici ce qui eut lieu. Quand tout ce monde fut enfermé dans les églises, un colonel ou un officier désigné se plaça au milieu de chaque assemblée

et fit cette communication digne de Néron et de Caligula : « Vous êtes réunis ici afin que je vous fasse part de la résolution de Sa Majesté (1) à l'égard des habitants français de ces contrées.

« Vos terres, votre bétail et vos provisions de toute espèce sont confisqués au profit de la couronne, et vous-mêmes vous serez éloignés de ce pays.

« Vous devez à la bonté de Sa Majesté le droit que j'ai de vous laisser emporter tout votre argent et vos objets domestiques, sans qu'ils puissent cependant encombrer les vaisseaux où vous allez vous embarquer. Dès ce moment, je vous déclare prisonniers du roi d'Angleterre. »

On peut s'imaginer l'effet terrible que produisit cette sentence sur l'esprit de ces malheureux. Mais il n'y avait rien à faire, aussi se livrèrent-ils sans mot dire à leurs traîtres persécuteurs. Ils furent conduits, l'épée dans les reins, des églises aux navires où ils devaient s'embarquer, et c'est en frémissant de douleur qu'ils passèrent au milieu de leurs femmes et de leurs enfants agenouillés qui appelaient par leurs larmes et par leurs prières les bénédictions du ciel sur ces pauvres exilés qui les laissaient

(1) Georges II.

désormais sans défense et pour ainsi dire sans ressources. Cet exode comprit plus de sept mille Abénaquis, Acadiens et Micmacs confondus. Le P. de La Brosse en fit partie. Ainsi finit la mission abénaquise. Les Anglais en chassèrent tout ce qui était sympathique à la France, tout ce qui était fort et dévoué à la religion catholique. Il ne resta que des vieillards, des femmes et des enfants et quelques hommes valides qui se réfugièrent dans les forêts. Ce petit peuple ainsi mutilé vécut quelque temps sans missionnaires et sous le joug tyrannique de ses perfides ennemis.

CHAPITRE V

LE PÈRE DE LA BROSSE A QUÉBEC

§ 1. — *Le P. de La Brosse procureur au collège de Québec, consulteur et confesseur.*

Au lieu d'être déporté en Angleterre, comme quelques prêtres de l'Acadie, le P. de La Brosse, on ne sait comment ni pourquoi, alla à Québec. On le trouve en effet, quelque temps après le départ de ses chers Abénaquis, installé au collège des Pères Jésuites de cette ville. Il a le titre de *procureur* en 1756, et il est en même temps confesseur à l'église et *consulteur*. Est-il besoin de faire remarquer que ces titres divers indiquent toute la confiance des supérieurs du Père à son égard? Il devient tout d'un coup, après ses deux premières et si pénibles années de mission, le rouage principal de la maison importante où l'exil de ses intéressants néophytes a permis qu'il se réfugiât. Comme *procureur,* en effet, c'est-à-dire *économe,* il est à la tête de toute l'administration du collège : il a le souci de la nourriture

de tous, élèves et maîtres, de l'ordre de la maison et de l'entretien particulier des Pères; et comme *consulteur,* il se trouvait chargé de transmettre des avis au Révérend Père Général lui-même, et faisait partie de son Conseil. Enfin la charge de confesseur à l'église était seule une preuve de l'estime qu'on accordait à sa science et à sa prudence réunies.

§ II. — *Le P. de La Brosse est professeur de philosophie et chapelain de l'hôpital.*

En 1757, on trouve encore le P. de La Brosse au collège de Québec, mais avec le titre de *professeur* de philosophie, et celui de chapelain de l'hôpital de Québec. Il est toujours confesseur de l'église et consulteur. Les Pères Jésuites ont choisi de tout temps des hommes très capables pour enseigner la philosophie. Ceux que j'ai connus chez eux m'ont paru supérieurs. Le P. Chabin, que j'ai rencontré à l'Externat de la rue de Madrid, à Paris, est resté en particulier dans mes souvenirs le type du genre. Il connaissait à fond tous les systèmes, les avait tous pesés à la balance de sa puissante raison et jugés à la mesure de sa conscience inébranlable, appuyée sur la foi la plus éclairée et la plus pure. Il les appréciait à leur réelle valeur, tantôt avec l'indi-

gnation froide du savant et tantôt avec son mordant sourire, et, quand ils le méritaient, il leur opposait des arguments irréfragables, jamais excessifs, toujours indépendants, toujours victorieux. Avec quel plaisir je relis encore ses leçons qu'il m'avait confiées manuscrites, et que l'on a depuis livrées à la publicité ! Le P. de La Brosse dut enseigner comme ses pairs.

Au moment où notre compatriote prenait possession de la chaire de philosophie de Québec, l'étude de cette science n'était plus celle de la seule scolastique du moyen âge et des siècles suivants, qui n'eurent pas grand'chose à y ajouter. Le XVIIe siècle avait puissamment étendu le champ des discussions. Bacon, Descartes, Malebranche, Spinoza et Leibnitz, complétés en quelque sorte par les premiers littérateurs du XVIIIe, ouvraient des voies étranges à la pensée, et il fallait que le professeur soucieux de sa tâche fût bien au courant des doctrines nouvelles en même temps que pénétré toujours des anciennes théories pour les comparer ensemble et tenir sans cesse son esprit ainsi que ceux de ses disciples suspendus avec assurance sur les abîmes d'erreur qui s'entr'ouvraient de toutes parts. Plus que jamais celui qui voulait remplir son entendement de cette science devait être un homme de discernement et

de mémoire, capable de retenir les formes variées que la pensée revêtait, pour en apprécier la valeur et porter un jugement autorisé sur la direction des intelligences.

Klopstock, qui naquit la même année (1) que le P. de La Brosse et qui composait les chants de sa *Messiade* quand le Père donnait ses leçons de philosophie, nous présente, en son style imagé, certains sages effrayés des maux qui désolent l'espèce humaine, parce qu'ils craignent que leur vie ne soit un jeu capricieux du hasard et leur immortalité qu'un rêve ; mais le poète nous parle d'une autre catégorie de sages chez qui l'espérance, au sourire céleste, se place à côté de la méditation et qui boivent à longs traits la douce rosée que Dieu fait tomber sur la terre. Le P. de La Brosse était de ces derniers. Ils ne connaissent pas le doute, mais sûrs d'une gloire à venir, ils demeurent fiers d'eux-mêmes, en adorant toujours avec confiance leur Dieu qui voile à leur raison un secret que comprend leur cœur.

Le P. de La Brosse fut professeur de philosophie pendant deux ans, en 1757 et en 1758. En 1757, on trouve son nom, avec ceux des PP. Saint-Pé et Floquet, sur le livre de l'Hôtel-Dieu de Québec, pour transactions d'argent. Il était toujours chapelain. Le

(1) Kant, le philosophe de Kœnisberg, naquit également en 1724.

20 janvier 1758, il était désigné avec les PP. Saint-Pé, Gounor et Cocquart comme confesseur extraordinaire des religieuses hospitalières et avec le nom d'aumônier de l'hôpital général. Il n'était pas encore profès.

§ III. — *Profession du P. de La Brosse.*

La profession, chez les Jésuites, est la prestation solennelle des vœux prescrits par la règle de leur Ordre. Elle doit être faite dans le couvent auquel on se destine, formellement ou tacitement, par des actes ou des signes indubitablement libres et concluants avec la liberté pleine et entière de sa personne, de sa volonté, la libre disposition de ses biens et sans préjudice au droit des tiers. Elle ne doit être obtenue ni par crainte, ni par contrainte, et si le profès a été contraint, il peut, durant le délai de cinq années, à dater de la profession, en demander la nullité à ses supérieurs et à l'évêque.

La cérémonie de la Profession est des plus imposantes. Pendant une messe solennelle, dite ordinairement par un évêque ou, à son défaut, par un délégué du Révérend Père Général, au *Credo*, les profès présents s'avancent dans le sanctuaire, se placent, d'après la date de leur profession, des deux côtés, les visages tournés les uns vers les autres. Le Père

Instructeur conduit le postulant devant l'officiant qui est assis au pied de l'autel. L'officiant se lève aussitôt, bénit le postulant et monte à l'autel. Le postulant, les mains croisées sur la poitrine, se met à genoux, monte de degré en degré les marches de l'autel en chantant trois fois avec une voix de plus en plus haute : « Recevez-moi, Seigneur, selon votre parole, et j'aurai la vie : *Suscipe me, Domine, secundum eloqium tuum, et vivam.* » L'assemblée répond : « Nous avons reçu, ô mon Dieu, votre miséricorde au milieu de votre saint temple : *Suscepimus, Deus, misericordiam in medio templi tui.* » Après ces chants, le postulant descend de l'autel et se rend au milieu du sanctuaire. Là, il se prosterne à terre entre les quatre candélabres qui y sont posés, et, en signe de ce qu'il est désormais complètement mort au monde, il est couvert d'un suaire noir. Il reste sous ce suaire pendant que le chœur chante les deux psaumes : *Magnus Deus* et *Miserere,* après lesquels l'officiant dit une oraison. Alors le postulant se relève, s'approche de l'autel, se met à genoux devant l'officiant qui est assis. Il place sa main gauche dans la main droite de l'officiant, et tenant de sa main droite la formule des vœux, il en redit à haute voix les paroles, baise la page et la dépose sur l'autel. Il revient à l'officiant qui le bénit et l'admet solennellement

comme membre de l'Ordre. Après cette admission, le postulant demande les prières de l'officiant, des prêtres qui servent à l'autel, du prieur et de tous les membres de la Compagnie, chacun à son rang, et reçoit le baiser de paix. Il est alors mené dans une stalle du chœur, d'où il assiste à la continuation du saint sacrifice et, finalement, il communie des mains de l'officiant. A dater du moment où le religieux a prononcé sa profession, le retour dans le monde lui est interdit, à moins d'une dispense du pape, qui n'est accordée que dans des circonstances excessivement rares. Hors de là, le profès ne peut sortir de l'Ordre que par exclusion, par la sécularisation violente de la Compagnie, ce qui ne le dégage en aucun cas du vœu de célibat. La profession vaut au profès le droit d'être entretenu, sa vie durant, dans le couvent, la jouissance des droits et privilèges de l'état ecclésiastique, et attribue à l'Ordre toute la fortune que possédait le postulant au moment de sa profession, ainsi que ce qu'il acquerra dans la suite (1).

Rien ne paraissait plus manquer au P. de La Brosse pour aborder cet autre grand événement de sa vie,

(1) D'après le Concile de Trente : *De Regulis et de voto,* et d'après le *Dictionnaire* de GOSCHLER.

la *Profession*. Il avait fait ses preuves sur tous les points, tant du côté de la science que de la vertu ; aussi le lundi soir, 24 janvier 1758, il entre en retraite pour s'y disposer. La retraite préparatoire à une cérémonie religieuse, importante surtout comme la profession, est le temps sacré pendant lequel le postulant se met plus que jamais en face de lui-même et en présence de Dieu. C'est le temps du mystérieux silence autour duquel viennent expirer les derniers bruits de la nature et du monde, c'est l'heure du recueillement suprême et de la plus fervente prière. Le futur profès examine alors et une à une toutes les tendances de son esprit et toutes les aspirations de son cœur, et les compare sans cesse avec la mission sublime qu'il va choisir définitivement. Il jette un dernier et décisif regard sur le monde qui l'invite et sur la Compagnie qui l'attire. Il réfléchit plus que jamais sur l'objet de ses vœux et sur la fin de ses règles ; il passe à ce travail huit jours entiers et une partie des nuits, et pendant ce temps il va plusieurs fois s'éclairer aux lumières et aux conseils des hommes éminents qui le dirigent, en même temps qu'il demande à son Dieu toujours prêt à l'entendre la décisive inspiration ; et c'est après ces exercices réfléchis et sanctifiés qu'il se décide à faire ses vœux solennels. Il renouvelle les trois vœux de pauvreté,

de chasteté et d'obéissance qu'il a déjà formulés après son noviciat; il en fait un quatrième qui l'oblige désormais à garder la Constitution et les règles de la Compagnie; il est *profès* alors, c'est-à-dire membre nécessaire et permanent de la Société de Jésus. Ce fut le 2 février, jour de la Purification de la Très Sainte Vierge, un mercredi matin, que le P. de La Brosse fit publiquement, dans la chapelle du collège de Québec, la profession des quatre vœux, entre les mains du P. Claude-Godefroy Coquart, en cette occasion député du P. Saint-Pé, supérieur de la mission et recteur du collège. Ce dernier était alors dans sa soixante-douzième année et incapable souvent, à cause de sa faiblesse, de présider à de semblables cérémonies. Il existe encore une lettre à l'Hôtel-Dieu de Québec, en date du 24 de ce mois (février), qui a trait au R. P. de La Brosse et qui nous le montre comme étant toujours aumônier de cet établissement.

§ IV. — *Guerre entre l'Angleterre et la France.*

Beaucoup d'événements s'étaient passés dans la colonie depuis le départ des Pères du bord de la Rivière-Saint-Jean. La guerre était définitivement déclarée entre l'Angleterre et la France. L'Angle-

terre, qui se croyait prête pour la conquête, fit entendre sa voix agressive le 17 mai 1756, et la France répondit le 9 juin qu'elle acceptait le défi. Mais il y avait entre les deux nations ennemies une disproportion de forces que toutes les correspondances du temps font ressortir. Il fallait, du côté de la France, de puissants secours, un général expérimenté, doux et ferme, et capable avant tout de gouverner le gouverneur lui-même, dont la tête n'était pas assez forte pour les graves circonstances où l'on se trouvait. C'est alors que le ministre de la Guerre, d'Argenson (1), nomma le général de Montcalm (2). Il avait quarante-quatre ans, et il s'était montré brave à Prague, sous le maréchal de Belle-Isle, à Plaisance, en Italie, et surtout au col de l'Assiette, d'où il avait rapporté cinq blessures. Il avait avec lui le chevalier de Lévis, pour commander en second, l'ingénieur de Bourlamaque comme colonel, et, comme aide de camp, il avait pris de Bougainville, qui devint dans la suite une de nos célébrités maritimes. Ces chefs choisis débarquèrent à Québec le 13 mai 1756. Ils étaient partis de Brest, sur le *Léo-*

(1) D'Argenson (marquis de Paulmy 1722-1787.)

(2) De Montcalm (de Saint-Véran, Louis-Joseph, marquis de) général français né au château de Candiac, près de Nîmes en 1712.

pard, le 3 avril. L'effectif de nos troupes était de 4,000 hommes, dont 1,800 miliciens du Canada et 300 sauvages. Le général Webb était à la tête de 10,000 Anglais, mais New-York lui promettait encore 15,000 hommes des 13 colonies, ce qui portait l'effectif de nos ennemis à 25,000 hommes. Malgré cela, dans la première attaque, nous eûmes l'avantage. A Carillon, 80 officiers anglais, 1,600 soldats, 123 pièces d'artillerie et 5 navires portant 52 canons, avec 200 barques et 5 drapeaux, sans compter des approvisionnements de toute nature, restèrent entre les mains des Français. Ce succès dépassait toutes les espérances, mais l'impression n'en fut pas ressentie en France comme elle le méritait; on ne comprenait plus à Versailles l'importance de ce qui se passait au Canada. Au lieu d'applaudir, au lieu d'encourager, au lieu de secourir, on n'envoyait que des dépêches sans énergie et vexatoires : « Vous dépensez trop... nous sommes las... », répétait sans cesse le ministre. Les courtisans et les favoris l'applaudissaient, et Voltaire lui-même, dont l'avis à cette époque faisait plus de la moitié de l'opinion publique, ne craignait pas d'écrire, en mars 1757, cette phrase sarcastique : « On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace au Canada. » Était-ce mal voir la

question canadienne et la rapetisser injustement?

Les Anglais la jugeaient à sa juste valeur. Tout le monde chez eux devinait qu'elle devait produire un jour la suprématie maritime incontestée de la nation qui en sortirait victorieuse.

Ils profitèrent de la coupable négligence de Versailles et de la France. Pitt (1) envoya des escadres considérables et 10,000 hommes de plus, tandis que ce fut avec une peine inouïe que le vieux maréchal de Belle-Isle obtint chez nous un renfort de 1,314 hommes.

Malgré tout, grâce à l'indomptable énergie de ses chefs, l'armée française resta victorieuse sur l'Ohio et Montcalm put rentrer triomphant dans Québec le 18 septembre 1757. Mais la gêne devenait affreuse du côté des Français. La dépêche adressée par le général en chef au ministre de France résume la situation : « Manque de vivres ; le peuple réduit à un quarteron de pain. Il faudra peut-être encore réduire la ration du soldat. Peu de poudre. Pas de souliers. » Les soldats n'avaient plus de solde et, au mois d'avril 1758, les habitants de Québec étaient rationnés à deux onces de pain par jour. Et pendant

(1) Pitt (William), comte de Chatam (1708-1778) surnommé le grand député des Communes.

ces épreuves dont le récit seul eût été capable d'attendrir les cœurs les plus étrangers, l'intendant François Bigot, l'ancien concussionnaire de Louisbourg, chargé des recettes et des dépenses de la colonie, employait à des débauches l'argent du trésor qui aurait dû servir à soulager tant de souffrances. Mais il était le parent de deux personnages en crédit à la Cour de France ; il avait même auprès des ministres un affidé qui l'aidait à cacher ses vols, et dans la colonie se trouvait un gouverneur faible et inconscient qui fermait les yeux. La devise du misérable intendant était celle-ci : « La colonie n'a que peu de temps à vivre, profitons-en pour nous enrichir par tous les moyens possibles. » Et pendant que 300 Acadiens réfugiés mouraient de faim, tandis que nos soldats marchaient pieds nus, l'indigne Bigot donnait des bals et des fêtes somptueuses dans sa résidence devenue un tripot, « car on y jouait, dit un témoin oculaire, des jeux à faire trembler ; un simple capitaine perdit 12,000 francs dans une soirée et Bigot en perdit 200,000 ». On envoie pourtant de France 36 navires de renfort. 22 restent en route, 14 seulement arrivent à Québec. Les assaillants sont maintenant 50,000 et les Américains promettent de mettre en ligne 30,000 hommes de plus, et pour s'opposer à ces forces extraordinaires,

la Nouvelle-France, méconnue de la mère-patrie, abandonnée par ceux qui devaient la soutenir, réduite à la famine, ne pouvait disposer que de 6,000 hommes. Aussi la prise de Louisbourg ne fut-elle qu'un jeu malgré l'héroïque défense de M. de Druicour, le gouverneur du fort, et de sa noble épouse qui ne craignit pas d'aller tous les jours, pendant le siège, sur les remparts criblés, pour soutenir et assister les soldats, pointant et tirant elle-même le canon contre l'ennemi. La capitulation de Louisbourg laissait le Canada sans défense du côté de la mer et ouvrait aux Anglais le chemin de Québec. Le triomphe des ennemis, l'inégalité des forces, la trahison, la moquerie, entamèrent le moral de nos troupes, et le découragement des soldats pénétrait les officiers, dont le plus grand nombre demandaient à démissionner. « Je les soutiens, écrivait de Montcalm au ministre de Versailles, par mon exemple, mon ton et mes paroles ; mais cette monnaie commence à s'user ; venez à notre secours. » Ces plaintes n'avaient pour résultat que d'importuner ceux à qui elles s'adressaient. En février 1759, les ministres répondirent enfin par l'organe du maréchal de Belle-Isle : « Il ne faut pas espérer recevoir de troupes de renfort cette année. » Autant valait dire : nous vous abandonnons à votre malheureux sort et nous sacrifions avec vous

la colonie tout entière. M. de Bougainville fut envoyé à Versailles pour plaider une dernière fois la cause. Le ministre de la Marine, l'honnête mais incapable Berryer (1), le reçut fort mal et, faisant allusion au triste état où la guerre réduisait la France, il dit avec vivacité à l'aide de camp de Montcalm : « Eh ! Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. — On ne dira pas du moins, Monsieur, que vous parlez comme un cheval », répliqua Bougainville, qui présenta fiévreusement au ministre un rapport circonstancié sur l'état de la colonie. La fermeté de M. de Bougainville obtint 600 recrues et 15 navires chargés de vivres et de marchandises ; ce fut le dernier secours.

§ V. — *Prise de Québec. — De Montcalm et le P. de La Brosse.*

Québec devenait la première position à attaquer. Les fortifications de cette ville avaient été délaissées. Ses remparts inachevés et déjà en ruines ne suffisaient point à la mettre à l'abri d'une attaque imminente. Le 15 mai 1759, le colonel de Bougainville revient de Versailles. Il y avait dans la colonie

(1) Berryer (Nicolas-René) 1703-1762. Créature de Mme de Pompadour, fut nommé ministre de la marine par l'influence de sa protectrice.

disette de poudre comme de vivres. Le 21, l'avant-garde anglaise se montre à quelques lieues de Québec. La flotte ennemie suivait régulièrement ces premiers envois de troupes, avec ses innombrables navires, dirigés par un traître, David de Vitré, commandant d'une frégate française. Les Anglais arrivèrent le 25 juin en vue de la ville. Le général Wolf, qui les commandait, somme aussitôt les Français de se rendre, et invite les Canadiens à se joindre aux assiégeants puisque la France abandonnait ses défenseurs. On lui répond par une indignation générale. Le bombardement de la ville commence de suite, et malgré les efforts inouïs de Montcalm, de Lévis et de Bougainville, délaissés par l'inepte Vergor, créature de Bigot, trahis par d'autres, nos soldats voient le désordre se mettre dans leurs rangs à la suite d'une décharge terrible de la part des ennemis. Wolf pourtant est mortellement blessé. Monckton est en même temps obligé de laisser son commandement, mais nos trois officiers supérieurs sont aussi frappés à mort et nos lignes s'ébranlent, cèdent et reculent. De Montcalm reçoit une seconde blessure ; malgré tout, il cherche par tous les moyens à rallier ses troupes, quand une balle vient l'achever en le frappant dans les reins. On s'empresse autour de lui ; il ne veut

pas descendre de cheval ; il se fait soutenir par deux grenadiers et rentre dans la ville pour y mourir. « Ils fuient, ils fuient, dit un officier sur lequel Wolf est appuyé. — Qui ? demande le général anglais. — Les Français, répond l'officier... — Déjà, ajoute Wolff, eh bien, je meurs content. » Ce furent ses dernières paroles, il expira aussitôt (13 septembre 1759). De son côté, de Montcalm en apprenant du chirurgien que sa propre mort était certaine aussi, s'écria : « J'en suis satisfait, plaise à Dieu que je ne voie pas la reddition de Québec. » M. de Ramezay, commandant de place, demande encore un avis au chef qu'il vénère et qu'il voit mourir : « Je confie à votre garde l'honneur de la France, murmure avec peine le général ; pour moi, il ne me reste plus qu'à passer la nuit avec Dieu en me préparant à la mort. » Il écrit cependant au général anglais ces dernières lignes qui peignent son grand cœur : « Général, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés ; qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maîtres : je suis leur père, soyez leur protecteur. » Il reçut ensuite avec foi les sacrements de l'Église et expira vers quatre heures du matin. Il fut enterré sous la chaire de l'église des Ursulines, dans une

fosse creusée par l'éclat d'une bombe anglaise. C'était la tombe qui convenait à ce héros (14 septembre 1759).

Ici se pose un problème historique que je me suis cru le droit de résoudre à notre avantage ; il m'a paru juste de restituer à notre dévoué missionnaire une gloire qui lui était due. Et cette gloire a été d'assister à sa dernière heure le grand général de Montcalm.

La plupart des historiens ne désignent pas le prêtre qui donna les derniers sacrements au général chrétien. Quelques-uns nomment à tort l'évêque de Québec. Or Mgr de Pontbriant, avait quitté sa ville épiscopale depuis le commencement du siège et se trouvait à Charlestown (1). Pourquoi n'est-il pas fait mention du P. de La Brosse dans la circonstance? Il était à Québec lui, et toujours aumônier de l'hôpital général. Aucune note n'indique le contraire. Il est convenable aussi de penser que l'apôtre n'abandonna ni la ville ni le poste au moment du danger. C'était donc à lui plus naturellement qu'à tout autre prêtre que devait s'adresser le général mourant, et le bon Père ne dut pas attendre d'être appelé pour lui porter ses secours. La mort d'un officier supérieur,

(1) *Histoire du Canada*. Ferland. Tome II.

surtout d'un de Montcalm, ne pouvait rester indifférente à un aumônier d'hôpital militaire, à un Jésuite, à un P. de La Brosse. Il est probable que le dévoué religieux laissa la ville et l'hôpital en même temps que Lévis, quand celui-ci conduisit ses troupes à Montréal, et ce qui me corrobore dans cette pensée c'est qu'il est question de notre missionnaire, pour la première fois, à la mission de Saint-François-du-Lac, seulement à la fin d'octobre 1759, un mois environ après la prise de Québec par les Anglais.

J'ai affirmé ma conviction à plusieurs personnes compétentes, je n'ai reçu encore aucune raison contradictoire qui pût l'infirmer ; je la garderai jusqu'à preuve du contraire, très heureux d'avoir eu l'idée de la produire.

La mort des principaux chefs de l'armée, l'éloignement de M. de Lévis, qui devait prendre le commandement général, jetèrent la ville dans la consternation. M. de Vaudreuil voulait capituler, M. de Lévis demandait qu'on continuât la lutte, mais quand il se présenta avec de Bougainville pour défendre Québec, les Anglais en étaient les maîtres. M. de Ramezay eut la faiblesse de consentir à la demande faite par les officiers de la milice, qui étaient tous des négociants de la ville, et il arbora le drapeau blanc, à la grande surprise des Anglais, qui auraient encore

mis deux jours à construire leurs batteries derrière la citadelle. Lévis, indigné d'apprendre la capitulation d'une ville qui n'était pas encore investie, laissa 1,000 hommes au fort Cartier et conduisit le reste à Montréal. Mille hommes de la garnison furent conduits en France. Murray gardait Québec avec 8,000 soldats. Un enthousiasme universel s'empara des Anglais à la nouvelle de cette victoire. En France, l'impiété était satisfaite, le Gouvernement dévoyé avait sa juste récompense : la vertu était éprouvée, la grandeur d'âme était vaincue.

CHAPITRE VI

LE P. DE LA BROSSE ENCORE MISSIONNAIRE

§ I. — *Le P. de La Brosse à Saint-François-du-Lac et à Montréal.*

Mgr de Pontbriant, l'évêque de Québec, qui avait quitté sa ville épiscopale dès le commencement de juillet et avait fixé sa résidence à Charlestown, ne pouvant retourner à Québec où son palais et sa cathédrale étaient détruits, et voulant assurer à son ministère toute sa liberté d'action, se retira à Montréal, où la France avait encore un lambeau de pouvoir.

Il fut suivi dans cette retraite par un grand nombre de prêtres, de religieuses et de laïques, qui ne voulurent pas se soumettre au joug des Anglais qui les exploitaient. La moitié des habitants de la malheureuse capitale étaient du reste sans logement et sans nourriture, et c'était pour s'en procurer à des conditions plus avantageuses, peut-être aussi avec un

espoir de revanche, qu'ils allaient à Montréal, avec l'armée de Lévis. Le P. de La Brosse partit avec les Pères de la Compagnie, mais au lieu de séjourner à Montréal, il se rendit de suite chez ses chers Abénaquis. Je le trouve à la mission de Saint-François-du-Lac en octobre 1759. La guerre anglo-française durait toujours sur d'autres points de la colonie. Pendant ce temps, le P. de La Brosse vivait dans des ruines et rassemblait des épaves. Il demeura à Saint-François-du-Lac jusqu'à la capitulation de Montréal, capitulation qui consommait la conquête et faisait définitivement une colonie anglaise de notre chère Nouvelle-France, le 8 octobre 1760. Après cette nouvelle victoire des Anglais, les Canadiens devaient bien garder le libre exercice de leur religion, leurs lois et leurs propriétés ; mais l'intolérance des vainqueurs se faisait jour dans toutes les circonstances et envers tous les vaincus. Elle s'affirma particulièrement à l'égard des Révérends Pères Jésuites dont les droits furent soumis au bon plaisir du roi d'Angleterre. Le P. de La Brosse ne put rester à Saint-François-du-Lac, mais il fut transféré à la résidence de Montréal, où le P. Floquet était supérieur depuis 1756. Il passa dans cette résidence les années 1761 et 1762.

En 1762, on le trouve exerçant aussi son minis-

tère dans les missions et paroisses voisines. M. l'abbé Tanguay le dit même missionnaire, pendant cette année, à Saint-Henri-de-Mascouche, mais je n'ai trouvé en dehors de l'affirmation de ce vénérable ecclésiastique rien qui pût autoriser à regarder sa croyance comme indiscutable. Après 1762, je perds de vue notre cher missionnaire. Ce n'est pas étonnant. Le Canada, qui empêchait le roi de dormir, au dire de Mme de Pompadour, n'empêchait pas en France les Jésuites de préoccuper Louis XV, et Voltaire, qui flattait la Cour et la Favorite, Voltaire qui venait d'illuminer son château de Ferney et de tirer un feu d'artifice en signe de joie de la conquête du Canada, qui appelait la victoire des Anglais sur nos armes françaises « le triomphe de la liberté sur le despotisme », triompha bien davantage, quand, au mois d'août 1762, le Parlement de Paris, enhardi par la faiblesse du roi et sûr de l'appui du ministre Choiseul, après le rapport de l'abbé Terray, conseiller-clerc, de mœurs décriées, rendit un arrêt qui sécularisait la Compagnie de Jésus, fermait ses collèges et prononçait la vente de ses biens. Les pauvres religieux eurent beau protester, ils furent bannis de France, au nombre de 4,000. Cinq seulement furent infidèles à leurs vœux, tous les autres préférèrent l'exil à l'abjuration. Leurs catalogues ne se

publièrent plus. Je n'ai donc pu suivre sur ces recueils le P. de La Brosse à partir de cette année. Il est très probable qu'il demeura à Montréal jusqu'à la mort du P. Cocquart, missionnaire montagnais, dont il fut le successeur immédiat, comme il le raconte lui-même. Je trouve cependant une différence de dates relativement à la mort de ce P. Claude Cocquart. D'après le P. de La Brosse, son prédécesseur, on le verra plus loin, serait mort en 1765, le 4 juillet, c'est-à-dire l'année qui précéda l'arrivée de notre Père à Tadoussac (1766), et, d'après le catalogue romain, cette mort aurait eu lieu le 12 juillet 1766 (1). Cette différence n'est évidemment que le résultat d'une erreur dans la confection du catalogue, c'est le P. de La Brosse qui a enterré le P. Cocquart, il est naturel de le supposer mieux renseigné que personne sur l'époque de cette sépulture. (Father Cocquart died July 4 th 1765, and the missionary who interred him at Chicoutimi, Father Jean-Baptiste de La Brosse was the twenty first missionary, etc. Tadoussac, p. 109.)

Une autre raison qui vient corroborer la première et enlever tout avantage au catalogue romain, c'est l'inscription qu'on a découverte sur la pierre tombale qui recouvrait les restes du P. Cocquart : *Tre-*

(1) Union-libérale, août 1888.

mendum Dei Judicium hic in silentio mortis expectat R. P. C. God : Cocquart e socie J. presbyter Montanens : Sylvicol : Mission : obiit Shekuti num IV nona Jul : an 1765 (1).

Cette différence de dates relativement à la mort du P. Cocquart ne change en rien la durée du séjour du P. de La Brosse à Montréal. Notre cher Apôtre passa bien dans cette mission les années 1761, 1762, 1763, 1764 et 1765 jusqu'au 5 mai 1766, comme l'indique la suite des notes, et nous pouvons savoir dans quelles conditions si nous prenons soin d'examiner les principaux événements survenus dans la colonie durant cet espace de temps.

Après la capitulation du 8 septembre 1760, Montréal, qui n'avait pas trop ressenti les rigueurs de la guerre, éprouva les douleurs de l'abandon. Avec le

(1) Tadoussac, p. 155.

On trouve, même page, les deux notes suivantes :

a) This note was found in a manuscrit belonging to Monsieur Faucher, formerly parish-priest of Latbiniere, and we are indebted to the Kindness of his nephew, Mons Faucher de St-Maurice, for its reproduction.

Traduction. — Cette note fut trouvée dans un manuscrit appartenant à M. Faucher, autrefois curé de Lobinière, et c'est à la bonté de son neveu, M. Faucher de Saint-Maurice, que nous en devons la reproduction.

b) Les restes du P. Cocquart furent exhumés en 1793 par les soins de M. Jean-Juste Roy, directeur au séminaire de Québec.

Abbé Victor Huart.

gouverneur, M. de Vaudreuil (1), l'intendant et le général en chef, les fonctionnaires de l'administration civile et militaire, 185 officiers, 2,400 soldats et artilleurs, 500 matelots et les colons les plus marquants quittèrent le Canada et furent conduits en France; 500 soldats français restèrent dans le pays, ainsi que les religieux et les gens des campagnes attachés au sol. Le général Thomas Gage (2) était à la tête du gouvernement militaire pour le district de Montréal. La colonie n'avait pas d'évêque. Mgr de Pontbriand était mort au mois d'avril 1760. Il laissait les affaires ecclésiastiques à Québec entre les mains de M. Briand, son vicaire général, et à Montréal aux soins de M. Montgolfier, vicaire général aussi en même temps que supérieur du séminaire de ce lieu. Le siège épiscopal demeura vacant pendant plus de trois années. Le 15 septembre 1763, le Chapitre choisit pour premier pasteur du diocèse M. Montgolfier, homme respecté à cause de ses talents, de ses connaissances et de ses vertus. Le général Murray, gouverneur de Québec, s'opposa à cette nomination. M. Montgolfier dut céder. Le Chapitre élut alors M. Briand, qui

(1) Louis-Philippe de Rigauld, comte de Vaudreuil, marin français né à Québec en 1691, mort à Rochefort en 1755, fut nommé gouverneur général du Canada en 1755, après l'avoir été de la Louisiane en 1742.

(2) Gage (Thomas), le dernier gouverneur du Massachussets.

fut agréé du pouvoir et sacré en France le 16 mars 1766. La même année, Murray fut remplacé comme gouverneur général par Carleton (1), ancien blessé du siège de Québec, et qu'on trouva plus juste et plus libéral que son prédécesseur.

§ II. — *Le P. de La Brosse à Tadoussac.*

Dès que Mgr Briand fut installé dans le Canada comme évêque, le P. de La Brosse quitta Montréal pour les missions primitivement abandonnées ; mais laissons-le parler lui-même, il se chargera de nous renseigner sur cette partie de notre histoire.

Voici la première note écrite de la main du saint missionnaire sur le registre paroissial de Chicoutimi (2). « L'an mil sept cent soixante-six, le cinq mai, à six heures de l'après-midi, moi, Jean-Baptiste de La Brosse, j'arrivai missionnaire à Tadoussac, âgé de quarante-deux ans et neuf mois ; ayant

(1) Carleton (Guy), général anglais né en 1734, mort en 1808. Le grand dictionnaire de P. Larousse annonce sa nomination de gouverneur de Québec en 1772, c'est une grave erreur.

(2) *Chicoutimi* est une ville épiscopale de la province de Québec. L'évêché de Chicoutimi comprend 34 églises et 10 chapelles desservies par 48 prêtres. On y compte 4 académies et 170 écoles paroissiales, un hôpital et 50,000 catholiques. Ce n'était autrefois qu'une église paroissiale. (*Sadlier's Directory.*)

été élevé à l'ordre sacré de la prêtrise depuis treize ans trois mois et trois jours; étant arrivé sur ces plages de la rive canadienne, depuis onze ans dix mois et cinq jours ; ce pays ayant été soumis aux Anglais depuis cinq ans dix mois et deux jours ; Guy Carleton étant le gouverneur, Jean-Olivier Briand l'évêque ; le R. P. Augustin de Glapion étant supérieur général de la Compagnie de Jésus.

« Et je pris la charge des missions montagnaises que le R. P. Claude-Godfroy Cocquart avait abandonnées par sa mort arrivée l'année précédente, le quatre de juillet, à la mission de Saint-François-Xavier où il fut enterré dans le cimetière commun. Ce même Révérend Père, autrefois vice-préfet, avait reçu la profession solennelle de mes vœux, à Québec, le jour de la Purification de la Sainte Vierge de l'année mil sept cent cinquante-huit. »

Le P. de La Brosse est donc à Tadoussac. J'ai dû m'orienter et m'instruire avant de conduire mes lecteurs dans ces terres, autrefois sauvages, aujourd'hui verdoyantes de culture et joyeuses de civilisation, et, grâce aux aimables démarches du P. Alexis de Barbezieux, notre ancien petit Richemontais, aujourd'hui missionnaire à Saint-François-d'Assise d'Ottawa, grâce à l'obligeance de Mgr Pagnon, prélat, de l'archevêché de Québec, et au dévouement du

vénérable M. Talbot, curé de Sainte-Croix-de-Tadoussac, je suis en possession de détails charmants sur cet intéressant pays, qui doit sa richesse, sa foi surtout, au P. de La Brosse, son infatigable et dernier missionnaire.

La première description de Tadoussac qu'on m'a communiquée est en vers anglais. Afin de ne pas égarer les lecteurs qui ne connaissent pas la langue des Maîtres de notre ancienne colonie, je ferai précéder d'une traduction française due au poète canadien Fréchette le morceau que je vais citer :

TRADUCTION FRANÇAISE

Nous étions parvenus sur un coin de falaise,
Véritable balcon d'où l'on pouvait à l'aise
Contempler dans sa fière et rude majesté
Du morne Tadoussac l'horizon tourmenté.
Du haut de ce plateau, dans cette nuit tombante
L'ombre était solennelle et la scène absorbante ;
Ici le Saint-Laurent qu'on entend bourdonner
Vaguement, et qui laisse à peine deviner
Les lointains vaporeux noyés dans les ténèbres;
Là, le Saguenay noir, avec ses pics célèbres
Qui, jetant des flots d'ombre opaque aux alentours,
Semblent comme un amas de fabuleuses tours
Pleines de je ne sais quel farouche mystère,
Dressé là pour garder la ténébreuse artère.
A nos pieds le bateau bondé de voyageurs
Dont les fanaux, hissant leurs sanglantes rougeurs,

Ainsi que des reflets de la brûlante flamme
Dans la pénombre, au loin, font brasiller la lame,
Et puis, par-dessus tout, un beau ciel étoilé
Faisant cintre d'azur de points d'or constellé,
Comme un dôme féerique à ce sombre estuaire.

TEXTE ANGLAIS (1)

We'd wander'd to the cliff's extremest edge
And from this vantage-ground of rocky ledge
The fierce, rude majesty, th'horizon bold
Of the sad Saguenay we could behold.
The night was falling and the fading light
Threw solemn shadows o'er our serie height
Sweetly and faintly did we hear the sound
Of the St-Lawrence waters, ocean-bound,
Passing from sight into the distance drear,
Black Saguenay's deep waters rolled near
Bathing the feet of those tall world-fame'd capes
Whose shadows darkly full, whose mighty shapes
Stand out like tow'rs of fabled mystery
Guarding the Saguenay's dark artery
The traveller-laden steamer lay in sight
The lanterns shedding round a blood-red light
Which, like a gorgeous crimson banner's hue
The scintillating waves gave back to view
Heav'n's blue arch bedeck'd with many a star
Above our heads stretch'd infinitely far
A fairy dome above the estuary.

C'est Tadoussac aperçu la nuit. Le jour, on le voit sur un plateau dont le front est battu sans cesse par les eaux mugissantes du grand fleuve, tandis que,

(1) Ind and around Tadoussac by G. M. Ward.

d'un autre côté, le Saguenay noir le borde d'une plage sablonneuse dont la beauté est sans rivale comme la grandeur. Tadoussac est à cent lieues de la mer et à cent et quelques lieues de Québec. Le Saint-Laurent, en face de Tadoussac, a huit lieues de large. Le Saguenay est aussi beau que la Seine et aussi rapide que le Rhône. Ses gorges qui s'enfoncent dans deux chaînes de montagnes à travers les bouleaux et les pins sombres l'ont fait surnommer par le peuple « la rivière de la mort » et par les poètes « le Styx ou l'Achéron du Canada ».

Tadoussac fut la station principale des peuplades du Nord et de la rive gauche du Saint-Laurent. Ces peuplades portaient le nom de Montagnais. Il ne s'agit pas ici des Montagnais, surnommés Tchipéwéyans, qui occupaient les deux versants et les crêtes des montagnes rocheuses, mais des Montagnais du royaume de Saguenay. Ces derniers se partageaient en plusieurs petites nations qui portaient les noms de Betsiamites, de Papinachois, d'Oumaniois, et de Kacoucachis ou Porcs-épics. Ils étaient dispersés sur la rivière du Saguenay et sur deux ou trois autres rivières. Presque toujours errants, ces sauvages comptaient principalement sur la pêche et la chasse pour leur nourriture. Les orignaux (1),

(1) Nom vulgaire de l'élan, au Canada.

les caribous (1), les ours, les castors, formaient les grosses pièces de la chaudière; mais, dans certains moments de disette, les Montagnais étaient fort aises de rencontrer un lièvre, une perdrix, un porc-épic; ils ne dédaignaient même pas alors les martres et les renards. Au bouillon qu'ils faisaient avec ces divers gibiers, ils joignaient des racines, des oignons de martagon canadien, des bluets et la tripe de roche, mousse grisâtre et sèche, renfermant un peu de matière nutritive. Ils mangeaient aussi l'écorce de l'érable, qu'ils faisaient bouillir et dont ils tiraient, disent les missionnaires, un suc doux comme le miel et bon comme le sucre. La disette était assez fréquente dans ces régions septentrionales, et il est arrivé que des femmes pressées par la faim ont dévoré leurs propres enfants. Mais donnons encore la parole aux aimables poètes qui nous ont fait déjà de ce pays une description féerique; ils vont nous apprendre aussi que la première messe dite au Canada a été célébrée à Tadoussac.

TRADUCTION FRANÇAISE

Derrière nous, dans l'ombre, un petit sanctuaire (2),
Temple paroissial de cet obscur canton,

(1) Nom vulgaire du renne.
(2) C'est la chapelle où repose le P. de La Brosse.

Dressait son humble seuil au lieu même où, dit-on,
Quelques cents ans passés, sur un autel rustique,
Pendant que le refrain de quelque vieux cantique
Étonnait les échos de ces monts inconnus,
Devant Cartier et ses hardis marins, venus
Pour arracher ces bords aux primitifs servages,
Pour la première fois sur ces fauves rivages
Un vieux prêtre breton, humble médiateur,
Offrit au Dieu vivant le sang du Rédempteur

. . . . . .

Je vous revis là, tous ensemble agenouillés,
Rudes marins bretons, dans vos sarraux souillés
Et raidis sous l'embrun des mers tempêtueuses,
Au milieu de ce cirque aux croupes montueuses,
Au fond de ce désert, loin du monde connu,
Offrant à l'Éternel, tête basse et front nu,
Sur le seuil redouté d'un monde ouvrant ses portes,
L'holocauste divin qui fait les âmes fortes.

. . . . . .

TEXTE ANGLAIS

And there, beneath the cool green shade
The parish temple rears its head
On that same favor'd spot, 't is said,
Where on the altar, years ago,
The Saviour's precious blood did flow
When, to the sound of pious song
Borne by the echoes far along
The mountains with the rounded crest
Stretching afar from East to West;
By Breton priest with whinten'd hair
The sacrifice was offered there,
Whilst, mid these scenes so wild and new

Knelt Cartier and his hardy crew

. . . . . .

They who had come to win the land
Are gather'd on the rocky stand,
Far from their native shores, or dear,
Encircled by the mountains drear;
I think, I see them, kneeling there,
Their heads are bow'd, their foreheads bare,
Their clothes still stiff with ocean spray,
And yet fervently these Bretons pray,
Offering to him, now dwelling there,
The holocaust of praise and pray'r.

. . . . . .

§ III. — *Les prédécesseurs du P. de La Brosse à Tadoussac.*

Le premier missionnaire qui évangélisa les peuplades du Saguenay fut le P. Dolbeau, récollet, qui s'établit à Tadoussac, d'où il visitait les tribus sauvages jusqu'au golfe de Saint-Laurent. Il bâtit à Tadoussac une cabane dans laquelle il ménagea une sorte de chapelle, où il faisait les offices et réunissait pour les instructions comme pour la prière les Français et les sauvages.

Le P. Dolbeau fut remplacé par le P. Le Caron, du même Ordre, qui trouva à Tadoussac, avec bien des privations à souffrir, un chef qui l'adopta comme son frère et lui donna rang dans sa cabane. L'adoption entendue ainsi était une pratique usitée parmi

les sauvages à l'égard des étrangers. Ceux qui en avaient les faveurs, entraient de plein droit dans une famille et se trouvaient y avoir des parents à tous les degrés.

Les Montagnais avaient eu beaucoup à se plaindre dans leur foi et dans leurs mœurs de leurs rapports avec les Huguenots. Ils voyaient toujours les Français avec plaisir, car ils avaient appris à leurs propres dépens que les Anglais avaient moins de bienveillance et surtout moins de générosité à leur égard que nos compatriotes. Malheureusement, les marchands, dans le but d'exploiter ces peuplades naïves, leur avaient fourni le moyen de satisfaire leur triste passion pour l'ivrognerie, et depuis longtemps la tribu était plongée dans des inquiétudes mortelles, causées par les suites de l'intempérance.

Pour comble d'infortune, les Récollets manquaient de sujets et ne pouvaient suffire au travail de la mission. Ils appelèrent les Jésuites à leur aide. Ceux-ci se rendirent aussitôt, mais au lieu de fixer le centre de leur action dans le nord de la colonie, ils s'établirent dans l'ouest, présumant la contrée plus avantageuse. Tadoussac n'eut plus de mission régulière, après le P. Le Caron, c'est-à-dire depuis 1636 jusqu'en 1641, époque où la Providence envoya les PP. Paul Le Jeune et de Quen.

« Mais, dit le P. de Quen, cette misérable contrée n'a rien à offrir qu'un lieu pour la sépulture. Il n'y a aucune demeure pour les missionnaires. Tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour est détruit. Il faudrait pourtant y séjourner pendant la belle saison. » Et le Père se mit, comme ses prédécesseurs, à se construire une cabane qui lui servit en même temps de chapelle. Il cultiva la terre, il planta de la vigne, il apprit l'agriculture aux Indiens et, au bout de onze ans, il se trouva assez de ressources pour se bâtir une maison à Tadoussac. La mission était fondée. Les missionnaires cependant allaient toujours hiverner à Québec, laissant pour les remplacer des chefs de prières, qu'ils désignaient à leur départ parmi les fidèles. C'était le P. de Quen qui venait le plus fréquemment tenir la mission. On trouve fréquemment à côté de son nom sur les registres de l'époque ceux des PP. Druilletes, Buteux, Lyonne et Bailloquet. Le P. de Quen visita le Saguenay et toutes les contrées du nord, les Porcs-épics et Chicoutimi. Ce fut le premier Français dont la nacelle s'aventura sur les eaux du lac Saint-Jean. Il fut remplacé par le P. Charles Albanel, à Tadoussac, pour la mission des Montagnais. Le P. Albanel rendit cette mission florissante pendant dix ans, mais ses supérieurs l'envoyèrent sur d'autres rivages, et à son départ tous

les fléaux tombèrent sur Tadoussac. L'église fut abandonnée. La famine, la sécheresse et un implacable ennemi, les Iroquois, dispersèrent les 1,200 catéchumènes qui s'y donnaient rendez-vous, et quand le Père revint, il ne trouva plus que 100 fidèles gémissant et priant dans la solitude de cette chère petite patrie. Pendant l'absence du P. de Quen, les PP. Druilletes et Frémin vinrent bien le remplacer, mais ils furent mal vus. Ils y étaient depuis un an, quand les terribles Iroquois, toujours à l'affût de cruautés nouvelles à produire, incendièrent le pays et laissèrent Tadoussac en ruines. Les Pères disparurent alors. Deux ans après, le P. Druilletes y revint, mais les Indiens avaient abandonné les bords de la rivière et s'étaient établis, pour plus de sécurité, dans l'épaisseur des forêts.

C'était en 1663. En 1664, le P. Bailloquet pénétra chez les Papinachois. Il fut remplacé par le P. Nouvel, qui demeura à Tadoussac jusqu'en 1668. Après le P. Nouvel, nous trouvons le P. Louis de Beaulieu. Ce nouveau missionnaire reçut à Tadoussac, la même année, Mgr l'évêque de Laval, qui vint y donner la confirmation à plusieurs Montagnais. Une barque servit de chapelle.

Des mains du P. de Beaulieu, la mission de Tadoussac passa dans celles du P. de Crépieul, dont

l'apostolat dura trente-trois ans, de 1671 à 1702. On donna au nouveau missionnaire huit aides, qui l'assistèrent successivement : ce furent les PP. Jean-Baptiste Boucher, Jean Morain, Antoine Silvy, Bonaventure Fabre, Antoine Dalmas, Louis André, Pierre Marest et Jean Chardon. Le P. Marest fut fait prisonnier par les Anglais et envoyé à Plymouth, le P. Dalmas fut tué par les Indiens du fort Sainte-Anne.

Le P. de Crépieul disparut à son tour. Après lui, les missions de Tadoussac furent presque abandonnées. Le P. Laure, qui paraît être le successeur immédiat de ce dernier, ne s'y installa que vingt ans après lui, et mourut aux Éboulements, en 1738. Il fut remplacé deux ans après par le P. Jean-Baptiste Maurice, qui finit ses jours à Tadoussac, le 20 mars 1746. A l'automne de la même année, le P. Jean-Baptiste Maurice eut pour successeur le P. Claude-Godfroi Cocquart, dont la mort déjà mentionnée eut lieu à Chicoutimi, le 4 juillet 1765. Sous les PP. Laure et Cocquart, Chicoutimi avait remplacé Tadoussac comme résidence de la mission du Saguenay. Le P. Laure avait construit, en 1728, dans la nouvelle résidence une chapelle qu'on voyait en ruines il y a quelques années encore, et dans laquelle se trouvaient, dit-on, des fragments du tombeau du P. Coc-

quart (1). Dès son arrivée, le P. Cocquart entreprit la construction d'une chapelle à Tadoussac, et en 1750 elle fut terminée (2). Le P. Claude Cocquart fut remplacé par le P. Jean-Baptiste de La Brosse, qui s'intitule le vingt et unième missionnaire, et qui sera le dernier. Après avoir évangélisé le Saguenay pendant cent quarante et un ans, les PP. Jésuites furent remplacés, à la mort du P. de La Brosse, par des prêtres séculiers.

Le lecteur sera suffisamment renseigné sur la nouvelle mission qui est offerte à notre héros. Maintenant, écoutons le missionnaire, c'est lui-même qui va nous édifier sur son apostolat. Comme ses notes sont en latin, je les fais précéder de la traduction française.

§ IV. — *Le P. de La Brosse raconte lui-même ses missions. — Traduction française.*

« La même année (1766) pendant l'hiver, j'ai appris à lire aux sauvages de Tadoussac non sans succès et je les ai exercés à chanter alternativement, selon le

(1) Notre apôtre rapporte (p. 251) que le P. Cocquart mourut à la mission de Saint-François-Xavier et qu'il y fut enterré dans le cimetière commun. Chicoutimi était un des postes de cette mission.

(2) C'est celle où repose notre apôtre vénéré.

mode suivi généralement, les vêpres en montagnais, qui avaient été omises depuis plusieurs années. Elles furent chantées pour la première fois de toutes le jour de l'Épiphanie.

« 1767. — Cette année, pour le profit de ceux qui lisent et de ceux qui apprendront à lire, j'ai fait imprimer 3,000 alphabets accompagnés de prières et un catéchisme à deux mille exemplaires. J'ai mis la dernière main à cet ouvrage le dernier jour d'octobre, le neuvième jour de la lune.

« L'année suivante (1768), j'ai hiverné seul dans la maison de la mission, la nouvelle maison des Français étant alors construite; j'ai appris à beaucoup de sauvages à lire, à écrire, à chanter d'après les notes et à servir à la messe, aux vêpres et aux autres cérémonies de l'Église. Après l'hiver, je suis allé, dans le temps de Pâques, aux Islets-Jérémie pour entendre en confession les Français et les sauvages.

« Aux Sept-Iles, j'ai vu des sauvages privés de tout secours depuis six ans ; là, j'ai établi une école pour la lecture, l'écriture et le catéchisme ; j'ai promis de réédifier le temple que le P. Claude Cocquart avait abandonné à cause des crimes des sauvages et qui avait été brûlé par les soldats pendant la guerre; mais j'y ai mis pour condition que les pécheurs,

surtout les ivrognes reviendraient à de meilleurs sentiments.

« L'année suivante (1769), à la fin du mois de novembre, je me suis transporté à la pointe dite de Betsiamis, en bas des Islets-Jérémie, et là j'ai hiverné avec les sauvages et je leur ai enseigné à lire, à écrire et à chanter d'après les notes musicales.

« L'année suivante (1770), après avoir parcouru les nations du Domaine du Roi, je me suis rendu à Québec. Et j'ai hiverné dans la paroisse de Saint-Laurent sur l'île d'Orléans ; avec beaucoup de travail, peut-être peu de fruit, j'ai classé, par ordre alphabétique, la compilation du dictionnaire montagnais commencé il y a trois ans.

« L'année suivante (1771), le R. P. Ambroise Rouillard, mineur récollet, missionnaire des Acadiens et des autres Français vers le sud, s'étant noyé, j'ai pris sous mes soins, à sa place, les Acadiens de Cacouna, les Français dans le voisinage de l'Ile-Verte, ceux de la Bienheureuse-Marie-des-Anges et de Saint-Germain-de-Rimouski, et j'ai hiverné sur l'Ile-Verte dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste. De là, j'ai envoyé des lettres aux Acadiens et aux autres Français de la Baie-des-Chaleurs, et aux sauvages Micmacs de Ristigouche, pour les inviter à

venir me joindre à temps, à Tadoussac, l'année suivante, après la visite ordinaire des postes, pour y célébrer la fête de sainte Anne.

« En 1772, parti au commencement d'octobre avec Jean-Baptiste Desprez et le capitaine de navire Pierre Poirier, après avoir visité la mission de Ristigouche où j'ai bénit solennellement une église en l'honneur de sainte Anne, j'ai hiverné à Bonne-Aventure, non pas Saint-Bonaventure, comme quelques-uns le croient à tort. Pendant l'hiver, j'ai enseigné aux Acadiens à lire et à chanter d'après les notes musicales, et j'ai exercé bon nombre de jeunes gens à suivre, suivant les règles, les offices religieux soit privés soit publics. De là, porté par le même capitaine de navire vers les Sept-Iles, ayant commencé le 16 juin la visite ordinaire des postes, je me rendis aux Islets-Jérémie et enfin à Tadoussac. D'où étant parti pour l'Ile-Verte, je poursuivis ma route dans le dessein d'aller visiter les Acadiens et les Français. Après quelques jours, Joseph Gautier, Acadien, capitaine de navire, me transporta de ce lieu-là à Québec et enfin à la baie des Chaleurs. J'arrivai au poste de Bonne-Aventure le 10 de septembre, et là, en attendant la venue de mon disciple et compagnon de voyage, Pierre-Ignace Dufresne, je me livrai aux travaux ordinaires du saint ministère.

« Pendant ce temps, arrivèrent des députés du poste de Caraquette, demandant avec prières des secours spirituels pour eux-mêmes et pour les sauvages de Poquemouche; pour obtempérer à leur désir, je partis pour les visiter, en passant par chez les gens de Népisigny; m'arrêtant quelques jours seulement avec les gens de Caraquette, je m'efforçai d'arriver chez les habitants de Poquemouche, et là je bénis solennellement un temple en l'honneur de saint Michel Archange.

« Vivement pressé par les Acadiens Rigaukianis, et de là transporté chez eux, j'en baptisai plusieurs, j'offris le saint sacrifice de la messe, et j'unis par les liens du mariage plusieurs non seulement des Acadiens, mais aussi des sauvages Micmacs venus de Cocagne. »

TEXTE DES NOTES DU P. DE LA BROSSE

« Eodem anno (1766) Tadussaci sylvicolas per hiemem legere docui tum primùm non sine successu vesperasque Montanenses multis ab annis omissas cantandas alternatim, juxta solitum morem curavi; primaque omnium vice cantatæ sunt die Epiphaniæ.

« 1767. — Hoc anno, in legentium et lecturorum

gratiam alphabeta ter mille orationum, ac catechismi bis mille libros typis excudendos curavi; huic operi manus ultima imposita est die octobris ultima, luna nona.

« Anno sequenti, qui fuit octavus et sexagesimus post septingentesimum supra millesimum, hiemavi in domo missionis tum primùm solus, nova Gallorum domo constructa; multos sylvicolas legere, scribere, ex notis cantare et cæremoniis ac ritibus, missæ ac officio vespertino inservire docui; post hyemem ad Jeremiæ Insulas, Gallos sylvicolasque tempore paschali confitentes audivi.

« Ad Septem Insulas, vidi sylvicolas, annis 6 omni auxilio destitutos; ibi scholam tum lectionis et scripturæ, tum catecheseos institui; templum olim a P. Cl. Cocquart ob sylvicolarum facinora derelictum, a militibus tempore belli exustum, reditu meo reædificandum promisi, ea lege, ut ad meliorem frugem se reciperent delinquentes, præsertim ebriosi.

« Anno sequenti (1769) ad cuspidem a Betsiamitis dictum, infra Jeremiæ insulas commigravi, exeunte mense novembri, ibique cum sylvicolis hyemavi, eosque legere, scribere et ex modulatis notis cantare docui.

« Anno sequenti qui fuit 1770, peragratis dominii regii nationibus, Kebecum transii, et in Aure-

lianensi insula ad Sancti Laurentii parochiam hiemavi; dictionarii Montanici compilationem a trienno cœptam alphabetico ordine digessi, labore multo, fructu forte modico.

« Anno sequenti (1771) aquis prefocato Reverendo Patre Ambrosio Rouillard, Minorita Recollecto, Acadianorum aliorumque Gallorum ad Austrum missionario, ejus loco Kakunagui, Acadianos, Insulæ Viridi vicinos Gallos Beatæ Mariæ Angelorum sanctique Germani ad Rimouskium colendos suscepi, et ad Insulam Viridem in divi Joannis-Baptistæ parochia hiemavi. Inde ad Acadianos, aliosque Calorum Sinus Gallos, sylvicolasque Mikmakeos, Ristigushii litteras dedi ut me anno sequenti post stationum solitam visitationem celebratum Tadussaki sanctæ Annæ festum cito accederent.

« Anno 1772, profectus ineunte octobri, cum Joanne Baptista Desprez et navis præfecto Petro Poirier, visitata Ristigushiana missione, ubi templum in Divæ Annæ honorem ritu solemni benedixi, hyemavi ad Fortunati-Ominis, non vero Divi Bonaventuræ ut quidam falso existimant, hieme legere, et ex notis modulatis cantare docui Acadianos, non paucos adolescentes rite sacris ministrare, tum privatis, tum solemnibus institui. Inde ad Septem Insulas eodem navis profecto deductus, 16° kalendas

julias solitam stationum visitationem aggressus, ad Jeremiæ-Insulas ac tandem Tadussakum perveni. Unde profectus ad Insulam-Viridem Acadianos Gallosque visitaturus perrexi. Post aliquos dies Josephus Gautier, Acadianus, navis profectus me illinc Kebecum et tandem ad Calorum-Sinum transvexit. Ad Fausti Ominis stationem perveni 4° idus septembris, ibique expectato Petro Ignato Dufresne discipulo et peregrinationum comite, solitis ministeriis incubui.

« Per id tempus advenere legati ex Karaketana legatione, spiritale auxilium sibi et sylvicolis Pokmushianis deprecantes, quibus ut facerem satis, ad eos profectus visitandos per Neupijiguinos transivi, tantummodo, cum Karaketanis aliquos dies commoratus, ad Pokmushianos contendi, ibique templum in honorem sancti Michaelis Archangeli, ritu solemni benedixi.

« A Rigaukianis Acadianis accersitus et apud eos inde transvectus, plures baptizavi, sacris expiavi, et matrimonio junxi, non ex Acadianis solum sed ex Mikmakaïs sylvicolis ex Kokiano. »

Quelle douleur de ne pouvoir poursuivre ce récit d'apôtre ! Mais le registre de Chicoutimi ne va pas plus loin. Les pages ont-elles disparu? Le Père n'a-t-il pas continué son intéressante narration ? L'a-t-il

écrite ailleurs? Autant de questions actuellement sans réponse et auxquelles l'avenir peut-être satisfera mieux que le présent. Quoi qu'il en soit, ce récit de quelques années fait du bien. En le lisant on se croirait de plusieurs siècles en arrière, dans le temps béni des beaux jours de notre foi. La gloire de Dieu, le salut des âmes : voilà le but vers lequel marche, avec une ardeur continuelle, à l'exemple des premiers disciples du Christ, le saint missionnaire, et rien n'est capable de le lui faire perdre de vue. Il nous manque le récit des neuf dernières années de sa vie, mais n'est-il pas facile de juger comment il conduisit jusqu'à la fin cette existence si pleine de pieux travaux et si préoccupée des intérêts du ciel? C'est le moment de nous rappeler ces paroles de Lacordaire : « *Le reste d'une fertilité disparue suffit au voyageur pour juger les champs inconnus qu'il traverse* (1). »

Je trouve, à la date du 11 avril 1774, dans le journal de l'imprimeur Guillaume Brown, à Québec, journal dont j'ai reçu des extraits, la note suivante qui concerne le saint religieux ; elle est en anglais, je la fais suivre de la traduction française :

Received of J.-B. Labrosse by the hands of Louis Germain for Indian calendars. £, *7, 13, s.*

(1) LACORDAIRE : *Vie de saint Dominique.*

« Reçu de J.-B. Labrosse par les mains de Louis Germain pour des calendriers indiens 7 livres sterling et 13 shillings (191 fr. 62). » La livre sterling valant 25 fr. 22 et le shilling 1 fr. 16.

M. l'abbé Trudelle, chapelain à l'hôpital du Sacré-Cœur de Québec, possède une lettre autographe du P. Delabrosse dont j'ai la copie et que je reproduirai tout à l'heure, d'après laquelle le Père est à l'Ile-Verte en 1776.

Je ne trouve rien pour 1777.

Le 5 juin 1778 est indiquée dans le journal de Brown une nouvelle livraison d'almanachs très importante.

Et puis plus rien que la date de la mort du saint religieux rappelée par l'acte de sa sépulture.

Voici cet acte tel qu'il a été copié dans les Archives de l'Archevêché de Québec à l'article *Tadoussac*.

(Extrait du registre des baptêmes, mariages et enterrements des sauvages et autres de la Mission du Domaine du roi.)

Le douze avril mil sept cent quatre-vingt-deux a été inhumé dans l'église de la mission le corps de Jean-Baptiste de la Brosse, prêtre, missionnaire de la Compagnie de Jésus, décédé d'hier à cinq heures et demie du soir, muni des sacrements de pénitence et d'extrême-

onction, âgé de cinquante-huit ans, furent présents Charles Brassard et autres qui tous ont déclaré ne savoir signé (sic) *de ce requy suivant l'ord.*

P.-J. COMPAIN, prêtre.

Je ferai remarquer que le P. de La Brosse est mort le même mois qu'il était né (avril), et qu'à cinquante-huit ans d'intervalle il a eu, comme son respectable père, la faveur insigne de reposer sous les dalles saintes d'une église.

Si le P. de La Brosse ne nous a rien dit des neuf dernières années de sa vie, l'histoire a parlé pour lui, et on lira avec intérêt les épreuves qui accablèrent ce pays jusqu'à la mort du saint missionnaire et après elle. Depuis l'installation du Père à Tadoussac, la colonie n'avait pas souffert, sous l'administration de lord Carleton. Aussi, quand, en 1775, le colonel Arnold, au nom des Américains, vint menacer les Anglais et les colons, l'évêque Olivier Briand publia un mandement énergique où il rappelait aux Canadiens la foi jurée au roi et la justice qui leur avait été rendue. Les Canadiens écoutèrent la voix de leur premier pasteur et demeurèrent fidèles à l'Angleterre. Malgré ces précautions, en 1776, le malheureux pays qu'évangélisait le P. de La Brosse fut encore tourmenté ; 13,000 Canadiens durent

repousser 5,000 Américains dans les environs des Trois-Rivières. Et, cependant, l'influence de leur évêque et de leurs prêtres empêcha les Canadiens de signer la fameuse déclaration d'indépendance des treize colonies anglaises. Ils laissèrent la France s'associer aux Américains ; pour eux, ils comprenaient qu'ils n'avaient plus à prendre la même revanche. Le gouverneur Carleton, qui aimait les Canadiens, atténuait autant que possible les mesures sévères et parfois brutales imposées par le parti anglais toujours mécontent de la tolérance accordée à la religion catholique et aux lois françaises. Ce parti faisait sentir son influence par le conseil exécutif qui abusait de son pouvoir et prenait des mesures vraiment tyranniques contre ces citoyens fidèles. Sous prétexte de défendre la colonie, tous les habitants furent astreints à un service militaire rigoureux, pour un temps indéfini, obligés de faire les travaux de leurs voisins employés à l'armée, et à s'imposer gratuitement des corvées considérables, par exemple, conduire à 100 lieues vivres et munitions, sous les peines les plus sévères. Les esprits s'aigrirent et Carleton contrarié demanda son rappel. Il l'obtint et fut remplacé par Haldimand en juillet 1778.

Haldimand, général suisse de l'armée de Bur-

goyne (1), était un vieux militaire depuis longtemps au service des Anglais. Impérieux, sévère, le nouveau gouverneur voulut conduire le Canada comme il conduisait jadis un régiment, maintenant l'obéissance en déployant une rigueur inflexible. Les corvées redoublèrent et devinrent un fléau véritable pour les campagnes.

Des plaintes s'élevèrent de toutes parts. Haldimand sévit avec plus de rigueur, et fit mettre en prison les Canadiens par centaines. Plusieurs de ces malheureux passèrent des mois et des années dans des cachots, n'ayant pour nourriture qu'un pain grossier et pour boisson que de l'eau malpropre. La conduite despotique du gouverneur le rendait de jour en jour plus odieux. Il se faisait apporter les malles d'Europe ; il lisait les correspondances des particuliers et profitait de cette lecture pour faire arrêter les suspects. Des citoyens disparaissaient soudainement et on apprenait plus tard qu'ils étaient détenus à bord d'un navire de guerre ou dans d'infects réduits. Bientôt les prisons ne suffirent plus, et ce fut dans les couvents abandonnés des religieux

(1) Burgoyne (John), général et poète anglais, mort en 1792, est surtout connu par le triste échec qu'il essuya en Amérique lors de la guerre de l'Indépendance et par ses poésies sans intérêt où il tourne en ridicule les mœurs françaises.

qu'il fit entasser ses victimes de plus en plus nombreuses.

Cette tyrannie descendit du chef chez ses subalternes. Les dénis de justice et les jugements iniques rendus en violation de toutes les lois furent à la mode. Les riches citoyens furent dépouillés de leurs biens et arrêtés comme les simples particuliers sans aucune forme de procès.

Voilà dans quelle triste situation était le pays quand la mort obligea le P. de La Brosse à l'abandonner. Ces épreuves de ses enfants ne durent pas contribuer peu à altérer sa santé en l'obligeant à multiplier ses secours et en brisant son cœur d'apôtre.

Dieu ne voulut pas laisser davantage ce saint au milieu des tourments de toute nature qui se développaient autour de lui chaque jour; ses mérites étaient suffisants; le ciel s'ouvrait pour lui en donner la récompense.

§ V. — *Le tombeau du R. P. de La Brosse reconnu officiellement et restauré.*

Depuis quelques années le bruit s'était répandu dans le Canada et particulièrement à Québec que les restes du P. de La Brosse avaient été transportés de

l'église de Tadoussac dans celle de Chicoutimi vers 1850. Cette rumeur, qui ne reposait sur aucun fondement certain, prenait quand même de l'importance. On prétendait que le mauvais état de l'église de Tadoussac avait nécessité cette translation, parce qu'il n'avait pas paru convenable de laisser des reliques aussi précieuses et aussi vénérables dans une chapelle tout à fait délabrée et ouverte à tous les vents.

S'il eût été vrai que l'église de Chicoutimi était alors, en effet, plus convenable que celle de Tadoussac, la nouvelle aurait paru suspecte tout au moins, mais le petit temple en question était à cette époque plus délabré que celui ou reposait le bon religieux. Il n'était donc pas vraisemblable qu'on eût pris la peine d'enlever le corps du P. de La Brosse pour le transporter dans un désert encore plus inhabitable. Si on avait réellement songé à changer de place ces ossements vénérés, c'était à Québec qu'on serait naturellement venu les déposer. Il était faux par conséquent que cette translation eût été faite ; le corps du Père n'avait point été retiré de l'endroit privilégié où il avait été inhumé le lendemain de sa mort. En dépit de ces bonnes raisons, la dévotion de certaines âmes peu réfléchies s'égarait toujours. Victimes de ce racontar, elles n'osaient même plus rendre au bon missionnaire

l'hommage accoutumé dans l'église où on doutait, sans motif pourtant, qu'il fût encore. Le clergé finit par s'émouvoir de cet état de choses. On fit une enquête parmi les plus anciens habitants de Tadoussac. Comme l'erreur ne remontait pas à cinquante ans, il fut facile de trouver des témoins pour ou contre le fait. A l'unanimité, on affirma avec une parfaite certitude que, de la pleine connaissance de tous les habitants qui étaient à Tadoussac depuis plus d'un demi-siècle, jamais il n'avait été question d'une translation des restes du P. de La Brosse, que si pareil événement avait eu lieu, il aurait été signalé par quelque écrit, qu'il était du reste impossible qu'un déplacement de cette importance eût échappé à l'attention des contemporains. Mais ce qui acheva d'établir la vérité, ce furent les recherches qu'on exécuta le 20 novembre 1888 dans l'église de Tadoussac. D'après les indications des habitants qui rapportaient que, selon la tradition constante transmise jusqu'à eux, le corps du missionnaire avait été inhumé près des marches de l'autel, en face du tabernacle, on fit des fouilles à l'endroit désigné. Elles mirent de suite à découvert un cercueil placé précisément où on l'indiquait, c'est-à-dire dans ce point du sanctuaire qu'occupe le prêtre au commencement de la messe. Or ce cercueil dont

plusieurs morceaux étaient assez bien conservés, fut reconnu pour être en bois de cèdre, comme l'avait été celui du saint religieux, il était revêtu intérieurement d'une toile, et l'on distinguait encore parfaitement quelques parties du tissu dans lequel le missionnaire avait été enseveli. Tous les ossements secondaires paraissaient en poussière ; mais les cheveux, le crâne ainsi que les os principaux étaient bien conservés. De cette manière, la prétendue translation à Chicoutimi de ce corps vénéré fut réduite à néant, et c'est maintenant un fait acquis que cette sainte dépouille, déposée il y a cent vingt ans dans la chapelle de Tadoussac, y repose encore. Pour confirmer, s'il est possible, cette croyance, je vais citer *in extenso* un article publié dans l'*Événement* de Québec le 12 septembre 1888. Il est intitulé : *Une bonne idée*. Le voici :

« Quelques membres du clergé ont eu l'heureuse pensée de faire entre eux une souscription pour élever un petit monument en marbre à la mémoire du P. de La Brosse, inhumé dans la chapelle de Tadoussac, et dont on sait la réputation de sainteté encore existante après plus d'un siècle écoulé depuis sa mort.

« Ce marbre, exécuté par M. Bélanger, de Saint-Roch-de-Québec, est orné d'un cadre en or, et porte l'inscription suivante :

D. O. M.

A LA MÉMOIRE

DU

R. P. J.-B. DE LA BROSSE

DERNIER MISSIONNAIRE JÉSUITE

DE TADOUSSAC

MORT EN ODEUR DE SAINTETÉ

A L'AGE DE 58 ANS

INHUMÉ DANS LA CHAPELLE DE TADOUSSAC

LE 12 AVRIL 1782

Quam speciosi pedes evangelizantium pacem.

(*Rom.*, x, 15.)

« Le marbre, qui a été expédié hier par le vapeur *Saint-Laurent,* sera placé dans le chœur de la chapelle de Tadoussac, du côté de l'Évangile. S. Ém. le Cardinal Taschereau s'est empressé de mettre son nom en tête de la liste de souscription. »

Comme on le voit, aucune ombre ne plane plus sur l'authenticité de cette sépulture. Les témoignages unanimes de tous les anciens de la contrée, les recherches intelligentes et minutieuses qui ont été faites au premier doute qui a circulé, le rapport

entre le cercueil, le suaire, l'endroit privilégié de l'inhumation et les souvenirs d'une tradition constante rendent inattaquable maintenant la certitude que les restes bénis de notre illustre compatriote n'ont point quitté la place où les foules pieuses les ont toujours vénérés.

En même temps que le tombeau a été construit, la petite église qui le conserve a été restaurée, et afin de la laisser complètement au culte de son trésor, on a bâti près d'elle une autre église beaucoup plus grande qui sert exclusivement désormais aux offices journaliers de la paroisse. Le vénérable curé de Tadoussac ajoute depuis longtemps déjà à son titre de pasteur celui bien honorable aussi de gardien du précieux tombeau près duquel vont s'agenouiller encore des foules de plus en plus nombreuses, attirées par les pieux souvenirs qu'a laissés le R. P. de La Brosse, l'apôtre canadien plus populaire que jamais.

CHAPITRE VII

ŒUVRES LITTÉRAIRES DU P. DE LA BROSSE

§ I. — *Une lettre.*

Le titre de ce chapitre pourra paraître prétentieux quand on verra le peu de documents qui m'ont été fournis pour le justifier. Aussi, en le commençant, je préviens mes lecteurs que je ferai quelque digression pour augmenter son importance. Si j'avais à enregistrer, en faveur de mon héros, les œuvres de sa vie de saint, ou ses leçons de professeur, ou bien ses prédications d'apôtre, ce ne serait pas un chapitre sans doute, mais des volumes qu'il me faudrait écrire. Il ne s'agit ici que de ses écrits de missionnaire, et ceux que j'ai trouvés se réduisent à peu de chose : une lettre et quelques petits livres ; le reste demeure encore le secret de Dieu et aussi probablement celui du saint homme qui ne travaillait rien moins que pour la postérité.

La lettre qui commence la nomenclature des œuvres conservées est datée de l'Isle-Verte, et a été

adressée le 23 septembre 1776 par le Père à une dame qui habitait sur le territoire de la mission et dont le nom est resté inconnu. M. l'abbé Trudelle, de Québec, possède, dans sa collection d'autographes, l'original de cet écrit, qu'il m'eût été bien agréable de voir. Je n'ai pu obtenir qu'une copie. Cette lettre fut envoyée à Rimouski. La personne qui la reçut ne devait pas être la première femme venue, si l'on considère l'estime et tous les égards que ce bon Père semble avoir pour elle ainsi que pour toute sa famille. Cette dame avait un fils du nom de Baptiste, qui se proposait de devenir prêtre, et une fille du nom de Thérèse. Voici du reste la teneur de cette lettre :

« Ma chère Fille,

« Les deux occasions sur lesquelles je comptais pour vous faire tenir ma première lettre m'ont manqué, et j'ai été obligé d'attendre celle du bon homme Luineau. Je m'étais même déterminé à descendre avec lui, et vous pouvez penser que j'aurais été bien flatté de vous voir, quand ce n'aurait été que pour peu de temps, surtout si j'avais pu espérer de contribuer à votre rétablissement, ou à votre soulagement ; mais l'embarras de la traversée en cette sai-

son et la crainte, dans un temps de travaux, de ne pas trouver d'occasions pour remonter, m'a arrêté. C'est vers le quinze de l'autre mois que le commis des Sept-Iles doit m'envoier chercher, si l'hivernement à la pointe des monts a lieu, il est vrai que M. Stuart m'a mandé que bien peu de familles se présentaient, mais n'importe, je suis lié par ma parole jusqu'à ce que je n'aye plus lieu d'y aller. M. Stuart me dit aussi dans sa lettre que M. Lepage lui a assuré que j'allais hiverner à Rimouski, et sur cette nouvelle il paraît craindre que le printemps prochain je ne me rende encore trop tard, mais c'est sans sujet qu'il a une telle crainte, car je n'ai rien promis à cet égard, pas même à vous, à qui je n'aurais rien à refuser, mais vous savez combien d'embarras et de gêne causerait un second hivernement semblable au premier, et combien peu il y a à se fier à la parole d'une multitude peu fidèle à la garder. Il est bien vrai que pour Baptiste, votre fils, il serait à bien des égards plus avantageux de ne pas hiverner loin de vous, mais je ne crois pas que M. Lepage ait eu le consentement de Mgr l'Évêque pour cet hivernement, car si cela était, il m'aurait parlé, ou du moins m'aurait écrit à ce sujet : parce que, s'il me fallait hiverner à Rimouski, ne pouvant hiverner dans la maison du domaine, il m'aurait

fallu prendre bien des précautions et des mesures pour hiverner dans une autre maison, éloignée des autres. A l'égard de votre fils Baptiste, s'il a toujours les mêmes sentiments, et beaucoup de bonne volonté de servir Dieu, de travailler à son salut et à celui des autres, comme il y a peu d'apparence que je descende à la pointe des monts et que je le prenne en passant, il fera bien de se rendre ici le plus tôt qu'il pourra, j'ai fait venir pour lui une grammaire latine et je souhaite qu'il en fasse bon usage : il vaudrait mieux ne rien entreprendre que de relâcher, car ce serait perdre du temps, offenser Dieu et se rendre la risée du public. Une des raisons qui m'aurait encore porté à descendre maintenant aurait été de lui faire faire toutes ces réflexions, et bien d'autres en votre présence, mais enfin, ce n'est plus un enfant, il doit avoir de la raison, et s'en servir, surtout dans le choix d'un état de vie où il s'agit de son bonheur même pour cette vie et, ce qui est encore plus important, pour l'autre.

« Si, cependant, il y avait apparence d'hiverner à Rimouski, alors s'il vous était utile, il pourrait rester, mais je vois clairement que le plus sûr est de monter au plus tôt.

« Je vous prie de saluer pour moi toute votre famille en y comprenant Julien, et n'oubliant pas la

pauvre Thérèse, à qui je recommande, non pas de se souvenir de moi, mais de sa lecture et des avertissements que je lui ai donnés tant de fois même en votre présence. Je pense bien que, si tout dépendait de vous et d'elle, j'aurais bientôt tout ce qu'il faudrait pour hiverner près de vous. Je prie Dieu qu'il vous accorde une bonne santé, et qu'il vous la conserve heureuse, et je suis, avec bien de l'attachement et de la reconnaissance, ma chère Fille,

« Votre très humble et obéissant serviteur.

« J.-B. DE LA BROSSE,
MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

A l'Isle-Verte, 23 Septembre 1776.

« Je vous prie de vouloir saluer de ma part M. votre frère, son épouse et toute sa famille. »

§ II. — *Catéchismes, alphabets, dictionnaire, compendium.*

Que ne m'est-il possible de joindre à cette lettre quelques-uns des écrits nombreux que le P. de La Brosse a adressés à ses sauvages pour les amener à la foi ou les y maintenir ! J'ai fait plusieurs démarches dans ce but, elles sont restées sans résultat jusqu'à ce jour. L'avenir nous réserve peut-être quel-

ques surprises. En attendant, je ferai connaître les autres ouvrages qu'on m'a indiqués et qui concordent avec les notes retrouvées. En 1767, le P. de La Brosse a composé et fait imprimer en langue montagnaise un livre contenant un abrégé de la doctrine chrétienne. C'est le *Catechismi liber,* dont il parle lui-même. Il en fit tirer 2.000 exemplaires. La même année, il fit imprimer un alphabet, in-4° de 8 pages, tiré à 3.000 exemplaires. Il en existe un spécimen dans les Archives de l'Archevêché de Québec. J'oubliais de dire que dans son catéchisme le P. de La Brosse se donne un nom sauvage : *Tshitshisahigan,* qui signifie balai ou brosse. Il travailla pendant trois ans à la rédaction d'un dictionnaire montagnais qu'il mit, selon son propre aveu, par ordre alphabétique, dans la paroisse de Saint-Laurent, île d'Orléans, pendant l'hiver de 1770. On prétend que les RR. PP. Oblats, qui desservent les missions sauvages du nord, ont ce dictionnaire en leur possession. Le P. de La Brosse était, au dire de tous les écrivains qui ont parlé de lui, très versé dans la langue montagnaise ; la seule indication des quelques travaux signalés ici ne permet à cet égard aucun doute. Il entreprit aussi de réunir en un seul volume tous les écrits soit français, soit montagnais, qui étaient restés des missionnaires, ses pré-

décesseurs. Il fit plusieurs corrections et ajouta beaucoup de notes aux instructions publiées par le R. P. Antoine Sylvi jusqu'en l'année 1678, et traduites en français par le R. P. Claude-Godefroy Cocquart (1). C'est notre bon père lui-même qui nous donne ce dernier renseignement, et il y adjoint la raison de son travail.

« J'ai ajouté des notes en plusieurs endroits, dit-il, non par amertume ni pour faire de l'esprit, mais afin de prévenir le lecteur des fautes qu'on y rencontre souvent. » *In pluribus locis additæ sunt annotationes, non felleo nec arguto calculo, sed ut lector caveat a mendis quæ non raro occurrunt* (2).

L'aimable religieux nous dit encore « qu'il ne fait de remarques que sur les fautes de grammaire, mettant de côté l'orthographe que les commençants étudient et que les insensés négligent », jouant sur les mots *incipientes* et *insipientes*. « *Omissa orthographia cui incipientes student, et quam insipientes negligunt.* » Les notes qui précèdent les instructions du R. P. Antoine Sylvi sont signées « Jean-Baptiste de La Brosse, vingt-unième Père en Dieu et Pasteur des Sauvages Montagnais dans les postes du domaine du Roi, de la Société de Jésus ». (*Joannes-Baptista*

(1) *Union libérale de Québec,* Août 1888.
(2) *Ibid.*

de La Brosse, Sylvicolarum Montanorum in regii Dominii stationibus primus et vigesimus in Deo pater et pastor ex Societate Jesu.) (1)

§ III. — *Journal de l'imprimeur du P. de La Brosse.*

Le chirurgien major J.-L. Hubert Neilson de Kingston, mis au courant des recherches qui étaient faites dans le but de tirer de l'oubli la mémoire intéressante du P. de La Brosse, adressa aussitôt aux journaux de Québec les détails qui feront l'objet de ce paragraphe et qu'il fit précéder des explications suivantes :

« Notre premier imprimeur Guillaume Brown tint, depuis son arrivée à Québec en 1763 jusqu'à sa mort en 1789, un journal où étaient insérées ses dépenses et ses recettes, de même qu'une foule de détails curieux et de minuties maintenant d'un intérêt majeur pour l'antiquaire, même pour l'historien. Il était homme d'ordre et d'une précision remarquable ; ses cahiers sont de véritables modèles de calligraphie, malheureusement il était économe de mots, son laconisme est par trop agaçant, quelque-

(1) *Union libérale,* déjà citée.

fois, et très souvent il excite l'intérêt sans le satisfaire. Je possède ses précieux manuscrits. Ils nous révèlent les relations d'affaires que le bon P. de La Brosse eut avec Brown. Je vous les transmets mot pour mot en les faisant suivre de mes réflexions personnelles inspirées par les articles écrits jusqu'à ce jour sur ce sujet. »

M. Neilson nous donne le compte du P. de La Brosse en anglais, comme il existe, je me suis permis de le traduire en français aussi clairement que je l'ai pu, en donnant aux chiffres anglais leur valeur française.

1766. October 25. To printing 1.000 Indian kalenders for P. La Brosse. £. *4, 10, 0.*

« 1766. Octobre 25. Impression de 1.000 almanachs indiens pour le P. de La Brosse. 111 fr. 88. »

« *Note :* l'annuaire ne fait aucune mention de cette première impression de calendriers. »

1767. Juli 8th. Received on account of General printing and of La Brosse for 3.000 Indian alphabets making one sheet quarto. £. *10, 4, 0.*

« 1767. 8 juillet. Reçu en acompte de l'imprimerie générale et du P. de La Brosse pour 3.000 alphabets indiens, in-4°. 256 fr. 84. »

Item. 200 catalogues of the Indians at Tadoussack. £. *1, 16, 0.*

« Id. 200 catalogues des Indiens à Tadoussac. 43 fr. 78. »

Item. for one book of ordinances, sold him. £. 0, 12, 0.

« Id. pour un livre d'ordres, payé. 13 fr. 92. »

1767. October 5th. Received on account of General printing for 2.000 Indian prayer books containing 6 theats in-8oo on english in Algonquin language at 25 dollars per sheet from La Brosse, jesuite, missionnaire. £. 45, 0, 0.

« 1767. 5 octobre. Reçu un acompte de l'imprimerie générale pour 2.000 livres de prières indiennes de chacun 6 feuilles in-8° anglais, et en langue algique, à raison de 25 dollars par feuille, de la part de La Brosse, jésuite, missionnaire. 1.134 fr. 90. »

Do to make the Indian alphabets in-4° at the same price with the above 8°. £. 1.1.0.

« A faire des alphabets indiens in-4° au même prix que les in-8° ci-dessus. 26 fr. 38. »

« Note. — Ces derniers détails s'accordent bien avec l'annuaire où il est dit : Cette année (1767), pour le profit de ceux qui lisent et de ceux qui apprendront à lire, j'ai fait imprimer un alphabet à trois mille exemplaires ; j'ai mis la dernière main à cet ouvrage le dernier jour d'octobre, à la neu-

vième lune. Brown dit le 5 octobre (1). Que veut dire encore Brown par 200 catalogues des Indiens de Tadoussac ? Serait-ce un dénombrement de la nation montagnaise, pour distribuer aux chefs de famille ? »

1768. May 7th. To general printing 100 Indian kalendars (sic) *for P. Labrosse.* £. *2.6.0.*

« 1768. 7 mai. A l'imprimerie générale 100 almanachs indiens pour le P. de La Brosse. 57 fr. 40. »

1768. September 24. To general printing for a balance remaining on Labrosse's Indian kalendars from Mme Germain. £. *0.14.0.*

« 1768. 24 septembre. A l'imprimerie générale pour un solde laissé par Mme Germain sur les almanachs indiens du P. de La Brosse. 16 fr. 24. »

« Note. — Encore une fois, l'annuaire de cette année garde le silence touchant ces nouveaux calendriers. Le Père nous apprend qu'il hiverna seul dans la maison de la mission (à Tadoussac ?), qu'il visitait les Sept-Isles, etc., à cette époque. »

1770. April 20. J.-B. La Brosse jésuite. One single advertissement 4 weeks for an owner for books. £. *0.8.0.*

(1) Il n'y a pas d'incertitude possible, le neuvième jour de la lune n'était pas le 4 octobre, mais le 31. (M. Blanchet.)

« 1770. 20 avril. Une simple annonce de quatre semaines pour découvrir un propriétaire de livres. 9 fr. 28. »

« Note. — Les intéressés trouveront cette annonce dans les quatre numéros de la *Gazette de Québec* qui précèdent ou suivent cette date. »

1770. November 10. J.-B. La Brosse, jésuite, owes as follows : 600 Indian alphabets in Abenaquis language, making half a sheet 8° in english. £. 3.0.0.

« 1770. 10 novembre. J.-B. de La Brosse, jésuite, doit ce quit suit : 600 alphabets en langue abénaquise format moitié de l'in-8° anglais. 75 fr. 66. »

« Note. — C'est le premier et seul imprimé abénaquis fait par Brown. Le Père fit-il imprimer cet alphabet pour quelque autre missionnaire, car je ne sache pas que lui-même ait été missionnaire auprès de cette nation (1). »

1773. July 23d. Printed for J.-B. la Brosse, jésuite Indian kalendars for 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, for each year 127 copies and delivered them to Louis Germain his agent at 25/6 per year. £. 7.13.0.

(1) Vous n'êtes pas bien renseigné, mon cher Major, prenez la peine de lire mon petit volume, et vous apprendrez avec certitude que le P. de La Brosse a été deux fois missionnaire chez les Abénaquis. (L'auteur.)

« 1773. 23 juillet. Imprimé pour J.-B. de La Brosse, jésuite, des almanachs indiens pour les années 1773, 1774, 1775, 1776, 1777 et 1778, à raison de 127 exemplaires par année livrés à Louis Germain, son agent. 191 fr. 62. »

1774. April 11. Received of J.-B. La Brosse by the hands of Louis Germain for indian kalend. £. 7.13.0.

« 1774. 11 avril. Reçu de J.-B. La Brosse par les mains de Louis Germain pour des almanachs indiens. 191 fr. 62. »

1778. June 5. Printed for the Reverend J.-B. La Brosse, jesuit missionary, indian almanachs for seven years to come, 500 copies for each year, making in the whole 3,500. £. 18.4.7, given in (?) *£. 16.16.6, paid nov. 30.*

« 1778. 5 juin. Imprimé pour le Révérend J.-B. de La Brosse missionnaire jésuite, des almanachs indiens pour sept années, à raison de 500 exemplaires chaque année, ce qui fait en tout 3,500 : 459 fr. 20 ; donné sur : 422 fr. 68, payé le 30 novembre. »

« Note. — Admettant que chaque chef de famille, composée en moyenne de cinq individus, recevait un de ces almanachs ou plutôt calendriers, les Montagnais chrétiens étaient au nombre de 2,500 à cette époque. »

Voilà la partie du compte de Brown concernant le P. de La Brosse telle que l'a fournie M. Hubert Neilson ; le Major termine son article par ces détails intéressants :

« Le catéchisme et livre de prières montagnais du P. de La Brosse est aujourd'hui d'une extrême rareté. Le savant M. James-C. Pilling, qui travaille à l'heure qu'il est à une bibliographie des langues algonquines, m'écrit qu'il n'en connaît que quatre exemplaires, un à la bibliothèque du Congrès ; le second, dans la collection du colonel Trumbull, de Hartford (Connecticut); le troisième, dans la bibliothèque parlementaire d'Ottawa (ce dernier incomplet, m'a-t-on dit), et le mien. Le titre de *Néhiro Irinui*, etc., tel que vous l'avez donné, est exact. Mon exemplaire est un peu enfumé et montre des taches d'humidité. Il est encore protégé par sa reliure première en veau, un peu grossière, et un peu fanée, mais encore solide ; il mesure 16×11 centimètres, le papier est fort ; l'exécution typographique est parfaite. Les imprimés de Brown sont toujours remarquables sous ce rapport.

« Le *Néhiro Irinui* fut réimprimé à Québec en 1817 et encore en 1844. »

« Signé : J.-L.-Hubert Neilson, chirurgien-major, Kingston, Ont. 27 novembre 1888. »

Le journal l'*Union libérale de Québec,* qui nous transmet l'article de M. Neilson, annonce un cinquième exemplaire du *Néhiro Irinui* entre les mains d'un certain *Biblo,* un jésuite, selon moi, qui se cache sous ce pseudonyme. Ce Biblo nous apprend en même temps qu'un exemplaire du même ouvrage fut vendu à Paris, en vente publique, par Maisonneuve, en 1867, à Ernest Thorin pour la jolie somme de 190 francs. Il est certain qu'à la valeur littéraire ou morale des livres du P. de La Brosse s'ajoute maintenant un mérite de plus qui leur vient du temps. Ils font tous partie des *Incunables canadiens,* et à ce titre très recherchés et fort chers.

Les *Incunables,* du latin *Incunabula,* berceau, sont les premiers produits de l'imprimerie, depuis son origine jusqu'à l'année 1500 inclusivement, suivant les uns, ou, suivant d'autres, jusqu'aux premières années du XVIe siècle, 1512 ou 1520.

Je n'ai pas à m'occuper ici de ces incunables que j'appellerai généraux, mais des *Incunables canadiens* qui remontent seulement à 1764, année de l'introduction de l'imprimerie au Canada.

Il est maintenant reconnu que ces derniers ne doivent pas s'étendre au-delà de l'année 1820. Cette date a été fixée, il y a peu d'années, par un certain nombre de littérateurs et d'érudits parmi lesquels se

trouve l'honorable M. Chauveau, shérif de Montréal. D'après ces principes posés par les bibliophiles, il est facile de voir que les premiers incunables canadiens, par conséquent les plus précieux, comprennent les livres composés par le P. J.-B. de La Brosse.

CHAPITRE VIII

FAITS PRODIGIEUX ATTRIBUÉS DE TOUT TEMPS AU P. DE LA BROSSE

§ I. — *Le Miracle du feu.*

Il y a toujours dans la vie des grands hommes quelque chose d'extraordinaire, et il faut, dans la vie des saints, des faits prodigieux. Parmi les appréciateurs, les uns appellent ces histoires des légendes merveilleuses ; d'autres les nomment des miracles. Pour celles que je vais raconter, comme je les ai lues, du reste, dans des livres du pays ou dans les lettres de mes correspondants, je ne me permettrai point de déterminer leur nature ; mais, conformément au décret de notre Saint-Père le pape Urbain VIII, je laisserai à l'Église le soin de prononcer le jugement quand il y aura lieu. Je ne veux pas dépasser mon rôle de narrateur, et, en racontant les faits en question, je me contenterai d'ajouter qu'ils ont été l'objet d'une tradition constante, depuis la mort du P. de La Brosse jusqu'à nos jours.

Voici la première de ces histoires : elle est intitulée le *Miracle du feu*. Je la trouve dans la brochure de M. Roy : *In and around Tadoussac,* et c'est ma traduction que j'ose offrir à mes lecteurs, on trouvera le texte anglais à la suite.

« Le P. de La Brosse visita l'un après l'autre tous les postes de Chicoutimi et du lac Saint-Jean et il ne craignit pas d'aller trouver dans leurs mystérieuses retraites les Naskapis, sauvages terribles qu'aucun missionnaire, avant lui, n'avait osé visiter. Cette tribu vivait dans les forêts épaisses qui se trouvaient alors sur les bords du lac Saint-Jean.

« Ce fut sans succès que le bon Père entreprit la conversion de ces féroces enfants des bois. Malgré son zèle et ses prières, ils restaient attachés à leurs mœurs païennes et à leurs grossières superstitions. Quand un Indien n'est pas décidé à admettre une chose, personne n'est plus sourd que lui.

« Un beau matin, un Montagnais, d'une foi et d'un zèle admirables, vint trouver le P. de La Brosse et lui parla en ces termes :

« Père, les Naskapis ont les oreilles bien dures ; depuis le temps que vous leur dites sur tous les tons des choses si utiles et si belles, ils ne vous ont pas entendu, et c'est en vain que vous chercherez à les convaincre par la parole. Mais si leurs oreilles sont

dures, leurs yeux excellents sont moins rebelles. — Bien, répliqua le Père, et que pourrais-je montrer à ce pauvre peuple? — Je ne le sais pas moi-même ; mais si vous vouliez bien accomplir un miracle devant eux, leurs yeux en seraient surpris et leurs esprits en comprendraient la valeur. Vous les convaincriez assurément, par ce moyen, de l'importance de votre mission et de la grandeur du Dieu que vous leur prêchez. — Mais je n'ai pas le pouvoir de faire de miracles, mon bon ami, ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu. — Ce que vous dites est vrai, bon Père, mais Dieu, quelquefois, accorde ce pouvoir; vous nous avez souvent, vous-même, dans vos instructions, parlé de miracles accomplis par les apôtres et par d'autres saints. — Vous voulez dire que je suis un apôtre, et c'est bien vrai, mais je ne suis avec ce titre qu'un malheureux pécheur, absolument indigne d'une faveur pareille. En outre, vous savez bien que Notre-Seigneur répondit à ceux qui lui demandaient un miracle : « Dieu n'accorde pas de miracles à « ceux qui en demandent pour eux. » L'Indien réfléchit un instant et continua : « Dieu n'accorde pas de miracle à ceux qui en demandent pour eux, bon Père, c'est vrai ; mais vous admettrez bien qu'il en accorde quelquefois à ceux qui n'en demandent pas pour eux. Or, c'est là notre cas et la raison de ma

prière. Ce ne sont pas les Naskapis qui demandent cette faveur en ce moment, c'est moi, bon Père, qui la demande pour eux. Je comprends que je ne doive pas rester ici pour être le témoin du prodige, mais je vais partir pour Tadoussac, Dieu, de cette façon, n'accordera pas un miracle à celui qui l'aura demandé, mais il l'accordera à ceux qui ne l'ont pas demandé et qui en ont réellement besoin. Mon raisonnement est-il juste? N'ai-je pas employé le bon moyen d'obtenir ce bienfait? »

« Et là-dessus, ce brave Indien retourne de suite à sa cabane. Il ordonne à son épouse de démolir leur tente, ce qu'elle eut fait en un instant. Lui-même aussitôt charge sa nacelle sur ses épaules et se dirige vers le Saguenay, sur lequel il s'embarque, avec toute sa famille, pour Tadoussac.

« En ce temps-là, il y avait dans le pays une grande sécheresse, et des incendies se déclaraient dans les forêts. L'air, épaissi par une fumée verdâtre, venait de loin annoncer le fléau. Vers midi, les flammes couraient rapides poussées par le vent et abondamment nourries par les feuilles sèches et les branches. En quelques heures, les Naskapis les virent fondre sur eux. Déjà ils entendent le crépitement à distance, encore quelques instants et leurs cabanes seront dévorées. Ils se mettent aussitôt à sortir leurs effets et

se décident à transporter tout ce qu'ils peuvent par les clairières marécageuses, vers le lac, quand, tout à coup, le P. de La Brosse leur crie, avec un ton d'autorité qui les saisit : « Laissez vos cabanes et vos effets où ils se trouvent, ne touchez à rien, suivez-moi !... »

« Il y avait avec les Naskapis des Montagnais qui s'étaient rendus à l'appel du Père, pour la mission. Ces derniers, qui, depuis quelque temps, avaient ouvert les yeux à la lumière de la foi et qui avaient en la parole du Père une confiance sans limites, le suivirent aussitôt. Les Naskapis imitèrent leur exemple ; et, tous ensemble, ils s'acheminèrent au-devant de l'élément destructeur. Quand ils furent à une certaine distance des cabanes, le missionnaire prit un bâton et traça une ligne de démarcation, qu'il défendit au feu de franchir. Et puis, il s'assit tranquillement par terre, à la manière des Indiens. Dès que les flammes eurent atteint la limite indiquée, elles parurent se tordre convulsivement et elles s'éteignirent tout d'un coup tout le long de la ligne que l'homme de Dieu avait tracée. Alors, les Naskapis, qui avaient de bons yeux, comme l'avait affirmé le Montagnais indien, les ouvrirent, et témoins reconnaissants de ce prodige libérateur, ils écoutèrent désormais la bonne parole qui leur fut prêchée. »

TEXTE

Father de La Brosse visited one after the other the distant settlements of Chicoutimi and Lake St John and it was in their mysterious depths that he encountered a group of Naskapis and had the honor of announcing the Word to them the first ; for no missionary had previously been able to penetrate to his tribe.

The Naskapis were very much attached to their superstitions and pagan usages which they did not wish to abandon. It was in vain that Father de La Brosse used every argument in order to convert them. When an Indian is decided on not understanding anything, no one is so deaf as he.

One fine morning a Montagnais, distinguished by his faith and zeal, came to the Father and spoke to him, somewhat as follows.

« Father, the Naskapis have no longer any ears ; but they still have got eyes.

— Well ! replied the Father, what must we show to this poor people ?

— I myself do not know ; but, if you could only perform some miracle before them, they would open their eyes and see.

— But I have no power to perform miracles ; that power belongs to God alone.

— What you say is true ; but God some times bestows that power : you have often spoken to us of miracles performed by the apostles and other saints.

— Il is true I am an apostle ; but, for all that I am only a poor sinner. Besides you know what Our Lord replied to those who asked a miracle of Him : God does not vouchsafe miracles to those who ask for them. »

The Indian reflected a short time and then relied.

« God does not vouchsafe miracles to those who ask for them, it is true ; but he vouchsafes them sometimes to those who do not ask for them. The Naskapis have not asked for them, it is I who am asking for them ; in that case I must depart : well ! I will start at once for Tadousac. God will not vouchsafe a miracle to the one to those who have not asked for it, but who stand in need of it... That is right, that is the way of it ? »

Whereupon this brave Indian returned at once to his cabin and gave his wife orders to take down the tent, and, carrying his canoe on his shoulders, he hastened the river, and embarking with all his family, started off for Tadoussac.

At that time there was a great drought, and fires

raged in the forests ; the air was thick with smoke ; every one felt as if some calamity were impending. Towards noon the flames impelled by the wind and plentifully fed by the dry leaves and branches, commenced to crackle among the tall fir-trees and menaced the cabins with destruction. The Montagnais and Naskapis began removing their belongings out of their huts and were hastening towards a swampy clearing near the Lake, when Father de La Brosse, who was in the midst of them, cried out with a tone of authority which had its effect on them : « Leave your cabins and your goods as they are, touch nothing ; follow me ! »

The Naskapis, without considering what they were about, and the Montagnais, inspired with unlimited confidence, accompanied the Father towards the destructive element.

Having arrived at a certain distance from the cabins, the missionary took a stick and traced a line of demarcation, forbidding the fire to pass over it. Then he quietly seated himself on the ground Indian-fashion.

Having reached the place he had indicated the flames seemed to writhe convulsively and them extinguished themselves, as it were, all along the line which the man of God had traced.

The Naskapis, as the Montagnais Indian had said, still had eyes, they opened them and believed in the Word that was preached to them. (J.-C. TACHÉ.)

§ II. — *Le Gobelet d'argent.*

Le second fait est l'histoire d'un *Gobelet d'argent,* C'était en 1776, à l'entrée de l'hiver. Le P. de La Brosse, que son ministère appelait un peu partout, séjournait en ce moment chez le seigneur Rioux, aux Trois-Pistoles. La maison de ce seigneur était hospitalière parce qu'elle était chrétienne, et c'est à ce dernier titre surtout que le P. de La Brosse consentait à y prendre un peu de repos. Après avoir charmé ses hôtes par le récit de ses missions journalières, le Père les attendrit par la description de ses travaux d'hiver, à tel point que le seigneur et sa femme, qui était d'une piété admirable, proposèrent de lui fournir tout ce qu'il voudrait emporter pour lui et pour ses chrétiens.

Le Père refusa ces offres bienveillantes, en souriant, comme toujours, alléguant la sévérité de sa règle en même temps que la bonté de la Providence. Il avait, cependant, une grande route à faire, le bon religieux, et bien pénible, avant d'atteindre la montagne, et la soif, ce grand ennemi du voyageur à

pied, ne manquerait pas de le tourmenter. Mme Rioux, ennuyée de ne pouvoir décider son hôte à profiter de sa prévoyance généreuse, se ravise avec un nouvel espoir. Apercevant un gobelet d'argent, souvenir de famille, placé depuis longtemps sur la cheminée de la salle à manger dont il était la plus intéressante parure, elle se lève, prend l'objet précieux, l'essuie avec précaution et le présente avec bonheur au Révérend Père, en lui disant : « Au moins, vous ne me refuserez pas ce petit souvenir! Vous n'avez rien pour puiser l'eau, souvent difficile à atteindre, vous vous servirez de ce gobelet et vous penserez à nous dans votre laborieux voyage. — Je suis confus, Madame, de me trouver encore dans la religieuse obligation de vous causer une nouvelle peine, répondit le saint prêtre; mais deux bonnes raisons me mettent dans l'impossibilité de me rendre à votre pieux désir : la première, c'est que ce gobelet serait un don, et la deuxième, que je ne pourrais m'en servir, parce qu'il est d'un métal précieux, que je n'ai pas le droit de posséder. — Ce que femme veut, Dieu le veut, ajouta la bonne dame, qui ne se tint pas pour battue. Je n'ai point l'indélicate pensée, mon Révérend Père, de chercher à vous faire manquer à vos devoirs, ni de troubler en quoi que ce soit votre admirable conscience,

mais la charité me permet, sans aucun doute, de vous aider à maintenir votre santé, si utile encore au salut des âmes. Il ne me paraît pas impossible de concilier mon désir avec votre règle. Acceptez cet objet comme un prêt et veuillez vous en servir à ce titre, et nous serons tous satisfaits : vous, mon Père, d'avoir suivi votre règlement, et nous, d'avoir pu vous témoigner notre attachement respectueux avec notre reconnaissance. Ajoutez que vous ferez plaisir à des chrétiens qui vous vénèrent. — Je me déclare vaincu, Madame, finit par répondre le P. de La Brosse, et j'accepte ce gentil gobelet aux conditions que vous déterminez pour me l'offrir. Vous me permettrez donc de vous le rapporter quand mon ministère me rappellera dans ces parages ou de vous le faire parvenir, si l'incertitude des missions dirige mes pas dans d'autres pays. »

Les jours s'écoulèrent, et avec les jours des années, et le bon Père ne reparut pas à la demeure des amis. Mais un soir, voici ce qui arriva :

Il y avait chez le seigneur Rioux une réunion de famille. C'était au mois d'avril. Après le souper, tout le monde était sorti sur la terrasse pour respirer avec bonheur les premières effluves du printemps. Déjà la nuit s'avançait, mais pas assez obscure pour empêcher encore les allées et venues

sans lumière dans la maison. Une jeune domestique veut entrer dans la salle à manger, sans doute pour en fermer les fenêtres et y disposer des lumières, quand, en ouvrant la porte, elle s'arrête effrayée et pousse un cri perçant : elle vient d'aperçevoir sur la cheminée comme une couronne de feu, et, précipitée par la crainte, elle s'enfuit toute troublée vers la famille qu'elle étonne.

On entoure aussitôt la jeune fille effrayée, on la rassure, on l'interroge avec anxiété ; la servante raconte alors en tremblant sa vision merveilleuse. Tout le monde veut s'en rendre compte, et, en un instant le seigneur, sa dame et les invités sont à la porte de la salle, immobiles. La même lumière brillait en forme de couronne étincelante sur la cheminée. M. Rioux s'avance hardiment, suivi bientôt de l'assistance, et tous aperçurent au milieu du feu, qui s'évanouit à leur arrivée, le gobelet d'argent, autrefois confié au R. P. de La Brosse.

Cet événement se produisait le 12 avril 1782. Quelque temps après, on apprenait que le saint religieux était mort ce même jour. On comprit alors qu'il avait tenu sa promesse. Avant de monter au ciel, il avait rendu le petit gobelet que la famille Rioux lui avait prêté, six ans auparavant, et sur le retour duquel sans doute elle ne gardait plus d'espérance.

J'ai cherché à savoir ce qu'était devenu cet objet miraculeux, quelles mains le possédaient, quelles familles l'avaient obtenu ; je n'ai pu rien trouver encore ; j'espère toujours cependant, parce que je suis convaincu plus que jamais que Dieu a ses heures pour toutes les découvertes, surtout pour celles qui sont avantageuses à sa gloire (1).

§ III. — *Autre version avec d'autres faits.*

La même histoire est racontée plus brièvement dans un opuscule (2) que j'ai déjà cité et où l'auteur mentionne aussi quelques autres merveilles attribuées au P. de La Brosse. Je présente d'abord la traduction des unes et des autres, la faisant suivre comme toujours du texte original :

TRADUCTION FRANÇAISE

« Dans les paisibles hameaux qui bordent la rive droite du Saint-Laurent, on raconte une fois la jolie légende du gobelet d'argent que le sieur Rioux avait prêté au P. de La Brosse et que ce dernier avait promis, mort ou vif, de rapporter. Ce gobelet fut trouvé

(1) Mes nombreux correspondants m'ont fourni tous les éléments de ce récit.

(2) *In and around Tadoussac.*

un jour sur le plancher du grand vestibule du manoir, et personne ne fut capable de dire qui l'avait porté là. Une autre fois, les paysans de Trois-Pistoles montrent sur le bord de la mer un rocher portant les empreintes des genoux et des souliers du bon missionnaire. Une autre fois, ce sont les gens de l'Isle-Verte qui racontent les miracles sans nombre que le bon Père a accomplis chez eux. »

TEXTE ANGLAIS

« In the peaceful hamlets bordering the right bank of the river Saint-Lawrence for many a day will be recunted the simple legend of the silver goblet which sieur Rioux had lent to the good Father de La Brosse and which the latter had promised, living or dead, to return to him. This goblet was found one day on the floor of the large hall in the manor-house, without anybody being able to say how it had come there. For many a day will the peasants of Trois-Pistoles show a rock on the edge of the sea bearing the impress of the knees and the snow-shoes of the popular missionnary. For many a day, too, will the Ile-Verte folks speak of the numerosous miracles which he accomplished in their midst. »

§ IV. — *La mort prédite.*

Le troisième fait prodigieux que la tradition attribue au P. de La Brosse est plus merveilleux encore que les deux autres. Il se rapporte à la mort du saint prêtre et nous apprend clairement que Dieu avait fixé son élu sur la dernière heure de sa vie. Voici une première version qui nous a été adressée par des plumes sérieuses : C'était le 12 avril 1782, vers les 2 heures du soir. Le P. de La Brosse fait appeler, chez lui, deux hommes du poste de Tadoussac et leur dit : « Mes enfants, dans trois heures, je serai corps mort. Il ne faut pas que je paraisse ainsi devant mon juge de l'éternité. Allez, je vous prie, chercher mon confesseur, M. Compain, curé de l'Ile-aux-Coudres, et priez-le de venir m'apporter les dernières consolations qu'on peut recevoir ici-bas. » La journée était mauvaise. Le ciel était orageux, la mer était troublée, les hommes avaient peur. « Ne craignez pas, mes enfants, dit le Père, allez en assurance, je vous promets qu'il ne vous arrivera rien de fâcheux. » Confiants dans la parole du saint prêtre, les deux hommes partirent et mirent peu de temps à aborder l'île indiquée. Il leur semblait que quelque chose d'invisible les portait. Leur étonnement fut plus grand encore quand ils

virent sur le rivage M. Compain qui les attendait. Enfin ils furent au comble de la surprise, quand ils entendirent le vénérable prêtre, qui n'avait été provoqué par aucune demande de leur part, leur adresser les paroles suivantes : « Le bon P. de La Brosse m'envoie chercher pour lui donner les sacrements des mourants ; allons, mes enfants, ne perdons pas une minute, nous avons juste le temps d'arriver à lui. » Disant cela, le curé de l'Ile-aux-Coudres monta dans leur barque, la nacelle glissa de nouveau sur les eaux, et cette course de retour se fit aussi paisiblement et plus rapidement peut-être que la première. En route, M. Compain raconta aux rameurs qu'un jeune homme était venu le prévenir de ce qui se passait. Le confesseur fut près de son pénitent à 5 heures. Aussitôt qu'il l'eut confessé, il lui administra le saint Viatique et le sacrement de l'Extrême-Onction. Le bon Père le remercia, lui recommanda son âme, fit ses adieux à tous ceux qui étaient près de lui et termina sa vie comme un beau jour s'achève, dans la douceur et dans la paix. M. Compain, qui était un saint prêtre et qui savait toutes les vertus de son pénitent, fit part à tout le poste des merveilles de cette mort, digne couronnement d'une admirable existence. Il comprit de suite que le jeune homme qui était venu le prévenir était un

envoyé du ciel. Le moribond ne voulait pas quitter ce monde sans retremper une dernière fois son âme pieuse dans les eaux vivifiantes de la grâce et sans laisser à tous ceux qui l'entouraient un souvenir d'édification. Il avait demandé cette faveur dans ses prières, le Seigneur l'avait exaucé. Le curé de l'Ile-aux-Coudres décida d'enterrer le P. de La Brosse dans sa chapelle de Tadoussac, près de son Dieu qu'il avait si fidèlement servi, et au pied de l'autel, où il avait si souvent offert la victime sainte pour le salut de son peuple bien-aimé. Les foules, depuis cette époque, se sont pressées vers cet humble tombeau avec une confiance que le temps, malgré ses attaques, n'a pu jamais amoindrir.

§ V. — *Autre version.*

Le récit de la mort du P. de La Brosse s'entoure d'un merveilleux qui varie selon les contrées. Voici ce qu'on lit encore à ce sujet dans le charmant petit livre de M. Roy. Je traduis lapartie qui nous intéresse et je la fais suivre, comme les autres, du texte anglais qui lui donne plus de valeur.

TRADUCTION FRANÇAISE

« Pendant sa vie le P. de La Brosse avait acquis une réputation extraordinaire de sainteté. Quand il

mourut, les cloches de toutes les églises qu'il avait servies, depuis la baie des Chaleurs jusqu'à la source du Saguenay, sonnèrent son glas sans aucune intervention humaine. Par une inspiration d'En-Haut, tous ceux qui entendaient le tintement s'écriaient à la fois : « Notre bon P. de La Brosse est « mort : il disait bien vrai, à sa dernière visite, « quand il nous annonçait qu'il ne viendrait plus « nous voir. »

TEXTE ANGLAIS

« In his life-time, Father de La Brosse had acquired an extraordinary reputation of sanctity. When he died, the bells in all the churches he had served from Bay des Chaleurs up to the head of the Saguenay rang out the death knell, without human intervention. By an inspiration from on High all those who heard the tolling said at once : « Our good « Father de La Brosse is dead, he said aright, when « on his last visit to us, he told us that we had seen « him for the last time, that he would visit our mis- « sion no more ! »

« La tradition populaire le fait mourir à minuit, et cette heure ne concorde pas précisément avec celle

indiquée dans l'acte de sépulture, mais ce n'est pas une raison pour ne pas croire à ce miracle, que plus de vingt témoins ont affirmé. *Twenty witnesses are cited bearing testimony to this occurrence...* (1) Dieu n'a-t-il pas pu commander aux anges de la mort de sonner, quelques heures après les constatations humaines, le départ de cette âme qui montait vers Lui? Et cette heure de minuit n'a-t-elle point quelque chose de plus solennel que les autres, de plus capable de frapper l'imagination du grand peuple qui devait garder le souvenir de l'Apôtre pour s'améliorer et le bénir... (2)? »

Voici une troisième version recueillie à l'Ile-aux-Coudres. Je la traduis dans toute son ampleur lui adjoignant comme aux autres le texte entier qui la raconte en anglais.

TRADUCTION FRANÇAISE

« Le soir du 11 avril, M. Compain, curé de la paroisse de l'Ile-aux-Coudres, était seul dans sa chambre. Après avoir récité son bréviaire, dit ses prières du soir et fait sa lecture spirituelle, il étudiait paisiblement à la lueur de sa lampe. Tout à

(1) *In and around Tadoussac.*
(2) *Ibid.*, passim.

coup, à minuit, au milieu du silence le plus profond, une cloche fait retentir à l'oreille du prêtre la sonnerie d'un glas. D'abord il se croit victime d'une illusion, il se rend à sa fenêtre, l'entr'ouvre et écoute attentivement. C'était bien la cloche de sa chapelle qui se plaignait ainsi. M. Compain sort de son presbytère, la cloche sonnait toujours. Il entre dans la chapelle, il la trouve vide, mais la cloche continuait à faire entendre ses plaintes. Alors une voix résonne à son oreille. Était-ce à l'oreille du corps ou à celle de l'âme, qui le sait? Mais cette voix était distincte et elle lui disait ce qui suit : Le P. de La Brosse est mort; il vient d'expirer à Tadoussac. Le glas annonce son dernier soupir. Demain, va au bout de l'île ; une barque y sera rendue pour toi; tu la prendras, elle te conduira à Tadoussac où tu procéderas aux cérémonies de la sépulture. La Providence a voulu que, juste au moment de la mort du P. de La Brosse, toutes les cloches de ses missions annoncent son décès. Le lendemain, M. Compain se rendait à l'extrémité de l'Ile-aux-Coudres et attendait le canot à l'endroit que la voix mystérieuse lui avait désigné. Et pendant tout ce temps que se passait-il à Tadoussac?

« Le P. de La Brosse était allé visiter une mission où devaient se rendre les Indiens que l'ouverture de la navigation allait lui permettre de voir venir en

grand nombre. Leurs barques, chargées de fourrures, descendaient le Saguenay en suivant la glace qu'entraînaient les flots. Pendant quelques semaines Tadoussac était le centre d'une activité et d'un commerce qui contrastaient étrangement avec l'aspect désolé du reste de l'année. Le sable du rivage était couvert de longues files de barques, et sur le versant de la montagne s'échelonnaient les cabanes indiennes adossées les unes aux autres et formant un village irrégulier se prolongeant jusqu'aux tribus des Montagnais. Le port de Tadoussac était alors si rempli de matelots qu'on aurait pu croire que la mer, bien éloignée cependant, touchait ces rives. Pendant que les marchands de fourrures faisaient leurs emplettes pour le plaisir des grands de ce monde, le P. de La Brosse entreprenait sa moisson pour le Ciel parmi les humbles de la terre. La tradition nous a conservé tous les détails de ses derniers moments. Ces circonstances, en vérité, sont de nature à frapper tout le monde. La veille de sa mort, le P. de La Brosse paraissait jouir d'une santé parfaite. D'un tempérament robuste, il avait la chevelure blanche d'un vieillard, la figure d'un ascète et la parole inspirée. Tout le jour, il avait rempli les devoirs de son ministère, confessant, baptisant et priant, comme il en avait l'habitude, dans sa chapelle

de Tadoussac. A la tombée de la nuit, il vint prendre une heure de récréation à la maison d'un des officiers du poste. Il était aussi gai et aussi agréable que jamais. Il joua même un peu aux cartes avec ses hôtes ce soir-là. Vers 9 heures, il se disposa à partir. Après avoir dit bonsoir à chacun, il garda un instant le silence, puis il reprit sur un ton solennel : « Mes amis, je vous dis adieu pour tou-
« jours ; vous ne me reverrez plus sur cette terre.
« A minuit, ce soir, je serai corps mort. Vous
« entendrez à cette heure la cloche de ma cha-
« pelle qui sonnera mon trépas. Si vous ne voulez
« pas me croire, vous pourrez venir, et ce que vous
« verrez vous convaincra. Je vous demande de ne
« pas toucher mon corps. Demain, vous irez à l'Ile-
« aux-Coudres chercher M. Compain, pour m'en-
« sevelir et donner la sépulture à mes restes. Vous
« le trouverez au bout de l'île, qui vous attendra.
« Ne craignez pas de vous embarquer, malgré le
« temps qui ne paraît pas propice, je réponds qu'il
« ne vous arrivera rien de fâcheux. » Tout d'abord, on pensa que le bon Père plaisantait, mais quand on le vit insister sur ses paroles et les répéter avec conviction et autorité, on ne garda plus aucun doute. Un des hommes employés au poste ne put s'empêcher de lui dire : « Mais, mon Père, vous

« avez l'air de jouir d'une parfaite santé et votre « figure ne montre aucun signe de souffrance. Com- « ment pouvez-vous croire que votre fin viendra si « tôt? — Mon enfant, reprit le Père, ce soir vous « saurez que je vous dis la vérité. » Et il laissa la maison. Après son départ, la compagnie qu'il venait de quitter demeura stupéfaite et ne pouvait pas croire à la réalité de cette prophétie. Ceux qui avaient des montres les placèrent sur la table et attendirent le résultat dans une grande anxiété. Dix heures sonnèrent, puis onze, puis minuit, et aussitôt la cloche de la chapelle se fit entendre. D'un commun accord, ils se rendirent tous, poussés par une crainte soudaine, à la chapelle où ils purent entrer. A la faible lueur de la petite lampe du sanctuaire, ils aperçurent la robe noire du P. de La Brosse dans le chœur. Il était étendu sans mouvement sur la terre, la face inclinée sur ses mains jointes et appuyées sur la dernière marche de l'autel. Il était mort. Cette étrange nouvelle passa comme un éclair à travers la mission. A la pointe du jour, toute la population des Indiens et des Blancs se précipita vers la chapelle. Chacun voulait voir une fois encore le saint qui était étendu sans vie devant eux. Personne n'osait le toucher. En mêlant leurs regrets à leur douleur et à leur admiration, ils parlaient de lui, le priaient et l'invo-

quaient. Tout le monde fondait en larmes. Durant tout le jour, ce fut une procession d'allées et de venues silencieuses à la chapelle. Tout le monde voulait voir le saint missionnaire qui avait si souvent fait retentir ce sanctuaire de ses brillantes et touchantes exhortations. Les Indiens y demeuraient des heures entières sans mouvement, un doigt appuyé sur leurs lèvres, signifiant par ce geste qu'aucune parole ne pourrait exprimer leur douleur. D'autre part, à une température ordinaire, un vent violent s'était levé du sud-est et soufflait avec tant de rage que la rivière se couvrait de vagues moutonnantes. Personne ne voulait se hasarder sur l'eau. Voyant cela, l'officier du poste dit à ceux qui étaient près de lui : « Y a-t-il ici trois hommes capables de « m'accompagner pour accomplir le dernier désir de « notre bon Père ? Rappelez-vous ce qu'il a dit : Je « réponds qu'il n'arrivera rien de fâcheux à ceux qui « sortiront pendant cette journée. » On démarre une barque, quatre hommes s'y précipitent et ils s'éloignent hardiment de Tadoussac. A leur grande surprise, l'eau était immobile devant eux. Tandis que, tout autour, la tempête sévissait avec fureur et que les flots étaient écumeux. Une main invisible conduisait les pêcheurs avec autant de rapidité que d'assurance. A 11 heures du matin, ils

tournèrent le Cap-aux-Oies et se trouvèrent en vue de l'Ile-aux-Coudres. M. Compain les attendait à l'extrémité de l'île, se promenant sur le rivage, un livre à la main. Dès qu'il les vit à portée de l'entendre, il leur cria : « Le P. de La Brosse est mort, vous « venez me chercher pour son enterrement. » La barque toucha le bord, M. Compain y monta, et dans le même temps, avec la même tranquillité, ils arrivèrent sur le soir à Tadoussac. Telle est la merveilleuse légende qu'on raconte à l'Ile-aux-Coudres et dans toutes les contrées qu'arrose le Saint-Laurent. »

TEXTE ANGLAIS

« On the evening of April 11th, M. Compain, then parish-priest of Ile-aux-Coudres, was passing the evening alone in his room. After having recited his breviary, said his evening prayers and read his alloted portion, he was quietly studying by the light of his lamp, when suddenly, about midnight, the sound of a bell struck on his ear ringing amid the silence of the night. Filled with astonishment he at first thought himself the victim of an illusion, and approaching the window listened attentively. It was

indeed the chapel-bell ringing a passing-bell. M. Compain went forth from his presbytery and the bell continued to ring. He entered the chapel and found it empty, but the bell continued still to ring on. Then a voice sounded in his ear. Did it sound to the ear of the body, or to that of the soul? Who knows! But the voice was distinct and said as follows : Father de La Brosse is dead, he has just expired at Tadoussac. The passing-bell announces his last sigh. To-morrow, go the end of the island. A canoe will come there in search of you, and will take you to Tadoussac where you will perform the rites of interment for him. The rumeur had spread some time previously that, at the moment of Father de La Brosse's death, the church bells of his missions would announce his decease. The next day M. Compain was waiting at the lower extremity of the Ile-aux-Coudres, at the spot where he had been told to wait. What had been passing all this time at Tadoussac?

« Father de La Brosse had for some time been on a mission there and was awaiting the arrival of the Indians whom the opening of the navigation would soon see flocking there from the interior. Their canoes laden with furs would descend the Saguenay following the ice as it came down the river. During

some few weeks the Tadoussac rock was the centre of an activity and an amount of trading that contrasted strangely with its solitary and desolate aspect during the rest of the year. The sands of the shore were covered with long files of bark canoes. On the hill-slope the cabins of the Indians were erected one above the other forming an irregular village mostly belonging to the Montagnais tribes. The port of Tadoussac was then also filled with mariners from beyond the sea who touched there. Whilst the fur-traders were making their harvesting for the benefit of the great of this world, Father de La Brosse was gathering in his harvest for Heaven from among the little ones of his world. Tradition has preserved all the details of his laste moments, the circumstances of which were, indeed, of a nature to strike every one. On the eve of his death, Father de La Brosse appeared to be in perfect health. He was a large robust, white-haired old man, with an ascetic-looking face and inspired speech. During all the day he had been fulfilling the duties of his ministery, confessing, baptizing and praying as usual in the Tadoussac chapel. At night-fall, he went to take a few hours recreation at the house of one of the officers of the post. He was as gay and agreeable as ever; he even played a few games of cards with his

hosts. Towards nine o'clock he prepared to leave. After having said good evening to every one he was silent for a moment and then, in a solemn tone, said : « My friends, I bid you farewell, farewell until « eternity, for you will not again see me in life. « This very evening at midnight I shall be a corpse. « At that very hour, you will hear my chapel-bell « ring : it will announce my death. If you do not « believe it you can come and ascertain the fact for « yourselves. But I ask of you not to touch my body. « To-morrow, you will go to Ile-aux-Coudres to « fetch M. Compain to enshroud me and perform « the rites of sepulture. You will find him waiting « at the end of that island. Do not fear to embark, « whatever may be the weather. I answer for the « safety of those who set out on this journey. » At first they thought that the Father was jesting, but he insisted on what he had said with such an air of conviction and of authority that there was no room left for doubt. One of the men employed at the post remonstrated with him, saying : « Father, you appear « to be in perfect health and your face shows no sign « of suffering. How then can you believe your end to « be so night ? — My child, he replied, by the end of « the day you will know that my words are true. » And he left the house. After his departure the company

he had left remained quite stupefied, not being able to believe in the reality of his prophecy. Those who had watches placed them on the table and awaited the result in great anxiety. Ten o'clock struck, then eleven, then midnight, and then the chapel-bell began to sound. With one accord they all rose an, impelled by sudden fear, hastened to the chapel. They entered. By the faint light of the sanctuary lamp they perceived Father de La Brosse's black robe in the choir. He was stretched motionless on the ground, his face bowed down on his clasped hands which rested on the lowest altar step. He was dead. This strange news spread like wild-fire through the mission. At daybreak the whole population of Indians and whites rushed to the chapel. Each one wished to gaze once more on the saint who was stretched before them lifeless. No one dared touch him. With mingled feelings of grief and admiration they gazed on him, prayed and invoked him. Tears flowed from every eye. During the whole day, the crowd silently came and went in the chapel, they not being able to tear themselves from the sight of the holy missionary who had so often made that very sanctuary resound with his brillant and touching exhortations. The Indians remained there motionless for hours, one finger pressed to their lips, expressing

by this gesture that no words could do justice to their hearfelt grief. In the meanwhile, on that very morning, a south-east wind had sprung up and raged with such violence that the river was covered with snowy-crested waves. No body dared lo launch a boat on such a sea. On seeing this the head-officer of the post said to those near him : « Are there some « three men among you brave enough to accompany « me in accomplishing the last desire of our good « Father ? Remember what he said : I answer for the « safety of those who set out on this journey. » A canoe is launched ; the four men who embark in it put out to sea. Hardly have they left Tadoussac when, to their extreme surprise, the water becomes smooth before them. Whilst all around the tempest raged with fury, the sea being white with foam, an invisible hand urged them rapidly along, so that by eleven o'clock in the morning they rounded Goose Cape and came in sight of Ile-aux-Coudres. M. Compain was awaiting them at the lower end, walking about the rocks with a book in his hand. As soon as they were within sound of his voice, he cried out to them : « Father de La Brosse is dead, you have « come to fetch me for his interment. » The canoe approached the shore, M. Compain embarked in it, and on the evening of that same day, he landed at

Tadousac. Such is the marvellous legend which is related by the Ile-aux-Coudres people and which is repeated constantly by the colonists on the Lower St-Lawrence. »

§ VI. — *Les cloches de la Mort.*

Quelque nombreuses qu'aient été les narrations en prose des derniers instants du P. de La Brosse, elles n'ont pas été jugées suffisantes pour raconter dignement le merveilleux de cette fin. La poésie a voulu célébrer aussi ce triomphe ; cette mort extraordinaire a été chantée sur la lyre, et j'ai pu me procurer un des hymnes qui la rappellent. Il est dû au réel talent de M. Caven, professeur au Collège du Prince de Galles, à Charlottetown, Ile du Prince-Édouard. J'ai eu l'heureuse pensée de le traduire en vers français et d'adresser mon œuvre à des correspondants américains; le nom du P. de La Brosse, bien plus sans doute que la valeur de mon travail, m'a valu les félicitations les plus encourageantes, je pourrais ajouter, les promesses d'une sympathique réception à mon arrivée sur les rives canadiennes où je suis impatiemment attendu.

TRADUCTION

Les vagues se gonflaient en montagnes roulantes,
Car du Sud-Est le vent soufflait avec fureur ;
Le ciel avait perdu ses lueurs vacillantes,
Et l'heure de minuit sonnait dans la frayeur.

Eh quoi ! C'est sur ces eaux de tous côtés traînées,
A cette heure tardive, avec ce ciel si noir,
Que votre esquif franchit les ondes étonnées ?
Hommes de Tadoussac ! Mais quel est votre espoir ?

La force de vos bras et l'ardeur de vos âmes
Ne pourront amener cette nacelle à bord ;
Vous comptez trop sur vous, les accablantes lames
Rendront nuls votre audace et votre faible effort.

C'était à l'endroit même où le Saguenay jette
Ses flots, sombres de nuit, pour élargir le cours
Du fleuve Saint-Laurent, et sur l'eau qui les guette
Passent quatre pêcheurs sans espoir de secours.

L'esquif brave en courant l'effort du ressac terne.
Devant sa proue en l'air se divisent les flots,
Et la vague à côté mugit et se prosterne
Comme pour honorer ces vaillants matelots.

On le croirait glisser sur l'eau d'un lac tranquille,
Dans un chemin fixé, bordé de bois ombreux.
Un sillage léger sur ses bords se profile
Et sa voile reçoit un zéphyr généreux.

Tandis que tout autour les vagues dans la houle,
Élevant fièrement leurs sommets écumeux,
Tombent en se fronçant comme un mont qui s'écroule,
Il passe sans roulis leurs remous ténébreux.

Mais Celui qui calma les flots de Galilée
Maintenait cette route au sein de ces horreurs,
Et votre foi, plus vive à cette heure troublée,
Hommes de Tadoussac, fortifiait vos cœurs,

Et le même aquilon soufflait avec furie
Autour de la demeure où vivait dans la paix
Un prêtre du Seigneur. Cette maison bénie
Était à l'Ile-aux-Coudres et près des galets.

Du lendemain matin il a dit le bréviaire,
A la Vierge il a dit aussi ses chapelets,
Et sa lampe n'a plus qu'une faible lumière,
Mais son âme a banni les terrestres reflets.

Il médite en silence : or soudain il tressaille;
Dans le bruit qui l'entoure il distingue une voix ;
C'est à lui qu'elle parle, on demande qu'il aille
A Tadoussac, bénir une dernière fois.

Et du petit clocher de son église obscure
S'envolait au dehors le tintement d'un glas
Que répétait au loin le vent dans la froidure
Et qu'on entendait clair au milieu du fracas.

Et dans ce même instant, sans avis, chaque église
Sur le cours tout entier du fleuve Saint-Laurent
Jetait plaintif ce son aux efforts de la brise
Pour annoncer à tous un saint enterrement.

La tempête est calmée, une pâle lumière
A travers les brouillards annonce le matin ;
Les nuages vaincus s'effacent de la terre
Et les monts se font voir à l'horizon lointain.

Le vieux prêtre anxieux laisse à la première heure
Son repos d'un instant. A travers les taillis

De coudriers, où le butor fait sa demeure,
Il va s'acheminant vers les hommes hardis.

Déjà, vers l'orient, debout sur le rivage,
Depuis que leur trajet est fini sans danger,
Les pêcheurs, arrivés sans ressentir l'orage,
Attendaient, assurés, le nouveau passager.

Dieu vous bénisse, enfants, s'écria le saint homme
Dès qu'il les vit, je sais votre devoir sacré,
L'âme de notre ami du céleste royaume
A franchi cette nuit le portique azuré.

Ils démarrent l'esquif, ils étendent la voile,
S'abandonnent aux flots toujours calmes pour eux,
Et comme s'ils étaient guidés par une étoile
Ils achèvent bientôt leur voyage pieux.

Ils courent à l'église ; or, dans le sanctuaire
Où réside le jour, la nuit, l'hôte divin,
Le Père est à genoux comme pour la prière
Et serre dans ses bras son crucifix d'airain.

Ils adressent au saint une parole ardente;
Mais la mort a glacé ses traits transfigurés;
Son regard est fixé sur l'autel, et, tremblante,
La veilleuse éclairait ces restes vénérés.

Avoir pour dernier juge, ô La Brosse, heureux Père,
Celui que tu faisais descendre chaque jour
Des cieux pour habiter avec nous sur la terre,
Le meilleur des amis, un prisonnier d'amour ! ! !...

Alexandre Chambre.

THE BELLS OF DEATH (TEXTE)

Fierce blew the strong south-eastern gale,
The sea in mountains rolled,
A starless sky-hung wildly tossed
The midnight hour had tolled.

Is that a see ? Is this an hour,
With sky so wildly black,
To launch a bark so frail as that,
Ye men of Tadousac ?

Strongh though your arms, brave though your hearts
As arms and hearts can be,
Shat tiny skiff can never live
In such a storm-swept sea.

Where Saguenay's dark waters roll
To swell St Laurence tide,
Down to the beach that stormy night
Four stalwart fishers stride.

On through the surf the frail boat speeds
And see, before her prow,
The giant waves sink down and crouch
As if in homage low.

Calm as the surface of a lake
Sunk deep mid wooded hills
The track spreads out before the boat
The sail a fair breez fills.

While all around the angry waves
Bear high their foamy scalps,
And frowning hang like toppling crags,
O'er passes through the Alps.

Who stilled the waves on Gallilée
Makes smooth that narrow track,
'T is faith that makes your hearts so bold,
Ye men of Tadousac ?

Fierce blows the strong south-eastern gale
Around the bowly pile
Where dwells the lonely missioner
Of Coudres' grassy isle.

His psalms are read his beads are said ;
And by the lamp's pale beam,
He studious culls from sainted page
Swet flowers on which to dream.

But see he starts ! strange accent come
Forth from the flying rack ;
Funeral rites await your care.
Haste on to Tadousac ?

And from the church's lowly spire
Tolled forth the passing-bell,
And far upon the tempest wing
Was borne the funeral knell.

That night along St Lawrence tide
From every church's tower
The bells rang forth a requiem
Swung by some unseen power.

The storm has bulled and morning's light
Pierces the shifting mists,
That hang like shattered regiments
Around the mountain crests.

From brief repose, the anxious priest
Forth on his mission speeds

O'er pathless plains, by hazel brake,
Where the lone bittern breeds.

At length upon the eastern shore
Ended his weary track.
Where wait the hardy fishermen,
The men from Tadousac.

« Heaven bless you », cried the holy man,
« I know your high behest,
God's friend and your's and mine has gone
To claim his well-earned rest. »

Unmoor the boat; spread out the sail,
And, o'er a peaceful track,
Again, in eager flight, the boat
Shoots home to Tadousac.

Before the altar, where so oft
He broke the Holy Bread,
Clasping the well-worn crucifix
The priest of God lay dead.

It was a solemn sight, the Say,
To see the cold calm face
Upturned beneath the Sanctuary light
Within that holy place.

Happy La Brosse! To find for judge
Him, whom from realms above
Thy voice had colled to dwell with men
A prisoner of love!

CAVEN,
Professor of the Prince of Wales' College,
Charlottetown, Prince Edward Island.

ÉPILOGUE

Je placerai sous ce titre d'abord mon impression au sujet du caractère du P. de La Brosse et ensuite quelques renseignements sur les descendants de cette famille importante.

Il résulte, d'après les notes éparses que j'ai pu recueillir, qu'au physique le P. de La Brosse était d'une belle taille et d'une robuste constitution. Il avait les cheveux blancs et crépus quand il est mort. Avec la figure d'un ascète, il montrait dans la familiarité une gaieté et un sourire qui ne se démentaient jamais. Simple dans ses manières comme dans sa mise ou dans ses discours, c'était pourtant un homme d'esprit, un fin lettré, ami de l'étude et du silence, mais sacrifiant toujours ses goûts au moindre exercice de charité. Il ne dédaignait pas à l'occasion les reparties fines et les gaies plaisanteries. Le nom qu'il se donna auprès des Indiens en est une preuve : *Tshitshiahigan,* instrument qui sert à brosser.

Sa bonté était proverbiale et le portait à se soumettre à toute espèce d'épreuves d'esprit et de

cœur par charité, mais elle n'excluait pas une grande fermeté de caractère en même temps qu'un souci sérieux de sa dignité. Pendant qu'il séjournait à Chicoutimi, des étrangers, touristes aux manières un peu libres, venaient souvent au poste et plaisantaient outre mesure avec les résidents. Ils entreprirent d'agir de même avec le bon Père, qui, par condescendance, se laissa faire quelquefois. Mais un beau jour, s'apercevant qu'ils abusaient de lui et qu'ils lui faisaient perdre un temps considérable, sans aucun avantage, il plaça sur sa porte le quatrain suivant que nous faisons précéder de la traduction :

Pour un homme occupé, rien de plus ennuyeux
Que de gens désœuvrés la visite importune ;
J'aimerais presqu'autant qu'on me crevât les yeux
Que de venir ici pour m'en procurer une !

When a man's busy 'tis really not vise,
T' inflict on him visits as loafers have done ;
I'd almost as lief that they'd put out my eyes,
As to spend idle time in paying me onè.

Ces vers obtinrent l'effet désiré sur les importuns visiteurs qui prirent pour eux la sévère leçon, et, pendant leur séjour à Chicoutimi, ils laissèrent respectueusement le Père à ses travaux (1).

(1) Extrait de *Forestiers et Voyageurs.*

Quand le lecteur est parvenu à la fin du récit qui lui est fait sur un personnage important, il n'aime pas à rester dans l'incertitude au sujet des personnages secondaires groupés autour du héros principal. Il est heureux, quand la chose est possible, d'apprendre ce qu'ils sont devenus. Nous pouvons le satisfaire dans la circonstance, du moins pour la famille de La Brosse. Non point que notre intention soit d'entrer dans des détails au sujet de chacun : ce travail deviendra l'objet de brochures spéciales, mais nous pouvons indiquer les rapports du passé avec le présent et montrer les principaux anneaux de la chaîne précieuse qui relie les deux époques. Les familles qui vivent encore, et qui sont issues de la souche illustre que nous avons découverte, seront heureuses de compter le bon religieux au nombre de leurs parents et le regarderont comme une bénédiction toujours avantageuse du Ciel.

Le frère du P. de La Brosse, Pierre, vécut à Magnac où il exerça la chirurgie, c'est l'ancêtre des de La Brosse qui habitent Agris.

Les de La Brosse d'Angers sortent de la Maison d'Aussac.

Louis de La Brosse, chirurgien au Bois de Jauldes, est l'aïeul des de La Brosse de l'Aiguille de Jauldes. J'ajouterai, pour intéresser davantage les habitants

de ma paroisse, que les Le Senne sont de très proches parents, ainsi que les Bois, les Briand, les Basset et les Fradet. Je découvrirai certainement d'autres rapports de parenté dans les recherches que je veux poursuivre, et je ne manquerai pas de les indiquer à mes lecteurs.

En attendant, je ne puis mieux terminer ce travail qu'en élevant mes yeux satisfaits vers le Ciel et en adressant à mon héros, dans l'enthousiasme de mes souvenirs, ce soupir le plus sincère de mon cœur : « Illustre et saint religieux, vous dont j'ai ressenti à ne pas m'y tromper la douce et salutaire influence dans les bonheurs comme dans les épreuves de vingt années de ma vie, qui m'avez choisi, malgré ma faiblesse, pour tirer de l'oubli des siècles votre nom vénéré et votre ministère d'Apôtre, non point pour vous, mais afin que vos œuvres puissent servir à la gloire de votre Dieu et au bonheur des peuples qui vous sont chers, je vous en conjure, ne cessez pas de protéger le Pasteur avec le troupeau.

« Réveillez le souvenir de tous ceux qui ne sont plus et dont les vertus font toujours l'honneur de votre illustre famille, et parlez au cœur de tous ceux qui portent votre nom vénéré ou dans les veines desquels coule encore le même sang que dans les vôtres autrefois. Que votre souvenir, que votre sainteté,

rayonnent à jamais dans cette humble paroisse dont vous êtes l'enfant merveilleux, et méritez-nous d'être appelés un jour, par l'influence de vos prières, à jouir avec vous de l'immortalité des élus de Dieu ! Ainsi soit-il! »

ERRATA

Page 188. — Les ordres mineurs indiqués dans l'ordre de dignité ont été par erreur faussement maintenus quand il s'est agit de l'époque de leur réception par le scolastique.

Il faut donc lire :

Portier en 1743 ;
Lecteur en 1744 ;
Exorciste en 1745 ;
Acolyte en 1746.

APPENDICE

RAISONS SUR LESQUELLES S'APPUYAIENT LES DÉPARTEMENTS DE LA VIENNE, DU LOT-ET-GARONNE ET DE L'AVEYRON POUR REVENDIQUER A LEUR PROFIT LE LIEU DE NAISSANCE DU P. DE LA BROSSE.

Il faudrait un volume pour donner dans leur étendue toutes les raisons qu'alléguaient les départements de la Vienne, du Lot-et-Garonne et de l'Aveyron dans l'intention de s'attribuer la gloire de la naissance du populaire Apôtre. Je les réduirai à la simplicité d'un syllogisme pour chaque département. Je montrerai ensuite l'occasion de leurs erreurs et j'indiquerai les écrits par lesquels elles étaient répandues.

Voici le raisonnement des habitants du Poitou : Il est question d'un seul endroit nommé la *Trémouille* dans les souvenirs du P. de La Brosse ; c'est certainement le lieu de sa naissance. Or, la *Tré-*

mouille est dans le département de la Vienne, donc c'est ce département qui a l'honneur d'avoir donné le jour au grand homme, et ils faisaient ressortir l'antiquité du lieu « la Trémouille ou Trimouille, l'ancien *Trimulium* des Pictaviens, etc. ». Et ils ajoutaient que le *Répertoire du Clergé* les confirmait dans cette croyance.

Mais, disait le Lot-et-Garonne, la *Trémouille* est une trop petite localité pour lui laisser l'honneur d'une pareille naissance ; il est plus naturel que le Père soit né à Agen, qui n'est pas éloigné, parce qu'Agen est une « ville considérable, de 15,000 habitants, l'ancien *Aginnum* ou *Nitiobrigum,* ou *Antobrogum* » et il est le chef-lieu du département. Du reste, l'annuaire des Jésuites nous donne raison, puisqu'il indique Agen comme lieu de naissance du célèbre Père.

S'il est né à Agen, c'est chez nous, s'écriait l'Aveyron, car Agen, village de 7 ou 800 habitants, bien suffisant à une origine glorieuse, est dans notre département et dans l'arrondissement de Rodez. Et puis nous avons aussi la *Trémouille,* village de 1,000 habitants, dans le canton de Pont-de-Salars, même arrondissement de Rodez. Deux raisons au lieu d'une pour que le P. de La Brosse soit Aveyronnais. « En effet, dit l'auteur de cette dernière pré-

tention, la coïncidence du rapprochement de la *Trémouille* et d'*Agen* dans l'arrondissement de Rodez laisse facilement deviner que la demeure des de La Brosse était située entre ces deux villages, etc. »

Erreurs, pauvres amis, ai-je répondu à tous ! Le *La Trémouille* que vous avez trouvé dans les souvenirs du P. de La Brosse n'est point celui que vous avez pensé, mais un petit hameau de la paroisse de Saint-Angeau dans le voisinage de Jauldes. A ce La Trémouille charentais, disons mieux : angoumoisin, vivaient alors les de La Borde, seigneurs de La Trémouille, parents du P. de La Brosse par leurs alliances avec les Gervais et les Briant. Et si le P. de La Brosse a laissé ce mot, ç'a été uniquement pour indiquer quelque relation avec sa parenté et pas le moins du monde pour lui donner la gloire de sa naissance. Cette gloire, nous le savons désormais d'une manière certaine, doit être attribuée à Magnac de Jauldes, etc. Et je faisais suivre mes raisons des actes que j'avais découverts.

Alors l'erreur fut dissipée, et ceux qui l'avaient soutenue jusqu'à ce jour se déclarèrent convaincus par ma démarche. Voici comment ils nous apprennent leur conversion :

« Étant donné de fausses prémisses, on en tire toute espèce de conclusions. Me fiant trop au *Réper-*

toire du Clergé, d'après lequel le P. de La Brosse serait né à la Trémouille en Poitou et supposant en même temps que l'annuaire du Père qui le fait natif d'Agen avait été fidèlement reproduit, je me suis ingénié à concilier deux propositions apparemment contraires. Et voilà que tout mon échafaudage me tombe sur la tête. Rétablissons au plus tôt les faits : Le P. Jean-Baptiste de La Brosse naquit à Magnac, hameau de la paroisse de Jauldes en Angoumois, etc. (1)... »

Suivent mes lettres et les actes que j'avais adressés accompagnés de ma signature. Et... *causa finita est...*

Je ne puis ajouter ici, à titre de pièces justificatives des faits nombreux que j'ai rapportés dans cette intéressante vie, tous les documents où je les ai découverts. Je me contenterai d'en indiquer le plus grand nombre, réservant une place plus large à ceux de moindre dimension. Et d'abord j'ai consulté les nombreux et anciens registres de Jauldes et ceux des paroisses voisines. J'ai puisé des détails dans une foule d'actes notariés du pays. J'ai fouillé dans les Archives d'Angoulême et de Bordeaux, et je ne sau-

(1) Lire sur ce point l'abbé Tanguay; — *L'Annuaire des Jésuites;* — *Le Répertoire du Clergé;* — *L'Union libérale de Québec* (année 1888).

rais dire tous les renseignements qui me sont venus du Canada et de mes aimables confrères de la Charente. Je ne puis nommer tous ceux qui m'ont rendu service, ils sont légion, je dois me contenter de les remercier du plus profond de mon cœur.

VENTE DES BIENS DE JEAN-FRANÇOIS DE CROZANT

DU BOIS DE JAULDES, ÉMIGRÉ

Fils aîné de Mme Normand Vve Crozant, condamnée à mort.

LE 11 NIVOSE AN II

1er LOT. — Domaine du Bois de Jauldes, avec le logis vendu 4,550 francs à Louis Labrosse, chirurgien à Magnac.

2e LOT. — Partie de la maison et bâtiments, vendu 2,175 francs à Pierre Laurent.

3e LOT. — Bâtiments vendus 1,700 francs à Jean Laurent.

4e LOT. — Maison de métayers et servitudes vendues 2,025 francs à Michel Roux.

5e LOT. — Métairie de Héros vendue 1,625 francs à Sureau.

6e LOT. — Domaine du champ du Grand-Lac vendu 2,325 francs à François Doussinet.

7e LOT. — Portion de domaine du même nom vendu 1,825 francs à Pierre-François.

8e LOT. — Ibid. vendu à Jean Delor.

9e LOT. — Aux Jouasses vendu 3,050 francs à J. Delor.

10e LOT. — Ibid. vendu 1,275 francs à Jacques Hébrard.

11e LOT. — Domaine de la Garenne et du Bois vendus 3,325 francs à Piere et Antoine Delors.

12e LOT. — Une petite garenne vendue 2,900 francs à Louis Nadaud.

13e LOT. — Taillis des Grands-Champs vendu 1,100 francs à Pierre Barjolin.

14e LOT. — Le Petit-Bois vendu 1,050 francs à Jean Pinaud.

15e LOT. — Domaine de Bernessart vendu 1,050 francs à Jean Lhériaud.

16e LOT. — Ibid. vendu 1,075 francs à Jean Moreau.

17e LOT. — Ibid. vendu 1,425 francs à Pierre Dousset et Jean Bidet.

18e LOT. — Ibid. vendu 2,600 francs à Pierre Barjolin.

19e LOT. — Ibid. vendu 1,600 francs à Pierre Laurent.

20e LOT. — Terre de Basselin vendue 3,200 francs à François Couprie.

21e LOT. — Basselin, Domaine du Bois vendu 3,025 francs à François Noblet.

22e LOT. — Basselin vendu 2,475 francs à Pierre Bidet, Jean, son frère, et Jean Couprie.

23e LOT. — Ibid. vendu 4,150 francs à Barthélemy Couroy.

24e LOT. — Ibid. près la forêt vendu 4,600 francs à François Roudeau.

25e LOT. — Champ de la Vigne vendu 2,200 francs à Pierre Barjolin.

26e LOT. — Champ du Figuier vendu 1,600 francs à François Moreau.

27e LOT. — Pièce des Cassots vendu 550 francs à Antoine Druette.

28e LOT. — Pré en la prairie de Sigogne vendu 2,175 francs à Jean Bourrabier.

29e LOT. — Ibid. vendu 2,150 francs à Jean Lavenat.

Signé : Louis de SAUNIÈRE, président ; Jean CAMBOIS, vendeur ; Léonard GROS-DESVAUD, agent national ; Jean-Baptiste GUILLOUT, secrétaire ; LESENNE, commissaire expert (1).

(1) Voir le Dr Gigon, tome II, déjà cité.

Note sur Mme de Crozant émanant de ses arrière-neveux, et due à l'obligeance de M. l'abbé Larigaldi, curé de Garat. Cette note ne concorde pas avec le récit du Dr Gigon.

« Cette dame Normand de La Tranchade, mariée à M. de Crozant, de Jauldes, a eu deux fils qui ont émigré à la Martinique : l'un d'eux a fait souche dans ce pays ; cette dame a été guillotinée. Elle s'était réfugiée à Jonzac et là faisait beaucoup de bien. Elle recevait des nouvelles de ses fils émigrés. Un jour, un de ses voisins malade commençait à se rétablir, on vint demander à Mme de Crozant si elle n'avait pas quelques petits aliments légers à donner à cet homme ; elle venait de faire des confitures et elle en offrit un pot. Comme le papier était rare à l'époque, elle avait eu l'imprudence, sans s'en douter, de couvrir ce pot de confitures avec une lettre de ses fils. L'homme qui avait été obligé par cette dame, tout en mangeant sa confiture, regarda ce papier et l'envoya au comité, qui ne manqua pas d'en faire son affaire. Cette dame qui vivait sans bruit était reconnue comme suspecte et lorsqu'on eut saisi cette lettre elle fut immédiatement guillotinée. Elle est l'arrière-grand'mère de Mme l'amirale Pottier et l'arrière-grand'tante de M. François de La Tranchade, habitant actuellement le château de La Tranchade, commune de Garat. »

Reçu des frais de la sépulture du capitaine Fayolle, du château de Fayolle de Jauldes.

Die 21 Julii Anno Domini 1702.

Atestor ego infrascriptus recepisse a Domino de Bussi Maiori in Regimento De la bonne *libras viginti sex solidos sexdecim monetæ Franciæ causâ funerum quæ honorifice in hâc meâ Parochiâ seu ecclesiâ Parochiali in pio cadaveri Domini de Faliol defunti hodiernâ die perfecta sunt.*

In quorum fidem,
Joseph Lamirothy, Archipresbyter Si,
Georgii suburbii. Mantuæ.

Certificat de la mort du capitaine Fayolle.

« Nous, major du dit régiment, sertifion que M. de Fayolle, capitaine du régiment de la bonne, est mort à Mantoue, le 20 juillet 1702.

« Bussy. »

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Dédicace v

Avant-propos VII

Chapitre préliminaire. — Découverte du berceau. . . . 1

PREMIÈRE PARTIE

Jauldes, ou le pays natal de l'Apôtre.

Chapitre Ier. — Jauldes autrefois et aujourd'hui 13

§ 1. — Jauldes archiprêtré 13

§ 2. — Jauldes canton 16

Chapitre II. — Les paroisses de l'archiprêtré de Jauldes . 19

§ 1. — Anais. 19

§ 2. — Aussac 25

§ 3. — Brie-la-Rochefoucauld 35

§ 4. — Coulgens. 42

§ 5. — La Rochette 44

§ 6. — Tourriers 47

§ 7. — Villejoubert. 51

Chapitre III. — La paroisse de l'archiprêtré de Jauldes . 57

§ 1. — Saint-Martin de Jauldes 57

§ 2. — Les hameaux de Saint-Martin de Jauldes . . . 68

§ 3. — Magnac de Jauldes 89

DEUXIÈME PARTIE

La famille de l'Apôtre.

Chapitre Ier. — Toute la famille spirituelle ou les prêtres de Jauldes 97

§ 1. — Les archiprêtres de Jauldes 97

Pages.
§ 2. — L'Intrus de Jauldes 107
§ 3. — Les curés de Jauldes après la Révolution . . . 108
§ 4. — Les vicaires de Jauldes. 114
Chapitre II. — Toute la famille temporelle de l'Apôtre. . 116
§ 1. — Les ascendants paternels 116
§ 2. — Les ascendants maternels. 119
§ 3. — Le père et la mère ; les frères et les sœurs de l'Apôtre ; enfance de l'Apôtre. 121

TROISIÈME PARTIE

La vie de l'Apôtre.

Chapitre Ier. — Jean-Baptiste au presbytère de Jauldes . 157
§ 1. — L'année préparatoire à la première Communion 157
§ 2. — La première communion 158
Chapitre II. — Jean-Baptiste au collège Saint-Louis d'Angoulême. 163
§ 1. — Le collège Saint-Louis 163
§ 2. — Les classes de grammaire 164
Chapitre III. — Jean-Baptiste au noviciat 165
§ 1. — Le noviciat de Bordeaux 165
§ 2. — Les Jésuites 167
§ 3. — Le novice 170
§ 4. — Les vœux 178
§ 5. — Le scolasticat et les ordres 187
§ 6. — La Mission et les langues du Canada 195
Chapitre IV. — Le P. de La Brosse chez les Abénaquis. . 201
§ 1. — Le poste de la Rivière Saint-Jean 201
§ 2. — Mœurs des Abénaquis 202
§ 3. — Prédécesseurs du P. de La Brosse 212
§ 4. — Installation du P. de La Brosse. 223
§ 5. — Destruction de la Mission 229
Chapitre V. — Le P. de La Brosse à Québec 235
§ 1. — Le P. de La Brosse est procureur au collège, consulteur et confesseur à l'église 235

Pages.

§ 2. — Le P. de La Brosse est professeur de philosophie au collège et chapelain de l'hôpital de Québec 236
§ 3. — Profession du P. de La Brosse 239
§ 4. — Guerre entre l'Angleterre et la France . . 243
§ 5. — Prise de Québec. Montcalm et le P. de La Brosse. 249
Chapitre VI. — Le P. de La Brosse encore missionnaire . 255
§ 1. — Le P. de La Brosse à Saint-François-du-Lac et à Montréal 255
§ 2. — Le P. de La Brosse au milieu des Montagnais. Tadoussac 261
§ 3. — Les prédécesseurs du P. de La Brosse à Tadoussac 268
§ 4. — Le P. de La Brosse raconte lui-même en latin ses missions. Notre traduction française. . 273
§ 5. — Le tombeau du P. de La Brosse découvert et restauré 286
Chapitre VII. — Œuvres littéraires du P. de La Brosse . 293
§ 1. — Une lettre de l'Apôtre 293
§ 2. — Catéchisme, alphabets, dictionnaire 297
§ 3. — Journal de l'imprimeur du P. de La Brosse. Les incunables canadiens 300
Chapitre VIII. — Faits prodigieux attribués de tout temps au P. de La Brosse. . . . 309
§ 1. — Le miracle du feu 309
§ 2. — Le gobelet d'argent 317
§ 3. — Autre version et autres faits 321
§ 4. — La mort prédite 323
§ 5. — Autres versions 325
§ 6. — Les cloches de la Mort. 339
Épilogue 347
Appendice 353

La Chapelle-Montligeon (Orne). — Imprimerie-Librairie de Montligeon.

La Brosse, Jean Baptiste de 68382
Author Chambre, Alexandre
Title J.-B. de la Brosse.
HEccl C.B
L

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU